DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

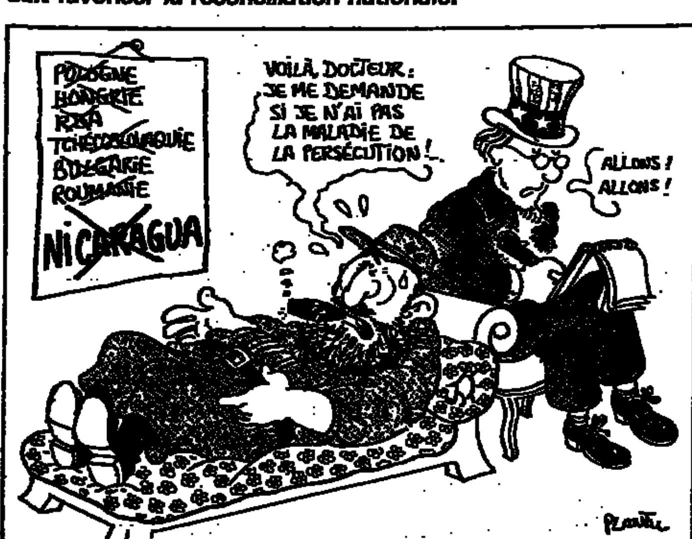
QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14024 – 4,50 F — MERCREDI 28 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Après sa victoire sur le Front sandiniste

## Mme Violeta Chamorro souhaite favoriser la réconciliation au Nicaragua

*La victoire de Mme Violeta Chamorro, candidate de l'opposition nicaraguayenne, aux élections du 25 février a été saluée par le président Bush, qui a aussi félicité l'actuel président, M. Daniel Ortega, « pour la manière dont le scrutin a été conduit ».*

*A Managua, la future présidente a déclaré qu'elle entendait favoriser la réconciliation nationale.*




■ « Les sandinistes sous le choc de la défaite », par Bertrand de la Grange. ■ « La sanction d'un échec économique », par Jean-Claude Buhrer. ■ « L'envers d'une victoire », par Denis Hautin-Guiraut. ■ « Un nouveau et considérable succès pour le président Bush », par Jan Krauze. pages 6 et 7

### Tours de force

HISTORIQUE résultat, pour un scrutin nicaraguayen qui ne l'était pas moins. En remportant, dimanche 25 février, les élections générales, Mme Violeta Chamorro a mis fin à près de onze ans de régime sandiniste, et a infligé à son chef, le président Daniel Ortega, une cuisante défaite. La candidate de l'opposition, qui prendra officiellement ses fonctions le 25 avril prochain, a ainsi réussi -lors d'un scrutin que tout le monde a qualifié d'exemplaire - un véritable tour de force.

Portée à la candidature par quatorze partis, très divisés et sans grand soutien populaire, celle qui fut la directrice du quotidien d'opposition *la Prensa* est parvenue à incarner une possible solution de rechange pour une population lassée d'une interminable guerre et de ses effets désastreux sur l'économie d'un pays de plus en plus exsangue. Hier engagé dans un processus qu'il ne pensait pas pouvoir perdre, le gouvernement du président Ortega a promis de respecter le verdict des urnes.

CETTE victoire de l'Union nationale de l'opposition (UNO) est aussi celle des Etats-Unis, dont le long soutien aux rebelles armés de la Contra trouve aujourd'hui une traduction nettement plus honorable. Cela d'autant plus qu'il s'agissait, pour Washington, de l'ultime possibilité de voir s'effondrer un « régime honni ». Les pressions du Congrès – et son opposition à toute poursuite de l'aide à la guérilla antisandiniste - condamnaient de toute manière les autorités américaines à une normalisation de leurs relations avec Managua. Dire que cette perspective sera grandement facilitée par l'arrivée au pouvoir de l'UNO est une évidence.

Ce succès vient après celui, plus coûteux, de l'opération « Juste cause », qui a entraîné la reddition du général Noriega à Panama. « L'arrière-cour » américaine, après le succès aux élections du Honduras et du Costa-Rica, de candidats favorables à Washington, ne présente plus de chausse-trapes ; « last but not least », le départ des sandinistes du pouvoir ne fera aussi qu'isoler un peu plus Fidel Castro dans un Cuba déjà en proie aux vents de liberté soufflant de l'Est.

L'ÉCHEC de la « révolution » sandiniste tout comme la chute d'autres pouvoirs hostiles aux Etats-Unis ne constituent cependant qu'une victoire du « non » pour des populations de plus en plus en butte à une crise économique qui les touche de plein fouet.

A négliger une telle lecture, les Etats-Unis devront affronter dans cette région - s'ils n'offrent pas rapidement les moyens d'un réel developpement- des désordres aussi divers que la guérilla au Salvador, le trafic de drogue dans les pays andins, ou encore les émeutes de la faim du Venezuela. Ce défi - là ne se résoudra pas par d'épisodiques tours de force.

M 0147 - 228 0- 4,50 F



3790147004500 02280

Bull déficitaire en 1989

## La construction informatique subit une crise commerciale

*Après trois années de bénéfices, le groupe nationalisé informatique Bull est redevenu déficitaire en 1989, avec des pertes nettes de 267 millions de francs, a annoncé mardi 27 février son président, M. Francis Lorentz.*

*La société française est confrontée à une crise qui affecte également tous les grands constructeurs mondiaux, notamment outre-Atlantique.*

### La fin d'une époque

*« Quand les enfants sont jeunes, ils grandissent de dix centimètres par an. Mais cela ne dure pas toute la vie... L'informatique ne pourra pas continuer indéfiniment à progresser au rythme de 40 % à 50 % l'an. »* Les difficultés que rencontre depuis un an l'informatique américaine ne sont-elles que les manifestations d'une simple crise d'adolescence, comme semble le penser un homme de l'art, ou s'agit-il d'un mal plus profond, de la fin d'une époque ?

*« L'informatique est-elle en train de mûrir ? »*, interogeait déjà il y a un an le magazine américain *Business Week* sur sa couverture. Aujourd'hui, force est de reconnaître que cette question reste plus que jamais d'actualité : un à un, aux Etats-Unis – terre d'origine des ordinateurs – les grands constructeurs annoncent qui une perte, qui un bénéfice en chute libre, et tous des économies draconiennes.

Pour stopper son hémorragie financière, on a vu ainsi ces derniers mois un grand nom de l'industrie jeter l'éponge dans un secteur où il avait acquis sa notoriété (Control Data dans les super-ordinateurs) ; un vieux fondateur sortir de l'hôpital, affronter les banques dans un pathétique effort pour sauver son groupe de la faillite (Wang) ; des têtes célèbres tomber (chez Unisys) ; des associés se brouiller (Apple)... Que se passe-t-il ?

FRANÇOISE VAYSSE

*Lire la suite page 24 - section C*



## Un entretien avec le numéro un roumain

### « Il faudra probablement plusieurs générations pour assainir complètement la société », nous déclare M. Ion Iliescu

*Confirmé il y a deux semaines à la tête du Conseil provisoire d'union nationale, M. Ion Iliescu demeure, dans la tourmente roumaine, l'homme fort du nouveau régime. Dans un entretien exclusif accordé au « Monde », il affirme notamment que la Roumanie ne peut s'offrir « le luxe de troubles » dans la période de transition actuelle.*

BUCAREST

*de notre envoyé spécial*

***« Etes-vous toujours communiste, monsieur le président ?***

– Aujourd'hui, vous savez, il est bien difficile de se lancer dans pareille définition. Disons que je suis né dans une famille de militants et que je suis resté un militant politique.

***– Mais le marxisme est-il, selon vous, définitivement mort ?***

– Le marxisme a inspiré la pensée humaine du siècle dernier. Il y avait des raisons scientifiques à son apparition et il demeure donc un élément historique du développement de la pensée. En tant qu'instrument d'analyse, et si l'on cesse de le considérer comme un dogme rigide, il reste un outil. En revanche, pour ce qui est de sa pratique sociale, économique, politique, l'idéologie qui l'a inspiré, alors là, est totalement discréditée. Ce n'est plus sur cette base [idéologique] que l'on peut repenser le développement de la société moderne. La pensée contemporaine est beaucoup plus large, plus riche, plus flexible et mieux adaptée au dynamisme d'aujourd'hui. Le simple instrument marxiste, de type classique, n'est plus suffisant. Le monde moderne se caractérise par une explosion technologique et scientifique qui révolutionne tout. Difficile d'approcher cette réalité sur la base de schémas dépassés.

***– La révolution fut-elle « anti-ceausiste » ou anticommuniste ?***

– Ce fut d'abord une révolte des masses contre Ceausescu et elle a pris un caractère anticommuniste. Dans les autres pays [de l'Est], le processus a commencé de l'intérieur, voire même de la direction des partis qui ont essayé de s'éloigner des pratiques staliniennes. L'URSS en est l'exemple. La génération Gorbatchev a elle-même cherché les voies de renouvellement, de réformes, d'où la perestroïka. Chez nous, c'était impossible. »

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE

*Lire la suite page 4*



## L'Histoire s'emballe, la France attend

### Devant les bouleversements à l'Est, les dirigeants politiques semblent se résigner à n'avancer qu'à l'aveuglette

Par Jean-Marie Colombani

*« Tout ce qui se passe en Europe nous fait un peu tourner la tête. »* Bronislaw Geremek a raison : la tête nous tourne à mesure que l'histoire s'emballe (1). Le contraste n'en est que plus cruel avec une France qui se regarde. Il y a deux siècles, Emmanuel Kant avait interrompu sa promenade quotidienne pour célébrer la prise de la Bastille. Il y a quelques semaines, le mur de Berlin est tombé, l'ordre de Yalta s'est défait avec lui. Mais la France n'a rien interrompu d'une promenade somme toute paisible, qui est censée la conduire sans encombre, armée de la *Lettre à tous les Français* au bon port du XXIe siècle. Face à un mouvement qui a toutes les caractéristiques d'une révolution (il est imprévisible, irrésistible, multiforme), la France reste pourtant désespérément frileuse, contemplative et narcissique. La frilosité nationale se mesure à l'audience du Front... national, à la contagion de ses idées globalement malthusiennes et xénophobes (le débat sur le port du voile islamique à l'école a révélé que celle-ci pouvait atteindre, au moyen d'une vision crispée de la laïcité, des milieux réputés progressistes) ou bien encore à la théorisation, par une partie de la droite qui pense, du « droit à l'exclusion » (2).

Les intellectuels ne sont pas dans une phase exagérément imaginative, et semblent se contenter – ce qui est au demeurant fort honorable – d'une activité de commis voyageur des valeurs de 1789. Au reste, ils ne sont pas seuls : cette propension contemplative et commémorative est largement partagée. A peine soufflées, à gauche, les bougies du Bicentenaire de la Révolution, voici que s'allument, à droite, celles du centenaire de la naissance de Charles de Gaulle. Les Français, d'ailleurs, affectionnent les retours en arrière : la nouveauté, sur Antenne 2, ne se nomme-t-elle pas *« Qu'avez-vos fait de vos vingt ans ? »* (3).

Tout est tellement neuf autour de nous, tous les responsables politiques y étaient si mal préparés, qu'ils se réfugient souvent dans le narcissisme.

*Lire la suite page 10*

(1) Devant le colloque *« Où va l'Est ? »* organisé la semaine dernière par Antenne 2, *Libération* et Europe 1.

(2) Lire dans *le Monde* du 16 février, le compte rendu des travaux du Club de l'Horloge.

(3) La nouvelle émission de Christine Ockrent diffusée le 26 février.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.

# DÉBATS

Tiers-monde

## Que faire de l'Afrique noire ?

par Victor Chesnault

L'AFRIQUE est en perdition. Du continent noir, devenu un conservatoire des maux de l'humanité, ne nous parviennent plus que des appels à la rescousse. Les experts en développement continuent de brandir avec une conviction factice les plans et catalogues de recettes que, sans résultats, ils tiennent au goût du jour depuis trois décennies. Soyons-en tristes, mais refusons les explications simplistes du désastre. Car les termes de l'échange et la dette n'ont pas grand-chose à y voir.

L'Afrique noire n'a aucune dette. L'aide qu'elle a reçue a été si bien recyclée, privatisée, puis transférée à l'étranger par ses élites, que leurs fortunes personnelles cumulées sont aujourd'hui supérieures à la dette des pays concernés. Chacun le sait concernant le Zaïre. Le FMI l'a confirmé à propos du Kenya (1), pourtant l'un des mieux gérés. Parce que nous garantissons la valeur du franc CFA, la Banque de France a dû racheter en 1988 sur diverses places pour 450 milliards de CFA en billets de banque. Cet argent est, pour l'essentiel, sorti frauduleusement par pleines valises, valises diplomatiques comprises.

Il ne représente qu'une partie des gains de la corruption, car les 10 % à 100 % de pots de vin touchés à l'occasion de chaque marché public sont versés directement sur des comptes bancaires, en Europe ou ailleurs. C'est ainsi que l'ex-président burundais, Jean-Baptiste Bagaza, la langue déliée par son éviction du cénacle, confessait en riant à *Jeune Afrique* (2) qu'il n'avait connu que cinq chefs d'Etat africains intègres : MM. Kaunda, Mugabe, Museveni, Nyerere et Sankara. Le seul francophone a été assassiné...

Quant aux termes de l'échange, ils ont eux aussi bon dos. Les indépendances, en effet, ont été confisquées par des notables, sorte de colons noirs, qui se sont emparés de l'appareil de l'état colonial et l'ont fait depuis tourner à leur profit, avec une férocité qu'ignore même l'Afrique du Sud. Leur mentalité économique est toujours celle des colons qu'ils ont copiés, une mentalité de négociants qui ne produisent rien et distribuent des biens importés, ou de planteurs assistés par la métropole sommée d'absorber n'importe quelles quantités de n'importe quoi. L'Afrique noire a ainsi tragiquement négligé l'industrialisation qui aurait dû asseoir son développement. Elle est aujourd'hui pillée par des nomenklaturas qui ignorent ce qu'est le bien public, s'attardent dans nos hôtels de luxe, tandis que ceux qui quêtent au dehors pour l'Ethiopie ou le Sahel ne doivent pas attendre leur obole.

### Les voyants rejetons de nos compromissions

Mais nous sommes largement responsables de ce désastre. Nous avons flatté ou financé les pires caprices de nos présidents africains, par satisfaction, à courte vue, de les avoir dans notre poche. Les Français ne connaissent que les plus voyants rejetons de nos compromissions : le sacre de Bokassa, la basilique de Yamoussoukro. Nos spécialistes de l'Afrique savent pourtant être intarissables sur les scandales et détournements que nous avons tolérés. Nous avons constamment eu peur d'agir sur les vrais problèmes pour ne pas affecter des relations bilatérales délicates. Nous avons ressassé ce pathos sur le développement, imprégné du vocabulaire de la macro-économie cher au FMI et à la Banque mondiale, qui est le masque de notre hypocrisie. Le flux de l'aide a d'ailleurs créé chez nous des castes administratives peuplées de nantis désabusés dont l'intérêt objectif est que les milliards continuent de couler, et qui lénifient à loisir. Le décollage économique du continent est donc toujours reporté à un prochain exercice budgétaire.

Ainsi détachée de la réalité africaine, que domine une corruption dévastatrice dont l'évocation commence à ne plus être taboue, notre aide est arrivée à un point ultime de perversion : elle a pour résultat de maintenir en place des pouvoirs loufoques et des structures parasites, dont la pérennité est le plus sûr obstacle au développement. Chaque franc que nous lui donnons aujourd'hui appauvrit l'Afrique, revient en France ou passe en Suisse, voire au Japon. Notre aide sert, en définitive, aux Japonais à racheter nos entreprises. Notre manie de subventionner des budgets sens dessus-dessous dispense nos dictatures de procéder à de vraies réformes. Notre argent va en priorité là où les fautes sont les plus criardes. Il est une prime à l'échec, à la pagaille. Le système est si vicié qu'il est dépourvu de sanctions. Tout président, africain, tout ministre, tout courtisan enrichi à la hâte, sait qu'en cas de malheur il pourra immédiatement trouver un refuge en France, tandis qu'un honnête homme d'affaires ou un étudiant attendront leur visa.

Désastre africain, désastre français. Enfant gâté de notre politique étrangère, le « pré-carré » nous a déjà coûté l'équivalent d'une loi de programmation militaire. Or, la zone franc ne nous fournit plus que 1,3 % de nos importations, ne reçoit plus que 1,9 % de nos ventes. L'Afrique noire, déjà marginalisée, ne représente que 1,5 % du commerce mondial. Ces chiffres baissent inexorablement. Economiquement parlant, si le continent noir tout entier, Afrique du Sud exceptée, disparaissait dans les flots, l'impact global du cataclysme serait à peu près nul, même pour nous, bien que les prix de quelques matières premières s'en ressentiraient. Découragées, nos sociétés désinvestissent, nos ressortissants fuient l'insécurité. En sens inverse, et pour parer aux faillites les plus graves, il faut nommer des Français à la tête d'Air Afrique ou de banques dont les coffres ont été vidés.

### L'une des clés de notre avenir

Dans les allées de nos gouvernements successifs, on prétend que l'Afrique noire est indispensable à notre rang international, qu'elle est la terre d'élection de l'espérance francophone et l'une des clés de notre avenir. Belle illusion. Nous en remettre à des républiquettes sous perfusion, sans passé, sans avenir, vénales et clochardes, est le plus sûr moyen de tout perdre. Dans le même temps, les extrêmes-orientaux auront tenté sans succès de capter RFI, ou espéré nous voir investir au moins des miettes de ce que nous avons dilapidé en Afrique. Le bilan de notre tropisme africain est calamiteux. Quelle commission parlementaire d'enquête dressera l'inventaire de ces usines qui n'ont jamais tourné, de ces « projets » sans lendemain, de ces subventions englouties par de pittoresques « dépenses de souveraineté », voire du patrimoine immobilier acquis en France par les dirigeants africains ? Lequel de nos ministres aurait le courage de dire dans le détail à nos infirmières et à nos gendarmes ce que nous avons donné l'an passé à des administrations africaines pléthoriques et inutiles ?

Nos priorités sont ailleurs, en Europe, en Asie. A l'heure où nos frères d'au-delà le rideau de fer, après avoir chassé l'infâme, ont désespérément besoin de nous, pourquoi persévérer à privilégier les affreux régimes africains ? Affirmer que l'Afrique noire n'est pas vraiment mûre pour notre conception de la démocratie et qu'elle doit composer avec ses traditions, ou que les questions de l'Etat et des droits de l'homme s'y posent en termes différents, est une forme de racisme. Cela revient à dire que l'oppression, le vol et la misère, tout comme le coup de pied au derrière, sont bons pour les nègres. Aide extérieure à tout prix, candeurs rousseauistes du tiers-mondisme, prétendue altérité du continent noir, basses cajoleries prodiguées à ses autocrates : autant de façons de mépriser les Africains.

Nous sommes les derniers à nous intéresser ainsi à l'Afrique noire. Les Anglais y font leurs comptes depuis longtemps ; les Américains la négligent ou nous la laissent, hormis quelques alliés ; les Russes jettent l'éponge ; le Japon y croit si peu qu'il se dispense d'y étendre son réseau d'ambassades et recourt même à des tiers pour acheminer son aide, tout en confortant ses positions commerciales. La seule puissance qui ait des velléités de nous y disputer la prééminence reste le monde arabo-islamique.

Alors, que faire de l'Afrique noire ? Une vaste jachère géo-politique priée de se débrouiller sans nous ? Pourquoi ne pas utiliser ailleurs, en effet, les fonds que nous lui consacrons en vain ? Mais ce serait abandonner sa frange septentrionale aux pays arabes, en conflit ouvert ou larvé tout au long de leurs frontières terrestres, Turquie exceptée. Le cadeau serait empoisonné mais peut-être à courte vue lui aussi, quand on voit quelle nouvelle carte des rapports internationaux s'ébauche le long d'une ligne qui va de Nouakchott à Tachkent.

Continuons donc d'apporter à l'Afrique, comme nous le faisons au Tchad, les moyens d'assurer sa sécurité. Quant à notre aide à son développement, la méthode commode pour qu'elle se réduise d'elle-même serait de lier enfin son octroi à des conditions de bon sens : refus de traiter avec des responsables notoirement corrompus, de pratiquer une coopération de substitution ou de renflouement, de tolérer les dépenses somptuaires ou extravagantes de l'Etat ; démantèlement des structures qui ont pour fonction réelle de pressurer la paysannerie ; exigence de moralisation de la vie publique ; obligation de faire rentrer les impôts et taxes dus par les nationaux quels qu'ils soient ; respect des droits de l'homme ; démocratisation du pouvoir.

Privés des moyens de chantage et des solutions alternatives que leur offrait la compétition est-ouest, les dirigeants africains seront sans doute assez avisés pour entendre raison. A défaut, notre aide se contractera sous l'effet de leurs propres réticences et ne sera maintenue que là où elle en vaudra la peine. L'Afrique noire a eu sa chance pendant trente ans. Ne mettons pas à la lui donner l'obstination qu'elle a mise à ne point la saisir.

► **Victor Chesnault est le pseudonyme d'un expert des questions africaines, tenu à l'obligation de réserve.**

Réponse à Brice Lalonde

## Je reprends le chemin des champs...

par Marc Winocour

LE printemps commence à pointer, la nature à peine engourdie par un court hiver, manifeste les premiers signes de reprise : mésanges, bourgeons, papillons jaunes. Le paysan que je suis est mis en éveil par tous ces petits signes qui m'avertissent que la végétation se remet en marche et que par conséquent je vais devoir reprendre le chemin des champs que j'avais quitté depuis deux mois.

Une de nos premières interventions, à cette époque de l'année, est l'épandage, sur les cultures ensemencées en automne, des engrais azotés. Et crac ! C'est la même époque qu'il choisit, lui aussi, pour intervenir ; Lui, c'est bien sûr notre secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, qui nous accuse haut et fort du crime de pollution.

Bravo ! A mort ! Les réactions sont multiples, chacun étant sûr de son bon droit. Nous sommes habitués à cette cacophonie. Elle fait partie de notre environnement... politique.

Alors que dois-je faire, rentrer mes tracteurs au garage, et détruire ce poison azoté, qui en se lessivant dans le sol augmente dramatiquement le taux de nitrates de nos nappes phréatiques, ou sortir mon tracteur du garage et aller déverser à la porte du ministère de M. Lalonde une remorque de fumier ?

Je crois que dans cette affaire notre secrétaire d'Etat a oublié qu'il était secrétaire d'Etat. Il s'est retrouvé, un court instant, dans la peau du militant Vert, face à un public averti. En effet, attaquer de la sorte la profession agricole est une erreur psychologique lamentable. On aurait pu croire que les fautes passées de Madame Cresson, alors ministre de l'agriculture, auraient servi de leçon. Il n'en est rien.

M. Lalonde vient en quelques minutes de se mettre à dos toute l'agriculture française, alors que ce problème, sans conteste extrêmement grave, ne peut pas se résoudre sans elle.

Pourquoi ne pas essayer d'analyser le problème des productions céréalières d'une façon plus globale et de remarquer ainsi l'incohérence du système, où d'un côté la Communauté européenne nous incite à produire moins en subventionnant le gel des terres et la mise en friche d'une partie de l'Europe, et de l'autre côté une agriculture malade de la chute des prix qui est obligée, si elle veut survivre, d'augmenter son rendement à l'hectare en utilisant des doses d'engrais azotés croissantes et toute une agrochimie pour laquelle risque de nous taxer dans quelque temps pour cause de pollution.

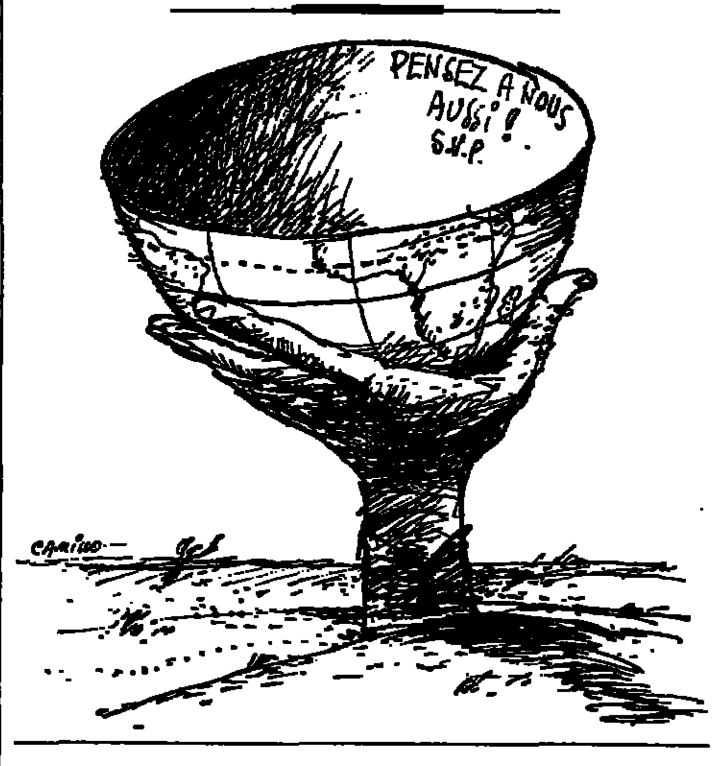
Où est donc passé le bon sens paysan ?

Pourquoi ne pas essayer de combiner les deux problèmes et ainsi amener progressivement les céréaliers à produire moins sur l'ensemble des surfaces agricoles de la CEE en réduisant les doses d'azote et de cette façon préserver notre patrimoine rural auquel, quoiqu'en pense M. Lalonde, nous sommes très attachés.

Cette idée est peut-être moins spectaculaire, moins médiatique que les propos du secrétaire d'Etat, mais je crois que le rôle d'un homme de pouvoir n'est pas de donner un coup de pied dans la fourmilière mais de faire preuve d'imagination.

► **MARC WINOCOUR est agriculteur.**

TRAIT LIBRE




## AU COURRIER DU Monde

### Judaïsme et racisme

C'est avec tristesse et indignation que j'ai pris connaissance des propos de M. Benny Cohen, président du consistoire de Paris, publiés dans *le Monde* du 23 février.

Comment le responsable d'une institution religieuse peut-il « regretter que les demandes de conversion (au judaïsme) n'aient pas été plus nombreuses pendant la « guerre » ? M. Cohen estime-t-il que l'on ne saurait valablement devenir juif que pour partager un destin tragique, et non pour mener une existence paisible au sein d'un pays de liberté ?

Comment M. Cohen peut-il prétendre imposer aux personnes qui voudraient se convertir en vue d'un mariage *« le fardeau des 613 commandements »* que l'immense majorité des juifs ne respectent pas ? Comment peut-il méconnaître qu'adopter une attitude intolérante à l'égard des candidats à la conversion revient inéluctablement à condamner le judaïsme de la diaspora à disparaître dans quelques dizaines d'années ou à se limiter à un noyau de fanatiques dont l'intolérance est la première des règles de vie ?

Faut-il rappeler au président du consistoire que la lecture de la Bible nous apprend que Moïse et Joseph épousèrent des femmes non juives et que Ruth – dont le roi David était le descendant direct – « épousa » Booz dans des conditions qui n'étaient assurément pas très « orthodoxes » ?

Il y a une quinzaine d'années, l'assemblée générale des Nations Unies avait voté une résolution, qui stipulait que *« le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale »*. Les démocrates de tous les pays libres s'étaient alors élevés contre ce texte scandaleux.

En lisant l'interview du président du consistoire, il est permis de se demander, avec angoisse si le judaïsme, – qui a toujours proclamé l'unité de Dieu – et donc la vocation universelle de son message, – n'est pas en train de devenir une race.

DANIEL AMSON
Juif pratiquant

### Les vedettes de Cherbourg et l'ACP

Au sujet de l'affaire des vedettes de Cherbourg, qui a fait l'objet de plusieurs mises au point dans vos colonnes, je crois intéressant de préciser qu'en qualité de secrétaire de rédaction de l'ACP j'ai reçu, le 24 décembre 1969, de notre correspondant local, journaliste de *la Presse de la Manche*, cette information que j'ai pris la responsabilité de diffuser à nos abonnés, sans rien obtenir (bien entendu) de source gouvernementale.

C'est donc l'Agence centrale de presse qui, en cette nuit de Noël, a donné en exclusivité, comme l'ont reconnu plusieurs organes de presse de l'époque, cette nouvelle qui fit grand bruit. Occasion pour moi de rappeler comme il serait souhaitable, pour la qualité et l'objectivité de l'information, d'assurer présentement la survie de cette agence, qui, en dépit de moyens modestes, a été, depuis 1953, une des plus dynamiques entreprises de presse françaises.

FÉLIX WERTHEIMER
*ancien secrétaire général de la rédaction de l'ACP*

### Les Français face à l'Allemagne

Permettez-moi d'exprimer ma stupeur de voir l'esprit français, sous la plume de M M. Kolm et François-Poncet (*le Monde* du 21 février), s'envoler à propos de l'unité allemande. Il y a, dans les deux prises de position, du vrai et du faux, mais, en tout état de cause, tant de passion et si peu d'objectivité qu'il est difficile d'amener ces messieurs sur le terrain de la réalité. Or la réalité, la voici : l'unité allemande s'est faite en 1989 sous la pression du peuple allemand, et les voisins européens de l'Allemagne l'acceptent car il n'y a dans cette aspiration légitime aucun sentiment de supériorité ou de pangermanisme. Par contre, que la France soit émotionnellement en retard par rapport à cette évolution, c'est certain, et les prises de position de M M. Kolm et François-Poncet l'expliquent. Pourquoi ce retard ? Tout simplement parce qu'une très grande partie de la France connaît très mal l'Allemagne. Il y a quelques germanistes qui savent évaluer l'Allemagne à sa juste valeur, et puis il y a, malheureusement, beaucoup de personnes qui compensent leurs manques de connaissances par des références historiques lointaines ou par la fantaisie, en tout cas par la passion gratuite.

BOEHM
*Meudon*

Pour l'auteur de l'article La « teutomanie » et le pari de Pascal » (*le Monde* du 21 février), l'Allemagne est toujours plus ou moins l'empire du Mal. Il faut à tout prix éviter une unification étatique de deux Etats allemands.

J'apporterai ici seulement deux éléments de réponse.

1. Tous ces jeunes Allemands de l'Est qui pleuraient de joie à Berlin dans la nuit du 9 au 9 novembre dernier, ou en franchissant la frontière interallemande, me semble-t-il, ne comprendraient pas un tel langage, ni qu'on les traite de « teutomanes ».

2. Non, il importe absolument que dominent en France, à l'avenir, les voix de ceux qui cessent de voir en l'Allemagne l'ennemi numéro un et une Allemagne marquée à jamais par son passé nazi.

Si la France adopte une attitude négative ou réticente à propos de la réunification de l'Allemagne *et* de la construction simultanée d'une Europe *fédérale*, elle manquera à sa vocation, alors que le véritable après-guerre commence demain.

MARC LENGEREAU
*germaniste*
*Toulouse.*

### La disparition du « Bulletin critique »

C'est plus qu'une « surprise », l'annonce dans *le Monde* du 23 février 1990 de la disparition du *Bulletin critique du livre français*, bel instrument qui faisait honneur aux institutions et à la pensée française qu'il était chargé de répandre, de diffuser.

En 1975, Jean Uassera nous avait conseillé d'y envoyer les volumes du CIEREC. Ils y ont été non seulement recensés, mais lus réellement, et cela n'a pas peu contribué à notre diffusion. J'exprime ici, dans *le Monde*, mes remerciements à tous ceux qui nous ont ainsi aidés. Universitaires, et provinciaux de surcroît, nous n'avons que très peu de chances avec les journaux, magazines, revues, relais audio-visuels qui font et défont Paris. Le *Bulletin critique* prenait en charge nos travaux qui ne sont ni voyants ni immédiatement périssables. N'hésitons pas à le dire, les économies de bouts de chandelle ne vont pas dans le sens de la propagation de la lumière. On ne voit pas la cohérence. On ne peut que le déplorer. Le *Bulletin*, c'était aussi le *Libération*, et à ce titre un lieu de fierté légitime. Et une « économie » de diffusion n'est-elle pas, fût-elle « minime », une atteinte aussi au commerce extérieur ?

LOUIS ROUX
*Directeur du Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'expression contemporaine (Saint-Etienne).*

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

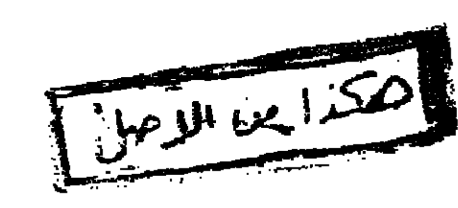
Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 49-60-30-00

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



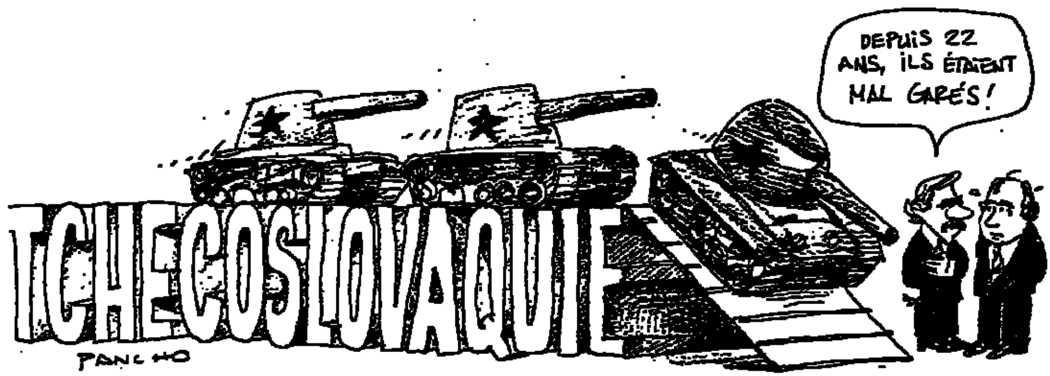
URSS

# La visite de M. Havel ouvre une nouvelle ère dans les relations entre Prague et Moscou

**Alors que le Soviet suprême d'URSS entamait mardi 27 février la discussion d'un projet de loi sur l'instauration du régime présidentiel, le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel poursuivait sa visite à Moscou. Lundi, il s'est longuement entretenu avec M. Mikhaïl Gorbatchev, au moment où les premières unités du contingent soviétique quittaient la Tchécoslovaquie.**

*« Gorbatchev et moi sommes tombés d'accord que le meilleur moyen de traiter les pages sombres de notre passé est de regarder vers l'avenir. »* Philosophe, le président Vaclav Havel a clos par ces mots, lundi 26 février, la première journée d'une visite moscovite qui consacre une nouvelle ère dans les relations soviéto-tchécoslovaques.

Le même jour en effet, alors que MM. Gorbatchev et Havel signaient une déclaration commune stipulant que « *les relations entre les deux pays seraient fondées sur l'égalité et le respect de la souveraineté de chacun* », un convoi de trente et un wagons s'ébranlait dans la petite gare tchèque de Frenstat avec à son bord les premiers des 73 500 soldats soviétiques à rapatrier.




Aux termes de l'accord signé à Moscou par le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, et son collègue soviétique Edouard Chevardnadze, la totalité du contingent soviétique stationné en Tchécoslovaquie depuis l'écrasement du « printemps de Prague » en août 1968 devra avoir quitté le territoire le 30 juin 1991. Selon M. Havel, M. Gorbatchev s'est même engagé à faire son possible pour que le retrait soit terminé avant cette date. Le chef de l'Etat tchécoslovaque a même offert, pour accélérer le mouvement, d'offrir le voyage du retour et des maisons préfabriquées pour reloger les soldats soviétiques chez eux... Un chemin considérable a donc été parcouru en quelques semaines dans les relations soviéto-tchécoslovaques, permettant à M. Havel de parler désormais au passé de cette « *blessure la plus profonde de notre société, l'occupation soviétique de 1968* », qu'il a évoquée au cours d'une conférence de presse lundi à Moscou.

Au moment de leur arrivée au pouvoir, en décembre dernier, les nouveaux dirigeants de Prague ignoraient jusqu'au nombre des troupes soviétiques stationnées chez eux – « *même le ministre de la défense l'ignore* », nous avouait alors un de ces dirigeants.

Très déterminés sur la question du départ de cette « *armée d'occupation* », MM. Havel et Dienstbier souhaitaient un retrait total d'ici la fin de cette année, mais le président tchécoslovaque se montra sensible aux arguments de M. Gorbatchev qui lui fit valoir les difficultés pratiques qu'un tel délai impliquerait. M. Gorbatchev, a précisé M. Havel, a notamment fait état de « *raisons politiques internes* ». Moscou proposait un retrait d'ici la fin 1991, et un compromis fut finalement trouvé sur la date du 30 juin.

De son côté, le gouvernement hongrois doit signer le 10 mars prochain avec l'URSS un accord sur le retrait des 52 000 soldats soviétiques stationnés en Hongrie.

S. K.

# M. Giscard d'Estaing : la France doit être garant de l'unification allemande

M. Valéry Giscard d'Estaing a été reçu, lundi 26 février pendant une heure et demie par M. François Mitterrand au palais de l'Elysée. Au terme de cet entretien, l'ancien président de la République a fait diffuser le communiqué suivant : « *Je suis venu demander au président de la République que la France remplisse son rôle de garante européenne de l'unification allemande.*

*» L'unification allemande est en cours. Elle va s'accélérer le mois prochain, après les élections en Allemagne de l'Est. Nous la comprenons et nous l'approuvons, parce qu'elle répond au vœu quasi-unanime de nos partenaires et qu'elle rétablit une situation normale. L'unification allemande est d'abord l'affaire des Allemands. Mais elle nous concerne aussi, puisque l'Allemagne fait partie de la Communauté européenne. Ce fait entraîne des conséquences :*

*– La Communauté européenne doit avoir des frontières précises, et internationalement reconnues.*

*– Les décisions importantes en matière économique et monétaire doivent être concertées en commun.*

*– Si nous voulons que l'union progresse, nos politiques de défense doivent être convergentes.*

*» C'est le rôle de la France de le rappeler. Nous ne serons pas les seuls à le faire. Mais l'intimité franco-allemande nous donne une responsabilité et une influence particulières. J'ai demandé au président de la République de veiller au parallélisme entre l'unification allemande et le progrès de l'union de l'Europe. »*

A sa sortie de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a déclaré que le chef de l'Etat « *partage les mêmes préoccupations* » que lui sur ce sujet.

# M. Genscher opposé à Mme Thatcher sur l'entrée de la RDA dans la CEE

La RDA pourra devenir automatiquement membre de la Communauté économique européenne (CEE) sans qu'une modification du traité européen soit nécessaire, a souligné lundi 27 février M. Hans-Dietrich Genscher, dans un communiqué publié par le ministère ouest-allemand des affaires étrangères.

M. Genscher s'est ainsi opposé au premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui avait estimé dimanche, dans une interview au *Sunday Times*, qu'une admission automatique de la RDA à la Communauté européenne reviendrait à accepter un Etat qui « *depuis les années 1930 a été soit communiste, soit nazi* ».

M. Genscher s'est félicité de sa convergence de vues, sur cette question, avec le président de la Commission européenne. « *Seule cette position* de [M. Delors] *est compatible avec le traité de la CEE et la dignité des Allemands de RDA* », a-t-il dit. – (*AFP*.)

GRANDE-BRETAGNE : révélations d'un transfuge du KGB

# *Les Britanniques pourchassaient des espions fantômes*

**Les Britanniques ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au cours des années 70 à pourchasser des agents soviétiques fantômes prétendûment infiltrés au plus haut niveau de l'Etat et des services secrets. Telle est la principale révélation qu'apporte le passionnant entretien diffusé lundi 26 février par la première chaîne de télévision de la BBC, avec M. Oleg Gordievski, ancien chef de l'antenne du KGB à Londres, passé à l'Ouest en juillet 1985.**

LONDRES

*de notre correspondant*

*« Il n'y avait pas de taupe au MI 5. »* M. Gordievski, le plus haut gradé du KGB jamais « retourné » par les Britanniques, est catégorique. En raison de ses fonctions, il aurait été au courant si le MI 5, équivalent britannique de la DST, avait été infiltré, surtout si la « taupe » avait été au sommet.

L'ancien transfuge balaye donc d'un revers de main l'affirmation d'un ex-agent britannique, M. Peter Wright, contenue dans le livre à succès *Spycatcher* ( « Chasseur d'espions » ), selon laquelle Sir Roger Hollis, patron du MI 5 de 1956 à 1965, était un agent soviétique.

Sir Roger a, selon lui, été interrogé pour rien pendant de longues heures peu avant sa mort en octobre 1973. L'exercice s'est révélé vain, mais parfaitement démoralisant pour le service lui-même. Le spectre des « grands traîtres » - Philby, Burgess et MacLean - recrutés à Cambridge dans les années 30, n'est décidément toujours pas exorcisé...

M. Gordievski qualifie également de pures affabulations les accusations portées par les milieux d'extrême droite britanniques et certains anciens officiers de renseignement selon lesquels M. Harold Wilson, premier ministre de 1964 à 1970 et de 1974 à 1976, était lui aussi un agent soviétique.

L'ancien transfuge explique que la société britannique contemporaine s'est révélée particulièrement difficile à infiltrer, en dépit de quelques succès, notamment au Parlement. Il prend un air désolé pour refuser d'en dire plus. Des éléments de « désinformation » concoctés à Moscou ont-ils fait leur chemin jusqu'aux Communes, le saint des saints de la démocratie britannique ? Il le suggère, mais ne cite aucun nom.

## *« Conseiller » de Mme Thatcher et de Ronald Reagan...*

M. Gordievski est né dans une famille pour laquelle entrer au KGB allait de soi. Son père et son frère ont appartenu aux «organes », comme on dit là-bas. Lui-même trouvait le métier d'espion excitant et romantique. L'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 lui fait rejeter le communisme. En poste à Copenhague sous une couverture diplomatique, il fait part de ses doutes à sa femme. La communication téléphonique est interceptée par les services danois, qui transmettent l'information aux Britanniques. Ces derniers prennent leur temps, observent leur « client », puis entrent en contact avec lui. Et pendant plus d'une décennie, M. Gordievski va travailler pour eux.

Décembre 1984 est incontestablement le sommet de sa carrière. Il est le chef du KGB à l'ambassade soviétique à Londres lorsque M. Gorbatchev, alors numéro deux derrière Constantin Tchernenko, visite l'Angleterre. Mme Thatcher, conquise, déclare que M. Gorbatchev est un homme avec lequel on peut « *parler affaires* ». M. Gordievski l'a préalablement et longuement informée sur la personnalité, les intérêts et même les manies de l'intéressé. Il lui a dit qu'il était énergique, capable, et passionnément intéressé par les institutions occidentales.

M. Gordievski se flatte donc d'avoir favorisé cette rencontre historique, qui marque le début de la popularité de M. Gorbatchev à l'Ouest, et d'avoir « *aidé* » plus tard M. Reagan à comprendre le nouveau numéro un soviétique. Le fait que le responsable du KGB à Londres travaillait aussi pour Mme Thatcher était certainement, en 1984, un atout pour celle-ci . M. Gordievski raconte que M. Gorbatchev était à l'époque l'enfant chéri du KGB. « *Les meilleures analyses*, explique-t-il, *les plus détaillées et les plus profondes étaient pour lui.* »

Les choses se gâtent peu après pour M. Gordievski : il a démasqué un agent britannique qui cherchait, apparemment par vanité blessée, à offrir ses services aux Soviétiques. Le vieux Philby, toujours actif à Moscou, soupçonne M. Gordievski. Ce dernier est rappelé, interrogé mais pas arrêté sur-le-champ et il parvient, avec l'aide des Britanniques qu'il a réussi à joindre, à quitter le pays par la frontière finlandaise avec de faux papiers.

Barbiche blonde, fumant la pipe, l'ancien transfuge fait désormais presque figure de sujet britannique comme un autre. Il a changé d'identité et s'est mis au jardinage.

DOMINIQUE DHOMBRES

En visite en Pologne

# M. Moshe Arens a rendu hommage aux victimes de l'Holocauste

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, au premier jour de sa visite officielle en Pologne, a rendu hommage, lundi 26 février, à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

Peu après son arrivée à Varsovie, M. Arens s'est rendu à l'ex-camp de concentration nazi de Majdanek, à la proche périphérie de Lublin (sud-est), où les nazis ont exterminé près d'un demi-million de juifs. Il s'est recueilli devant les fours crématoires ainsi que devant l'immense tertre, formé de terre et d'os humains réduits en poussière, qui surplombe le camp et est visible à des kilomètres à la ronde.

Auparavant, M. Arens avait déposé une gerbe au pied du monument des Héros du ghetto de Varsovie qui commémore l'insurrection du 19 avril 1943. Le ghetto comptait 500 000 juifs en novembre 1940. 100 000 d'entre eux sont morts de faim et d'épuisement. 300 000 ont été envoyés vers les camps de la mort. Une poignée seulement de ceux qui restaient et qui se sont insurgés ont survécu.

Le ministre israélien s'est ensuite recueilli sur la place des Déportations, au centre de l'ancien ghetto, d'où partaient les convois vers les camps d'extermination comme Treblinka, où ont péri 750 000 juifs. Il a ensuite visité le cimetière juif de Varsovie.

Les pourparlers en vue du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays devaient débuter mardi. Le quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita a* écrit mardi, sous le titre « La Pologne présente ses excuses à Israël » : « *Le gouvernement reconnaît aujourd'hui que la rupture des relations avec Israël était une erreur grave.* » Varsovie envisage, selon le journal, le retour des 30 000 juifs contraints à émigrer après une purge antisémite en 1968 et de les rétablir dans leur citoyenneté. – (*AFP, Reuter.*)

BULGARIE

# Nouvelle manifestation de l'opposition à Sofia

Quelque quinze mille sympathisants de l'opposition se sont réunis lundi soir 26 février pour une veillée silencieuse, bougies allumées, à côté du siège du Parti communiste dans le centre de Sofia.

Les manifestants scandaient « *démocratie* », « *liberté* », « *nous serons là tous les jours* ». Organisée par l'Union des forces démocratiques (UFD), qui regroupe les principaux mouvements d'opposition, cette manifestation fait partie d'une semaine de protestation contre la politique du Parti communiste au pouvoir. Dimanche, une première manifestation avait rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Cependant, le conseil municipal de Sofia a demandé à l'opposition d'annuler les veillées prévues pour les prochains jours, a annoncé lundi la télévision, affirmant que les lieux étaient déjà réservés pour d'autres rassemblements. – (*AFP.*)

YOUGOSLAVIE : les conséquences de la crise du Kosovo

# La Slovénie prend des mesures de rétorsion contre le boycottage de ses produits par la Serbie

**La crise du Kosovo n'a fait qu'amplifier la discorde politique entre Serbes et Slovènes. Depuis trois mois, la Serbie, à l'initiative de l'Alliance socialiste (organisation de masse de la Ligue des communistes), boycotte les marchandises slovènes.**

BELGRADE

*de notre correspondant*

Cet appel à l'interruption de toutes relations économiques a été suivi et il est devenu pratiquement impossible aujourd'hui de trouver des produits slovènes sur le territoire de la Serbie. Celle-ci a choisi, dans certains cas, d'importer des marchandises étrangères pour subvenir aux besoins des consommateurs.

Il n'y a guère que l'industrie pharmaceutique qui continue à traiter avec les Slovènes pour la fourniture de médicaments indispensables. A plusieurs reprises, les responsables de Ljubljana ont demandé aux autorités fédérales de prendre des mesures contre ce boycottage contraire au principe du « marché unique yougoslave ».

Officiellement, celles-ci n'ont pas donné leur avis, mais, officieusement, elles condamnent le blocus. Au début du mois de février, dans son discours à l'assemblée municipale de Belgrade, le premier ministre, M. Ante Markovic, avait « *exigé* » que les représentants des gouvernements des républiques de Serbie et de Slovénie se rencontrent,afin de résoudre, par le dialogue, ce « *malentendu* ».

Cette initiative fut suivie d'une réunion « en terrain neutre » au Palais du gouvernement fédéral, réunion au cours de laquelle les deux parties soulignèrent qu'elles étaient décidées à défendre « *la libre circulation des gens, des marchandises, du savoir et de l'information* ». Mais le gouvernement serbe ajoutait qu'il « *n'avait pas demandé le blocus et que, par conséquent, il n'était pas en mesure de le lever et que, même s'il pouvait être interdit par la loi, les Slovènes devaient savoir que, tant qu'ils s'opposeraient à la politique serbe au Kosovo, il sera difficile de convaincre les consommateurs serbes d'acheter slovène* ».

A la fin de la semaine dernière, le gouvernement slovène estimait que la Serbie n'avait rien cédé et décidait de défendre les intérêts économiques de sa république et de prendre immédiatement des « *mesures* ». En conséquence, la Slovénie ne versera plus à la fédération sa part du budget destiné à la Serbie. Elle ne participera pas à l'aide financière au Kosovo par le biais du fonds fédéral pour les régions les moins développées. Le Kosovo, qui est la région la plus pauvre de la Yougoslavie, touche plus de 1 million de dollars par jour pour son développement, et la Slovénie, qui est la république la plus prospère du pays, en verse une grande partie.

Le président du gouvernement slovène, M. Dusan Finigoj, expliquait dernièrement que le boycottage des produits slovènes faisait partie des « *armes utilisées par la Serbie contre la réforme économique et politique en Yougoslavie* » et qu'« *il s'agissait d'un ultimatum lancé à la Slovénie pour qu'elle accepte la politique de répression qui est menée au Kosovo* ». Ljubljana a décidé que l'argent qui ne sera pas versé au budget fédéral servira à indemniser les entreprises qui ont le plus souffert du boycottage.

Ces mesures slovènes ont été jugées « *inégales* » par M. Cemovic, président du Fonds fédéral pour les régions yougoslaves les moins développées. Il a demandé au premier ministre, M. Ante Markovic, d'intervenir dans les plus brefs délais. – (*Intérim.*)

## EN BREF

□ **RDA : la justice revient sur son accusation contre M. Honecker.**- Le parquet général de RDA a annoncé qu'il avait abandonné l'accusation de détournement de fonds portée contre l'ancien numéro un Erich Honecker (*le Monde* du 27 février ), dans un communiqué publié lundi 26 février par l'agence ADN. Il s'est avéré, selon le parquet, que le compte sur lequel était versée la somme attribuée à la RDA par la RFA, pour acheter la libération de prisonniers politiques, était accessible non pas à M. Honecker, mais uniquement au responsable du commerce avec l'étranger au sein du comité central, M. Schalk-Golodkowski.

□ **POLOGNE : report des élections locales.** – Les élections municipales anticipées, prévues pour la seconde quinzaine d'avril, n'auront pas lieu avant le 20 mai prochain, compte tenu des dispositions de la loi électorale encore en préparation, a annoncé le lundi 26 février, M. Jerzy Regulski, ministre polonais chargé de la réforme de l'administration locale. – (*AFP.*)

□ **URSS : reconstitution du parti social-démocrate de Géorgie.** – Le parti social-démocrate a été reconstitué en Géorgie, où il participera le 25 mars aux élections parlementaires de la république, a indiqué lundi 26 février l'agence TASS. Créé en 1893, ce parti avait été dissout en 1921 et avait tenu ses troisième et quatrième congrès dans la clandestinité, en 1925 et 1930. Son secrétaire général est M. Gouran Moutchahidze. – (*AFP.*)

□ **Reprise des négociations interchypriotes à l'ONU.** – Chypriotes grecs et Chypriotes turcs ont décidé de poursuivre mardi 27 février leurs pourparlers commencés la veille par un déjeuner de travail avec le secrétaire général des Nations Unies. Aucune information n'a filtré de ces discussions. MM. Javier Perez de Cuellar, George Vassiliou, président de Chypre, et Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, étant convenus de ne faire aucune déclaration publique avant la fin de leurs entretiens. MM. Vassiliou et Denktash ne s'étaient pas rencontrés à New York depuis juin 1989, en raison de leurs divergences sur plusieurs points fondamentaux : l'avenir constitutionnel de l'île, la présence des quelque 30 000 soldats turcs au nord de Chypre, les garanties internationales liées à un accord éventuel, le problème des réfugiés chypriotes grecs chassés de leurs terres après l'entrée de l'armée turque en 1974, et le sort des colons turcs installés au nord de l'île. – (*AFP.*)

## ROUMANIE

# Un entretien avec M. Ion Iliescu

***Suite de la première page***

« Ceausescu a créé, à l'intérieur du parti comme à l'extérieur, un système de répression tellement puissant qu'il a étouffé toute tentative d'intégrer le mouvement réformateur.

» Tout s'est dégradé, la vie sociale, culturelle, spirituelle, et les tensions se sont accrues jusqu'à l'inévitable explosion. C'est cela qui caractérise la révolution roumaine.

***– On vous reproche pourtant de vous appuyer beaucoup trop sur les structures anciennes. Essayez-vous de sauver ce qui peut l'être du communisme roumain ?***

– Cela est impossible. Mais on ne peut pas tout changer en deux mois. L'appareil de l'État ne pouvait être entièrement bouleversé en si peu de temps. C'eût été bouleverser aussi la vie économique nationale tout entière. Il y a aussi dans l'appareil beaucoup de gens qualifiés, des technocrates, des spécialistes, nous avons besoin d'eux. A cause de leurs qualités personnelles, pas parce qu'ils appartenaient ou non à l'ancien appareil politique. Le problème, c'est la suspicion générale, et cela c'est difficile à combattre...

» Notre société souffre à tous égards du syndrome Ceausescu. Il a créé une société dominée par la méfiance et la suspicion. Nous en sommes tous marqués. Il faudra probablement plusieurs générations pour assainir complètement la société roumaine.

***– Justement, la Roumanie peut-elle se passer d'une véritable épuration ? Repartir sur les bases anciennes ?***

– Toute la société devra être restructurée sur des bases nouvelles. Tout, l'économie, les relations sociales, la vie politique. Mais le processus est complexe. Il ne peut pas être réalisé d'un seul coup. Ce serait dangereux. Nous sommes dans la phase de transition, qui génère elle-même beaucoup d'instabilité sociale. Nous ne voulons pas créer les conditions du chaos et de l'anarchie.

### *Les sources d'instabilité*

***– Et la Securitate ? On vous suspecte fortement d'utiliser ses anciens membres ?***

– Oui, l'opinion doute que les anciens organes de répression aient été détruits. La Securitate a pourtant été dissoute et sa principale direction aussi. La justice enquête pour établir les responsabilités concrètes de chacun. Mais la Securitate était composée de plusieurs unités. Beaucoup de ceux qui appartenaient par exemple aux forces combattantes se sont conduits loyalement et ils n'ont pas participé à la répression des masses. Ceux-là, nous les avons intégrés dans l'armée. Bien sûr, le processus d'épuration se poursuit et il vise les éléments compromis soit par leurs actions passées, soit par les fonctions qu'ils exerçaient.

» Il y avait aussi des services d'information et de contre-espionnage, comme il en existe dans tous les pays, mais qui dépendaient du ministère de l'intérieur. Nous avons mis fin à leurs activités et leurs personnels sont désormais subordonnés à l'armée, surveillés par elle. Pour créer les nouveaux organismes nécessaires au fonctionnement de l'Etat, nous avons engagé un processus de renouvellement humain, grâce auquel la confiance envers le nouvel Etat pourra renaître.

***– Que doit-on craindre le plus pour le pays ? L'anarchie ? Un coup d'état militaire ou un coup de force d'un autre type ?***

– Tout se combine. Il y a beaucoup de sources d'instabilité. Il y a les difficultés de la vie économique, qui génèrent un mécontentement et des pressions revendicatives légitimes, mais qu'il est impossible de toutes satisfaire dans l'immédiat. Il y a aussi la compétition politique, qui accentue sans doute encore ces tensions et alimente continuellement la méfiance et la suspicion. Nous avons notamment plaidé pour le pluralisme politique, mais, bien entendu, la compétition entre les partis approfondit les divergences existantes. Et puis, il faut ajouter à cela l'absence de structures politiques : nous avons démoli les anciennes et il n'est pas facile d'en créer de nouvelles. Les élections jetteront les bases de structures nouvelles...

» Mais je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un risque de coup d'état militaire ou de dictature de quelque type que ce soit. Seuls le chaos et l'anarchie pourraient en créer les conditions.

***– Certains pourtant réclament l'armée au pouvoir.***

– Oui, on réclame ma démission et celle du gouvernement. Mais personne jamais ne crie : « Nous voulons le pouvoir ! » Si nous démissionnions tous, qui assurerait la direction de ce pays ? L'armée ? C'est trop vague. Qui dans l'armée ? Il faudrait trouver des candidats pour assumer les conditions d'une économie en pleine crise. Celui qui le fait doit savoir qu'il prend un risque politique considérable. D'ailleurs, aucun parti ne le propose. Ils agissent pour affaiblir le pouvoir en place. Mais aucun ne propose de prendre en main toutes les responsabilités. Croyez-moi, si j'étais un politicien habile, comme certains le disent, je ne me serais pas lancé dans pareille aventure. Il est beaucoup plus commode en ce moment de faire de l'opposition.

***– A quel titre le Front de salut national, votre formation, détient-il la moitié des sièges au CPUN (1) ?***

*(Pour la première fois depuis le début de l'entretien le souriant M. Iliescu paraît sur le point de perdre son calme. Il s'empare d'un papier et griffonne rageusement...)*

– Et les partis, ils représentent quoi, au fond ? Pour l'instant, ils n'ont que des prétentions. Ce sont les élections qui trancheront. En attendant, le Conseil du FSN, oui, a assumé les responsabilités. Dès les premières heures, il s'est constitué en gouvernement provisoire et il a effectivement conduit le pays pendant plusieurs semaines. Ensuite seulement les partis se sont formés, et nous leur avons démontré notre ouverture, notre volonté de ne pas monopoliser le pouvoir. Nous leur avons offert de participer au processus de transition en cours, de rejoindre ceux qui croyaient déjà à l'assainissement de la situation. Vraiment ! Les représentants des partis pour l'instant parlent bien, mais, pour assumer les responsabilités, c'est autre chose. Or, nous leur offrons cette possibilité parce que, justement, nous estimons qu'il faut traiter ensemble tous les problèmes et que le CPUN peut contribuer fortement à l'amélioration du climat politique général. Il faudrait vraiment que la confrontation se limite au programme, aux idées. Et puis ceux qui obtiendront la confiance des citoyens assumeront les responsabilités, voilà tout.

***– Mais le CPUN et le gouvernement tiendront-ils jusque-là (fin mai) ?***

– Ce serait bien, car le temps presse. Nous ne pouvons vraiment pas nous offrir le luxe de troubles. En discutant avec les partis, j'ai cru comprendre qu'ils avaient eux aussi compris qu'ils n'avaient aucun intérêt à un bouleversement en ce moment. C'est là en tout cas leur position officielle.

PANCHO

***– La Roumanie élira-t-elle un président de la République au suffrage universel ?***

– Après de longs débats et bien que le projet doive encore être approuvé par le CPUN, il semble que nous allions vers un scrutin de liste pour les députés, un système parlementaire bicaméral et l'élection directe d'un président de la République. Personnellement, j'inclinerais plutôt pour une élection par les élus, mais le suffrage universel, comme en France, est probablement justifié. Pour la stabilité de ce pays, il faut en effet que le chef de l'Etat ait reçu un mandat clair des citoyens.

***– Serez-vous candidat ?***

– Je ne sais pas encore. Cela dépendra de l'évolution de la situation dans les mois qui viennent.

***– Le pays est-il prêt pour la démocratie?***

– Il est certain que le passage d'une dictature à la démocratie n'est pas facile. Cela dit, je crois que les gens s'adaptent beaucoup plus vite qu'on ne le pense généralement. Des élections rapides dissiperont l'atmosphère générale de suspicion et inciteront les citoyens à participer plus activement à la vie politique. Il y a, c'est vrai, un manque de confiance envers les partis. C'est le résultat d'un processus propre aux pays de l'Est, et il reflète aussi la faible aversion envers le système de parti unique. Vaclav Havel (le président tchèque) a exprimé cette idée récemment. Quand j'ai fait de même, on m'a accusé d'être opposé au multi partisme, mais c'est faux. Simplement, la notion de pluralisme, pour moi, est plus large, plus flexible et ne se limite pas à la seule coexistence de plusieurs partis.

***– La perestroïka, pour vous, c'est quoi ?***

– Un processus spécifique à l'URSS qui vise dans son essence à adapter la société soviétique aux changements du monde contemporain (...). Après un enchaînement d'erreurs et de fautes, on a compris à Moscou qu'il était impossible d'aligner l'URSS au niveau technologique mondial sans une réforme profonde de l'économie, sans une restructuration politique de la société. Quant à savoir si l'URSS sort du communisme ou si c'est lui qui s'adapte aux circonstances ?.. Les deux peut-être...

***– Et le pacte de Varsovie ? Dans quel état est-il, selon vous ?***

– Compliqué et difficile. J'ignore comment il va évoluer, mais nous avons fait savoir qu'il ne peut plus être un pacte militaire. On doit évoluer vers une alliance politique pour les pays de la région. Soyons réalistes, l'existence de deux pactes militaires opposés en Europe ne se justifie plus. Des conditions politiques nouvelles sont apparues en faveur d'une coopération générale. La disparition de l'OTAN et du pacte soviétique contribuerait grandement à l'amélioration du climat général.

***– Envisagez-vous de sortir du pacte ? Pourquoi avez-vous dissuadé récemment l'URSS de tenir la prochaine réunion des ministres du pacte à Bucarest ?***

– Nous avons fait savoir que les conditions actuelles en Roumanie n'étaient pas propices à la tenue d'une pareille conférence. Cela dit, nous n'avons jamais encore exprimé un désir de sortir du pacte. Je pense que la déclaration de M. Horn le ministre hongrois qui a, lui, évoqué récemment la sortie de son pays du pacte de Varsovie avait un caractère électoral.

***– Vos relations avec Washington paraissent bien froides ?***

– Oui. Nous avons pourtant manifesté notre ouverture à l'égard de tous, en Europe et ailleurs. Quand M. James Baker (le secrétaire d'Etat américain) est venu ici, nous avons eu un dialogue assez ouvert et qui me semblait positif. Le département d'Etat nous a donné toutes assurances que la situation dans ce pays et nos efforts pour l'assainir étaient suivis avec compréhension. Et puis, nous constatons effectivement une certaine froideur, une certaine méfiance à l'égard de notre volonté et de notre capacité à garantir des élections libres.

» Franchement, je ne comprends pas cette attitude, cette ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Je sais que la méfiance envers nous est alimentée par certains membres de partis *(roumains)*. On peut avoir des idées et des programmes différents, mais je pense que les partis devraient toujours mettre l'intérêt national au-dessus de ces divergences. Il faudrait que chacun comprenne que notre intérêt à tous est de sortir ce pays de la crise qu'il traverse, de lui assurer un développement sain et démocratique ».

Propos recueillis par
**PATRICE CLAUDE**

(1) Le Conseil provisoire d'Union nationale (CPUN), qui a pris la suite du Conseil du Front de salut national (CFSN), comprend environ 225 membres et exerce les attributions de Parlement provisoire. Tous les partis légalement constitués y siègent et votent ainsi pour ou contre les décrets provisoires qui leur sont présentés.

## *Un vieux routier du parti*

**BUCAREST**

*de notre envoyé spécial*

L'entretien avec le numéro un roumain aurait dû avoir lieu le jeudi 22 février. Mais, ce jour-là, pas plus le chef de l'Etat que ses adjoints directs ne se rendirent dans leur bureau de l'ancien palais de la Grande Assemblée, sur la colline Métropolite à Bucarest. Pourquoi ?

Ce jour-là, nous expliqua-t-on par la suite dans son entourage, l'armée fut placée en état d'alerte maximum et le président Iliescu *« emmené en lieu sûr sous protection rapprochée »*. Motif ? On avait *« des raisons de craindre un coup de force comprenant l'assassinat du président »*. La menace, on le sait maintenant, ne s'est pas plus matérialisée le 22 février que le 12 janvier précédent, autre date fréquemment citée dans les milieux gouvernementaux pour une tentative déjouée de coup d'Etat. Effet d'une paranoïa ou réalité ? Une seule chose est sûre : le noyau directeur de l'équipe au pouvoir, comme d'ailleurs l'essentiel du monde politique roumain, vit en permanence en état de tension, dans la fièvre et la hantise d'une contre-révolution.

Au cours de l'entretien, l'un des rares accordés à la presse, le président Ion Iliescu est apparu comme un homme chaleureux mais tendu – noué même – et maîtrisant cependant parfaitement aussi bien ses émotions que l'expression de sa pensée.

M. Iliescu, qui aura soixante ans le 3 mars prochain, est marié sans enfant. Il est le fils d'un ouvrier des chemins de fer congédié pour activité syndicale en 1931, puis envoyé dans un camp de travail jusqu'en 1944 pour militantisme communiste. Ion Iliescu définit son père, exclu du PCR la même année à la suite d'un conflit avec Gheorgiu Dej (premier chef d'Etat communiste de la Roumanie) comme *« un anti-conformiste »*.

### *« Un rayon d'espoir »*

L'actuel chef du CPUN deviendra pourtant, à son tour, à la mort de son père, en 1945, un militant actif dans les organisations des Jeunesses du parti. Dirigeant de 1956 à 1960 de l'Union des étudiants roumains, il collaborera, *« avec Jiri Pelikan* (futur directeur de la télévision tchécoslovaque pendant le printemps de Prague), *qui en était alors le président »*, au secrétariat de l' Union internationale des étudiants. L'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceausescu marquera, selon lui, *« une période d'ouverture, un rayon d'espoir »* qui culminera en 1968 avec la condamnation par Bucarest de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

*« Pour moi,* se souvient M. Ion Iliescu, *la politique de Brejnev contre le printemps de Prague s'apparentait alors au rôle joué par l'empire russe contre la révolution de 1848. »* Invité cette année-là en Union Soviétique en tant que ministre de la jeunesse *« à l'occasion d'un anniversaire du Komsomol, j'ai exprimé publiquement à Moscou mon opposition à la répression »* (en Tchécoslovaquie). Le pire, ajoute-t-il, fut que ces événements, en créant le consensus autour de Ceausescu *« lui permirent de consolider sa dictature personnelle en Roumanie »*.

### *« On m'accusa d'intellectualisme »*

*« Nous ne nous en sommes pas rendu compte tout de suite »*, poursuit M. Iliescu, qui devint cette année-là (1968) membre à part entière du comité central du PCR. Ce n'est qu'au cours de l'été 1971, *« à l'occasion d'une réunion sur des questions idéologiques »*, que l'intéressé, alors secrétaire à la propagande, osera, pour la première fois semble-t-il, s'opposer au Conducator. *« J'ai refusé d'adhérer à son programme qui accentuait le pouvoir personnel et le culte de la personnalité. On m'accusa d'intellectualisme et je fus éliminé de la direction centrale du parti »*.

Marginalisé, envoyé en province comme Premier secrétaire du parti tout de même, à Iasi, capitale de la Moldavie, de 1971 à 1979, Ion Iliescu devint ensuite président de la commission nationale des ressources hydrauliques. *« Ce n'était pas inintéressant*, juge-t-il aujourd'hui. *Après tout, je suis ingénieur des mines de formation. »* Mais le « génie des Carpates » a des idées sur tout. Au début des années 80, Ion Iliescu s'oppose à nouveau à *« ses projets mégalomaniaques et anti-économiques de grands travaux d'infrastructure »*.

En 1984, le futur numéro un de la Roumanie perd donc encore une fois ses attributions et se retrouve directeur d'une petite unité d'Etat pour l'édition d'ouvrages techniques et scientifiques à Bucarest, entouré d'une équipe de techniciens et d'auteurs qui lui vouent une grande admiration ; certains l'ont suivi aujourd'hui dans les allées du pouvoir provisoire. Ion Iliescu, qui reste pour l'instant salarié de sa maison d'édition, était officiellement à son poste de directeur quand la révolution du 22 décembre a éclaté...

**P. C.**

## *Le mystère des relations avec M. Mikhaïl Gorbatchev...*

**BUCAREST**

*de notre envoyé spécial*

M. Ion Iliescu a-t-il ou non entretenu, dans les années 60, des relations personnelles avec M. Mikhaïl Gorbatchev, à l'Institut soviétique Molotov pour les cadres du parti ? *« Non,* répond l'intéressé, *nous ne nous sommes jamais rencontrés. »*.

Reste que la rumeur de cette relation privilégiée lui a *« peut-être »* sauvé la vie pendant l'été 1989. L'une de ses conversations avec le général Militaru, ministre de la défense dans le gouvernement du Front provisoire pendant six semaines, avait alors été enregistrée par la Securitate. Devisant tranquillement dans un jardin public, *« les deux hommes,* selon l'actuel premier ministre, M. Petre Roman, *avaient évoqué la nécessité de renverser le dictateur »*. Convoqué par la suite à la Securitate, il ne lui arriva curieusement rien de grave. Le général Militaru était certes rayé des cadres d'active depuis quelques années et M. Ion Iliescu marginalisé. Mais tout de même...

*« L'explication,* nous dira un proche de l'actuel numéro un, *est que Ceausescu croyait fermement à la rumeur à propos d'Iliescu et de Gorbatchev et que personne ne faisait rien pour l'en dissuader... »* Quoi qu'il en soit, *« lors de la visite de M. Gorbatchev à Bucarest, à l'occasion de la réunion du Pacte de Varsovie (en juillet 1989)*, raconte avec un large sourire entendu M. Iliescu, *« je fus éloigné de la capitale et envoyé en province pendant trois jours... »*.

**P. C**

# AFRIQUE

## GABON

## Les grèves et les manifestations prennent de l'ampleur

**La capitale gabonaise connaît depuis lundi 26 février une tension certaine après une sorte de trêve observée au cours du week-end. Plusieurs manifestations ont eu lieu aux abords des établissements scolaires à Libreville, tandis que les mouvements de grèves s'intensifiaient.**

En dépit du message à la nation, vendredi soir 23 février, du président Omar Bongo, qui avait annoncé d'importantes réformes politiques, notamment la création d'un rassemblement social-démocrate ouvert aux divers courants d'idées et la dissolution du Parti démocratique gabonais (PDG), l'agitation se poursuit à Libreville.

Lundi, en début de matinée, des groupes de jeunes manifestants, munis de bâtons et de tessons de bouteilles, ont obligé les établissements scolaires encore ouverts à fermer leurs portes. Un mouvement de panique s'est produit parmi certains élèves, et quelques échauffourées ont eu lieu.

Dans le secteur des postes et télécommunications, les centraux téléphoniques ont été mis hors d'usage, a-t-on appris de bonne source, privant la capitale de téléphone et, dans certains quartiers, de télex. Tandis que certaines coupures d'électricité se produisaient dans différents quartiers de la ville, on apprenait que le personnel de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA) avait interrompu le travail, paralysant de ce fait les liaisons aériennes tant nationales qu'internationales et bloquant aux sols plusieurs appareils, certains appartenant à des compagnies étrangères.

D'autre part, de nombreuses stations d'essence étaient fermées lundi, les sociétés d'approvisionnement ayant cessé le travail, ce qui a provoqué le mécontentement des automobilistes. En début d'après-midi, des barrages ont été observés sur la voie triomphale, qui part de la cité du 12-Mars, où est situé le palais des congrès. Ils étaient constitués de taxis, que les manifestants avaient mis en travers de la route.

Dans la soirée, les militaires ont pris position autour du palais présidentiel et de l'Assemblée nationale.

Le président Omar Bongo aurait tenu en fin de matinée une réunion avec les officiers membres de la cellule de crise mise en place il y a quelques jours à la suite de la tension sociale. Enfin, la radio nationale s'est contentée d'indiquer, dans ses bulletins d'informations, que la paralysie du transport aérien risquait de perturber la tenue, prévue pour mardi, d'une réunion du comité central du parti démocratique gabonais (PDG) et de l'assemblée nationale chargée d'apporter les premières modifications à la Constitution.

Dans la soirée de lundi, un nouveau gouvernement a été annoncé. Le cabinet comporte désormais vingt-huit membres au lieu de trente-deux, ce qui a entraîné la concentration de certains portefeuilles. – *(AFP.)*

## AFRIQUE DU SUD

## M. Nelson Mandela entame sa première tournée internationale

Nelson Mandela, libéré le 11 février dernier après plus de vingt-sept ans de prison, effectue mardi 27 février sa première visite à l'étranger. Une tournée de dix-sept jours qui le conduira d'abord à Lusaka, en Zambie, où il rencontrera notamment les présidents des six pays de la « ligne de front » ainsi que les dirigeants du Congrès national africain (ANC) dont il n'est pour l'instant qu'un simple membre. Il se rendra ensuite au Zimbabwe puis en Tanzanie et en Suède pour rendre visite à M. Oliver Tambo, président du mouvement, actuellement en traitement après avoir été victime, en août dernier, d'une congestion cérébrale.

Lundi, le leader historique de l'ANC a reçu dans sa modeste maison de Soweto M. Gavin Relly, président-directeur général du conglomérat minier et industriel le plus important d'Afrique du Sud, l'Anglo American. Au cours de l'entretien d'une quarantaine de minutes, la question des nationalisations n'a pas été abordée. Les discussions ont essentiellement porté sur les relations entre patrons et syndicats. Néanmoins à l'issue de la rencontre, M. Mandela a réaffirmé qu'il était favorable à la nationalisation des banques et des mines, assurant que le reste de l'économie sud-africaine demeurerait aux mains du secteur privé. Il s'est déclaré très satisfait, affirmant : *« Voilà l'esprit dans lequel l'ANC aimerait pouvoir régler les problèmes du pays. »*

D'autre part, les 343 prisonniers politiques de la prison de haute sécurité de Robben Island, au large du Cap, ont entamé, lundi 26 février, une grève de la faim pour demander leur libération. L'administration pénitentiaire a confirmé *« qu'un certain nombre de détenus refusaient de se nourrir »*. La question de la libération de tous les prisonniers politiques demeure pour M. Mandela la condition sine qua non (avec la levée de l'état d'urgence) pour l'ouverture de négociations avec les, autorités. – *(AFP. Reuter.)*

## NAMIBIE : selon le ministre sud-africain de la défense

## *Le dirigeant de la SWAPO assassiné en septembre était un agent de Pretoria*

Anton Lubowski, le dirigeant blanc de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO) assassiné le 12 septembre dernier à Windhoek, était un agent à la solde de l'armée sud-africaine, a affirmé, lundi 26 février, au Parlement le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan. Ce dernier a indiqué que cet avocat, ex-trésorier de la SWAPO, le mouvement qui s'apprête à gouverner la Namibie à partir du 21 mars prochain, après vingt-trois ans de guérilla contre les forces d'occupation de Pretoria, faisait du renseignement. *« Mes services m'assurent qu'il a fait du bon travail »*, a ajouté le ministre. *« Le chef du service de l'intelligence militaire, le général Witkop Badenhorst, ne peut ainsi, en aucune façon, avoir approuvé une action dirigée contre Lubowski »*, a-t-il poursuivi.

Anton Lubowski avait adhéré à la SWAPO en 1984. Son assassinat, commis par des tueurs non identifiés armés d'un fusil-mitrailleur AK-47, était généralement attribué à des milieux de l'extrême droite blanche désireux d'empêcher le retour en Namibie, quelques jours plus tard, du président de la SWAPO, Sam Nujoma.

L'assassinat de Lubowski figure au centre d'une vive controverse qui oppose depuis plusieurs semaines M. Malan à l'ensemble de l'opposition et à la presse concernant le rôle d'une cellule spéciale des forces armées, le bureau de coopération civile (CCB), accusée de s'être spécialisée dans l'élimination physique des ennemis du régime. – *(AFP.)*

# PROCHE-ORIENT

## LIBAN : un mois après le début de la « guerre des chefs » maronites

## Le général Aoun demeure toujours aussi populaire dans le réduit chrétien

**Les accrochages isolés se sont multipliés lundi 26 février dans le « pays chrétien » au Liban, où les efforts de médiation pour écarter définitivement une reprise des combats semblent piétiner.**

**BEYROUTH**

*de notre correspondant*

Où en est la popularité du général Aoun, quatre semaines après le début de la *« guerre des chefs »* dans le réduit chrétien ? Certains, après l'avoir porté aux nues, le vouent aux gémonies en même temps que son ennemi juré Geagea, sinon davantage. D'autres ont nuancé leur position, justifiant le maintien de leur appui au général par la nécessité de choisir en tout cas l'armée contre la milice.

Force est cependant de constater que la grande majorité, pour ne pas dire la quasi totalité de la population du réduit chrétien, le porte encore dans son coeur. En revanche une chose est certaine : M. Geagea et ses forces libanaises, qui furent jadis les enfants chéris du réduit, sont aujourd'hui détestés de presque tout le monde et sont devenus les mal-aimés du pays chrétien, particulièrement à Achrafieh. Injuste ? Peut-être, mais c'est comme cela.

Il n'y a plus d'eau dans le robinet depuis bientôt un mois ? C'est eux qui en sont responsables. L'électricité est coupée ? Evidemment, ce sont eux les fautifs, puisque la centrale de Zouk se trouve dans leur sous-réduit. On vous raconte l'histoire scandaleuse d'un camion-citerne dont le chauffeur, un FL bien sûr, a renversé le précieux liquide sur le sol en lançant aux braves gens du voisinage, venus avec leur jerrican : « *« Allez donc chercher votre eau chez le général »* Les histoires de ce genre se multiplient à l'infini. On vous chuchote à l'oreille, à chaque coin de rue, une histoire, plus ou moins vraie, de pillage. Enfin, et surtout, tous les gens se plaignent des canons de Geagea plantés sous leurs fenêtres et qui immanquablement attirent les foudres des artilleurs du général. En somme, si ces canons n'existaient pas, il n'y aurait pas de problème

Naguère, les bons bourgeois d'Achrafieh et le bon peuple s'identifiaient avec le combat des miliciens FL. L'image de marque de ces derniers - qui ne furent jamais des anges, volant parfois, rançonnant souvent, et encore plus souvent brimant la population - a commencé à se dégrader après la mort de Béchir Gemayel en 1982. Elle s'est franchement déteriorée en 1989, quand le général Aoun a suscité une lame de fond de sympathie populaire dans le réduit chrétien, à laquelle M. Geagea a essayé, non sans maladresses, et en tous cas vainement de s'opposer.

C'est au moment, où ils ont le plus besoin d'être parmi les leurs *« comme des poissons dans l'eau »*, que les FL sont perçus comme un corps étranger. Ils le sentent et évitent la population, eux qui jadis s'y fondaient.

**LUCIEN GEORGE**

# AMÉRIQUES

## NICARAGUA : la victoire de l'opposition

Félicitations pour le bon déroulement du scrutin et la victoire de la démocratie,appel à la réconciliation nationale : telle est la teneur générale des commentaires qui ont accueilli le résultat surprise des élections du 25 février qui mettent un terme à dix ans de régime sandiniste. Dans la famille latino-américaine, concernée en premier chef, c'est surtout le soulagement qui prévaut devant la bonne tenue de cette élection qui, dit le gouvernement salvadorien,sera « une source d'orgueil pour tous les Centraméricains ».

Tandis qu'à Brasilia le cabinet du président élu,M. Collor de Mello, estime qu' *« il était important avant tout qu'il y ait eu une élection et que le peuple ait pu choisir son candidat »*, le président péruvien, M. Alan Garcia, a exprimé « sa reconnaissance sincère »au président Ortega pour la manière dont il a organisé le scrutin. Au Costa Rica, le ministre des affaires étrangères, M. Rodrigo Madrigal,s'inquiète de ce que la négociation avec l'armée sandiniste va être aussi difficile que *« celle de Patricio Aylwin au Chili avec Pinochet »*. Mais le président costaricien,M. Oscar Arias, prix Nobel de la paix en 1987, préfère manifester son optimisme sur l'avenir de ce pays voisin *« dont l'exemple doit servir pour que ceux qui désirent prendre les armes et agir par la violence comprennent que ce n'est pas la bonne voie »*. Optimisme partagé également par le président mexicain Carlos Salinas, qui se déclare certain que *« le Nicaragua affrontera avec succès les tâches de la réconciliation nationale sous la conduite de Violeta Chamorro »*. Enfin, nombreux sont ceux qui, du Honduras au Guatemala en passant par l'Equateur, se rangent à l'avis du président argentin Carlos Menem pour qui la victoire de Mme Chamorro *« renforce la démocratie en Amérique et le processus de paix dans la région »*. Deux commentaires étaient très attendus, celui du régime castriste à Cuba, plus isolé que jamais après la chute de ses alliés sandinistes, qui, brisant le silence, a déclaré que *« seule une véritable révolution »* pourrait sortir le Nicaragua de son sous-développement, et celui du nouveau gouvernement panaméen, qui a prêté serment sur une base américaine en décembre dernier, ce qui ne l'empêche pas aujourd'hui d'exprimer sa satisfaction à l'idée que *« la démocratie avance en Amérique centrale »*. Quant à Moscou, jadis protecteur d'un mouvement sandiniste avec lequel il a pris beaucoup de distances,il indique par la voix du ministère des affaires étrangères que *« l'Union soviétique respectera le choix du peuple nicaraguayen si l'election est jugée libre et honnete »*.

Au Japon et en Europe, l'accent est mis également sur l'avenir économique d'un pays en faillite totale. Un porte-parole du gouvernement japonais indique que son pays est prêt à aider le Nicaragua à *« réhabiliter son économie »* et *« a régler son problème de réfugiés »*. Et la presse britannique souligne à plaisir, avec le *Financial Times*, qu'une *« mauvaise gestion économique plus que toute autre explication a fait tomber le régime sandiniste »* et espère que *« le Nicaragua sera maintenant traité comme le pays le plus pauvre de l'Amérique centrale et non plus comme le champ de bataille des idéologies de droite et de gauche »*.

De nombreuses voix s'élèvent surtout pour émettre le souhait que le résultat de ce scrutin sera *« respecté »*, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui s'est entretenu lundi, avec son représentant personnel à Managua, semble s'en porter garant. Bonn, soucieuse de voir *« cette décision démocratique respectée par tous les partis »*, suggère de *« modifier en conséquence la Constitution »* du Nicaragua pour arriver à plus d'équité et de justice sociale. Suivi en cela par le premier ministre suédois, Ingvar Carlsson, qui voudrait voir *« la polarisation du pays faire place à une collaboration constructive »*, et par le ministre italien des affaires étrangères, qui en appelle à *« l'esprit de réconciliation nationale »*.

En France, M. Valéry Giscard d'Estaing a été un des premiers a se féliciter de la *« victoire démocratique »* de Mme Chamorro, mais le Parti socialiste a réagi avec froideur, se contentant de *« prendre acte de la volonté exprimée le 25 février par le peuple nicaraguayen »*, dans un communiqué du secrétaire aux relations internationales, M. Pierre Guidoni. Après avoir rendu hommage aux sandinistes et à leur projet social d'une *« société plus juste »*, le communiqué critique les *« diatribes qui voulaient ignorer la vocation pluraliste et démocratique du sandinisme »*.

# Les sandinistes sous le choc de la défaite

MANAGUA

*de notre correspondant en Amérique centrale*

Le président sortant du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a reconnu implicitement, lundi 26 février, la victoire de la candidate de l'opposition, Mme Violeta Chamorro, aux élections générales tenues la veille. On signale cependant dans différentes régions du pays des incidents provoqués par des militants sandinistes. Plus grave encore plusieurs unités militaires de la capitale appuyées de leurs officiers n'acceptent pas la défaite du Front sandiniste de libération nationale (FSLN).

Le Nicaragua semblait en état de choc lundi matin après la confirmation du succès de Mme Chamorro. Les sympathisants de l'UNO avaient peine à croire qu'ils avaient réussi à battre un parti tout puissant au pouvoir depuis près de onze ans. Les militants sandinistes, eux, espéraient encore un miracle qui remettrait en question les chiffres fournis par les ordinateurs. La conférence de presse du commandant Ortega transmise en direct par la radio et à la télévision un peu avant 6 H.30 du matin n'allait pas mettre un terme à leur espoir.

Visiblement secoué, le président a annoncé d'une voix blanche que son gouvernement *« respecterait le mandat populaire accordé par ces élections. Nous ne voulons pas nous accrocher au pouvoir (...) et nous avions accepté le défi électoral »*, a-t-il ajouté. *« En garantissant un processus électoral sans tache, notre révolution a consolidé la démocratie et nos trois principes de base : le pluralisme politique, l'économie mixte et l'indépendance nationale »*.

L'intervention de M. Ortega a été bien reçue par l'ensemble de la classe politique. Le journal d'opposition *la Prensa* qui n'a pourtant jamais été très tendre pour le président, reconnait qu'en *« acceptant le résultat, il a transformé sa défaite en victoire et s'est élevé au-dessus de beaucoup de chefs d'Etat du continent en jouant loyalement la démocratie »*.

### « Protéger des conquêtes »

Deux heures plus tard la candidate de l'opposition avait prononcé un discours très conciliant devant ses partisans . « *Ici*, avait-elle déclaré, *personne n'a perdu. Nous avons tous gagné une démocratie. Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. Mon gouvernement signifie la réconciliation des Nicaraguayens »*. Mme Chamorro avait demandé à cette occasion qu'il n' *« y ait aucune manifestation de victoire »* pour ménager les militants sandinistes, profondément meurtris par les résultats électoraux.

Sauf dans le cas de la petite ville de Masaya, à trente kilomètres de la capitale, où l'UNO aurait obtenue une forte majorité et où la population a célébré sa victoire dans les rues, les Nicaraguayens ont écouté les conseils de Mme Chamorro et sont restés chez eux, le gouvernement ayant décrété un jour férié. La capitale était largement déserte lundi, y compris dans la zone du marché oriental, un des hauts lieux de la contestation antisandiniste. Les sympathisants de l'opposition préféraient célébrer chez eux, pendant que les militants sandinistes attendaient des instructions de la part de leurs dirigeants pour affronter une situation à laquelle on ne les avait pas du tout préparés.

C'est encore une fois le président Ortega qui a pris l'initiative de se rendre à la station de radio du FSLN pour expliquer la situation à la jeunesse sandiniste. *« Nous devons désormais travailler dans l'opposition pour reconquérir le pouvoir aux élections de 1986*, a-t-il déclaré sur les ondes de Radio Sandino. *Nous sommes toujours le parti le plus fort puisque nous avons obtenu plus de 40 % des voix alors que l'opposition est composée de quatorze partis »*.

Cette intervention a été suivie d'une émission de «Solidarité avec le préosident Ortega » au cours de laquelle les militants sandinistes ont pu déverser leur chagrin et leur rage. *« Nous sommes la classe ouvrière*, affirmait l'un d'eux, *alors que l'UNO est remplie de voleurs et de traîtres »*. Un autre mettait en garde Mme Chamorro contre la tentation de*«remettre le pays aux yankees »* ; plusieurs auditeurs n'hésitaient pas à affirmer que l'opposition avait gagné grâce à la fraude et en achetant les électeurs. *« On m'a donné 50 dollars pour que je vote pour l'UNO*, dit un auditeur. *J'ai pris l'argent mais j'ai voté pour le FSLN »*. Des accusations tout aussi précises ont été lancées par l'opposition contre les sandinistes.

Les esprits ont fini par s'échauffer, et, en début de soirée, des centaines de jeunes sandinistes parcouraient les rues de Managua en agitant des drapeaux rouge et noir.

Une altercation avec des partisans de l'UNO qui célébraient leur victoire a provoqué une intervention musclée de la police qui a lancé quelques grenades lacrymogènes pour disperser les jeunes sandinistes.

Certains secteurs du FSLN seraient favorables à des démonstrations de force de la part des militants du parti pour faire comprendre à l'UNO qu'elle ne pourra pas exercer le pouvoir seule. Ces secteurs estiment, que, pour protéger les *« principales conquêtes de la révolution »*, les sandinistes devraient conserver l'armée et le ministère de l'intérieur.

Les responsables de ces deux ministères, le général Humberto Ortega, frère du président et le commandant Tomas Borge auraient exprimé leur désaccord avec M. Daniel Ortega à propos de sa décision de reconnaître la victoire de l'opposition. C'est pourquoi ce dernier n'était accompagné que du commandant Bayardo Arce, responsable de la campagne électorale et de ses plus fidèles amis au cours de la conférence de presse de lundi matin. Les sept autres commandants de la Direction nationale, principale source du pouvoir au Nicaragua, brillaient par leur absence.

BERTRAND DE LA GRANGE

# La sanction d'un échec économique

La défaite des sandinistes est d'abord la sanction de leur échec économique. Certes, nombre de Nicaraguayens leur reprochaient leur tendance à l'autoritarisme, les entraves aux libertés et la conscription obligatoire, mais c'est surtout leur incapacité à enrayer la constante dégradation des conditions d'existence qui a alimenté le mécontentement.

L'insatisfaction est à l'image d'une crise économique sans précédent. Incompétence ou entêtement dans l'erreur, les successeurs de Somoza, qui avaient suscité tant d'espoirs en renversant la dictature, ont déçu. En dix ans de pouvoir et malgré leur volonté affichée de bien faire, les sandinistes n'ont pas su répondre à l'attente de la population. Ils ont eu beau invoquer les pressions exercées par les Etats-Unis pour tenter de se justifier auprès de leurs compatriotes, l'argument était trop éculé pour faire encore recette.

Avec une dette extérieure de près de 8 milliards de dollars, ils laissent derrière eux une économie en ruine. L'an dernier, le service de la dette représentait 56 % des exportations, tandis que la balance commerciale accusait un déficit de 285 millions de dollars. Le produit intérieur brut, qui avait déjà diminué de 8 % en 1988, a encore reculé de 3 %. Tout en niant que le Nicaragua soit devenu le pays le plus pauvre de l'hémisphère, le ministre de la planification a reconnu que le revenu par habitant était tombé de 1 348 dollars en 1977 à 635 dollars en 1989, mais non 300 dollars comme l'avaient annoncé des experts étrangers.

### Une inflation record

Toujours est-il que l'extension du marasme n'a cessé d'affecter un niveau de vie déjà précaire. La population est surtout préoccupée par sa survie quotidienne. Les enseignants et les fonctionnaires sont réduits à la misère avec un salaire moyen équivalent à une vingtaine de dollars à peine par mois. Dans ces conditions, se nourrir et subvenir aux besoins de sa famille se transforme en un véritable casse-tête, car tout est devenu hors de prix pour la bourse du simple Nicaraguayen.

Le pouvoir d'achat a été régulièrement grignoté par une inflation ayant atteint le chiffre astronomique de 36 000 % (bien trente-six mille) en 1988. La valse des étiquettes a pris de telles proportions que la planche à billets n'a pu suivre. Une coupure de 100 cordobas émise en 1985 vaut désormais 100 000 cordobas. En deux ans le dollar est passé de 10 nouveaux cordobas à plus de 50 000 alors que le taux de change officiel est d'environ 44 000. A quelques jours du scrutin, la Banque centrale avait annoncé sa septième dévaluation depuis le début de l'année, portant à 23,5 % la dépréciation de la monnaie nationale par rapport à la devise américaine en moins de deux mois.

En 1989, déjà une trentaine de dévaluations officielles n'avaient pas suffi à stopper le déclin du cordoba. De plus, comme la plupart des réajustements ont été accompagnés de hausses de prix, en particulier de l'énergie, l'inflation s'est poursuivie même si elle était ramenée de cinq à quatre chiffres, pour se situer autour de 2 000 %. Mais le plan monétariste mis en place pour tenter d'endiguer l'hyper-inflation a exigé de nouveaux sacrifices des Nicaraguayens. Ainsi le programme de stabilisation lancé il y a une année a-t-il entraîné des coupes draconiennes dans les dépenses publiques, de même que le licenciement de trente-cinq mille fonctionnaires. A une forte dévaluation sont venus s'ajouter le réajustement des prix contrôlés par l'Etat et la suppression des subventions aux produits de base.

Tout en attisant le mécontentement populaire, ces mesures d'austérité ont également eu pour conséquence une contraction de 15 % dans la construction et un déclin de 8 % de la production manufacturière. Autre effet de la récession : quelque cinq cent mille Nicaraguayens, soit 15 % de la population, se sont expatriés aux Etats-Unis et ailleurs dans la région. Cette fuite des cerveaux et des professionnels n'a pas manqué d'avoir des répercutions néfastes non seulement sur l'économie mais aussi sur la santé et l'éducation, longtemps présentées comme les deux principales réalisations de la révolution.

Cette dégradation incessante a également fini par lasser la sympathie internationale. Même l'Union soviétique qui, a fourni 50 % de l'aide financière et matérielle reçue par le Nicaragua depuis 1980, soit 2,5 milliards de dollars, demande des comptes. Moscou, qui approvisionne notamment le pays en pétrole, a remplacé les Etats-Unis comme principal partenaire commercial. La dette du Nicaragua envers l'URSS, plusieurs fois renégociée, s'élève à environ 2 milliards de dollars.

Certains dirigeants sandinistes eux-mêmes ont été amenés à comprendre qu'après tant de privations la population aspirait à un moment de répit et au mieux, être. Dans sa campagne, le président Ortega avait mis de l'eau dans son vin. Dans une interview publiée le 18 février par le journal mexicain *El Dia*, le commandant Victor Tirado, membre de la direction sandiniste, s'était prononcé en faveur de l'économie mixte et estimait que, tout en continuant dans la voie du socialisme, le Nicaragua devait emprunter certaines règles au capitalisme. Mais cette rectification arrivait un peu tard. Il appartiendra à Mme Chamorro, qui a promis le retour à une économie libérale, de sortir le pays de l'ornière.

JEAN-CLAUDE BUHRER

# L'envers d'une victoire

par Denis Hautin-Guiraut

« IL n'y a ni vainqueurs ni vaincus », assurait peu après la publication des premiers résultats partiels la future présidente Violeta Chamorro. La victoire, c'est connu, s'accompagne souvent de magnanimité. Mais, passés les premiers jours d'euphorie, il est à craindre que de multiples problèmes surgissent, avant même la passation de pouvoir prévue le 25 avril prochain, d'autant que cette transition, mal définie, peut être source de multiples emb0ches.

Dans un pays déchiré par dix années d'une guerre qui a provoqué la mort de plus de trente mille personnes, la réconciliation n'ira pas de soi. Bien s0r, les gestes d'apaisement se sont multipliés - au-delà des inévitables affrontements électoraux, - et les sandinistes eux-mêmes y ont contribué en n'hésitant pas à libérer, à la veille du scrutin, la totalité des prisonniers politiques encore incarcérés, y compris même les trente-neuf anciens gardes somozistes le plus célèbres parmi ceux qu'ils avaient combattus aux premières heures de la révolution de juillet 1979.

L'Eglise a aussi multiplié les appels à la conciliation par la voix de l'archevèque de Managua, Mgr Obando y Bravo, d'ordinaire plus intraitable envers le régime sandiniste auquel il s'est si longtemps et si farouchement opposé. Il estimait, il y a peu de temps, que les sandinistes *« avaient changé »* et qu'ils étaient *« des pragmatiques influencés par les bouleversements en Europe de l'Est »*.

Mais cette « détente » ne fait pas l'unanimité. Les rebelles de la Contra ont annoncé qu'ils n'entendaient pas rendre leurs armes avant le complet départ des sandinistes du pouvoir. Des bagarres ont déjà opposé des militants des deux camps, que la police a d0 séparer. Au sein du régime on a pu déceler, lors des premières heures du dépouillement, une certaine tension entre les neuf commandants sandinistes à propos de la reconnaissance d'une défaite alors assurée.

Et avant même l'issue du scrutin, si le président Ortega estimait *« impossible »* sa propre défaite, le ministre de l'intérieur Tomas Borge affirmait, le 6 février, qu'une victoire de l'opposition *« relancerait la lutte armée et rendrait le pays ingouvernable »*. M. Borge expliquait aussi que l'armée sandiniste, dont il a le contrôle, ne pourrait pas servir un gouvernement d'opposition. Esbrouffe, tentative d'intimidation, ou mise en garde ?

Cette force militaire, qui est la plus importante et la mieux équipée de la région, jouera certainement un rôle important, et bien au-delà de la période de transition. L'avenir d'une autre organisation phare de la révolution posera sans nul doute problème.

Que deviendront ces milliers de comités de défense sandinistes, qui, à l'image de leurs modèles cubains, quadrillent le pays tout entier ? Et, au-delà même de la place qu'occuperont les actuels dignitaires du régime, quel sera l'avenir des plus humbles et dévoués serviteurs de la révolution ? La plupart bénéficiaient d'un traitement de faveur - certes moins voyant que celui de leurs dirigeants - qu'ils auront sûrement quelque mal à abandonner.

### Un « non » autour d'un nom

Dans les rangs mêmes du futur nouveau pouvoir, l'accord n'ira pas non plus forcément de soi. Les quatorze partis de l'opposition d'hier, réunis pour un « non » autour d'un seul nom, seront-ils capables, demain, de s'allier pour construire, et non plus simplement pour renverser ? La tragique histoire d'un pays soumis, avant l'arrivée des sandinistes au pouvoir, à quarante-sept années de dictature de la famille Somoza, n'a jamais permis l'émergence d'une véritable classe politique représentative.

Plus difficile encore sera la nécessaire réponse à l'attente d'une population en butte à toute les privations, qui va très vite attendre *« les lendemains meilleurs »* promis au cours de la campagne par les deux candidats – de la reconstruction de la cathédrale à la suppression du service militaire (dans un pays où le sous-emploi atteint des sommets).

Le « romantisme » du début de la révolution sandiniste victorieuse d'une si longue dictature, qui imprégna pendant longtemps - entre autres - une grande partie de la gauche européenne, s'est heurté à la claire volonté d'une population avide de changements. Elle se moquera à coup sûr des réactions étrangères parfois embarrassées. Les Nicaraguayens réclament avant tout une amélioration de leurs conditions de vie, dont on voit mal comment elle pourrait être assurée par le seul nouveau gouvernement.

Il n'est pas certain, en ce domaine, que les Etats-Unis, déjà confrontés aux difficultés du Salvador ou à l'obligatoire reconstruction de Panama - pour ne parler que de l'Amérique centrale, - aient la capacité d'aider efficacement un Nicaragua même paré du sceau de la démocratie.

L'une des plus grandes menaces qui pèsent aujourd'hui sur le Nicaragua ne risque-t-elle pas d'être tout simplement l'oubli, une fois passés les traditionnels encouragements ? Autant de questions pour autant de possibles envers à une si éclatante victoire.

□ **CUBA : libération anticipée de deux dissidents cubains.** – M. Samuel Martinez Lara, un des dirigeants du Parti des droits de l'homme (PDH, un des groupes dissidents et illégaux de Cuba) qui purgeait une peine d'un an de prison depuis avril 1989, a été libéré la semaine dernière, a déclaré un porte parole du PDH, lundi 26 février, à La Havane. Un autre militant du parti, M. Pablo Roberto Pupo a également été remis en liberté. – *(AFP.)*

aux élections générales du 25 février

# Un nouveau et considérable succès pour le président Bush

**WASHINGTON**

*de notre correspondant*

M. Bush est-il un homme béni des dieux ? Son administration n'espérait même pas sérieusement une défaite des sandinistes et n'avait pas consenti d'efforts bien considérables pour aider l'opposition. Mais avec cette bonne nouvelle tombée du ciel, ce *« miracle à Managua »*, comme l'écrit le *Washington Post*, M. Bush engrange un nouveau et considérable succès. Deux mois après que le compte du général Noriega eut été réglé -au prix d'une invasion- c'est l'autre « bête noire » des Etats Unis en Amérique centrale qui s'effondre. En bonne logique, une troisième bonne nouvelle devrait suivre : l'insurrection salvadorienne, qui dépendait largement du Nicaragua, devrait s'essoufler et être plus facilement contenue par le gouvernement « ami » du Salvador. A quand le tour du vieil épouvantail castriste, de plus en plus loqueteux, de moins en moins soutenu par l'URSS ?

Une première année de mandat avait suffi à M. Bush pour voir le paysage de l'Europe se recomposer largement selon les voeux des Etats-Unis, ou en tous cas conformément aux idéaux proclamés par eux. A peine la seconde année est-elle commencée que l'horizon, en un rien de temps, se dégage pour les Etats-Unis en Amérique centrale, cette fameuse « arrière-cour » qui était devenue celle des frustrations et des déboires. Les porte parole de l'administration ont pu célèbrer, lundi 26 février, les progrès de la *« liberté et de la démocratie »* dans ce qu'on appelle ici *« l'hémisphère »*, c'est à dire le continent américain.

### *Passer à la caisse*

Et c'est à M. Bush que revient le privilège de clore, sur un *« happy end »*, le sombre chapitre dont son prédécesseur et mentor Ronald Reagan avait écrit la plus grosse part : le chapitre de l'aide américaine à la Contra, une aide donnée, puis retirée, puis fournie secretement, puis à nouveau officiellement, et enfin supprimée – exception faite d'une contribution humanitaire à l'existence d'hommes avec la vie desquels on avait beaucoup joué.

M. Reagan en était encore, il y a quelques jours à peine, à témoigner en justice sur l'épisode de l' *« Irangate »*, qui avait failli faire capoter sa présidence. M. Bush a la chance, sinon d'effacer un passé qui fut aussi un peu le sien, du moins de passer à autre chose. Toutes proportions gardées, le dénouement rappelle celui de l'affaire des otages iraniens qui empoisonnèrent la présidence Carter avant que leur libération n'auréole de gloire les débuts de celle de son successeur. Ce dernier, M. Reagan, n'a pas manqué de publier une déclaration pour saluer lundi *« l'impressionnante victoire »* du *« peuple du Nicaragua et de la démocratie »*. Mais c'est devant un micro qu'il a exprimé plus précisément le fond de sa pensée, qui n'a pas changé : *« C'est comme si les Contras avaient gagné » (...) « Cela confirme qu'ils représentent le peuple »* .

Oliver North s'est lui aussi manifesté. L'ex-lieutenant colonel des marines et « héros » de l' *« Irangate »*, dont le front était devenu de plus plus en soucieux en plusieurs d'années de démêlés avec la jsutice, paraissait lundi tout régénéré : *« Quel jour merveilleux pour la démocratie*, s'exclamait-il avec un sourire éclatant. *C'est la récompense du sang et des souffrances endurées par tant de gens pendant tant d'années »* .

Le président Bush lui s'est bien gardé de battre du tambour. Bien entendu, il a salué, comme tout le monde, cette *« nouvelle victoire de la démocratie »*. Mais s'il a félicité Mme Chamorro - à laquelle il n'a pas manqué de téléphoner - il a aussi tenu à *« féliciter »* M. Daniel Ortega pour *« la manière dont l'élection a été conduite »* et *« pour son engagement à en respecter le résultat »*. Ce même Daniel Ortega qu'à l'automne dernier il comparait à *« un animal indésirable qui fait irruption dans une garden party »*, après que le dirigeant sandiniste eut annoncé qu'il rompait le cessez le feu avec la Contra...

On n'en est plus là. Puisque M. Ortega semble décidé à « bien » se conduire, il faut l'y encourager par un ton aussi modéré, aussi discret que possible. Et puis, au delà des considérations tactiques, M. Bush n'a sans doute pas tort de se garder de tout triomphalisme. D'abord parce qu'un soupçon d'incrédulité, sinon d'inquiétude, reste perceptible à Washington : les sandinistes, tous les sandinistes, accepteront-ils vraiment de passer la main sans provoquer d'incidents, sans jouer de leur contrôle de l'armée et de la police ? Ensuite parce qu'en tout état de cause, Washington n'en a pas fini avec le Nicaragua. Bien au contraire, la victoire de l'opposition accroit d'autant des responsabilités auxquelles les Etats Unis ne semblent pas tout à fait préparés à faire face.

Il faudra d'abord régler la question des sanctions économiques, imposées en 1985 par M. Reagan, et qui interdisaient entre autres tout commerce avec le Nicaragua. Cela devrait se faire très rapidement, si rien de trop alarmant ne se produit à Managua. Il faudra également se préoccuper du sort des contras : les crédits « humanitaires » qui leur étaient destinés seront épuisés d'ici quelques jours, et il sera certainement nécessaire de demander au Congrès une « rallonge » pour leur permettre de subsister pendant la période de « transition » et les aider à se réinstaller au Nicaragua. Là encore, l'affaire devrait se faire sans trop de difficulté - la victoire de l'opposition permettant en principe d'éviter ce dont les Américains ne voulaient surtout pas : que les « combattants de la liberté » demandent asile aux Etats-Unis.

Restera l'essentiel, l'aide économique que les nouveaux dirigeants du Nicaragua sont en droit d'attendre de Washington . C'est là que le bât blesse, car si personne, ni dans l'administration, ni au Congrès, ne semble contester l'obligation morale pour les Etats-Unis de faire un geste, on entend déjà bien des appels au « réalisme » ... *« Les espoirs dépassent les réalités »*, a averti dès lundi le sénateur démocrate Christopher Dodd, à peine rentré du Nicaragua où il s'était rendu en « observateur ». Un représentant, démocrate lui aussi, doute déjà qu'une aide quelconque puisse être accordée avant 1991.

### *Des problèmes énormes*

Entonné à mi-voix, parce qu'avec une certaine mauvaise conscience, c'est le refrain habituel : il n'y a pas d'argent, pas assez d'argent en tous cas pour tous ceux qui, légitimement, en attendent des Etats-Unis : l'Europe de l'est, Panama, les pays andins qu'il faut aider à combattre la drogue, sans oublier les Philippines, le Salvador, et tant d'autres... Le sénateur Dole, leader de la minorité républicaine, souhaite qu'un effort substantiel soit fait pour le Nicaragua, et il a profité des circonstances pour réitérer sa proposition : réduire, ne serait-ce que de 5 %, l'aide disprortionnée dont bénéficie Israel et dans une moindre mesure l'Egypte, pour dégager quelques moyens supplémentaires pour « les autres ».

Mais son idée au toujours aussi peu de chances d'être retenue, - nombre de Congressistes d'apprêtant au contraire à voter des crédits supplémentaires destinés à faciliter l'implantation en ISrael des immigrants d'URSS.

L'administration, pour l'instant, se refuse à mentionner le moindre chiffre - mais laisse entendre qu'en tout état de cause les demandes de l'UNO (qui souhaite, dès la première année, une aide de 500 millions de dollars) ne seront certainement pas satisfaites. Cela ne veut pas forcément dire que les Etats-Unis s'appretent à abandonner à son triste sort un Nicaragua « libre et démocratique ». Mais à force d'avoir des « responsabilités particulières » à l'égard d'un grand nombre de pays, il semble que le sens de ces responsabilités se dilue un peu.

*« Les problèmes sont énormes »*, a reconnu lundi M. Bernard Aronson, le secrétaire d'état adjoint chargé de l'AMérique latine, évoquant difficultés politiques aussi bien qu'économiques : *« Mais*, a-t-il ajouté, *il y a de l'espoir »* .

Pendant ce temps, les élus se disputaient encore la paternité du résultat obtenu la veille à Managua : les leaders républicains maintenaient que seule la politique de Ronald Reagan et l'aide à la Contra avaient permis de maintenir *« l'espoir dans la démocratie »*, leurs homologues démocrates rétorquaient qu'au contraire seul le renoncement à la politique de force (renoncement imposé par le Congres) avait permis de mettre sur les rails le processus démocratique. Mais une élue républicaine de la Chambre des représentants voyait les choses beaucoup plus simplement : *« Reagan n'y est pas parvenu, ni Oliver North, ni les Contras - il a fallu une femme pour faire chuter Ortega »* ...

**JAN KRAUZE**

**Superficie :** 120 000 km2.

**Population :** 3 200 000 habitants, dont 71 % de métis et 17 % de blancs.

**Capitale :** Managua, 820 000 habitants.

**Religion :** environ 90 % de catholiques.

**Histoire :** A l'époque coloniale, le Nicaragua appertient au Guatemala. Epargnée par les guerres d'indépendance, il devient république aprés la disparition des provinces unies de l'Amérique centrale en 1837-38. En 1893 commence la dictature libérale de José Santos Zelaya. Les troupes anglaises débarquent puis sont remplacées par les marines américains qui resteront au Nicaragua jusqu'en 1924. Grande figure de la résistance nationale, Augusto Sandino mène pendant six ans le combat contre la présence américaine. En 1934, le chef de la garde nationale, Anastasio Somoza, fait assassiner celui qui a donné son nom au Front sandiniste. La dictature des Somoza commence deux ans plus tard :.assassiné en 1956, Anastasio Somoza est remplacé par son fils Luis auquel succédera, aprés un intermède légaliste de trois ans, Anastasio Somoza junior




# De la dictature à la démocratie

**1979**

**17 juillet.** – Imposée en 1936, la dictature de la famille Somoza s'effondre. Anastasio Somoza quitte le pouvoir après des semaines de combats qui ont fait quelque 25 000 morts. Un mois auparavant, un gouvernement provisoire avait été formé sous l'égide du Front sandiniste de libération nationale (1).

**1980**

**17 septembre.** – Anastasio Somoza est assassiné au Paraguay, où il s'était réfugié.

**1981**

**4 mars.** – La junte de gouvernement est réduite de cinq à trois membres. Les modérés sont écartés. Le commandant Daniel Ortega est nommé « coordonnateur ».

**1er avril.** – Washington confirme que l'aide économique américaine au Nicaragua est suspendue pour *« une période illimitée »*.

**18 novembre.** – Managua alerte l'ONU sur de *« sérieuses menaces »* venant des Etats-Unis et du Honduras, où s'établit une opposition armée au régime sandiniste, communément appelée la « Contra ».

**1982**

**15 mars.** – L'état d'urgence est proclamé par les sandinistes pour prévenir tout risque d'*« agression »*.

**3 juin.** – Le commandant Eden Pastora, héros de la révolution passé à l'opposition, annonce la formation d'un gouvernement en exil.

**1983**

**1er décembre.** – Le gouvernement sandiniste rejette une proposition de négociation formulée par l'ensemble des « contras » et endossée par Washington.

**1984**

**10 avril.** – Le Sénat américain condamne la participation de la CIA au minage des ports nicaraguayens, qui a provoqué une vive réprobation internationale.

**4 novembre.** – Seul candidat, M. Daniel Ortega est élu président avec 67 % des voix, et le Front sandiniste obtient 60 des 96 sièges de l'Assemblée. Une grande partie de l'opposition avait prôné l'abstention.

**7-14 novembre.** – Après la livraison de matériel militaire soviétique au Nicaragua, la tension s'aggrave davantage avec les Etats-Unis.

**1985**

**1er mai.** – Le président Reagan annonce un embargo commercial total contre le Nicaragua, ce qui va contribuer à la détérioration de la situation économique du pays.

**15 septembre.** – Après trois ans de conflit entre « contras » et sandinistes, un incident de frontière provoque un affrontement direct, pendant plusieurs jours, entre les armées nicaraguayenne et hondurienne.

**15 octobre.** – Le gouvernement sandiniste suspend la plupart des libertés fondamentales.

**1986**

**18 février.** – M. Reagan demande pour la première fois au Congrès d'attribuer une aide militaire à la Contra ; il obtiendra finalement gain de cause en août.

**6 octobre.** – Un conseiller militaire américain est capturé par les sandinistes, qui ont abattu son avion ravitaillant les « contras » ; dans un geste d'apaisement, il sera libéré en décembre.

**25 novembre.** – Début du scandale de l'« Irangate » à Washington : l'administration américaine doit reconnaître que des fonds ont été illégalement versés aux « contras ».

**1987**

**7 août.** – A l'instigation du président costaricien Oscar Arias, cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale – dont M. Ortega – parviennent à un accord de paix pour toute la région. Dans ce cadre, les sandinistes s'engagent à entamer un dialogue avec l'opposition politique et armée.

**22 décembre.** – Une première rencontre entre « contras » et sandinistes, à Saint-Domingue, aboutit à un échec.

**1988**

**3 février.** – A Washington, le Congrès refuse de voter une nouvelle aide militaire aux « contras ».

**24 mars.** – Un accord « provisoire » est conclu entre la Contra et les autorités sandinistes pour prévoir la fin de la lutte armée et un processus de démocratisation.

**1989**

**13 février.** – Au cours d'une nouvelle réunion des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, le président Ortega annonce que des élections libres auront lieu en février 1990.

**24 mars.** – La Maison-Blanche et le Congrès décident de ne fournir aux « contras » qu'nne aide *« humanitaire »* – et ce jusqu'aux élections, – mais le président Bush reconduit les sanctions commerciales imposées par M. Reagan au régime sandiniste.

**3 octobre.** – A Managua, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, confirme l'arrêt des livraisons d'armes par l'URSS au Nicaragua, à condition que *« les contras cessent totalement leurs attaques »*.

**26 novembre.** – Le Salvador décide d'interrompre ses relations avec le Nicaragua, après la découverte d'un avion provenant de ce pays et rempli d'armes destinées aux rebelles salvadoriens en pleine offensive. Mais les sandinistes, soumis à des pressions soviétiques pour apaiser la situation et prenant leurs distances avec La Havane, laissent entendre que seules les autorités cubaines portent la responsabilité de ces livraisons.

**1990**

**1er janvier.** – Le gouvernement sandiniste expulse vingt diplomates américains en poste à Managua, après une perquisition spectaculaire à l'ambassade nicaraguayenne au Panama, lors de l'intervention des Etats-Unis, dans ce pays.

**12 février.** – Avant les élections, près de mille deux cents prisonniers politiques sont libérés, des « contras » pour la plupart.

**23-24 février.** – L'opposition l'emporte aux élections sur le Front sandiniste.

(1) Dans *le Monde* daté 23-24 juillet, la page « Dates » était consacréeb à la chute de Somoza et à l'arrivée au pouvoir des sandinistes.

### *L'Humanité : le noeud coulant de Washington*

L'*Humanité* du mardi 27 février affirme, en titre, à propos du résultat de l'élection présidentielle au Nicaragua : *« le blocus a payé »*. Le quotidien du PCF explique aussi, dans un éditorial de Claude Cabanes, son rédacteur en chef, intitulé *« le monde réel »* : *« Au Nicaragua (...) les Etats-Unis ont combiné, tour à tour et simultanément, avec brutalité et achamement, les moyens de la guerre et les moyens de la politique (...) Depuis le premier jour (...) Washington a passé le noeud coulant au cou des nouveaux dirigeants de Managua (...) Dans ce modeste pays que ses anciens maîtres avaient plongé dans une misère effroyable, les nécessités du combat et le talon de fer du blocus américain ont dévasté les efforts de reconstruction et miné les premières mesures de justice (...) L'Histoire (...) retiendra que ce sont les marxistes, comme on dit, qui ont organisé les premières élections totalement libres de toute l'histoire du Nicaragua : Les blessures et le dénuement du peuple en ont été l'acteur principal »* .

L'éditorial de l'*Humanité* affirme encore que la personnalité de Mme Chamorro *« a contribué à entretenir une subtile confusion »* avant de conclure, après avoir rappelé l'éviction du général Noriega du pouvoir au Panama : *« on peut imaginer que, dans la foulée, Cuba va concentrer le tir de Washington dans cette partie de la planète (...) Le peuple nicaraguayen n'a pas dit son dernier mot. Ce n'est pas le résultat des élections qui va nous conduire à lui mesurer notre solidarité »* .

ETATS – UNIS

# Le révérend Jesse Jackson renonce à briguer la mairie de Washington

Le dirigeant noir américain Jesse Jackson a annoncé lundi 26 février qu'il ne serait pas candidat au poste de maire de Washington, en dépit des ennuis avec la justice du titulaire actuel M. Marion Barry. *« Je pense que je peux servir le mieux en continuant mon travail au niveau national pour changer l'orientation de ce pays. Je veux servir, mais pas comme maire »*, a déclaré dans un communiqué celui qui se présenta deux fois à l'investiture démocrate pour l'election présidentielle . L'éventuelle candidature du pasteur faisait l'objet de spéculations depuis qu'il s'est installé dans la ville en avril 1989. Spéculations qui se sont accrues après que le maire noir de Washington eut été pris en flagrant délit de possession et de consommation de cocaïne, le mois dernier.

Mais le révérend Jackson a déclaré lundi que ses priorités pour cette année étaient de se battre pour obtenir un statut de 51ème état pour le district de Columbia (circonscription administrative de Washington) et de militer contre la drogue et la violence, dans une ville classée depuis un an capitale du crime aux Etats-Unis.- *(AFP)*

# ASIE

## JAPON

### M. Kaifu réélu premier ministre

Le premier ministre japonais démissionnaire, M. Toshiki Kaifu, cinquante-huit ans, a été reconduit dans ses fonctions, le mardi 27 février, par la Chambre basse de la Diète (Parlement japonais), contrôlée par le parti conservateur au pouvoir.

Cette réélection était attendue depuis le succès du PLD aux élections législatives du 18 février. M. Kaifu a été réélu à la tête du gouvernement japonais par une majorité de 286 voix, soit plus que la majorité absolue (257). Mme Doi, présidente du parti socialiste, a pour sa part remporté 146 voix. – *(AFP.)*



## COREE DU SUD

### Libération de prisonniers politiques

TOKYO

*de notre correspondant*

A l'occasion du soixante et onzième anniversaire de la révolte contre l'occupant japonais du 28 février 1919, les autorités sud-coréennes vont libérer mille cent onze prisonniers dont vingt-deux condamnés pour avoir enfreint la loi sur la sécurité nationale. Parmi ces derniers figure M. So Sung, symbole de l'arbitraire des régimes précédents.

M. So, âgé de quarante-quatre ans, a passé dix-sept ans en prison sous l'inculpation d'espionnage en faveur du Nord. Son cas et celui de son frère cadet sont exemplaires des problèmes des droits de l'homme en Corée du Sud.

De nationalité coréenne mais résidents au Japon, les frères So Sung avaient été arrêtés à Séoul en 1971. Inculpé d'activités contre l'Etat, So Jun-shuk fut condamné en 1973 à quinze ans de prison sur la base de confessions obtenues sous la torture. Il n'en est sorti qu'en mai 1988.

Accusé d'espionnage au profit du Nord, So Sung fut, lui condamné à mort. Sa peine fut par la suite commuée en emprisonnement à vie. Il était apparu à son procès le visage et les mains atrocement brûlés à l'acide et expliqua, rétractant ses aveux, qu'il avait été contraint sous la torture de dire qu'il était un agent du Nord. Il reconnut cependant s'être rendu en Corée du Nord depuis le Japon. Bien que son cas et celui de son frère aient suscité des vives campagnes de protestation au Japon, les autorités de Séoul n'avaient jamais fléchi.

#### *Une loi abusive*

Cette amnistie intervient après celle de deux mille quinze prisonniers en décembre 1988. Elle s'inscrit, officiellement, dans le contexte *« des mesures de démocratisation prises par le gouvernement au cours de ces derniers mois »*. Bien que les autorités affirment qu'il n'y a pas de prisonniers politiques en Corée du Sud, deux cent dix-neuf personnes étaient détenues en janvier dernier en vertu de la loi sur la sécurité nationale, qui autorise bien des abus (*le Monde* du 26 janvier).

Selon les opposants et selon Amnesty International, il y aurait encore près d'un millier de « prisonniers de conscience » en Corée du Sud. Une enquête du département d'Etat américain, publiée le 21 février, parle de son côté de deux à trois cents prisonniers politiques.

PHILIPPE PONS

## CORÉE DU NORD : déifié par la propagande

### *M. Kim Jong-il est désormais placé sur le même plan que son père*

TOKYO

*de notre correspondant*

Quel anniversaire ! C'était le 16 février, jour de fête nationale. La Corée du Nord fêtait la quarante-huitième année du secrétaire général du Parti du travail, M. Kim Jong-il, fils et héritier désigné du président Kim Il-sung. La présentation de films à sa gloire et un séminaire d'études idéologiques ont marqué cette journée de *« liesse populaire »*. Des présents étaient arrivés par milliers du monde entier, nous apprend *la Corée populaire*, envoyés par *« des présidents, des rois, des premiers ministres »* de plus de *« cent trente pays »*.

A en croire un récent éditorial du *Journal des Travailleurs* (*Rodong Sinmun*), la Corée du Nord soutient l' *« effort de renouvellement du socialisme et de développement de l'économie sociale »* de la perestroïka. Le journal n'en souligne pas moins l'originalité de la voie nord-coréenne. Cette célébration témoigne de la constance avec laquelle, quelle que soit l'évolution du monde socialiste, les dirigeants de Pyongyang s'en tiennent à un *« centralisme démocratique »* qui, grâce aux *« apports »* du kimilsungisme, s'est enrichi de népotisme.

#### *« Génie » et « étoile »*

Les spécialistes de la Corée du Nord voient dans ce traitement sur un pied d'égalité du père et du fils une élévation du statut de ce dernier et le signe de la préparation d'une « abdication » en sa faveur. Cette passation des pouvoirs pourrait avoir lieu lors du VIe Congrès du Parti en 1992.

Jusqu'au début des années 80, on exaltait la personnalité, l'érudition et le *« génie »* du fils. Puis, il fut décrit comme un éminent idéologue, interprète émérite de la doctrine du *Juche* (variante nord-coréenne du marxisme-léninisme) et administrateur hors pair. Depuis la fin de 1989, la propagande insiste sur ses qualifications pour succéder à son père.

L'histoire nationale, déjà largement confondue avec le roman familial des Kim, fait désormais place, dans sa réécriture des événements, à la vénération portée à M. Kim junior. Depuis 1987, les Coréens du Nord sont ainsi appelés à faire un pèlerinage au mont Paektu (à la frontière chinoise) pour s'y recueillir devant la cabane en rondins où, selon l'hagiographie officielle, serait né M. Kim Jong-il.

De même que la véritable identitée de M. Kim Il-sung est loin d'être établie, il semble que, dans le cas du fils aussi, la vérité le cède allégrement au mythe : selon les experts, il serait né en URSS.

Lorsqu'on visite Pyongyang, c'est faire preuve de mauvais esprit que d'interroger sur le culte de la personnalité : *« Nous n'avons pas ce concept en Corée »*, nous a-t-il été répondu une fois. Est-ce parce qu'elles discernaient certains symptômes de ce culte et dénonçaient le népotisme qu'en 1982, selon deux organisations américaines de défense des droits de l'homme, six mille à quinze mille personnes auraient été placées dans des camps?

Ph. P.



# DIPLOMATIE

## Pour relancer le processus de paix

### Reprise des discussions sur le Cambodge à Djakarta

**Les quatre factions cambodgiennes, les six pays non communistes du Sud-Est asiatique, le Vietnam et le Laos ainsi que l'Australie, la France et les Nations unies ont entamé, lundi 26 février à Djakarta, une nouvelle série de discussions afin de relancer le processus de paix au Cambodge, six mois après l'échec de la conférence internationale de Paris.**

Selon le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, *« les objectifs de la rencontre sont modestes*, et il s'agit d'essayer de faire de plus amples progrès en précisant dans le détail le rôle de l'ONU au Cambodge et en utilisant comme base de discussions le plan de paix formulé en novembre dernier par le gouvernement australien. Ce texte, qui n'a été rejeté par aucune des parties, propose que l'ONU administre provisoirement le Cambodge en attendant l'organisation d'élections générales libres. Selon un document rendu public lundi soir, il envisage un contingent onusien de quelque douze mille personnes. Près de la moitié seraient des militaires, et le coût global de l'opération s'élèverait à environ 1 milliard de dollars.

M. Alatas, pour qui une *« nouvelle impasse »* dans les discussions *« mettrait en cause la totalité du processus de négociations »*, a ajouté que *« le large contexte dans lequel serait discuté le plan australien comprendra nécessairement d'autres éléments vitaux, tels les modalités d'un cessez-le-feu, le mandat d'un mécanisme international de contrôle ou encore la prévention d'un retour aux politiques et pratiques génocidaires »*.

Le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, qui co préside avec M. Alatas la conférence de Paris, sous les auspices de laquelle se tient la rencontre de Djakarta, a estimé, pour sa part, que les nouvelles discussions *« devraient permettre de confirmer les principes agréées »* en janvier et février par les cinq membres permanents du *Conseil de sécurité de l'ONU* (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, Grande-Bretagne et France). Ces derniers s'étaient mis d'accord pour *« un rôle étendu des Nations unies au Cambodge »*, comprenant notamment le contrôle du retrait des troupes vietnamiennes et celui des élections, à condition qu'elles soient organisées par l'ONU.

M. Dumas, qui a quitté Djakarta mardi matin pour regagner Paris, a estimé que la rencontre *« devrait permettre aussi d'examiner les modalités concrètes d'un règlement du conflit, notamment les questions fondamentales du cessez-le-feu, du désarmement des factions, de la composition et du rôle du Conseil national suprême ainsi que du processus électoral »*.

Le prince Sihanouk et le premier ministre cambodgien, Hun Sen, se sont mis d'accord, la semaine dernière à Bangkok, sur la formation d'un Conseil national suprême (CNS), sans toutefois arrêter sa composition. Le prince Ranariddh, qui préside la délégation sihanoukiste à Djakarta, a déclaré lundi qu'il souhaitait que le CNS inclue l'opposition tripartite et le gouvernement de Phnom-Penh.

En arrivant dans la soirée à Djakarta, M. Hun Sen s'est déclaré *« plus optimiste que les fois précédentes »*. *« On ne pourra pas résoudre tout en une seule série de discussions*, a-t-il dit, *mais je suis sûr que nous pourrons arriver à un accord sur certains points importants et que nous pourrons retourner à Paris. »*

Parallèlement à cette reprise des négociations, on signale une recrudescence des combats au Cambodge entre les factions de la résistance et les troupes du gouvernement de Phnom-Penh. Certaines informations font état, une nouvelle fois, d'une attaque des Khmers rouges aux abords de la capitale provinciale de Battambang, au nord-ouest du pays. – *(AFP.)*

## NIGÉRIA

### Le président Babangida en visite officielle à Paris

Le général Ibrahim Babangida, président du Nigéria, est arrivé lundi 26 février à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures, la première d'un chef d'Etat nigérian en France.

Il devait être reçu mardi par le président François Mitterrand, qui offre un déjeuner en son honneur, et s'entretiendra dans l'après-midi avec le ministre de l'économie et des finances M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, M. Roger Fauroux, avant de rencontrer mercredi matin M. François Doubin, ministre chargé du commerce et de l'artisanat, ainsi que des représentants du monde industriel et du patronat français. Mercredi après-midi, le président nigérian, qui a annoncé le retour au pouvoir civil en octobre 1992, rencontrera les ministres de la défense et des affaires étrangères, M. Jean-Pierre Chevènement et M. Roland Dumas, avant d'avoir un entretien dans la soirée suivi d'un dîner officiel avec le premier ministre, M. Michel Rocard.

# POLITIQUE

## La préparation du congrès de Rennes du Parti socialiste

**La préparation du congrès socialiste, qui se réunira à Rennes du 15 au 18 mars, continue d'être marquée par des polémiques entre les courants. Ainsi les amis de M. Michel Rocard, dans leur bulletin *Convaincre*, attaquent-ils, avec virulence parfois, chacune des six motions qui sont en concurrence avec la leur. M. Jean-Pierre Chevènement qui fait, notamment, les frais de ces attaques, souhaite que le PS retrouve une certaine « pureté ».**

**Sur le terrain, où les votes pour les motions ont commencé, les affrontements nationaux trouvent souvent une traduction locale. Ainsi la rivalité entre MM. Fabius et Jospin trouve-t-elle son prolongement dans l'Hérault avec une polémique entre MM. Georges Frèche, maire de Montpellier, et Gérard Saumade, président du conseil général.**

# Hérault : le choc de deux cultures

*Derrière les rivalités personnelles et les suspicions réciproques de MM. Frêche et Saumade s'opposent socialisme urbain et socialisme rural*

MONTPELLIER

*de notre envoyé spécial*

*« Qué pastis ! »* : à deux pas du musée Fabre, c'est le seul commentaire que fera ce retraité en découvrant dans le *Midi Libre* le récit du dernier épisode de la rivalité qui oppose le président du conseil général, député de la deuxième circonscription de l'Hérault, M. Gérard Saumade (fabiusien) au maire de Montpellier (220 000 habitants), député de la quatrième circonscription, M. Georges Frèche (jospino-mauroyiste).

M. Saumade a, en effet, décidé, le 15 février dernier, de porter sur la place publique ses derniers griefs à l'encontre de M. Frèche et de ses amis. Au cours d'une conférence de presse, le président du conseil général les a accusés d'avoir cherché à modifier frauduleusement le rapport de forces interne à la fédération de l'Hérault (actuellement favorable aux fabiusiens, elle est forte de 5 140 adhérents) en faisant procéder directement à Paris à l'achat de ce que M. Saumade appelle *« 600 « vraies-fausses » cartes de militants »*. M. Frèche lui a retourné instantanément le compliment en s'étonnant du nombre des militants enregistrés dans les fiefs tenus par M. Saumade et ses amis : *« Les sections bourrées sont celles des amis de M. Fabius. »* (*Le Monde* du 17 février.)

La bataille pour le contrôle de cette importante fédération (la quatrième de France) est à ce point âpre que la quasi-totalité des fabiusiens locaux (parlementaires, conseillers régionaux et généraux) ont menacé de se mettre en congé de groupe si les instances du parti ne faisait pas machine arrière (1). D'ores et déjà 162 cartes ont été réexpédiées et la Rue de Solférino a reconnu l'*« erreur administrative »* qui l'avait conduite à fournir directement à M. Michel Belorgeot, secrétaire de la première section de Montpellier, adjoint de M. Frèche, les fameuses 600 cartes, alors que les règles du parti imposaient de passer par les fédérations.

Même si l'affaire prend aujourd'hui un tour particulièrement virulent, les Héraultais, depuis longtemps, n'ignorent rien de la mésentente de ces deux poids lourds qui se disputent le leadership local avec d'autant plus d'âpreté que l'Hérault fait figure de département d'exception dans une région où la droite a, ces dernières années, fait tomber plus d'un bastion rose. Ici, le Parti socialiste détient non seulement le conseil général, mais également cinq sièges de députés sur sept et les trois sièges de sénateurs.

Chaque élection est l'occasion pour les « saumadiens » et les « frèchistes » de se mesurer. Le maire de la capitale régionale du Languedoc-Roussillon, qui est également président du district de Montpellier (regroupant les communes limitrophes), a marqué des points, ces derniers temps, en faisant élire quelques fidèles lors des dernières cantonales et en pesant de tout son poids pour que son premier adjoint « rocardien-frèchiste », M. François Vézinhet, soit désigné par les militants pour être candidat au sénatoriales de septembre 1989 (il a été élu).

### « Le plus gros tueur politique »

Aux législatives de juin 1988, M. Frèche était également parvenu à faire annuler par Paris la décision de la majorité des militants de l'Hérault de porter M. Saumade candidat dans la circonscription « sûre » de Lodève. Le maire de Montpellier avait récupéré cette circonscription et s'était mis ainsi « au vert », assurant sa réélection à l'Assemblée à un an des élections municipales, tandis que le président du conseil général avait hérité d'une circonscription urbaine jugée très difficile. Le conflit Saumade-Frèche s'inscrit donc dans la saga d'une fédération qui a toujours été assez turbulente.

Comme au plan national, l'absence d'opposition dynamique semble pousser les socialistes a recréer en leur propre sein une « opposition » et une « majorité ». L'installation au pouvoir dans la durée libère les antagonismes internes. A cet égard, rarement campagne pour un congrès aura été aussi rude. De chaque côté, les coups pleuvent dru. Le maire de Montpellier n'est pas un tendre. Un observateur de la vie politique locale le décrit comme *« le plus gros tueur politique du département »*. Un tract fabiusien à diffusion restreinte n'y va pas de main morte et le qualifie de *« Ceausescu de l'Hérault »*.

Il lui est reproché une attitude hégémonique et des méthodes hardies et dispendieuses pour récupérer des mandats en vue du congrès. S'appuyant sur sa puissante mairie, M. Frèche aurait dépensé, selon ce tract, pas moins de 300 000 francs en lettres, plaquettes et banquets pour rendre plus attractive la motion Jospin-Mauroy : *« autant qu'une grosse campagne contre la droite »* lit-on encore. Du côté des amis de M. Saumade on récuse la paternité de cet argumentaire en affirmant qu'il s'agit sans doute d'une *« provocation »* du maire. Ambiance...

Deux socialismes, deux tempéraments, deux cultures s'opposent sans ménagement. Les affrontements sont à ce point vifs et répétés que les clivages politiques sont transcendés par les conflits de personnes et de pouvoirs locaux : ainsi MM. Saumade et Blanc (président UDF-PR de la région) semblent souvent faire bon ménage tandis que MM. Frèche et Bousquet (maire de Nîmes, député apparenté UDF) ne se détestent point...

### « Socialisme high tech »

Le maire de Montpellier a su faire de sa ville une grande métropole régionale à forte image de marque. Son socialisme urbain s'oppose au socialisme rural qu'incarneraient M. Saumade et ses amis. *« C'est pour ne pas avoir su assumer la transition du rural à l'urbain que la gauche a décroché dans le Midi »* estime M. Frèche.

Bref, il serait le chantre local d'un socialisme *« high tech »* déjà engagé dans le vingt et unième siècle, face à des héritiers du radicalisme du dix-neuvième siècle, frileusement repliés sur leurs bastions ruraux du conseil général. Voilà pour le choc des images. La réalité est, bien sûr, plus nuancée. M. Frèche reconnaît d'ailleurs volontiers les réalisations de M. Saumade dans sa ville de Saint-Mathieu-de-Tréviers (championne de la création d'emplois ces dix dernières années) ou celle d'un autre fabiusien, M. Gérard Delfau, sénateur, à Saint-André-de-Sangonis (création d'une maison des entrepreneurs).

Mais c'est pour mieux rappeler que tout ceci s'est fait *« en totale synergie avec Montpellier... » « Il faut parvenir à un équilibre des territoires, des pays, des villes moyennes de la région par rapport à sa métropole régionale »*, plaide également M. Delfau, qui estime qu'il n'y pas, aujourd'hui, divorce entre le rural et l'urbain, les Héraultais vivants dans des villages ou des villes moyennes souhaitant également pouvoir profiter des avantages de « la grande ville ». Chacun, sur place, en convient. Mais si, de part et d'autre, au conseil général et à la ville, on a le mot « complémentarité » à la bouche, chacun a tendance à vouloir imposer sa propre vision de la complémentarité en en étant le pilote...

Les positions se bétonnent et le contrôle de la fédération sera l'une des grosses pièces du bunker. M. Vézinhet, sénateur rocardien, a-t-il des chances d'être entendu quand il dit souhaiter voir la fédération *« indépendante des deux pouvoirs locaux »*, le département et la capitale régionale ? C'est peu probable et c'est peut-être tactique... Moins impliqués dans ces luttes intestines, il n'est pas impossible que les rocardiens, ici comme ailleurs, en tirent quelques bénéfices.

PIERRE SERVENT

(1) 17 des 24 conseillers généraux et 4 parlementaires (MM. Gérard Saumade, Jean Lacombe, Bernard Nayral, députés, M. Gérard Delfau, sénateur) se sont associés à cette initiative. Le député fabiusien, maire de Béziers, Alain Barrau ne s'y est pas associé, soucieux de *« ne pas jeter de l'huile sur le feu »*. Il a, toutefois, envoyé un télégramme à M. Pierre Mauroy pour lui demander l'annulation des 438 cartes litigieuses.

### « Humeurs » rocardiennes

Les socialistes continuent de préparer leur congrès dans une chaude ambiance. A l'occasion d'un billet intitulé « humeurs », la dernière livraison du bulletin *Convaincre* des rocardiens descend en flammes toutes les autres motions en présence pour le congrès de Rennes. Les amis du premier ministre notent que les motions issues de l'ex-courant A-B (mitterrandistes) *« malgré un petit déficit d'imagination rejoignent sans trop s'en cacher »* leurs propres positions.

*« Bien sûr,* continuent-ils, *Mauroy-Mermaz-Jospin-Delors dissimulent mal derrière le flou de leurs propositions, leurs stratégies divergentes d'alliances politiques : eh oui, pas facile de tenir à plusieurs éléphants dans le même marigot ! »* Le jeu de massacre continue avec la motion Fabius qui *« se gargarise à l'égalité... en oubliant les chômeurs, passés par profits et pertes d'un modernisme fourbu »*. M. Jean Poperen se voit reprocher, plus gentiment, de minimiser *« la complexité des relations sociales »*.

*« Mais tout cela,* concède le brûlot rocardien, *reste dans le domaine du raisonnable. Plus raisonnable que les rodomontades des nostalgiques du nationalisme, qui veulent fonder au PS une succursale du courant gaulliste »*. Là, c'est M. Jean-Pierre Chevènement qui en prend pour son grade. Enfin, les rocardiens n'oublient pas les *« petites motions »* de MM. Dray et Melenchon d'une part et de Mme Lienemann d'autre part, puisque, là encore, l'ensemble des motions issues du courant A-B sont plus raisonnables *« en tout cas que les interrogations existentielles des deux députés de l'Essonne qui ne songent qu'à assaisonner Rocard, ou que les réminiscences gauchistes de leur voisine de fédé »* (Mme Lienemann, MM. Dray et Melenchon sont membres de la fédération de l'Essonne).

#### Déluge d'amabilités

Après ce déluge d'amabilités – dont il n'est pas dit s'il constitue, dans la gradation des arguments, les contours d'une majorité et d'une opposition à Rennes – les rocardiens concluent : *« Tout cela fait-il un débat d'idées ? Même si les comptes sont moins bons qu'escompté pour ceux qui ont voulu se compter, messieurs les compteurs ne tronquez pas la fin de l'histoire. C'est le vote des militants qui tranchera et ce vote-là est décisif »*. Les rocardiens souhaitent, bien sûr, que, pour le bien de tous, les militants *« confirment que le courant du premier ministre est bien le pôle de stabilité et d'imagination dont le parti a besoin »*.

On ne sait pas si M. Jean-Pierre Chevènement avait pris connaissances des amabilités qui lui sont destinées dans ce bulletin, mais il a, en tout cas, affirmé, lundi 26 février sur TF1 que le PS á besoin de *« pureté »* et que le débat au sein du PS *« gagnerait à se ressourcer à certaines exigences intellectuelles »*...

Le ministre de la défense a également apporté sa pierre au débat *« fraternel »* en affirmant que les socialistes doivent *« prendre les moyens de politique économique qui correspondent à une exigence (...) de justice sociale »* et en ajoutant, à propos de son département ministériel : *« Pierre Mauroy, lance* [le débat sur le désarmement] *dans le Parti socialiste. C'est (...) en 1984, sous* [son] *gouvernement qu'on a dit que l'adversaire désigné, pour la première fois, était l'Union soviétique. Or, je pense que nous devons revenir à une saine doctrine républicaine, qui est que nous n'avons pas d'adversaire désigné (...) La France doit pouvoir se défendre et en tout cas dissuader non seulement un agresseur mais même pouvoir résister au chantage d'un agresseur abusif »*.

J.-L. A.

# Rhône : dispersion des opposants au « clan des Villeurbannais »

*Une relève des générations se prépare d'où émerge pour le moment M. Jean-Jack Queyranne, le porte-parole du PS*

LYON

*de notre bureau régional*

Dans le Rhône, il y a les courants, comme partout, et il y a Villeurbanne. Avec son énorme section de plus de 700 adhérents, soit l'équivalent, à elle seule, de fédération telle que l'Ain ou la Savoie, *« la première ville socialiste de la région Rhône-Alpes »*, comme se plaisait à le rappeler son maire, M. Charles Hernu, décédé le 17 janvier dernier, concentre sur elle toutes les critiques. Dans les rangs du PS, on lui reproche pêle-mêle sa politique de repli sur soi, sa trop bonne entente avec Lyon au mépris des intérêts des autres communes de gauche de l'agglomération, la mise à l'écart, plus ou moins progressive, de tous ceux qui, un jour, eurent à contester le pouvoir de l'ancien ministre de la défense, et sa mainmise sur l'appareil fédéral.

A la représentation habituelle des différentes sensibilités s'ajoutent en effet, à la tête de la fédération du Rhône, les quotas des diverses citadelles locales : celui des sénateurs Franck Sérusclat et Roland Bernard, et surtout celui de Villeurbanne, formé de plusieurs cadres de la mairie.

Parmi les opposants, le plus ancien dans le grade le plus élevé, M. Jean Poperen, maire de Meyzieu et ministre des relations avec le Parlement, n'est pas le moins acide. Après le piètre résultat, il y a un an, du mauroyiste Gérard Collomb à Lyon face à M. Michel Noir, accompagné de la perte des mairies de Villefranche-sur-Saône et de Feyzin, et celle, plus récente, de la mairie d'Oullins, l'ancien numéro deux du PS commente : *« Je n'accable pas les dirigeants fédéraux, mais, dans la mesure où ils ont le monopole du pouvoir, ils ont aussi le monopole des résultats. »*

### Capitaliser les mécontentements

Profitant de l'affaiblissement dans le Rhône du courant Chevènement, M. Poperen compte capitaliser, sur sa motion, les mécontentements de toutes sortes qui s'expriment contre la fédération. Au vu de certains résultats des votes intervenus dans les sections, cela semble d'ailleurs être le cas, mais au détriment des fabiusiens. Emmenés par MM. Bernard Rivalta et André Vianès, les présidents respectifs des groupes socialistes du conseil général du Rhône et du conseil régional Rhône-Alpes, ceux-ci auront du mal à passer la barre de 10 % des mandats.

Comme les poperenistes, ils réclament pourtant, *« pour le Rhône, des responsables socialistes sereins et solides, décidés à rassembler les conflits, non à les attiser »*. Comme les poperenistes, ils ont déjà leur candidat à la succession du premier secrétaire fédéral, M. Yvon Deschamps, sur lequel se concentre l'essentiel des attaques. *« Parce que je travaille à la mairie de Villeurbanne, je n'aurais pas le droit d'être premier secrétaire,* se défend ce dernier. *Faut-il donc que je sois un permanent à la façon du PC, ou faut-il que je pointe à l'ANPE ? »*

Depuis leur entrée, à la fin de 1988, au secrétariat fédéral, les rocardiens du Rhône, conduits par M. Gérard Lindeperg, se montrent en revanche plus discrets dans la critique : *« Nous avons tenu le choc dans des conditions assez exceptionnelles »*, observe simplement le coordonateur national des amis de M. Rocard, en expliquant son choix de travailler dans le parti *« avec qui que ce soit »*.

### « Plus on échoue plus on est pur »

*« Notre objectif est de faire passer les rocardiens d'une culture de minoritaires à une culture de majoritaires,* explique-t-il. *Il faut sortir de la logique de ce faux principe, selon lequel plus on échoue, plus on est pur. »*

Plus secret encore, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, se retrouve localement dans une curieuse situation. Après avoir bénéficié, dans le passé, de la complicité de M. Poperen dans ses différends avec M. Charles Hernu, le voilà désormais séparé, jospinisme oblige, de ses amis fabiusiens et associé, bon gré, mal gré, au « clan des Villeurbannais », avec lequel, il y a peu de temps encore, il était en délicatesse.

Interdit d'obsèques, lui aussi, lors du décès de M. Charles Hernu (*le Monde* daté 21-22 janvier ), c'est à peine s'il constate aujourd'hui une certaine *« usure de la direction fédérale sortante »* auprès des militants. Son objectif est d'asseoir son autorité au sein de son propre courant, pour conforter sa place de chef de file du PS dans l'agglomération lyonnaise face à M. Michel Noir, et damer le pion définitivement à un autre secrétaire national, M. Gérard Collomb, avec lequel il se retrouve pourtant sur la même motion. Il lui faudra pour cela savoir gérer ces amitiés contradictoires.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **ERRATUM.** - Dans nos éditions datées du 27 février, nous avons écrit, à propos du déplacement de M. Jack Lang dans l'Isère, que le ministre de la culture avait été accueilli par *« les députés du cru, MM. Christian Nucci et Didier Migaud. »* Or, M. Nucci, maire de Beaurepaire, n'est plus député de l'Isère. Elu à l'Assemblée nationale en 1978, réélu en 1981, il avait abandonné son siège après sa nomination, au conseil des ministres du 9 décembre 1981, comme haut- commissaire de la République en Nouvelle Calédonie et ne l'avait pas retrouvé par la suite.

## Après le voyage du maire de Paris en Côte-d'Ivoire

# Le PS et SOS-Racisme jugent « stupéfiants » les propos de M. Chirac

Les propos tenus pendant le week-end par M. Jacques Chirac sur l'opportunité du pluripartisme dans les pays en voie de développement (*le Monde* du 27 février) ont provoqué, lundi 26 février, quelques vives réactions à gauche. Se référant notamment à une déclaration faite à RFI, dans laquelle le maire de Paris avait estimé que *« le multipartisme est une sorte de luxe que les pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir »*, le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a déclaré : *« Ces propos sont insultants pour l'Afrique, les Africains et pour tous ceux qui se battent pour le respect des droits de l'homme. La démocratie, ce n'est pas un privilège ou un luxe, c'est une valeur universelle. On peut s'étonner qu'un ancien premier ministre, chef du parti de l'opposition le plus important, tienne de tels propos. »*

Abondant en ce sens, l'association SOS-Racisme a ajouté : *« Après l'avoir vu mener campagne contre le droit de vote des étrangers en France, va-t-on voir Chirac en campagne contre le droit de vote des Africains chez eux ? Finalement, pour M. Chirac, les Africains, où qu'ils soient, n'ont pas besoin de voter... La démocratie est un principe universel et l'élément indispensable d'épanouissement de toute société, même la plus défavorisée, et non un obstacle au développement. »*

*L'Humanité* souligne, pour sa part : *« Alors que M. Chirac tenait ces propos, des centaines d'étudiants manifestaient à Abidjan contre l'austérité et l'autoritarisme du régime tant chéri à l'hôtel de ville de Paris et à l'Elysée, celui de M. Houphouët - Boigny. M. Chirac n'a pas entendu les cris* « Vive la démocratie ! » *des étudiants. Il n'entend pas non plus la revendication de liberté et de droit aux différences d'opinions et d'organisation que réclament les peuples d'Afrique. Le maire de Paris tient un discours pour l'est de l'Europe, un autre pour le tiers-monde.*

# POLITIQUE

La campagne du Front national à Sarcelles

## « Hiroshima est un détail de l'histoire aérienne de la guerre »

### *déclare M. Jean-Marie Le Pen*

M. Jean-Marie Le Pen persiste et signe. *« On m'a fait une querelle d'Allemand* (1) *parce que j'avais parlé, à propos des chambres à gaz des camps de concentration nazis, de point de détail de l'Histoire, comme Hiroshima est un détail de l'histoire aérienne de la guerre : détail horrible, détail affreux, mais un détail »*, a-t-il affirmé, lundi 26 février, à Sarcelles (Val-d'Oise), au cours d'une réunion de soutien au candidat du Front national à l'élection municipale partielle du 11 mars prochain, M. Jean Germenot. M. Jean-Marie Le Pen a également évoqué les élections au Nicaragua, *« une victoire de plus contre le communisme et le socialisme »*, fustigeant au passage M. Daniel Ortega *« le chouchou des curés progressistes et de François Mitterrand »*.

Le président du Front national a ensuite dénoncé la liste d'union PS-PC conclue à l'occasion des élections municipales qualifiées par lui de *« test national »*. *« Pour s'allier au PC, il faut avoir du souffle, surtout au moment où le PC et la CGT ont annoncé qu'ils vont livrer une bataille sans pitié contre le mariage Renault-Volvo »*, a ironisé M. Le Pen. *« Comment peut-on, quand on est socialiste et qu'on s'affirme démocrate, cautionner le Parti communiste français, alors que tous les autres partis communistes ont honte du mot communisme, parce que c'est un mot qui a trempé dans le sang pendant soixante-dix ans ? »*, s'est-il demandé.

M. Le Pen s'est montré confiant quant au résultat de ce scrutin. Il a souligné le *« profond mouvement populaire »* qui explique les bons scores du Front national à chaque élection partielle. *« Il faut dire à la classe dirigeante qu'elle n'est plus représentative du peuple français »* a-t-il ajouté.

M. Le Pen a aussi abordé le dossier de l'immigration, thème principal de la campagne du FN à Sarcelles autour du slogan *« Immigration, ouvrez les yeux »*. *« L'immigration, elle n'est pas qu'islamique, elle est planétaire »*, s'est-il exclamé avant de répertorier seize communautés différentes à Sarcelles. *« Je ne critique pas les immigrés mais la politique criminelle d'immigration qui a été menée par les gouvernements de droite comme de gauche depuis quinze ans. Les Français n'ont pas été capables d'intégrer des dizaines de milliers de harkis et il faudrait intégrer des millions d'immigrés ? »*, a-t-il ajouté.

Après avoir dénoncé la politique du *« tout-nucléaire, de la chimie de synthèse et de l'agriculture industrielle »*, M. Le Pen a annoncé qu'il ne se battait pas *« pour la victoire de la droite, mais pour celle de la France »*. *« Nous allons devoir prendre la relève d'une politique à bout de souffle »*, a-t-il conclu.

#### *Un journaliste blessé au visage*

Dans l'après-midi, une soixantaine de militants socialistes et communistes avaient manifesté dans le calme, à l'appel du candidat socialiste, M. Dominique Strauss-Kahn, devant le Mémorial du martyre juif et devant le monument aux morts de Sarcelles pour protester contre la venue de M. Le Pen.

A l'issue du meeting, une cinquantaine de jeunes sympathisants du Front national, certains masqués et armés de manches de pioche et de matraques, se sont opposés à des contre-manifestants rassemblés à une centaine de mètres du gymnase où avait lieu la réunion publique. Il n'y a pas eu de véritable affrontement entre les deux groupes, séparés par les lignes de chemin de fer de la gare de Sarcelles-Saint-Brice, mais des échanges de projectiles. Un important détachement de la brigade d'intervention du Val-d'Oise avait été dépêché sur place pour maintenir l'ordre.

Certains membres du mouvement d'extrême droite ont pris à partie des journalistes encore présents. M. Dominique Baillaud, journaliste de FR3 Ile-de-France, a ainsi été légèrement blessé d'un coup au visage alors qu'il s'apprêtait à partir.

JACQUELINE MEILLON

(1) L'expression « querelle d'Allemand », employée pour évoquer une querelle faite sans raison valable, renvoie aux conflits continuels que se livraient les princes dans l'Allemagne du seizième siècle.

□ **M. Toubon : des déclarations *« insensées et grotesques »*.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a qualifié, mardi 27 février, d'*« insensées autant que grotesques »* les déclarations faites à Sarcelles par M. Le Pen, à propos des chambres à gaz et d'Hiroshima. *« Qui peut encore*, s'est-il interrogé, *faire confiance à cet homme, à son parti et aux candidats qu'il représente ? « J'ai trop de considération et de respect pour les Français pour penser qu'ils puissent se laisser prendre pendant encore longtemps à cette désolante démagogie ; j'en appelle à leur raison et à leur dignité »*, a-t-il conclu.

## L'histoire s'emballe la France attend...

*Suite de la première page*

Qu'il s'agisse des gaullistes, tentés par le fondamentalisme de MM. Pasqua et Séguin, ou des socialistes, invités par M. Jospin, à *« Sept sur sept »*, à *« réconcilier la gauche avec elle-même »*, aucun courant ne semble pouvoir échapper au rétrécissement de son champ de vision et à la multiplication des ambitions présidentielles. Tout le monde semble se résigner à n'avancer qu'à l'aveugle. Résultat : l'Histoire s'emballe et la France attend.

Elle attend que le président ait achevé sa réflexion. Comme si la célèbre formule *« donner du temps au temps »* devait tenir lieu autant de devise républicaine que de principe d'action ! M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs fort intelligemment provoqué lui-même une bonne occasion de souligner ce sentiment de frustration qu'engendre le spectacle d'une France restant au bord de la route. L'attentisme de M. Mitterrand n'est cependant pas condamnable en lui-même : il est destiné à conjurer un danger jugé plus grand, qui serait de parler et d'agir sans avoir prise sur l'événement, et d'être ainsi taxé d'amateurisme.

#### *Un fatalisme maussade*

La France attend aussi que le premier ministre ait mis au point un discours « structurant » sur la société, comme disent les spécialistes. Autrement dit, qu'il parvienne à rendre intelligible, et ainsi à assumer, le devenir global d'une société émiettée. Cette « absence synthétique » du premier ministre correspond à une « présence parcellaire » : M. Rocard a ouvert et continue d'ouvrir des « chantiers » qui en eux-mêmes ne sont pas négligeables. Il est ainsi crédité d'une réelle bonne volonté. Mais les immigrés clandestins sont toujours là ; la tendance lourde du premier septennat - l'accroissement des inégalités - n'a pas encore été contrariée. Les habitants de l'Ile-de-France n'ont toujours le choix qu'entre des bouchons sur les routes ou des bousculades dans le RER. Bref, ces actions partielles, qui se jouent sur le moyen ou le long terme, nourrissent dans l'instant un fatalisme maussade que M. Rocard gagnerait à combattre en se donnant les moyens d'une présence plus « synthétique ». Ainsi répondrait-il à une attente diffuse, qui ne peut être satisfaite par des réformes qui ne sont ni spectaculaires, ni mobilisatrice. Exemple : les statistiques révèlent que la consommation des Français s'est accrue en 1989 de 3 % et que le niveau de vie global a, de ce fait, repris sa marche en avant ; or, le gouvernement se comporte comme s'il avait voulu lui en arracher des miettes, comme s'il s'était contenter de concessions ponctuelles ; il se prive ainsi du bénéfice politique d'une situation qui redevient positive.

L'émiettement fait, il est vrai, partie de la « méthode Rocard ». Celle-ci a montré son efficacité. Mais elle limite l'ambition à la « gestion de l'imprévisible », comme le disait en son temps M. Giscard d'Estaing.

Il est pourtant deux déséquilibres qui incitent aujourd'hui aux plus noires prévisions, et qui pourraient transformer des années électoralement creuses en périodes socialement agitées.

De Lionel Stoleru à Jean-Pierre Fourcade une brochette de responsables politiques, majorité et opposition mêlées, réunis à l'initiative du Club Vauban qu'anime Antoine Veil, a récemment insisté sur le risque d'une *« explosion sociale »*. Ce pronostic repose sur le constat que la société française fonctionne désormais à trois vitesses, à savoir selon la classification du ministre du Plan : les *« inclus »*, qui profitent pleinement de la croissance retrouvée (c'est la France de l' *« argent fou »* que décrit Alain Minc) ; les *« exclus »*, cette France du quatrième sous-sol que tout le monde croit pouvoir oublier parce qu'elle perçoit le RMI ; enfin les *« reclus »*, c'est-à-dire la grande masse des classes moyennes de salariés qui sont touchées de plein fouet par des conditions et un cadre de vie difficiles, et qui supportent mal le décalage entre des revenus du travail, le leur, qui progressent peu, et des revenus du capital qui continuent de galoper.

A ces inégalités d'existence s'ajoutent, plus fortement ressenties, des *« inégalités d'espérance »* qui n'épargnent guère que la catégorie des *« inclus »*. C'est évidemment tout le problème de la nouvelle *« étape sociale »* à laquelle M. Mauroy invite M. Rocard, qui est posé. Quand, comment, à quel rythme ? Le congrès de Rennes du PS trouverait quelque utilité à tenter de répondre à ces questions.

#### *La crainte d'une explosion*

Mais une France officielle apathique et une France privée redevenue consommatrice, risquent aussi de passer à côté d'une exigence de liberté et de propreté (celle-ci s'appliquant à la morale publique comme à la gestion de la planète) qui, l'Est aidant, est portée par une jeunesse troublée.

*« Aujourd'hui les élèves ressentent les contraintes d'une société dure ; ils sont angoissés car ils savent qu'il faut aller très loin dans les études pour avoir une chance de vivre normalement ; cette angoisse est comme un mur ; contre un mur on a envie de se révolter »* : ce diagnostic vient aussi d'un expert, M. Deheuvels, proviseur du lycée Henri IV (4).

Des hommes politiques décriés, une planète abîmée, une société sans « valeur » autre que l'argent : il y a là aussi matière à une attente inquiète qui ne concerne pas que la jeunesse.

Crainte d'une explosion sociale, potentialité d'un conflit grave de génération, crise d'identité nationale favorisée par l'unité allemande retrouvée ; il est urgent de réagir, sauf à laisser le champ libre à un puissant courant national populiste manifestement en gestation, de M. Le Pen à M. Pasqua en passant par quelques autres, et dont on connaît trop bien le programme commun : dire au « peuple » qu'il a des ennemis ; désigner ces derniers ; et exhorter le « peuple » à « prendre la parole », c'est-à-dire à donner le pouvoir à quelques démagogues.

Or, le Front national aujourd'hui n'est pas seulement une machine électorale qui se structure. Il est porteur de la seule idéologie qui avance. L'extrême droite aujourd'hui, ce ne sont plus seulement de gros bourgeois, ce sont des universitaires, des intellectuels, des hauts fonctionnaires parfois, qui se tournent vers les fausses certitudes de M. Le Pen quand nous vivons nous dans le doute et le ralentissement.

Il y a sans doute de bonnes raisons d'être satisfaits de la chute des idéologies « malfaisantes », comme dit M. Mauroy. Mais ce n'est pas parce qu'on a fait 1789 qu'il faut se contenter d'exporter nos « recettes » à l'Est de l'Europe. Il est aussi nécessaire de reconstruire, ici et maintenant, une vision globale d'un devenir commun en donnant aux partisans d'un consensus républicain des raisons d'y croire.

Le couple exécutif n'est certes pas seul concerné, mais la confiance dont il bénéficie dans l'opinion est un instrument puissant qu'il serait hasardeux de désarmer. Après tout, dans un contexte économique qui reste porteur, quelques vitamines sociales en guise d'euphorisant, des remèdes de fond pour que l'école redevienne un immense ascenseur social, une lutte frontale contre les inégalités, et surtout une cure de confiance dans les hommes et les institution, et plus généralement dans un modèle que l'Europe de l'Est voudrait importer : voilà qui aiderait sans doute à conjurer les dangers les plus visibles. La tâche paraît être à la portée de ceux qui nous gouvernent. Il n'est certainement pas trop tard.

JEAN-MARIE COLOMBANI

(4) Interview à l'Express daté 23 février -1er mars.

(5) Le Front national est désormais doté d'un conseil scientifique essentiellement composé d'universitaires au sein duquel figurent des polytechniciens, des énarques et un membre de la Cour des comptes.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. DE BEAUCÉ : *Nouvelle alliance*

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, estime que ceux qui veulent soutenir *« autrement »* l'action du président de la République doivent *« créer les conditions d'une nouvelle alliance au sein de la majorité présidentielle »*. Dans un entretien accordé au mensuel *Globe*, M. de Beaucé estime que, si cette tentative échoue, *« c'est la majorité tout entière qui sera condamnée »*, car les socialistes seraient alors contraints, lors des prochaines élections législatives, de *« négocier, avec une fraction de l'opposition, une forme de coalition gouvernementale, donnant ainsi à un contrat de majorité parlementaire la prééminence sur le contrat de majorité présidentiel »*. *« Dans ces combinaisons à l'ancienne*, ajouta M. de Beaucé, *le Parti socialiste ne trouverait certes pas d'alliances stables. »*

L'accord intervenu, mardi 20 février, entre le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates, à laquelle appartient M. de Beaucé, peut, selon lui, créer *« la base minimale d'une organisation politique »* capable de rassembler au centre.

### M. BRIANT : *Donner du poids à l'opposition*

M. Yvon Briant, président du CNI, a déclaré, le lundi 20 février, au cours d'un point de presse, qu'il fallait *« donner au comité de coordination de l'opposition un véritable poids politique »* car, a-t-il ajouté, *« on ne fait pas assez pour crédibiliser cette instance »*. Soulignant que le comité de coordination de l'opposition (CCO) est le *« seul organisme de ce type dans l'opposition »*, il a estimé qu'il devait s'affirmer *« avec des réunions régulières et un ordre du jour concret »*.

Commentant le rôle du CNI dans *le débat sur l'organisation de l'opposition*, M. Briant a affirmé que son parti *« se situait entre les partisans du statu quo isolationniste et les intégristes de la fusion »*. *« La fusion ne peut être la solution pour aujourd'hui, mais le terme d'un processus d'intégration qu'il faut engager rapidement »*, a-t-il observé, en réaffirmant le soutien du CNI à la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing de réunir une convention nationale des élus de l'opposition.

# DÉFENSE

Face aux difficultés de l'avion européen EFA

## L'industrie belge serait associée au programme Rafale

**Le groupe Dassault pourrait prochainement annoncer un accord de coopération avec l'industrie belge sur le programme Rafale quand, dans le même temps, le projet concurrent d'avion de combat européen EFA enregistrerait un retard d'un an en raison du débat qui a opposé Britanniques et Allemands sur le radar.**

A quelques semaines de la reprise des vols d'essais de l'avion de démonstration Rafale, équipé du nouveau réacteur M-88 de la SNECMA à la place du moteur américain d'origine, le constructeur aéronautique Dassault reconnaît avoir beaucoup progressé dans la préparation d'un accord avec l'industrie belge, au terme duquel celle-ci participerait au développement et à la production en série de cet appareil destiné à équiper l'armée de l'air et la marine française, à partir de fin 1996-début 1997.

Ces discussions avaient commencé en 1988. Elles avaient reçu un feu vert du ministre français de la défense qui, pour l'occasion, avait fait un déplacement à Bruxelles afin d'en débattre avec les autorités belges compétentes. A l'époque, il avait été question d'une participation des industriels belges à hauteur de 10 %. Selon les contacts en cours, il semble aujourd'hui que cette collaboration restera très inférieure à 10 %.

Les propositions concernent principalement les deux sociétés SABCA et SONACA pour la cellule du Rafale, à hauteur de 2 % du financement du développement des deux derniers prototypes et de la production en série. Aux conditions économiques de 1990, le développement, l'industrialisation et la construction de trois cent trente-six avions (deux cent cinquante pour l'armée de l'air et quatre-vingt-six pour la marine) atteignent environ 150 milliards de francs, à la charge de l'Etat et des industriels.

Face au Rafale, qui risque de rencontrer des difficultés de financement après 1993 si aucun partenaire étranger ne rejoint la France, le programme d'avion rival, baptisé European Fighter Aircraft (EFA), connaît actuellement quelques turbulences.

#### *8 000 emplois menacés outre-Rhin*

Les Britanniques (à hauteur de 33 %), les Allemands de l'Ouest (33 %), les Italiens (21 %) et les Espagnols (13 %) sont associés dans ce projet d'avion dont, pour un total de sept cent soixante-cinq exemplaires commandés, a un coût estimé par ses promoteurs à environ 230 milliards de francs. C'est en novembre 1988 que les quatre pays européens sont convenus de coopérer. Mais leur accord ne couvre que le seul développement de l'EFA et pas sa production, qui devra faire l'objet d'une entente en 1991.

Au début de cette année, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont mis un terme à leurs dissensions, qui duraient depuis plusieurs mois, sur le choix du radar : c'est la société britannique Ferranti, récemment sauvée de la banqueroute, qui en aura la responsabilité, mais Bonn a obtenu des garanties pour tout dépassement éventuel des dépenses. Ces tergiversations ont pour effet que le premier vol de l'EFA, attendu à l'origine pour 1991, n'aura pas lieu probablement avant 1992, avec comme perspective une entrée en service de l'avion au-delà de 1997.

Outre-Rhin se développe dans les milieux politiques une polémique sur l'intérêt qu'il y aurait à maintenir ou non un tel programme aussi coûteux, dès lors que se profilent à l'horizon le désarmement en Europe et la réunification des deux Allemagnes.

Le ministre ouest-allemand de la défense demeure partisan du projet, même s'il admet qu'on devrait construire une nouvelle version, moins chère, de l'EFA. De leur côté, les industriels, notamment Deutsche Aerospace, la filiale aéronautique du groupe Daimler-Benz, considèrent que 8 000 emplois sont en jeu dans l'immédiat. Mais des élus au Bundestag suggèrent de prélever les crédits d'aide promis à la RDA sur le budget propre à l'EFA.

J. I.

## Le Mirage-2000 en compétition avec trois autres avions pour équiper la Finlande

La Finlande a mis quatre constructeurs d'avions de combat en compétition avant de choisir l'appareil qui devra remplacer, au milieu de cette décennie, les Mig-21 soviétiques et les Draken suédois, qui équipent actuellement sa force de défense aérienne.

Outre le Mig-29 soviétique, le F-16 américain et le Gripen suédois, qui, en réalité, semble avoir été exclu après le récent accident du prototype, la Finlande a retenu le Mirage-2000 du groupe Dassault, dont un exemplaire vient d'y être envoyé pour subir des essais de fonctionnement par temps de grand froid.

Depuis les années 60, la Finlande suit la tradition d'acheter en même temps à l'Est et à l'Ouest ses matériels militaires, pour des raisons qui tiennent à sa situation stratégique. Depuis le traité de Paris de 1947, sa force de défense aérienne est limitée à trois mille hommes, qui servent soixante avions de combat répartis dans des abris souterrains sur six bases différentes.

Le marché en cours porterait sur une cinquantaine d'appareils armés de missiles air-air, pour une somme de l'ordre de 2 milliards de dollars. Pour respecter sa neutralité, la Finlande pourrait, là encore, partager sa commande entre deux fournisseurs.

## Le préfet de l'Aveyron claque la porte du conseil général

RODEZ

*de notre correspondant*

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, souhaite que les préfets soient sourcilleux face aux éventuels abus de pouvoir des conseils généraux. Le représentant de l'Etat dans l'Aveyron vient d'en apporter la démonstration. Une démonstration d'autant plus significative que le président de l'assemblée départementale, auquel il s'oppose, est M. Jean Puech, sénateur PR et président de l'Association des présidents de conseils généraux.

Le conseil général de l'Aveyron n'accepte pas que l'Etat envisage de supprimer de nombreux postes d'enseignement dans des communes rurales qui se dépeuplent. Le 2 février, il avait donc décidé de *« prendre en charge pour l'année scolaire 1990-1991, tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé, le salaire des enseignants du premier degré dont les postes seraient supprimés »*, une cinquantaine.

Lundi 26, l'assemblée départementale avait invité le préfet, M. Roger Benmebarek, a débattre de ce dossier. Après plus d'une heure de discussion, et quelques déclarations fort dures de certains conseillers généraux, le préfet décidait de quitter la séance du conseil général, déclarant : *« Je ne peux accepter que l'on fasse ici le procès de l'Etat. »*

Lui qui est habituellement discret, avait souligné : *« Il ne saurait être question pour moi de mettre en débat au sein de votre assemblée les dispositions prises, ou à prendre, par l'Etat dans le cadre de sa seule compétence. »* Et il avait prévenu : *« J'entreprendrai de déférer dès demain devant le tribunal administratif votre délibération du 2 février. »*

L'affaire est locale, mais elle est aussi un signal d'alarme pour le président des présidents de conseils généraux.

Y. P.

## Le commissaire du gouvernement suggère l'annulation du scrutin de Dunkerque

La victoire de M. Michel Delebarre à Dunkerque avait été l'un des grands succès de la gauche aux élections municipales du printemps 1989. Aujourd'hui, elle pourrait être contestée par le Conseil d'Etat. Le maire sortant, M. Claude Prouvoyeur, sénateur RPR, n'avait été battu que de peu : 116 voix sur 36 878 suffrages exprimés. Sur le coup, il avait semblé fort affecté, puisqu'il avait démissionné du conseil municipal, mais cela ne l'avait pas empêché de demander à la justice administrative l'annulation de l'élection de ses vainqueurs.

Le tribunal administratif de Lille ayant validé l'élection du ministre de l'équipement, son adversaire a fait appel devant le Conseil d'Etat. Lors de l'audience des plaidoiries, lundi 26 février, le commissaire du gouvernement, M. Michel de Guillenchmidt, qui, contrairement à ce que suggère son titre, n'exprime pas la pensée de l'exécutif, mais *« dit le droit »*, a conseillé l'annulation du scrutin. Il s'est appuyé sur la diffusion tardive d'un tract accusant M. Prouvoyeur de liens avec la secte Moon.

Le Conseil d'Etat devrait se prononcer définitivement dans une quinzaine de jours. Dès lundi soir, M. Delebarre a publié un communiqué, dans lequel il affirme attendre *« sereinement cette décision »*.

Le Monde

# SOCIÉTÉ/CULTURE





## Médecins sans carrières

*Après six semaines, le conflit des internes et des chefs de clinique s'essouffle. Amertume et désillusions*

**Le conflit entre les médecins et la Sécurité sociale est plus que jamais dans l'impasse. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), qui réunit mardi 27 février son conseil d'administration, semble opposée à une convention souhaitée par le syndicat MG-France. Faute d'un accord, improbable, le gouvernement devrait intervenir dès le 1er mars pour débloquer la situation. D'autre part, les deux journées « hôpital mort » des internes et des chefs de clinique n'ont, en pratique, nullement été suivies.**

Au départ il y a, toujours ou presque, cette affirmation en forme d'aveu : « *Comprenez qu'elle n'existe pas, notre grève des soins et des urgences !* » Ainsi, ce mouvement dont on parle tant depuis près de deux mois n'aurait été en définitive qu'une gentille entourloupe pour médias trop naïfs. Il faudrait n'y voir aussi que la seule arme efficace pour alimenter la colère commune et pour « *maintenir la pression* » sur tous ceux qui semblent, avec un malin plaisir, refuser de prendre au sérieux les inquiétudes et les revendications des internes et des chefs de clinique. Une grève de mardi gras en somme ou la plus belle démonstration, par l'absurde, qu'un médecin en blouse blanche ne peut — à l'appel d'un syndicat — abandonner des malades qui sont les siens.

Sans doute les choses ne sont-elles pas aussi simples. Si — tous les « grévistes » l'affirment la main sur le cœur — « *aucun malade n'a eu à souffrir de ce mouvement* », on sait par exemple dans les services de chirurgie qu'avec le report systématique des interventions non urgentes, les tableaux opératoires à venir sont désespérément vides. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre paradoxe de cette grève qui n'en était pas une, que cette punition auto-infligée puisque la valeur de l'internat, comme celle du clinicat de chirurgie, se mesure avant tout au nombre des interventions et des consultations effectuées. Et, s'il aura été riche d'enseignements de toutes sortes, le semestre n'aura eu, chirurgicalement parlant, qu'une faible valeur formatrice.

A trente-quatre ans, chef de clinique assistant à l'hôpital Cochin dans l'un des services de chirurgie orthopédique les plus réputés de la capitale (professeur Marcel Kerboull), le docteur Philippe Ducloyer n'oubliera pas de sitôt les épisodes les plus désagréables de ce conflit dont le pouvoir politique aurait dû, selon lui, savoir faire l'économie. Il y eut, entre autres, ce télégramme « *téléphoné par un postier hilare* » précisant qu'à la demande de la direction de Cochin le chirurgien gréviste devait, d'urgence, regagner son service... alors que précisément il y était « *en train de faire son boulot* ».

Ce fut aussi cette nuit où, après treize jours consécutifs de travail et d'absence quasi permanente du domicile, il fallut à nouveau quitter femme et enfants pour apprendre les petits secrets du collage d'affiches dans les rues de la capitale. « *A trente-quatre ans, ça fait mal. Nous ne sommes quand même pas faits pour ça !* »

De toutes ces semaines agitées il voudrait ne retenir, comme nombre de ses collègues, que les quelques marques, sinon de vraie sympathie, du moins de compréhension qui lui furent témoignées. Les patrons d'abord « *qui ne sont pas, on le sait, des modèles d'altruisme* » mais qui, un dimanche, ont manifesté avec eux. Les malades aussi « *qui, après avoir découvert dans le journal combien nous gagnons, disaient leur effarement et nous souhaitaient bon courage* ».

### « Mérite-argent-qualité de vie »

L'argent. Tous ou presque disent que l'essentiel n'est pas là et qu'à ne parler que de chiffres et de revenus on a gauchi le sens de leur révolte. Et pourtant, faute de jouir du prestige et du pouvoir d'une carrière hospitalo-universitaire garantie, les grévistes ne parviennent jamais à sortir du tiercé « mérite-argent-qualité de vie » où ils aimeraient être sûrs de ne pas avoir « joué perdants ». C'est ainsi que, parmi les arguments systématiquement avancés figurent en bonne place la comparaison des prix de la visite médicale et du dépannage de plomberie ainsi que le niveau des salaires dès lors qu'on se situe à « bac + 12 » ou à « bac + 15 ». Cette équation fétiche des cadres supérieurs et les réelles désillusions vécues par certains conduisent, en définitive, à ruiner le prestige des disciplines jadis tenues pour les plus nobles.

C'est ainsi que les spécialités qui imposent des gardes longues et fréquentes (la chirurgie, la gynécologie-obstétrique ou la réanimation néonatale) alimentent les plus cruelles déceptions et fournissent les plus gros bataillons de mécontents. Fait toujours aggravant, l'appréhension, rarement avouée, de la rupture avec la matrice hospitalo-universitaire — « *dans six mois nous sommes foutus à la porte* » — n'est plus, comme ce fut longtemps le cas, compensée par les perspectives de l'exercice libéral. Pis encore pour les jeunes chirurgiens, le monde de l'hospitalisation privée — avec l'irruption des grands groupes dans ce qui tenait lieu de l'artisanat ou de la PME — apparaît à la fois hostile et incompréhensible.

Pour eux, c'est l'heure des nouveaux comptes, l'amertume précoce des réalités bancaires puisqu'il leur faudra, « en ville », acheter leur matériel, acquérir des actions de clinique, cotiser pour la retraite, embaucher un aide opératoire... soit, souvent, une entrée dans le monde des affaires qui, d'emblée, dépassera le million de francs.

« *Nous avons passé le concours de l'internat pour apprendre la chirurgie car nous aimions le côté créatif, réparateur que représente l'orthopédie*, expliquent par exemple les docteurs Patrick Houvet, Thierry Dubert et Virginie Bérard (hôpital Bichat). *Mais nous avons fait ces études pour exercer dans la sérénité, c'est-à-dire porter des indications justes et sans complaisance commerciale, refuser des actes non justifiés, prendre notre temps en opérant. La sérénité, cela veut dire ne pas pleurnicher devant notre banquier lorsque nous nous installerons, discuter le prix du rachat de la clientèle, accepter n'importe quoi et finir par faire n'importe quoi. Et nous ne sommes pas des exceptions.* »

A ceux qui hésiteraient à goûter aux joies de la libre entreprise, l'hôpital public n'a nullement fermé ses portes, à condition, il est vrai, de faire une croix sur la recherche et l'enseignement. Un deuil douloureux pour cette génération qui a grandi en même temps que s'étoffaient les prestigieux plateaux techniques des centres hospitalo-universitaires. L'hôpital général où l'on compte plus de 2 000 postes vacants ? La réponse est presque toujours immédiate : « *Pourquoi m'imposerait-on un lieu ? Ou alors, d'accord pour Parthenay ou La Châtre mais, dans ce cas, je suis fonctionnaire et, comme le professeur agrégé, j'arrête le travail à 14 heures.* »

### Le taxi de la Sécu

« *L'hôpital public n'est acceptable que lorsqu'on n'a aucun emprunt par ailleurs. Je connais un collègue qui s'en sort mais uniquement parce que sa mère lui a payé sa maison et sa BM* », explique le docteur Ducloyer à qui on a proposé, pour 15 000 francs mensuels, une chefferie de service d'orthopédie dans un hôpital de la banlieue parisienne. « *Cela signifie des responsabilités. Or il n'y a plus d'internes, plus d'assistants et vous avez les mains liées par l'administration. Si je veux faire de la microchirurgie par exemple, on me donnera peut-être le microscope mais on ne me paiera pas les infirmières de nuit pour surveiller la couleur et la vitalité des lambeaux.* »

Cette morosité, ces appréhensions et ces désillusions sont omniprésentes et multiformes. C'est le refus déclaré de gardes supplémentaires à venir, revenus substantiels, mais dont les effets destructeurs sur l'équilibre familial ne sont plus à démontrer. C'est encore l'allergie manifeste aux petites mais rentables combines de l'industrie pharmaceutique. « *Nous n'avons pas*, disent-ils, *à gagner notre vie grâce aux laboratoires. Après quinze ans d'études nous ne voulons pas de vacances déguisées en congrès dans les îles. Il n'est d'ailleurs pas normal que l'Etat tolère cela.* »

Tout, en définitive, est pour eux arrivé trop vite. Ils sortent des promotions des années 75, celles qui inaugurèrent la sélection. Réussite au concours, « repos » en deuxième et troisième années, puis trois ans de préparation intensive, parfois inhumaine, pour entrer dans le sérail hospitalo-universitaire avant qu'il ne vous rejette. Aujourd'hui ils sont persuadés que leur titre « *ne vaut plus rien* ». Convaincus que leurs espérances d'adolescents rêvant « *de faire médecine* » ont été trahies, qu'on a changé à leur insu toutes les règles d'un jeu où ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, ils se sentent floués et prêts à tout pour obtenir la liberté géographique d'installation et le secteur 2.

Une histoire dévastatrice, réelle, assure-t-on, court les salles de garde. La scène se passe dans la campagne du centre de la France. On a fait venir le généraliste pour la grand-mère « *qui aurait fait une petite attaque* ». L'examen ne révèle absolument rien. Le médecin va repartir quand, sur le seuil, on lui demande s'il ne peut pas « *descendre la fille* » jusqu'à la gare de la ville voisine. « *Voyez-vous*, disent les grévistes, *ce taxi-là, il est remboursé par la Sécurité sociale !* »

Sans doute n'y a-t-il là, au fond, que les bouleversements et les fractures d'une profession et d'un système de couverture sociale en mutation. Mais, parce qu'il s'agit aussi de médecine, les enjeux sont beaucoup plus lourds qu'on ne l'imagine généralement. « *L'argent n'est pas sale ! Un médecin a le droit de vivre aussi confortablement qu'un autre individu à formation et investissement physique égaux* », expliquent, dans une adresse au *Monde*, les trois médecins de l'hôpital Bichat. « *Nous n'avons aucune honte à demander une rémunération correcte et, de grâce, qu'on cesse de nous parler d'éthique et de morale.* »

Ainsi, qu'elle soit effective ou simple menace, la grève des soins et des urgences pourrait bien être l'inquiétant signe avant-coureur d'une nouvelle époque, où l'exigence morale des médecins ne dépendrait plus, tout compte fait, que de leurs difficultés matérielles.

**JEAN-YVES NAU**

*TÉMOIGNAGE*

## Maudit paiement à l'acte !

**par le docteur Christian Bourde**

CETTE grève des internes et des chefs de clinique est attristante à bien des égards. Comment se désintéresser du sort de jeunes médecins de qualité dont le pays a toujours besoin et des difficultés qu'ils affrontent, que l'on n'a pas soi-même connues ? C'est un fait, mais... mais... La pauvreté des débats étonne, et ce que l'on occulte, et que même les non-initiés devinent, ne contribue pas à les élever.

Ainsi, deux problèmes pourtant essentiels sont passés sous silence. D'abord, n'y aura-t-il donc pas quelques personnes de bonne volonté pour s'asseoir autour d'une table pour, avant d'examiner l'exigence de « s'installer où l'on veut », admettre l'inacceptable et totalement anarchique répartition des médecins dans le pays ? Serait-ce faire preuve de « socialisme rampant » que d'en parler ?

Trop de médecins ? Allons donc ! On s'arrache les clients dans les opulents quartiers des grandes villes, alors que des départements de France, qui n'ont pourtant rien de commun avec la Sibérie, sont démunis de praticiens ; sans parler de certains domaines (médecine sociale, sciences fondamentales...) moins prestigieux, privés de cette aura bourgeoise plus que jamais recherchée. On y est loin de la pléthore. Et que ce soit les médecins futurs qui s'arrogent le droit de décider seuls de cette répartition, se fichant qu'elle soit anarchique et profondément inégalitaire, est extrêmement choquant.

Deuxième constatation et regret : depuis tant d'années, tout tourne autour de la « revalorisation » des actes. En clair : de la possibilité, contrariée par les ministères et les caisses, d'augmenter le tarif des consultations — revendication éternellement renouvelée. Qu'à aucun moment, dans les discussions, une voix — d'un côté comme de l'autre — ne se soit élevée pour dire combien ces revendications, légitimes dans le contexte actuel, sont humiliantes et détournent d'autres problèmes encore plus urgents et beaucoup plus poignants, est consternant ; que personne n'ait eu un mot pour dire que le paiement à l'acte, fût-il le moins mauvais, économiquement parlant, de tous les systèmes (ce qui reste à prouver), doit être, sinon remis en cause immédiatement mais au moins discuté. Qu'il soit source de tous les dérapages, de toutes les corruptions, de tous les excès moraux et économiques, personne n'oserait le contester, mais personne n'a le courage d'en parler : pour la droite politique, c'est un symbole de liberté (pour les payés, non pour les payants) et l'une des pierres angulaires de l'édifice capitaliste d'une société folle de profits rapides ; pour ceux de gauche, frileux, paralysés par la terreur (électorale) de passer pour marxistes, motus et bouche cousue.

Alors, moi, médecin à la retraite, après trente-neuf ans d'exercice, que j'ai étée ou non un privilégié, je le dis clairement : cette relation d'argent entre patient et praticien, j'en ai vu tant d'abus dégradants tout au long de ma carrière qu'elle n'a cessé, jour après jour, d'empoisonner mes rapports, certes idéalisés, avec mes « malades ». Je n'ai jamais été heureux que dans les consultations que j'assurais dans les hôpitaux où il n'était jamais question d'argent et où j'avais le sentiment de donner le meilleur de moi-même. Un salaire (décent) dans mon activité privée eût fait mon bonheur. A cause de ce maudit paiement à l'acte, j'ai quitté ma profession sans regret.

Jeunes médecins, n'écoutez pas les sirènes de la médecine lucrative, réfléchissez à ce qui vous attend, au carcan que vous parez de vertus illusoires. Croyez-moi : la course aux clients et les fins de mois difficiles font la médecine la pire et sont mauvaises conseillères.

**▶ Christian Bourde, médecin retraité, a été membre du comité exécutif de Santé et socialisme.**

Officiellement autorisée depuis 1988

## La pilule abortive RU 486 sera remboursée par l'Etat

**Le ministère de la santé a indiqué lundi 26 février que, dorénavant, la pilule abortive RU 486 serait, au prix de 263 francs, « *officiellement et effectivement à la disposition des femmes qui ont pris la décision douloureuse d'interrompre leur grossesse* ». La France devient ainsi le premier pays à prendre en charge cette nouvelle forme « *médicamenteuse* » d'interruption volontaire de grossesse. Les avantages psychologiques de cette méthode plus coûteuse que la technique « *instrumentale* » apparaissent toutefois aujourd'hui moins importants qu'on avait pu un moment l'espérer.**

Le RU 486 sera-t-il jamais un médicament comme les autres ? Découverte dans les années 80 par une équipe des laboratoires pharmaceutiques Roussel-Uclaf (MM. Philibert, Teutsch et Sakiz), cette « anti-hormone » fut souvent présentée comme étant, après les contraceptifs œstro-progestatifs, la plus grande révolution en matière de contrôle des naissances. Il fallut toutefois quelques années de tâtonnements et d'expérimentations diverses avant que le RU 486 apparaisse comme une alternative à l'interruption de grossesse par voie instrumentale. En pratique, c'est lorsqu'il est associé à d'autres molécules (des prostaglandines orales ou injectables) que ce produit permet d'obtenir une efficacité supérieure à 90 %, à condition que la grossesse date de moins de sept semaines, période calculée à partir des dernières règles (1).

Diverses études effectuées en France et à l'étranger sous l'égide d'organismes internationaux (Organisation mondiale de la santé, Population Council) ne permirent pas, d'emblée, aux autorités françaises — c'était au début de 1988 — d'accorder une autorisation de mise sur le marché.

Les spécialistes se disaient alors inquiets de certains résultats expérimentaux observés chez le lapin (malformations fœtales) ainsi que des risques hémorragiques liés à l'utilisation de cette substance. L'autorisation de mise sur le marché fut accordée en septembre 1988, quelques semaines seulement avant que le fabricant Roussel-Uclaf (filiale du groupe allemand Hoescht) ne décide, brutalement, de retirer son produit du marché français, invoquant « *l'émotion d'une partie de l'opinion publique française et étrangère* ». Le RU-486 (ou Mifégyne) déclencha ainsi en octobre une nouvelle controverse sur le caractère légitime ou non de l'IVG. Roussel-Uclaf étant, à la demande de M. Claude Evin, ministre de la santé, revenu sur sa décision, en mettant en avant cette fois « *l'intérêt de la santé publique* » : la Mifégyne fut à nouveau distribuée dès novembre 1988 dans les centres agréés.

On restait dans l'attente d'un accord concernant le prix — c'est-à-dire la prise en charge du coût du médicament par l'Etat. Depuis l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, Roussel-Uclaf distribuait en effet gracieusement la Mifégyne aux centres agréés acceptant de participer à un rigoureux travail de surveillance clinique, afin, notamment, de prévenir tout dérapage dans les indications. Au total près de 30 000 interruptions de grossesse ont, depuis septembre 1988, été ainsi pratiquées. L'accord qui vient d'être conclu met un terme à de longues négociations, le fabricant souhaitant pour sa part un prix notablement plus élevé (517 francs) que celui qui vient d'être accordé (263 francs). Le RU-486 sera distribué désormais sous contrôle médical dans les 793 centres qui, en France, sont autorisés à pratiquer des IVG, aucune modification de ce circuit de distribution n'étant envisagée.

En pratique, au terme d'un arrêté ministériel du 20 février, le « *forfait pour une IVG par mode médicamenteux* » (comprenant les investigations biologiques, trois consultations médicales, trois comprimés de RU-486 et la vérification ultérieure de l'interruption de grossesse) est fixé à 1 407 francs, soit un prix sensiblement plus élevé que celui de l'interruption de grossesse instrumentale. On indique en effet au ministère de la santé que le coût moyen des 163 000 interruptions de grossesses pratiquées en 1988, était de 902 francs (avec un maximum à 1 230 francs en cas d'anesthésie générale avec hospitalisation). « *L'Etat*, indique-t-on, *accepte ici une prise en charge un peu plus élevée dans la mesure où cette méthode offre certains avantages compte tenu de son caractère moins traumatisant. Elle permet notamment*, *pense-t-on*, *de préserver mieux que la méthode instrumentale l'avenir obstétrical de la femme.* »

On souligne toutefois, tant au ministère de la santé que chez Roussel-Uclaf, qu'en dépit de ces avantages, le RU-486 n'entraîne en aucune façon une « *banalisation de l'avortement* », pas plus qu'il ne réduit la souffrance psychologique des femmes. La principale question aujourd'hui est celle de savoir quelle proportion de femmes enceintes souhaitant avorter auront recours à cette nouvelle méthode. On estime généralement, compte tenu des strictes indications du produit (pas après sept semaines de grossesse) mais compte tenu aussi de la diffusion des tests biologiques ultra-précoces de grossesse, que 30 % à 40 % des femmes (soit environ 55 000 par an) opteront pour l'« *avortement médicamenteux* ».

**J.-Y. N.**

(1) La technique instrumentale peut, quant à elle, être utilisée jusqu'à la douzième semaine.

# SOCIÉTÉ

**JUSTICE**

Aux assises de la Marne

## La folle équipée du justicier qui «savait tout»

**Déguisé en « justicier » et armé d'une 22 long rifle, Luc Guidon, vingt-trois ans, avait attaqué le commissariat de Reims (Marne) le 18 octobre 1986, blessant gravement un policier. Le jeune homme, qui affirmait vouloir se venger d'un viol commis par des policiers la nuit précédente, comparaissait lundi 26 février pour tentatives d'assassinat devant la cour d'assises de la Marne. Il a été condamné à une peine de neuf années de réclusion criminelle.**

REIMS

*de notre envoyée spéciale*

Appuyé contre le box des accusés, celui que Reims avait surnommé « Rambo » s'est effondré. Son menton tremble. Il s'essuie les yeux avec un grand mouchoir à carreaux chiffonné. *« Ce soir-là, je remontais le chemin des Eaux-Vannes quand j'ai entendu une femme crier*, marmonne-t-il en pleurant. *Je me suis approché et j'ai vu un véhicule break blanc avec une rampe de gyrophares. Il y avait deux hommes en veste noire, deux policiers, qui frappaient et injuriaient une femme. Ils l'ont violée. »* Luc Guidon s'arrête un instant. Il serre son mouchoir en se mordant les lèvres. *« Je ne pouvais plus bouger. J'avais peur, énormément peur. Je pensais que j'étais un lâche mais c'était le trou noir complet. »* Un nouveau temps d'arrêt. La salle attend en silence. Dans le box des accusés, l'un des gardiens de la paix soupire avant de hausser légèrement les épaules. *« Je suis sûr d'avoir vu cette scène, monsieur le président*, assure Luc Guidon une dernière fois. *Je l'ai vue de mes yeux. Et croyez-moi, ce n'était pas marrant. »*

La nuit était claire, Luc Guidon est formel, mais plus personne, ou presque, ne le croit. Lors de l'enquête, le Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Reims a tenté, pendant des semaines, de retrouver une trace du drame. En vain. Le seul véhicule break doté de rampes de gyrophares du commissariat de la ville était en intervention cette nuit-là, et ses trajets ont été minutieusement reconstitués : il ne pouvait se trouver dans le bois des Eaux-Vannes, vendredi 17 octobre, aux alentours de 23 heures. Et cette nuit-là, aucune plainte pour viol n'a été déposée. *« Vous avez peut-être été victime d'une hallucination*, suggère le président, M. Daniel Marzi. *Vous étiez en état d'ivresse, n'est-ce pas ? »* Luc Guidon soupire. *« C'est vrai, j'étais ivre. »*

Ce jour-là, Luc Guidon, vingt-trois ans, chauffeur dans une société de génie civil, avait célébré, au champagne, la naissance de la petite-fille de son chef de chantier. Quelques heures plus tard, il se rendait au Relax-Bar de Reims, des roses plein les bras, pour l'anniversaire de la femme du patron. Trois ou quatre coupes de champagne aux alentours de 18 heures, une dizaine de pastis dans la soirée : Luc Guidon avait, sans doute, plus de 2,5 grammes d'alcool dans le sang lors de sa promenade nocturne dans les marécages des Eaux-Vannes, à la sortie de Reims.

Malgré les recherches effectuées par le SRPJ, le contrôle des mains courantes et le suivi du véhicule break du commissariat, Luc Guidon croit aujourd'hui encore fermement à ce viol qui n'a laissé aucune trace. La scène passe et repasse sous ses yeux. Luc Guidon ne cesse de pleurer. *« Je suis rentré chez moi et j'ai passé une très, très mauvaise nuit*, poursuit-il. *Ça me revenait. Je me disais que je m'étais conduit comme un lâche, que la police ne pouvait pas faire ça. Ils sont comme tout le monde, ils respectent l'amour. Ça a tout remué en moi. »* Le lendemain matin, Luc Guidon part travailler quelques heures avant de quitter brusquement le chantier. *« Je savais tout ce qu'il fallait que je fasse*, explique-t-il en pleurant à nouveau. *C'était comme une étincelle. Ca défilait à toute allure. Je n'avais plus une seconde à moi. »*

### Mille cartouches et son testament

Bouleversé par la scène de la nuit précédente, Luc Guidon, qui collectionne des revues d'armement depuis des années, s'improvise alors justicier. *« Je savais tout »*, répète-t-il obstinément. Il se rend dans une grande surface de la région, va au rayon d'armurerie et ressort du magasin avec une réplique de Kalachnikov soviétique : une carabine 22 long rifle à dix coups et un stock de mille cartouches. Il retourne alors dans les marécages des Eaux-Vannes pour lire le manuel de montage et de chargement de l'arme. Sa décision est prise : il rendra justice, quitte à en mourir.

Il lui faut désormais *« régler ses affaires »* pour que sa famille n'ait aucun problème. Il rentre chez lui *« ranger ses papiers »* et enregistre sur une cassette de longs monologues destinés à son beau-frère. Sur l'une des faces, il décrit en détail le viol des Eaux-Vannes avant de crier sa haine des policiers. *« Je vais les flinguer*, dit-il. *Je sais que je vais tirer des flics. Maintenant, c'est terminé, je tire dans le tas. Je vais faire sauter ce putain de commissariat. »* Sur l'autre face, il colle une étiquette où il se contente d'écrire *« mon testament »*. *« Je me voyais partir vers la mort »*, dit-il aujourd'hui.

Luc Guidon se déguise alors en justicier : rangers, pantalon léopard, veste de treillis, cape en camouflage. Vêtu de sa tenue de commando, il se rend dans la caravane de sa sœur, où il dépose un mot : *« Je vous laisse tous mes papiers ainsi que mes clés de voiture, qui ne me serviront plus. Je vous aime très fort. »* Une pluie fine commence à tomber. Luc Guidon repart aux Eaux-Vannes avec quelques provisions, son poignard de survie à la ceinture. Il y passe la fin de la journée, *« en évitant les lieux de la scène »*. Pensait-il alors au massacre qu'il préparait, au commissariat ? *« Ce n'est pas que j'y pensais*, dit-il aujourd'hui. *Je savais. C'était plus fort que moi. Au moment où je le faisais, je le savais. »* Dans la forêt, Luc Guidon ramasse un bout de bois calciné et se noircit le visage. La nuit tombe. Il longe la berge du canal pour se rendre à pied au commissariat de Reims, à plusieurs kilomètres de là.

### « Perturbation psychique »

L'attaque du commissariat durera à peine quelques minutes. *« Je pensais que des véhicules de police fonceraient vers moi*, raconte-t-il. *Je me suis caché derrière les voitures. »* Luc Guidon rampe dans la ville comme les justiciers dans la jungle. Il approche. Il tire. Réarme. Tire à nouveau. Plusieurs policiers tentent de cerner le *« tireur isolé »*, mais Luc Guidon continue à tirer. Le brigadier Bachelard, l'un des premiers à sortir dans la rue, reçoit une balle à l'épaule gauche. Il subira vingt-trois mois d'arrêt de travail. Luc Guidon, lui, reçoit trois balles à l'abdomen et au bras avant d'être arrêté.

Luc Guidon est-il *« dément »* au regard de l'article 64 du code pénal, qui soustrait les inculpés à la sanction s'ils sont *« en état de démence »* au moment des faits ? A-t-il été *« contraint par une force à laquelle il n'a pu résister »* ? Les trois collèges d'experts psychiatres consultés lors de l'instruction ne le croient pas. *« L'accusé ne présente pas de troubles psychiatriques majeurs*, explique le docteur Daniel Jacques. *Il n'y a pas de maladie mentale à proprement parler. Même s'il y avait probablement une perturbation psychique au moment des faits. »*

Tous sont d'accord. Tous sauf les deux experts responsables des examens médico-psychologiques. *« Au moment des faits, il ne disposait pas de toutes ses facultés mentales*, note le psychologue Jean-Luc Ployer. *Il était victime d'un déséquilibre psychique et il ne pouvait pas agir autrement. »* Il rappelle alors l'étrange scène du viol des Eaux-Vannes, qui n'est pas étrangère à la vie sexuelle *« totalement refoulée, non dite, et non verbalisée »* de Luc Guidon. Le viol, disent-ils tous deux, est sans doute un *« phénomène hallucinatoire lié à l'alcool »*. En début d'audience, la cour a demandé à Luc Guidon de dire quelques mots de sa vie sentimentale. Il a refusé de répondre. *« Je laisse la page blanche »*, répète-t-il depuis le début de l'instruction.

Mais l'avis des deux experts des examens médico-psychologiques ne pèse pas lourd : la question de l'article 64 ne leur est pas posée. Les trois collèges de psychiatres, eux, ont été unanimes à répondre non. *« Vous ne pouvez pas dire que Luc Guidon était fou »*, lance alors le représentant du ministère public, M. Georges Gutierrez, aux jurés avant de demander treize à quinze ans de réclusion criminelle. *« Peut-être avait-il des problèmes, mais il était normal. Par votre décision, les policiers devront se sentir protégés. Il faut qu'ils se sachent soutenus par la population. »* Luc Guidon se tasse dans son box. Il n'a pas tué, ce soir-là, mais il voulait, c'est vrai, *« tirer du poulet »*. Trois ans après, il ne sait toujours pas *« expliquer »*, pourquoi ? Mais cette *« force »*, qui l'a, dit-il, *« poussé »* le bouleverse encore.

La cour d'assises de la Marne a condamné, lundi soir, l'homme qui *« savait tout »* à neuf ans de réclusion criminelle.

**ANNE CHEMIN**

---

□ **Un surveillant de la prison de Lannemezan suspendu.** — Un surveillant de la centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) qui se trouvait en poste sur un mirador lors de l'évasion de neuf détenus, le 6 décembre 1989, aurait été l'objet d'un *« déplacement d'office avec mutation »*, affirme la CGT, qui dénonce la politique du *« bouc émissaire »*. La chancellerie indique toutefois que la procédure n'est pas terminée, et que la sanction évoquée est *« inexacte »* : le surveillant aurait été suspendu de ses fonctions dans l'attente des conclusions de l'enquête. Neuf détenus s'étaient évadés le 6 décembre en faisant sauter la porte de l'un des miradors de la centrale avec des explosifs. Cinq d'entre eux ont été repris.

---

Après deux ans d'enquête

## Le mort de Lodève retrouve son identité

MONTPELLIER

*de notre correspondant*

Les gendarmes de la section de recherche de Montpellier ont finalement identifié, après plus de deux ans d'enquête, le cadavre calciné retrouvé dans la nuit du 7 au 8 octobre 1987 à l'intérieur d'une voiture en feu sur le bord d'une route déserte, près de Lodève (Hérault).

Licencié en droit et en anglais, habitué des bars depuis la mort de son père, Joël Hipeau, quarante et un ans, habitant Sarcelles (Val-d'Oise), avait été choisi pour être la victime d'une mise en scène orchestrée par Yves Dandonneau, quarante-cinq ans, PDG d'une fabrique de jouets à Montmorency.

Avec l'aide de deux complices, ce dernier lui avait fait miroiter un voyage en Provence. En réalité, Joël Hipeau, bourré de calmants, devait trouver la mort dans un simulacre d'accident organisé par les trois hommes afin de permettre à Dandonneau, présumé mort, de toucher les 15 millions de francs de huit contrats d'assurance contractés quelques mois auparavant au bénéfice de sa compagne, Marie-Thérèse Hérault.

Mais un détective privé engagé par l'une de ces compagnies d'assurance allait découvrir la supercherie et alerter les gendarmes, qui, en surveillant Marie-Thérèse Hérault, interpellaient Yves Dandonneau le 15 janvier 1988, dans une villa du Rouret, sur la Côte d'Azur. Là, il coulait des jours paisibles sous un nouveau nom et avec un nouveau visage, après avoir subi cinq opérations de chirurgie esthétique. Il reconnaissait alors l'ensemble des faits, livrant le nom de ses complices, mais restait incapable de donner l'identité du mort.

Quelques mois après, dans une cellule de la prison de Metz, un détenu reconnaissait, dans le portrait robot diffusé par la presse, le visage de Joël Hipeau, qu'il avait fait entrer comme employé dans une société de recouvrement de Sarcelles. Les gendarmes de Montpellier, qui ne disposaient jusque-là pour tout indice que d'une mâchoire, n'avaient plus qu'à interroger l'entourage de Hipeau et à constater que celui à qui Dandonneau avait assigné le rôle de mort avait bien été recruté à Sarcelles. Il avait disparu trois jours avant le faux accident, et d'autres témoins devaient le reconnaître. Le juge d'instruction de Montpellier en charge de l'affaire, Mme Claudine Laporte, va pouvoir maintenant clore le dossier en attendant le procès d'assises.

**JACQUES MONIN**

---

□ **Coopération policière renforcée entre la France et l'Italie.** — Les responsables des polices française et italienne ont annoncé, lundi 26 février à Nice, un renforcement de la coopération dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, les crimes, la drogue, les circuits financiers illicites et l'immigration clandestine organisée. La France et l'Italie ont décidé l'échange d'un officier de liaison spécialisé pour mieux lutter contre le blanchiment des profits illicites. La coopération sera aussi renforcée en vue de la Coupe du monde de football 1990 en Italie et des Jeux olympiques d'hiver à Albertville (Savoie) en 1992.

---

**ENVIRONNEMENT**

## Amiens ferme son usine ultra-moderne des ordures

Au cours d'une séance exceptionnelle tenue le vendredi 23 février, le conseil municipal d'Amiens a décidé de fermer l'usine de traitement des ordures ménagères inaugurée voici un peu plus d'un an en présence de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement.

Cette installation devait transformer chaque année plus de 100 000 tonnes de résidus ménagers en gaz de méthane et en engrais. Mais la nouveauté du procédé et sa difficile mise au point ne lui ont pas permis d'atteindre ces résultats au prix prévu.

L'usine d'Amiens n'a absorbé que la moitié des déchets programmés, le gaz s'est révélé invendable et l'incinération elle-même marche mal. Résultat : selon le maire, M. Gilles de Robien (UDF), 40 % des résidus partent à la décharge et le traitement de chaque tonne coûte 442 francs à la municipalité, grevant son budget de 30 millions de francs par an.

Valorga, la société qui a construit l'usine, avait déjà connu des difficultés financières l'an dernier. Elle avait été reprise par un consortium comprenant Spie-Batignolles, Gaz de France et une société de chauffage. Le groupe, qui a engagé des négociations avec une douzaine de municipalités françaises, ne semble pas décidé à abandonner un procédé prometteur, mais délicat à mettre au point.

---

## L'URSS propose l'installation à Genève d'un «SOS écologique»

Un centre écologique d'urgence doté d'experts, d'une banque de données et d'un puissant ordinateur de calcul, le tout installé à Genève et prêt à répondre à tout appel d'une nation touchée par un grave accident d'environnement, telle est la proposition que les Soviétiques ont faite lundi 26 février lors d'une séance de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU.

Les « pompiers de l'écologie » profiteraient de la présence simultanée à Genève d'une antenne du programme des Nations unies pour l'environnement, du registre international des substances potentiellement dangereuses, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation mondiale de la météorologie.

L'idée en avait été avancée il y a déjà deux ans par M. Mikhaïl Gorbatchev lui-même. Reformulée par un délégué soviétique à l'ONU, elle a été accueillie avec réserve par la Grande-Bretagne et la Communauté européenne qui craignent que ce « SOS environnement » ne fasse double emploi avec la future agence européenne de l'environnement dont on dit aujourd'hui qu'elle pourrait s'ouvrir aux pays de l'Est. — *(AFP.)*

---

**DIAGONALES**

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

## Parenthèse

L'INSTRUMENT AVEC LEQUEL ON ÉCRIT INFLUE-T-IL SUR LE STYLE, LA LANGUE, LA PENSÉE ?

Voici quatre réponses à cette question : 1, écrite à la main. — 2, sur une machine mécanique. — 3, sur une machine électronique. — 4, par traitement de texte.

**1** Bien sûr, la technique joue son rôle dans l'advenue (l'avènement) du flux de ce qui, en nous, veut se dire. Elle joue sa partie pour son compte. Le filament de la plume sur le papier me raccorde à la fois au geste du scribe, du copiste, du calligraphe, donc au temps, et à l'espace, celui de mon corps, de la page. Impossible de tricher avec le défilement linéraire qui est le lot de toute inscription et, à l'autre bout, le propre de la lecture.

Pour suggérer le mouvement même de la mémoire, ses repentirs, ses replis, la phrase de Proust avait besoin de la feuille surchargée de becquets et de paperoles. *La Recherche du temps perdu* suppose que le texte-écran n'existe pas encore. Sartre s'arrête d'écrire le jour où sa vue ne lui permet plus de raturer ; ce qui s'appelle raturer, non pas expédier le mot mort (puni ?) dans les oubliettes d'une disquette, mais lui en préférer un autre ouvertement, de façon que les éditeurs de la Pléiade, les auteurs de thèses, et M. Genette, puissent à volonté, à jamais, retrouver l'ancien brouillon, élucider la sainte « variante », y surprendre le mystère même de toute écriture.

Le gisement appelé « manuscrit » va-t-il se tarir ? N'aura-t-il donc duré que trois ou quatre siècles ? Ces pages de Giono ou de Barthes que la plume artisane a caressées, tissant sa toile, sa dentelle, ces notes et rajouts affolés de Flaubert ou de Valéry, ce n'était donc qu'une parenthèse dans l'acte millénaire de coucher sa pensée ? Supprimez les griffures de l'encre sur la blancheur vaincue, que restera-t-il du grand grimoire qui nous tapisse en-dedans, de la portée musicale qui chante en nous ?

**2** La machine à écrire, on l'oublie, a été inventée par un fabricant d'armes, M. Remington. Il lui fallait se « reconvertir », après la guerre de Sécession. Il a fait de l'écriture une question de gachette. Le corps ne trace plus des signes. Il libère des ressorts, une mitraille. Entre le cerveau et l'imprimé, le nouvel intermédiaire s'appelle désormais AZERT, prénom YUIOP. C'est à lui que l'écrivain a affaire, non à la « belle dactylographe » à jupe entravée qu'ont inventée les patrons et le cinéma, dans la foulée de la machine.

Underwood veut dire : « sous-bois ». En fait de senteurs, celle qui monte sous les doigts évoque le ricin des barillets. Hemingway le baroudeur tapait « directement » — c'est l'expression consacrée. Le roman américain était né. La concision de la langue anglaise aidant, le style a perdu les subordonnées à l'européenne, nées des attentes plume en l'air et des marges offertes. Pas de correction qui tienne. M. Azert Yuiop exige de l'irrémédiable. La phrase doit être achevée sur la lancée. Fin des concertations infinies avec soi-même. De l'action, de la spontanéité, du parlé mal embouché, du dialogue qui claque ! Et si le lieu commun pleut, on jouera avec. La sonnerie du téléphone vient-elle à « grelotter » ? Bah ! Qu'elle grelotte !

Quoi ? Où ? Quand ? Voilà les seules questions. Idéalement, l'écriture c'est un téléscripteur crachant : *« La guerre est déclarée »*. Ce qui est important, disait Fitzgerald, tient sur une carte postale. Bons baisers d'Azert Yuiop.

**3** Après tout, les stylos tombent en panne sèche aux pires moments, les plumes s'écrasent, s'encrassent, on s'en déprend. J'ai fini par aimer ma petite portable carénée, ces tiges d'acier bien rangées en demi-cercle comme les gradins d'Epidaure, et que mon doigt envoyait frapper dans le mille du ruban aux enroulements fantaisistes, aux rougeurs inattendues. On pouvait se corriger, à coups de petits XXXXX rageurs, de gommes spéciales, de pinceaux blanchâtres. On surchargeait à la main la première frappe. Une belle dactylo à jupe entravée (voir plus haut) mettait le tout au propre. Cela restait humain, pour parler moderne.

Avec la machine électrique, le doigt ne transmet plus un mouvement, il déclenche une obscure envie de taper, tapie Dieu sait où, plus tendue qu'un ressort. Il faut tout le temps racheter des piles et des cassettes. Les rubans tombent en panne sans prévenir et sans qu'on s'en aperçoive, tant on ne regarde plus que le cadran à quartz. Des signes surgissent, qu'on est convaincu de ne pas avoir convoqués ni seulement effleurés. A qui se plaindre de ce malin génie ? Il manque une instance de réclamation, je dirais.

Après « malin génie », j'avais écrit « comme dirait Descartes ». A la plume, je crois que j'aurais laissé subsister cette cuistrerie inutile. Grâce au défilement préalable, je suis remonté la supprimer, vite fait. Moins de fétichisme du « Déjà là » que sur manuscrit ; mieux comme ça. Mais qui sait si je l'aurais maintenue, ma cuisterie, sur épreuve ? On ne se baigne pas deux fois dans la même encre. Le fil de l'écriture est comme celui de l'histoire : pas de retouches ni d'expérimentation qui vaille. On ne saura jamais si Descartes, selon qu'il ait sucé un crayon, une plume d'oie, ou qu'il ait fixé un petit écran électronique, lequel lui eût sûrement inspiré bien des méditations, lui que le dialogue avec soi-même intriguait tant, on ne saura jamais si après *cogito* et avant *sum*, il aurait tracé *ergo*, ou bien... *igitur*, qui n'aurait pas été mal non plus.

**4** Avec le « traitement de texte », voilà aut'chose ! C'est le crayon et la gomme retrouvés, l'ardoise magique d'autrefois, la fin du repentir éternellement visible. Mieux : le texte triomphe de sa malédiction d'être linéaire. Il devient dépliable. Il accède à la deuxième dimension, en attendant la troisième. Imaginons la lecture devenue courante sur cadran, elle aussi. A l'apparition d'un certain signal de l'auteur, mettons : de l'envoyeur, le récepteur pourra prendre ou non livraison, tout de suite ou plus tard, de telle note en bas de page (que les livres ne savent jamais où fourrer), de telle description, de telle subtilité, de nos antiques ratures si on y tient.

Danger de l'informatique en littérature ; elle favorise la prolifération maligne, l'obésité, la redite inaperçue — les éditeurs exercés ne s'y trompent déjà plus. Eco, dit-on, travaille au *computer*. Cela expliquerait qu'en lisant *le Pendule de Foucault* on se surprenne à dire (déplorer) : qui me parle là ?

Mais que de possibilités ouvertes ! Quel beau vertige ! Queneau aurait jubilé, et Borges. Bouder la technique et l'avenir, quelle trouille sotte !

Si ces problème vous intéressent, lisez *Ecriture II* (Le Sycomore 1985), *De la lettre au livre* (Ed. du CNRS, 1989), les revues *Traverses* (1983), *Litx* (Université de Nanterre, 1987) et *Arts* (1988). Je tiens cette bibliographie sommaire et ces quelques bouffées de réflexion de l'« Institut des textes et manuscrits modernes », qui a lancé un questionnaire, en vue d'un colloque, en juin. Merci à lui.

Fin de message, code FX14R708 DI90 A7640M634529WWW1071...

Le Monde

# SCIENCES • MEDECINE

# Merveilleuse eau de Javel

*L'eau de Javel fête ses deux cents ans. De la liqueur de Dakin au célèbres berlingots, les vertus de l'hypochlorite de sodium restent irremplaçables.*

L'EAU de Javel va fêter ses deux siècles d'existence. Elle demeure l'un des désinfectants les plus actifs. Rien ne lui résiste. Pas même le virus du sida.

Elle nous est si familière qu'on en oublie ses vertus, noyés que nous sommes sous les slogans racoleurs d'une publicité qui vante tantôt les mérites du désinfectant sans éponge, tantôt ceux de la lessive qui – miracle ! – à poids égal nous en donne plus. Comment donc s'étonner que cette vieille dame ne soit guère présente dans nos esprits ? Et pourtant, elle est là, disponible à tout moment, utile, irremplaçable et presque anonyme.

Les habitants de la région de Belfort, dont les nappes phréatiques ont été polluées par des bactéries à la suite des inondations, viennent d'en faire l'expérience : il leur a été conseillé de verser deux gouttes d'eau de Javel dans leur carafe d'eau pour s'affranchir de tout danger digestif.

Déjà, durant la première guerre mondiale, le colonel Buneau-Varilla, directeur du service des eaux de l'armée de Verdun, avait eu recours à l'eau de Javel. Ne disposant plus d'eau potable pour ses troupes, le valeureux colonel, raconte M. Emmanuel Gavois, président de la Chambre syndicale nationale de l'eau de Javel, mélangea longuement un petit stock d'eau de Javel à l'eau de la Meuse pour abreuver ses troupes assiégées. C'est d'ailleurs depuis cette date que l'on appelle cette opération « procédé de verdunisation ».

Ces vertus désinfectantes ne furent mises en évidence que de longues années après la découverte de l'eau de Javel qui a son origine dans le blanchiment des toiles. Un blanchiment que l'on connaissait depuis des siècles et que l'on obtenait à la suite d'une grossière série d'opérations : les toiles étaient d'abord lessivées, puis étendues sur l'herbe et enfin arrosées deux à trois fois par jour. Le procédé durait plusieurs mois. C'est en s'intéressant à ce laborieux travail des lavandières que le chimiste Berthollet put, au début des années 1790, démontrer que cet effet blanchissant était dû à l'oxygène de l'air.

*« Il chercha donc un procédé plus rapide »*, explique M. Maxime Ansaloni (1). Comme dix-sept ans plus tôt, Scheele avait découvert un gaz verdâtre résultant de l'action de l'acide muriatique sur le bioxyde de manganèse, *« Berthollet et Lavoisier, croyant que l'acide muriatique avait été oxydé par ce minerai, donnèrent à ce gaz le nom d'acide muriatique oxygéné. Et Berthollet en déduisit que l'acide ainsi oxygéné pourrait blanchir par son oxygène. »*

## Bactéries détruites en trente secondes

Fort de sa théorie, Berthollet mit en œuvre son procédé de blanchiment des toiles – à l'aide d'une solution acqueuse de ce gaz verdâtre – à la manufacture des produits chimiques appartenant au comte d'Artois, qui était installée sur le site de l'actuel quartier de Javel. Au début, ayant recours à un élément alcalin, la potasse, pour fabriquer son agent de blanchiment, il fabriqua donc de l'hydrochlorite de potassium qui reçut dès sa naissance le nom d'eau de Javel.

*« L'eau de Javel et l'industrie des chlorures décolorants étaient nées. Mais ce n'est qu'en 1811,* écrit M. Ansaloni, *que Gay-Lussac et Thénard découvrirent que le gaz verdâtre était un élément chimique qui reçut le nom de chlore (en grec : jaune verdâtre). »* Très rapidement, les scientifiques prirent conscience des vertus désinfectantes de l'eau de Javel. C'est ainsi que, au début du dix-neuvième siècle, le pharmacien Labarraque, profitant de l'existence sur le marché d'un produit – le carbonate de sodium, – moins cher que la potasse, mit au point une *« liqueur »* qui n'était en fait que de l'hypochlorite de sodium ; c'est-à-dire de l'eau de Javel telle que nous la connaissons.

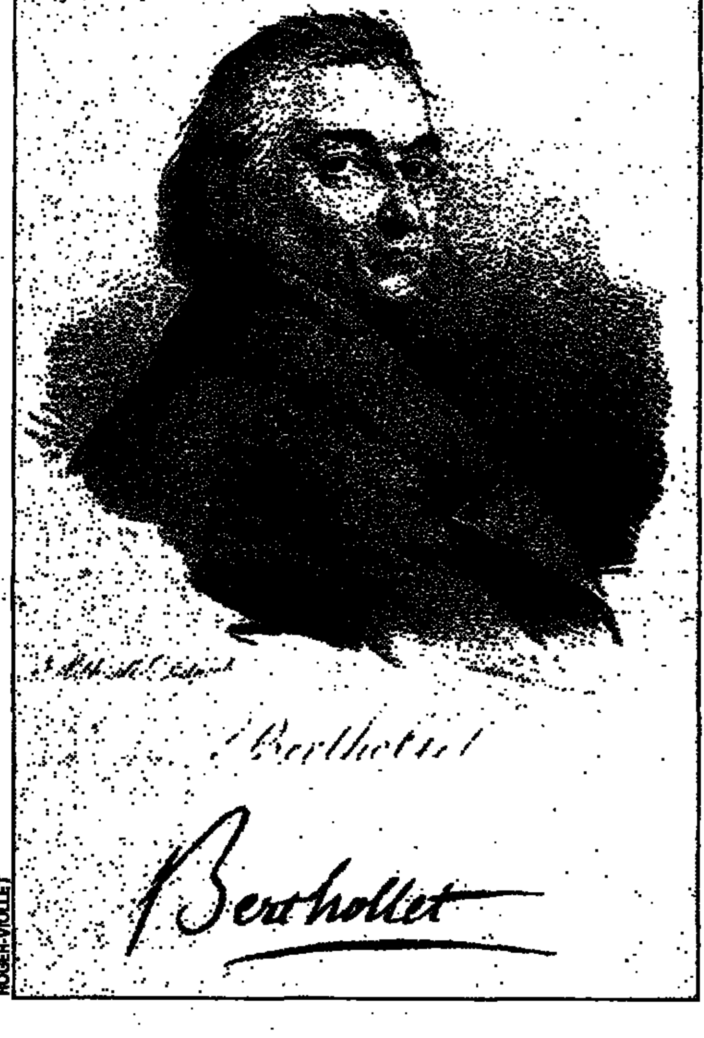
Plus tard, d'autres solutions plus complexes furent créées à partir de l'eau de Javel dont certaines, comme la liqueur de Dakin dans les hôpitaux, sont toujours en usage, démontrant ainsi le formidable pouvoir désinfectant de l'acide hypochloreux et du chlore. Mais si l'on sait depuis longtemps que l'eau de Javel est une excellente arme de guerre antibactériologique, on connaissait moins en revanche son mode d'action. *« Il a fallu un microscope électronique,* explique le docteur André Dodin, professeur à l'Institut Pasteur, *pour démontrer sur le vif (...) l'action de l'eau de Javel utilisée à faibles doses sur les micro-organismes. »*

*« La membrane des germes,* explique-t-il, *est ainsi comme une sorte d'enveloppe qui les protège des agressions »*, mais qui possède aussi *« les mécanismes qui leur permettent de se fixer sur leur cible lorsqu'ils viennent nous infecter »*. Or, en présence d'eau de Javel, cette membrane éclate presque instantanément, ce qui détruit le germe, qu'il soit bactérie ou virus. « In vitro, *avec une dilution au 1/100e d'eau de Javel du commerce, toutes les bactéries sont détruites en trente secondes »*. Prouvant s'il le fallait toute l'efficacité de ce sympathique guerrier auquel ne résistent pas les staphylocoques, pas plus que les vibrions cholériques, les salmonelles ou les virus responsables de diverses formes d'infections poliomyélitiques.

Bref, l'eau de Javel, par son action vigoureuse et létale aussi bien sur les bactéries, sporulées ou non, les champignons, les œufs et les kystes de parasite que sur les virus, apparaît comme un produit facile, pas cher et qui peut protéger gros. Ce que les Français, et bien d'autres avec eux, ont tout à fait compris puisqu'ils ouvrent quotidiennement 1 million de berlingots ou de flaconnets de cette eau de Javel dont le coût est aujourd'hui dérisoire.

**JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU**

(1) *Molécules*, décembre 1983.




ROGER-VIOLLET

Claude-Louis, comte Berthollet (1748-1822), chimiste. Lithographie de Delpech.

## Atome et cancers

Publiée il y a quelques jours par le *British Medical Journal*, une étude épidémiologique relance la controverse sur les dangers auxquels seraient exposées les populations à proximité des centrales nucléaires et des sites de stockage de déchets radioactifs (*le Monde* des 18 et 19 février). Cette étude, réalisée par le professeur Gardner (université de Southampton), établit un lien entre la fréquence élevée de leucémies chez les enfants et l'exposition aux radiations des pères de ces enfants travaillant sur le site de Sellafield. Une irradiation des pères avant la conception pourrait donc, en modifiant le patrimoine génétique, être à l'origine de leucémies dans leur descendance.

### Leucémies

Le faible nombre de cas pathologiques rend difficile l'interprétation des conclusions de cette étude. Inquiets toutefois, les responsables de la firme British Nuclear Fuels n'ont pas tardé à réagir. *« Le lien entre la leucémie et l'exposition des pères aux radiations n'a pas été médicalement établi et le professeur Gardner n'a jamais prétendu qu'il l'était,* a d'abord déclaré M. Neville Chamberlain, *chief executive* de British Nuclear Fuels. *Les plus grandes autorités en matière de génétique ont dit clairement qu'il n'y avait pas de preuve scientifique de l'existence d'une tel lien ».*

*« Notre société va inviter les syndicats à participer à un programme conjoint pour déterminer de nouvelles mesures destinées à réduire l'exposition aux radiations du personnel,* ont, d'autre part, déclaré les responsables de cette société dans un communiqué qui vient d'être publié à Londres. *Notre objectif sera de ramener dès que possible la dose maximale d'exposition du personnel à un niveau annuel de quinze milli-siverts. L'année dernière, 285 travailleurs sur 6 500 ont dépassé ce niveau. Nous avons commandé une étude comparative sur l'incidence de la leucémie chez les enfants des autres régions industrielles du nord de l'Angleterre. Si ces nouveaux travaux confirment l'étude de Sellafield, notre société recherchera le meilleur moyen de s'acquitter de ses devoirs d'employeur vigilant. »*

Ces propos, pour le moins inhabituels, tranchent avec l'attitude généralement observée par les responsables des programmes nucléaires dès lors que l'on évoque l'hypothèse d'un risque médical. Commentant les résultats de l'étude britannique, plusieurs responsables du Commissariat à l'énergie atomique ont sans surprise déclaré leur scepticisme.

Il apparaît toutefois totalement incompréhensible, compte tenu de l'importance potentielle d'un tel sujet en terme de santé publique, qu'aucune étude épidémiologique prospective n'ait été menée sur ce thème en France, d'autant que l'ampleur du programme nucléaire national offrait un champ d'observation sans égal. Cette faille permet aujourd'hui d'argumenter sans preuve et, tout bien pesé, de rassurer à bon compte.

**J.-Y. N.**

# Sida : le don du mal

*Le risque du sida après transfusion sanguine ne semble pas décroître en France. Une nouvelle association de défense des victimes vient de se créer.*

Le nombre de donneurs de sang infectés par le virus du sida est en constante diminution en France depuis 1985. Mais, paradoxalement, le risque de contamination après transfusion sanguine semble ne pas décroître. Telle est la principale conclusion d'une étude publiée dans l'un des derniers numéros du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de la Direction générale de la santé. D'autre part, une nouvelle association est en cours de création pour défendre les nombreuses personnes qui ont été en France contaminées par le virus du sida après transfusion sanguine.

La dernière étude concernant les taux de séropositivité en ce qui concerne le virus du sida est à la fois rassurante et inquiétante. Réalisée par le groupe de travail Rétrovirus de la Société nationale de transfusion sanguine (1), ce travail a consisté à mesurer chez les donneurs de sang l'évolution de la séropositivité entre le 1er août 1985 (date à partir de laquelle le dépistage systématique a été rendu obligatoire) et le 30 septembre dernier.

Il apparaît tout d'abord que les taux de donneurs de sang infectés sont en constante diminution, passant de 0,62 à 0,13 pour mille dons. Cette diminution concerne les donneurs de sang habituels des centres de transfusion sanguine (le taux est passé de 0,32 à 0,05 pour mille) et plus encore les nouveaux donneurs (de 2,36 à 0,66 pour mille), ces derniers représentant environ 15 % de l'ensemble des dons. Les spécialistes avancent deux explications : une meilleure exclusion des donneurs à risque grâce à un interrogatoire plus efficace avant le don ; l'exclusion du don de sang des sujets dépistés séropositifs depuis le mois d'août 1985.

L'une des principales difficultés rencontrées par les responsables de la transfusion concerne l'existence d'une phase de latence pendant laquelle une personne infectée, et donc potentiellement contagieuse, apparaît comme étant séronégative. En France, écrivent les auteurs de l'étude : *« Ce risque a été estimé à un don infectieux pour quatre dons provenant de sujets découverts séropositifs moins d'un an plus tard (...). Le risque, qui semblait diminuer entre 1987 et 1988, reste stable en 1989. Ces chiffres ne représentent qu'une estimation grossière mais ils montrent cependant que le risque persiste et ne paraît pas décroître malgré la diminution des taux globaux de séroposivité. »*

### Une association de malades

Selon ces spécialistes, seule la recherche des antigènes du virus permettrait d'identifier une fraction importante des personnes potentiellement contagieuses mais apparemment séronégatives. *« Une vigilance extrême reste de rigueur,* concluent-ils, *aussi bien chez les nouveaux donneurs de sang que chez les donneurs connus. L'exclusion des sujets à risque par interrogatoire et par dépistage des anticorps doit être conduite avec le plus grand soin. »*

La publication de ces données coïncide avec la constitution d'une association qui cherche à obtenir *« la mise en place d'un financement de l'indemnisation des victimes du sida contaminées par l'utilisation du sang et de ses dérivés* (2) ». Cette association, créée par un homme de quarante-trois ans contaminé fin 1984 par une transfusion après intervention chirurgicale, a déjà reçu de nombreux appels émanant de personnes, voire de familles, concernées et isolées qui, jusqu'à présent, n'avaient engagé aucune action contentieuse.

*« Les cas que nous cherchons à regrouper sont différents de ceux des hémophiles contaminés,* précise-t-on au siège de cette association. *Il s'agit de personnes isolées à travers la France sans aucun point commun hormis leurs souffrances et leur malheur. Ces personnes souhaitent sortir de leur isolement tout en conservant un certain anonymat. »* Cette association espère être suffisamment efficace pour obtenir au plus vite un financement des pouvoirs publics qui pourrait trouver son modèle dans la solution imaginée pour dédommager les victimes d'attentat.

Il y a un peu plus d'un an, M. Claude Evin, ministre de la santé, déclarait au *Monde* : *« Je vais réunir les partenaires concernés (victimes, centres de transfusion sanguine, compagnies d'assurances) pour voir selon quelles modalités peut se mettre en place une indemnisation rapide et juste pour les personnes contaminées avant le 1er août 1985 et dont l'origine de la séropositivité par transfusion n'est pas contestée »* (*le Monde* du 4 novembre 1988). Depuis, seul un début d'accord a pu être trouvé avec les hémophiles, deux actions individuelles en justice ayant d'autre part été engagées par deux personnes ayant, dans la région parisienne puis à Toulouse (*le Monde* du 16 janvier), été contaminées à partir d'une transfusion sanguine prescrite après un accident de la circulation.

**J.-Y. N.**

(1) « Séropositivité VIH chez les donneurs de sang de 1985 à 1989 ». Cette étude, publiée dans le dernier numéro du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (daté 1er janvier 1990) de la Direction générale de la santé, est signée de Mme Anne-Marie Couroucé (Fondation nationale de transfusion sanguine) et par un groupe de spécialistes travaillant dans dix centres de transfusion sanguine français.

(2) ADT (Association pour la défense des transfusés), 11, rue Bailly, 75003 Paris. Tél. : (1) 40-27-84-84.

# PUBLICATION JUDICIAIRE

La Cour d'Appel de Paris est saisie des recours principaux formulés par 31 des entreprises qui ont été sanctionnées, recours qui seront examinés par la 1re chambre de la Cour d'Appel de Paris.

*II. - A LA LUMIÈRE DES*
CONSTATATIONS QUI PRÉCÈDENT,
LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Considérant que les faits constatés sont antérieurs à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre 1986 et doivent être appréciés au regard des dispositions des articles 50 et 51 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 qui demeurent applicables en l'espèce ;

En ce qui concerne la prescription :

Considérant que les plus anciens des procès-verbaux de saisie, datés du 2 octobre 1984, ont interrompu le cours de la prescription ; que les faits antérieurs au 2 octobre 1981 ne peuvent donc être qualifiés par le Conseil de la concurrence ;

En ce qui concerne la procédure :

Considérant que les entreprises Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), Guinier et Morand ont fait valoir qu'aucun acte de constatation ou de procédure n'a été dressé à leur encontre ; que, cependant, en l'absence d'obligation légale en la matière, la circonstance que des responsables ou des cadres de ces entreprises n'aient pas été entendus au cours de l'instruction par le rapporteur est sans incidence sur la régularité de la procédure, dès lors que, comme en l'espèce, toutes les parties intéressées ont été en mesure de déposer en temps utile leurs observations tant sur la notification de griefs que sur le rapport, ainsi que de présenter leurs observations orales devant le conseil ;
Considérant que les entreprises Morand et Clemessy prétendent que, le rapport n'ayant pas été notifié antérieurement à la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre 1986, la procédure est entachée de nullité ;
Mais considérant que dans les cas où les faits constatés sont antérieurs à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre 1986, l'absence de vide juridique résulte de l'application des règles de fond contenues dans l'ordonnance du 30 juin 1945 dans la mesure où les qualifications énoncées par celle-ci sont reprises par le nouveau texte ; que l'ordonnance du 1er décembre 1986 dispose que les pouvoirs de qualification des pratiques anticoncurrentielles et de décision, antérieurement dévolus au ministre chargé de l'économie, sont exercés par le Conseil de la concurrence ; qu'en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article 59 de cette ordonnance, demeurent valables les actes de constatation et de procédure établis conformément aux dispositions de l'ordonnance du 30 juin 1945 ; qu'enfin les pratiques qui étaient visées par les dispositions du premier alinéa de l'article 50 de cette dernière ordonnance et auxquelles les dispositions de son article 51 n'étaient pas applicables sont identiques à celles qui sont prohibées par l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ;
Considérant que Verger-Delporte, Forclum et Santerne soutiennent qu'une première notification ayant conclu à l'absence de griefs, celle-ci mettait fin à la première phase de l'instruction ; que, selon ces entreprises, aucun texte ne prévoit expressément la possibilité d'une notification de griefs complémentaires ; que, dès lors, en l'absence de fait nouveau, elles bénéficieraient d'un droit acquis ; qu'ainsi la procédure de notification complémentaire serait entachée de nullité par manque de base légale ;
Mais considérant que les dispositions combinées des articles 21 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 et 18 du décret du 29 décembre 1986 ne font pas obstacle à ce qu'un grief non formulé à l'origine soit ultérieurement notifié aux entreprises dès lors que celles-ci sont mises en mesure de consulter le dossier et de présenter leurs observations dans un délai de deux mois suivant cette notification, puis de déposer, également dans un délai de deux mois, leurs observations sur le rapport ; qu'il n'est pas contesté que les entreprises en cause ont pu présenter leurs observations dans les formes et délais prévus à l'article 21 de l'ordonnance ; que dans ces conditions la procédure a été régulière ;
Considérant que la société Trindel soutient que le grief qui lui avait été initialement notifié par le marché des ferrures des lignes 5 et 7 aurait été abandonné dans le rapport ; qu'elle se fonde sur le fait que son nom n'apparaît pas dans la liste récapitulative des sociétés ayant participé à la concertation sur ce marché ; que, pour une raison analogue, les entreprises Forclum et E.T.T. soutiennent que le grief qui leur avait été initialement notifié pour le marché du Musée national des sciences, des techniques et de l'industrie (M.N.S.T.I.), lot haute tension, a été abandonné ;
Mais considérant qu'il résulte clairement du rapport, et notamment de ses pages 119 à 123, dans lesquelles sont discutées et réfutées les réponses des entreprises contre lesquelles un grief avait été notifié pour le marché des ferrures des lignes 5 et 7, que ce grief n'a pas été abandonné ; que des pièces établissant la participation de Trindel à cette concertation sont longuement commentées ; que, de même, les pages 166 à 169 du rapport réfutent les observations présentées par les entreprises Électricité travaux techniques (E.T.T.) et Forclum sur le grief concernant le marché du M.N.S.T.I., lot haute tension ; qu'on lit p. 169 du rapport : "Enfin les explications fournies par... E.T.T. et Forclum ne sont pas satisfaisantes en regard des indices de concertation et de la déclaration des dirigeants de la société Elmo" ; que, dès lors, les sociétés Trindel, E.T.T. et Forclum ne sont pas fondées à soutenir que les griefs formulés contre elles ont été abandonnés ;
Considérant que la notification de griefs n'ayant pas été adressée au liquidateur de la société Papp's, la procédure ne peut être poursuivie en ce qui la concerne ;

En ce qui concerne le "marché pertinent" :

Considérant en premier lieu que les sociétés C.G.E.E.-Alsthom, Satelec, Santerne, Saunier-Duval, Entreprise industrielle, Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.) pour Mors Jean et Bouchon (M.J.B.) et Verger-Delporte font valoir que la saisine regroupe artificiellement des marchés proposés par des maîtres d'ouvrage différents ;
Mais considérant que rien ne s'oppose à ce que le Conseil de la concurrence statue par une même décision et à la suite d'une instruction conjointe sur diverses affaires relevant d'un même secteur d'activité ;
Considérant en second lieu que, notamment, les sociétés Satelec, Santerne et Saunier-Duval font valoir que la substituabilité des prestations proposées par différentes entreprises peut être contestée et que, dès lors, le jeu de la concurrence ne peut être celui habituellement constaté sur un marché considéré comme économiquement pertinent ;
Mais considérant que la seule circonstance que les entreprises en concours lors d'un même appel d'offres proposent des solutions techniques différentes est sans incidence sur le fait qu'elles se trouvent en compétition devant le maître d'ouvrage qui exercera son choix en fonction de critères de qualité et de prix ; qu'il s'agit bien là du jeu de mécanismes concurrentiels auquel il ne saurait être fait obstacle sous peine de contrevenir aux dispositions de l'ordonnance de 1945 susvisée ;
Considérant en troisième lieu que les sociétés C.G.E.E.-Alsthom, Santerne, Satelec et Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.) soulignent à la fois la forte concentration de l'offre et de la demande et l'importance que représente la commande publique, C.G.E.E.-Alsthom alléguant que ce marché constitue un oligopole bilatéral ; que ces sociétés font valoir que ces caractéristiques ont induit une spécialisation des offreurs et conduisent à ce que la notion de prix de marché disparaisse pour être remplacée par un prix résultant de négociations bilatérales entre acheteurs et vendeurs ; qu'elles soulignent encore que les pratiques constatées résulteraient d'un parallélisme de comportements non sanctionnable parce qu'il est le fait de conditions économiques structurelles ; qu'à l'inverse Satelec soutient que l'offre publique attire un grand nombre d'offreurs et que la concurrence est très vive, en particulier en raison du caractère confidentiel de la procédure de l'appel d'offres et du fait que le maître d'ouvrage est parfaitement informé de la valeur des marchés qu'il propose ;
Mais considérant que le dossier concerne des commandes de maîtres d'ouvrage dont les procédures de choix sont indépendantes les unes des autres ; qu'en ce qui concerne plus particulièrement les marchés de la R.A.T.P., il résulte de l'instruction que les décisions d'achat de cet établissement sont décentralisées et conduites indépendamment les unes des autres par les différents services techniques ; que, dès lors, les arguments développés sont contredits par la pratique même de ce maître d'ouvrage ; que le fait que les maîtres d'ouvrage puissent avoir une connaissance technique et économique des prestations qui font l'objet des consultations ne saurait en aucune façon justifier des pratiques d'ententes anticoncurrentielles ;

En ce qui concerne l'administration de la preuve :

Considérant, d'une part, qu'en matière de marchés publics ou privés sur appels d'offres, une entente anticoncurrentielle peut prendre la forme, notamment, d'une coordination des offres ou d'échanges d'informations entre entreprises antérieurs à la date où le résultat de l'appel d'offres est connu ou peut l'être, qu'il s'agisse de l'existence de compétiteurs, de leur nom, de leur importance, de leur absence d'intérêt pour le marché *considéré, ou des prix qu'ils envisagent de proposer* ; que la preuve de l'existence de telles pratiques, qui sont de nature à limiter l'indépendance des offres, condition du jeu normal de la concurrence, peut résulter en particulier d'un faisceau d'indices constitué par le rapprochement de diverses pièces recueillies au cours de l'instruction, même si chacune de ces pièces prise isolément n'a pas un caractère suffisamment probant ; que, dès lors, les entreprises T.R.-Service, Entreprise industrielle, Verger-Delporte, Satelec, Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.) et Clemessy ne sont pas fondées à demander que soient écartés les documents comportant la mention de leur raison sociale et des noms de certains de leurs représentants, dès lors que ces pièces ne sont retenues, comme en l'espèce, que parmi un ensemble d'indices concordants ; qu'il en est de même de l'argument que les entreprises T.R.-Services, Phibor, Entreprise industrielle, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), Saunier-Duval, Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.), Clemançon et Santerne croient pouvoir tirer du fait que certains documents retenus ne sont ni datés ni signés ;
Considérant, d'autre part, qu'une pièce émanant d'une entreprise ou reçue par elle lui est opposable où qu'elle ait été saisie, que, dès lors, les entreprises Entreprise industrielle, Verger-Delporte, T.R.-Services, Satelec, Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Entra, Électricité travaux techniques (E.T.T.) et Santerne ne sont pas fondées à dénier la valeur probante à leur égard de documents qui n'ont pas été saisis dans leurs locaux respectifs ;

En ce qui concerne les soumissions dites de principe et les "lettres d'excuses" :

Considérant que si le fait pour une entreprise de déposer unilatéralement une offre "carte de visite" ou une "lettre d'excuses" n'est pas en lui-même une pratique anticoncurrentielle, constitue au contraire une telle pratique le fait de se concerter avec ses concurrents *pour adopter cette attitude* ;
Considérant que les pratiques tendant, lors d'un appel d'offres, à désigner à l'avance l'entreprise qui devra apparaître comme la moins-disante et à organiser le dépôt d'offres de couverture ou de lettres d'excuses par les autres ont pour objet et peuvent avoir pour effet de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur les marchés considérés ; qu'il en va de même des échanges d'informations préalables au dépôt effectif des offres ainsi que de la répartition également préalable des marchés ou des lots ; que de tels comportements tombent sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance du 30 juin 1945 et sont également visés par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 susvisée ;

En ce qui concerne les pratiques constatées.

Considérant, d'une part, qu'il n'y a pas lieu de retenir de griefs à l'encontre des entreprises Mors Jean et Bouchon (M.J.B.), Clemançon, Moulin et Elmo au sujet du marché relatif au prolongement de la ligne 5 de la R.A.T.P. à Bobigny-Préfecture, à l'encontre des entreprises Santerne, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Forclum, Mors Jean et Bouchon, S.T.E.P.E., S.E.E.E., Egelec, Bornhauser-Molinari, Laudren, Amica, Clemessy, C.G.E.E.-Alsthom, Entreprise industrielle, Verger-Delporte, E.T.T., Saunier-Duval, C.S.E.E., au sujet des lots "luminaires", "T.G.B.T." et "Distribution électrique" du marché relatif au musée national des sciences, des techniques et de l'industrie ;
Considérant, d'autre part, que les éléments d'information *recueillis ne suffisent pas à établir* l'existence d'une entente anticoncurrentielle entre les sociétés Amica, Fouga et Servignat à propos du marché de réaménagement de l'atelier informatique de la R.A.T.P. ; qu'il en est de même pour la société Merlin-Gerin au sujet de sa participation à la concentration relative au marché du M.N.S.T.I. ;
Considérant au contraire qu'il y a lieu d'apprécier, au regard des règles de la concurrence, les pratiques observées à l'occasion des appels d'offres autres que ceux qui viennent d'être mentionnés, en appelant éventuellement les entreprises qui sont aux droits de celles qui se sont livrées à ces pratiques, quelles que puissent être les modifications intervenues dans leur situation depuis les faits constatés ;

Sur le marché d'entretien des voies ferrées de la R.A.T.P. :

Considérant, en ce qui concerne le premier appel d'offres, que le rapprochement des pièces nos 15 à 20, des observations de la société Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.), pour Mors Jean et Bouchon (M.J.B.) qui a reconnu avoir eu des échanges d'informations relatifs à ce marché, des déclarations contradictoires des sociétés Servignat, Guillemin et Mors Jean et Bouchon (M.J.B.) faites au sujet des pièces nos 15, 16, 17, et du résultat de cet appel d'offres, établit que des échanges d'informations ont eu lieu entre les soumissionnaires préalablement à la remise des plis ; que cet échange d'informations avait pour objet de désigner à l'avance les moins-disants pour *les six lots et de provoquer le dépôt de soumissions de* couverture par les autres ; qu'y ont participé les sociétés Amica, C.G.E.E.-Alsthom, Clemançon, Clemessy, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Elmo, Entreprise industrielle, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Fouga, Guillemin, Lafon, Matériel électrique et mécanique du Centre (M.E.M.C.), Mors Jean et Bouchon (M.J.B.), Moulin, Norelec, Papp's, Sarelec, Satelec, Saunier-Duval, Servignat, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Spie-Batignolles, Spie-Trindel, Téléautomate-Forceclair, Verger-Delporte ;
Considérant que le moyen tiré par la société C.G.E.E.-Alsthom et par la société Saunier-Duval de ce que la reproduction de la pièce n° 19 qui leur a été adressée serait incomplète ou peu lisible est dépourvu de portée dès lors qu'il est constant que ces deux entreprises ont eu communication du texte original et intégral de ladite pièce, qui figure au dossier ;
Considérant, en ce qui concerne le deuxième appel d'offres, qu'il résulte du rapprochement des documents saisis (pièces nos 27 à 32), des déclarations divergentes faites au sujet des pièces 27, 28, 29, 30, par les sociétés Servignat, Guillemin et Mors Jean et Bouchon (M.J.B.), et du résultat de cet appel d'offres, que des échanges d'informations ont eu lieu entre les soumissionnaires préalablement à la remise des plis et ont eu pour objet la désignation à l'avance des moins-disants pour les six lots et le dépôt de soumissions de couverture ; qu'y ont participé les sociétés Fouga, Elmo, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Amica, *Matériel électrique et mécanique du Centre* (M.E.M.C.), Sarelec, Forceclair, Satelec, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Servignat, Guillemin, Verger-Delporte, Clemançon, Norelec, Mors Jean et Bouchon (M.J.B.) ;
Considérant que contrairement à ce qu'affirment Amica, C.G.E.E.-Alsthom, Clemançon, Clemessy, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Entreprise industrielle, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Fouga, Guillemin, Lafon, G.T.I.E. (M.J.B.), Moulin, Norelec, Satelec, Saunier-Duval, Servignat, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Spie-Batignolles, Spie-Trindel, T.R.-Services (pour Téléautomate-Forceclair), et Verger-Delporte, les pièces nos 15 à 17, 21 et 27 à 32 ne retracent pas les résultats des appels d'offres restreints des 10 octobre 1983 et 7 février 1984 ; qu'en effet ces pièces font figurer des entreprises individuellement alors que certaines se sont regroupées pour remettre une offre conjointe, elles présentent des divergences avec les offres finalement remises, et une mention écrite au futur figure sur les pièces nos 16 à 18, 31 et 32 ;
Considérant que des entreprises ayant entre elles des liens de filiale à société mère qui choisissent de déposer des offres distinctes sont tenues de respecter les règles de la concurrence et ne sauraient, sans enfreindre ces règles, présenter des soumissions qui sont en apparence indépendantes mais en fait concertées ; qu'en l'espèce il ressort des déclarations recueillies et des documents saisis (pièces nos 19 à 21 et 35 à 39) que Spie-Batignolles et ses filiales Fouga, Trindel, et Guillemin, d'une part, Mors Jean et Bouchon (M.J.B.) et sa filiale Clemançon, *d'autre part, se sont concertées ou ont échangé des* informations pour soumissionner sans avoir informé de cette situation la R.A.T.P. et en lui laissant croire au contraire qu'elles avaient de leur pleine liberté commerciale ;

Sur les marchés de la R.A.T.P. portant sur l'étude et la réalisation d'armoires électriques de péage et d'ensembles platines commutatrices :

Considérant que les pièces saisies chez Servignat (nos 43 et 44) et les déclarations figurant au I b du B de la partie I de la présente décision établissent l'existence d'échanges d'informations et de réunions de concertation avant la date de remise des plis entre les sociétés Fouga, Amica, Servignat, La Signalisation, Deshais, Electrans et Interelec ;
Considérant que ces pièces rapprochées du résultat des appels d'offres apportent la preuve que ces réunions avaient pour objet la désignation à l'avance des moins-disants et la production d'offres de couverture ;
Considérant que peuvent constituer des éléments de preuve suffisants des comptes rendus d'entretiens téléphoniques établis par l'un ou l'autre des correspondants, même en l'absence de réunion ou d'échange de correspondance, que dès lors la société Matra-Transport (pour Interelec) n'est pas fondée à récuser la valeur probante de la pièce n° 43 qui fait état de son accord donné au cours d'une conversation téléphonique ;

Sur le marché de la R.A.T.P. destiné au remaniement des équipements électriques de traction de la ligne 5, *terminus Église de Pantin, prolongement Bobigny-Pré*fecture :

Considérant qu'il résulte du rapprochement des pièces nos 46, 47, 48, 18, et des déclarations de MM. Lenel, de la société Mors Jean et Bouchon (M.J.B.), et Bares, de la société Spie-Batignolles, que ce marché a fait l'objet d'une concertation entre ces deux sociétés à une date antérieure à la remise des plis ;

Sur les marchés relatifs au prolongement de la ligne 7 à Villejuif-III (2e étape) et au prolongement à Bobigny-Préfecture de la ligne 5 :

Considérant que le rapprochement des pièces nos 38, 52 à 65 et 129, des déclarations des sociétés Spie-Batignolles, Fouga, C.G.E.E.-Alsthom, Serrumeca, Montcocol et du résultat des appels d'offres établit que des échanges d'informations et des réunions entre soumissionnaires, préalablement à la remise des plis, ont eu pour objet la désignation à l'avance des moins-disants et le dépôt d'offres de couverture ; que ces pratiques ont été le fait des sociétés C.G.E.E.-Alsthom, Elmo, Entreprise industrielle, Forceclair, Fouga, Matériel électrique et mécanique du Centre (M.E.M.C.), Mors Jean et Bouchon (M.J.B.), Montcocol, Norelec, Sarelec, Satelec, Serrumeca, S.G.E.-T.P.I., Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Spie-Batignolles, Verger-Delporte, Verboom, Téléautomate-Electro-Eclair, Spie-Trindel ; qu'en outre, les sociétés Spie-Trindel et Electro-Eclair, pourtant non appelées à concourir par la R.A.T.P., ont participé à la concertation ;
Considérant que les sociétés Soges pour S.G.E.-T.P.I. et Montcocol font valoir que, leur activité principale étant les travaux publics, elles n'ont soumissionné que pour une partie de l'offre, la première dans le cadre d'un groupement dont C.G.E.E.-Alsthom était le mandataire, la seconde dans le cadre d'une sous-traitance et en remettant une offre de principe ;
Mais considérant que les pièces saisies et analysées au I d du B de la partie I de la présente décision établissent la participation de ces deux sociétés aux échanges d'informations et aux pratiques de concertation antérieures à la remise des plis ; que ces circonstances suffisent à donner une base au grief retenu contre la société Montcocol, alors même que celle-ci aurait eu l'intention de sous-traiter une partie du marché ;
Considérant que les sociétés Spie-Batignolles, Fouga, C.G.E.E.-Alsthom ont fait valoir que les réunions étaient limitées à l'examen de questions d'approvisionnement en vue d'obtenir de meilleures conditions d'achat ; que cette affirmation n'est assortie d'aucune preuve ;
Considérant que, contrairement à ce qu'allèguent les sociétés Entreprise industrielle, Verger-Delporte, Norelec, les pièces nos 57, 58, 59 ne retracent pas les résultats de l'appel d'offres du marché des ferrures dans la mesure où, d'une part, y figurent les sociétés Spie-Trindel et Electro-Eclair qui n'avaient pas été sélectionnées par la R.A.T.P. pour concourir et où, d'autre part, les prix qui y sont portés, bien que voisins des prix forfaitaires remis, sont différents ;

Sur le marché de la R.A.T.P. relatif au prolongement de la ligne 7 au Sud, à Villejuif, 2e étape, Le Kremlin-Bicêtre - Villejuif-III (équipement basse tension) :

Considérant que les pièces nos 38, 52 et 129 établissent l'existence d'échanges d'informations et de concertations entre les sociétés Matériel électrique et mécanique du Centre (M.E.M.C.), Mors Jean et Bouchon, Herlicq, Entreprise industrielle, Amica, Moulin, Sarelec, Verger-Delporte, Norelec, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), C.G.E.E.-Alsthom, Saunier-Duval, Téléautomate, Satelec, Spie-Batignolles, Forclum, Fouga, Elmo, Clemançon, C.S.E.E. et les sociétés Spie-Trindel et Electro-Eclair qui n'avaient pas été sélectionnées par la R.A.T.P. pour concourir ; que ces pratiques ont eu pour objet la désignation à l'avance des moins-disants ;

Sur le marché de la R.A.T.P. relatif au remplacement des ascenseurs à la station Pré-Saint-Gervais, ligne 7 bis :

*Considérant qu'il ressort des pièces nos 66 à 69, et des* déclarations et mémoires des entreprises Servignat et Spie-Batignolles que celle-ci, qui n'avait pas été sélectionnée par la R.A.T.P., a chiffré dans sa totalité l'offre remise par la société Servignat dans le cadre d'un accord de sous-traitance portant sur la totalité du marché, alors que le code des marchés publics n'autorise, sous certaines conditions, que la sous-traitance de certaines parties d'un marché ; qu'en adoptant un tel comportement Spie-Batignolles et Servignat ont induit le maître d'ouvrage en erreur sur l'état de la concurrence ;

Sur le marché de la R.A.T.P. relatif à la modernisation du poste de manœuvre local de Porte de Saint-Cloud, première phase :

Considérant qu'il ressort des déclarations d'un ingénieur de la société Entreprise industrielle, d'un dirigeant de la société Amica, et des pièces saisies (nos 80 à 91), que la société Entreprise industrielle a communiqué aux autres soumissionnaires, les sociétés Spie-Batignolles, Amica, Saunier-Duval, Fouga, Sarelec des soumissions à remettre afin que le marché lui soit attribué ; qu'il découle du rapprochement de ces pièces et du résultat de l'appel d'offres qu'à l'exception de la société Sarelec, les autres sociétés soumissionnaires ont remis les offres communiquées par la société Entreprise industrielle et manifesté ainsi leur adhésion à l'entente en produisant des offres de couverture ;
Considérant que les sociétés Spie-Batignolles, Spie-Trindel, Fouga, Guillemin, Norelec estiment que les procédés utilisés par les services de la R.A.T.P. consis*tant à mener des négociations sur la base des prix obte*nus lors d'une consultation par appel d'offres avec les moins-disants relèvent du marchandage et que ces pratiques sont expressément interdites par la réglementation des marchés ; que Satelec, Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.), Spie-Batignolles, Spie-Trindel, Fouga, Guillemin, Norelec, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Soges, Serrumeca, Montcocol font valoir que le fait de négocier avec les soumissionnaires après un appel infructueux est exclusif de la notion d'entente illicite et rend inapplicable l'article 50 de l'ordonnance du 30 juin 1945 ; qu'il en est de même selon les sociétés Spie-Batignolles, Spie-Trindel, Fouga, Elmo, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Amica, Sarelec, T.R.-Services (pour Téléautomate-Forceclair), Satelec, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Servignat, Guillemin, Verger-Delporte, Clemançon, Norelec, Compagnie générale de travaux et d'installations électriques G.T.I.E. (M.J.B.) du fait de la tenue d'une réunion par le maître d'ouvrage préalablement au lancement de l'appel d'offres relatif au marché d'entretien des voies ferrées du 7 février 1984 ;

Mais considérant que, si en l'espèce aucun grief d'entente ne peut être retenu à l'encontre des entreprises qui ont participé à un marché de gré à gré faisant suite à un appel d'offres infructueux, il n'en résulte pas pour autant que doivent être exonérés du grief d'atteinte à la concurrence d'une part, les entreprises qui se sont concertées lors du premier appel d'offres, d'autre part, celles qui ont maintenu leur entente dans le cas, différent du précédent, où à l'appel d'offres infructueux a succédé un appel d'offres restreint ; que dans cette seconde hypothèse la tenue par le maître d'ouvrage d'une réunion en vue d'appeler leur attention sur les niveaux trop élevés de leurs propositions de prix antérieures ne saurait être qualifiée de "marchandage" et n'a pas pour effet de substituer une procédure de gré à gré à la procédure d'appel d'offres restreint ; que dès lors les arguments avancés pour tenter de justifier les pratiques d'ententes constatées doivent être rejetés ;

Sur le marché de l'établissement public du parc de La Villette (E.P.P.V.) concernant les installations électriques de la Grande Halle :
Considérant qu'il ressort de la déclaration d'un ingénieur de la société Satelec que cette société a procédé à des échanges d'informations, antérieurement à la remise des plis, avec la société C.G.E.E.-Alsthom et de la déclaration d'un dirigeant de la société Amica que celle-ci a remis une offre communiquée par l'une des sociétés consultées ;
Considérant que si les sociétés C.G.E.E.-Alsthom et Satelec reconnaissent l'existence d'échanges d'informations entre elles antérieurement à la remise des plis, elles font valoir que ces échanges ont eu lieu dans le cadre d'un projet de réponse en groupement qui aurait été contrarié par la société Inex ;
Mais considérant que ces sociétés n'apportent la preuve ni de l'existence d'un projet de groupement antérieur à la remise des plis ni de l'opposition du maître d'œuvre à ce projet ; que dès lors l'argument présenté ne peut être retenu ;

Sur le marché de l'E.P.P.V. relatif au poste de livraison E.D.F. de la Grande Halle :

Considérant que la pièce n° 93, rapprochée du résultat de cet appel d'offres, établit l'existence d'une entente entre Santerne et C.G.E.E.-Alsthom, ayant pour objet la désignation à l'avance de Santerne comme moins-disante ;

Sur le marché de l'E.P.P.V. concernant le Musée national des sciences et des techniques et de l'industrie (M.N.S.T.I.) relatif au lot Haute tension :

Considérant que le rapprochement des pièces nos 108 et 109, de la déclaration des dirigeants de la société Elmo et du comportement des entreprises dans leur réponse au premier appel d'offres restreint du 10 octobre 1983 établit l'existence d'une entente entre les sociétés Elmo, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Santerne, Satelec, Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Forclum, C.G.E.E.-Alsthom et Électricité travaux techniques (E.T.T.) ayant pour objet la désignation par avance d'Elmo comme moins-disant ;

Sur le marché de la ville de Paris relatif aux installations électriques de l'hôtel Le Pelletier, musée Carnavalet, lot n° 6 :

Considérant que le rapprochement des pièces nos 121 et 123 à 128 de la déclaration des dirigeants de la société Elmo et du résultat de l'appel d'offres établit que les sociétés Elmo, Guinier, Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), Société fécampoise d'études et d'entreprises électriques (S.F.E.E.), Satelec, Saunier-Duval, Clemançon, Électricité travaux techniques (E.T.T.), Mors Jean et Bouchon, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Amica, Roiret, Entra et Bentin ont échangé des informations préalablement à la remise des plis et désigné à l'avance Elmo comme moins-disant en organisant le dépôt d'offres de couverture et l'abstention des sociétés Entra et Bentin ;

Sur le marché du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (C.N.A.C.) relatif à l'extension des auvents, lot n° 9 :

Considérant que le rapprochement des pièces nos 114 et 115 du dossier et nos 256 et 257 du rapport administratif, de la déclaration des dirigeants de la société Elmo et du résultat de cet appel d'offres restreint établit que les sociétés Elmo, Saunier-Duval et Société d'études et *d'entreprises électriques* (S.E.E.E.), Forclum, Guinier et Préteux ont échangé des informations préalablement à la remise des plis et désigné à l'avance Elmo comme moins-disant du marché, en organisant le dépôt d'offres de couverture par Saunier-Duval et la Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.) ainsi que l'abstention des sociétés Forclum, Guinier et Préteux ;

Considérant que, contrairement à ce que prétend la Société d'études et d'entreprises électriques (S.E.E.E.), il apparaît à la seule lecture des pièces nos 114 et 115 du dossier que ces documents ne se bornent pas à mentionner la raison sociale de cette entreprise mais qu'ils corroborent sa participation à l'entente en compagnie d'autres sociétés ;

Sur le marché du C.N.A.C. relatif aux travaux d'aménagement du 4e étage, lot n° 6, Électricité :

Considérant que le rapprochement de la pièce n° 116, de la déclaration des dirigeants de la société Elmo, des observations écrites des sociétés Santerne et Phibor, des observations orales de la société Amica et du résultat de cet appel d'offres restreint, établit que les sociétés Elmo, Amica, Préteux, Forclum, Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (C.S.E.E.), Verger-Delporte, Saunier-Duval, C.G.E.E.-Alsthom, Phibor, Entra, Santerne ont échangé, préalablement à la remise des plis, des informations ayant pour objet de désigner à l'avance Elmo comme moins-disant en organisant le dépôt d'offres de couverture par les sociétés *Forclum, Compagnie de signaux et d'équipements* électroniques (C.S.E.E.), Verger-Delporte, Saunier-Duval, Entra, et l'abstention des sociétés Amica, Préteux, C.G.E.E.-Alsthom, Phibor et Santerne ;

Considérant que Forclum objecte que la mention "Flc" qui figure sur la pièce n° 116 ne peut avec certitude être interprétée comme une abréviation de "Forclum" ;

Mais considérant qu'en face de cette mention "Flc" figure le nom d'un ingénieur d'affaires de la société Forclum ; que cette même mention est encore portée sur la pièce n° 108 avec le nom de M. Fichaux également ingénieur à Forclum ; que ces documents démontrent que l'abréviation "Flc" désigne effectivement Forclum ;

Considérant qu'il n'est pas établi que la société Roiret a participé à la concertation ; qu'en conséquence, le grief formulé à l'encontre de cette entreprise au titre du marché dont il s'agit, doit être écarté ;

En ce qui concerne l'argument tiré de la recherche de partenaires économiques :

Considérant que Spie-Batignolles, Spie-Trindel, Fouga, Guillemin, Norelec, C.G.E.E.-Alsthom, Satelec, Serrumeca, qui reconnaissent avoir procédé à des échanges d'informations avant la remise des plis, soutiennent que ces échanges avaient pour but d'obtenir les meilleures conditions de prix de la part de fournisseurs *ou*, le cas échéant, de répondre en conjoints, Entreprise industrielle et Verger-Delporte précisant que les rencontres et échanges d'informations sont fréquents dans la *mesure où les entreprises opèrent sur* un même marché ; que T.R.-Services, Forclum et Matra Transport font valoir que la recherche de conjoints ou de sous-traitants conduit nécessairement à se communiquer des informations et qu'ainsi elles ne peuvent être tenues responsables de leur divulgation éventuelle par les entreprises consultées ; que la Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.) avance que la présence d'informations relatives à ses soumissions peut avoir été le fait d'indiscrétions de la part de salariés faisant l'objet de mesures de licenciement ;

Mais considérant que ces allégations ne sont assorties d'aucun élément de preuve tendant à établir notamment que les entreprises intéressées ont engagé de réelles négociations en vue d'organiser une collaboration industrielle effective ; qu'au contraire l'examen des pièces et des circonstances relatives aux marchés en cause établit que les rapprochements opérés entre les entreprises avaient essentiellement pour objet une répartition préalable des marchés ;

En ce qui concerne les arguments tirés de la conjoncture et de la situation financière des entreprises :

Considérant que les entreprises Société générale de travaux électriques (S.G.T.E.), Électricité travaux techniques (E.T.T.) et Satelec se prévalent de la conjoncture difficile du secteur de l'équipement électrique pendant la période en cause et de ses conséquences défavorables sur leurs conditions d'exploitation ; que les sociétés Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.), Spie-Batignolles, Fouga, Spie-Trin*del, Guillemin, C.G.E.E.-Alsthom, Forclum font valoir* que certains des marchés dont elles ont été titulaires ont été déficitaires ou à la limite de la rentabilité et soutiennent que le fait que le niveau des prix des marchés soit inférieur aux estimations du maître d'ouvrage démontre la vigueur de la concurrence ;

Mais considérant que, d'une part, contrairement à ce qui a pu être avancé, le secteur était en expansion au cours des années 1983 et 1984 ; que, d'autre part, quels que puissent être les résultats dégagés après exécution des marchés, les entreprises ne peuvent en tirer argument pour tenter de justifier les pratiques anticoncurrentielles auxquelles elles se sont livrées avant la conclusion desdits marchés ;

En ce qui concerne l'argument tiré des conséquences qui s'attacheraient aux procédures d'appels d'offres :

Considérant que notamment la Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (G.T.I.E.), la société Santerne et la société C.G.E.E.-Alsthom soutiennent que, d'une façon générale, la procédure d'appel d'offres entraîne inévitablement des comportements anticoncurrentiels de la part des entreprises ;

Mais considérant que, contrairement à ces allégations de caractère général, la procédure ainsi critiquée a essentiellement pour objet d'organiser la compétition entre les entreprises sur la base de l'autonomie et de la transparence des offres ; que pour ce motif, le maître d'ouvrage a droit à une information claire et complète sur les compétiteurs et sur les propositions qu'ils présentent ; que dès lors, *toute pratique d'entente préala*ble tendant à organiser l'attribution du marché, loin de pouvoir être expliquée ou justifiée par la procédure d'appel d'offres, lui est manifestement contraire ;

Considérant qu'il résulte de l'ensemble de ce qui précède que les pratiques ci-dessus constatées tombent sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance du 30 juin 1945 et sont également visées par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ; qu'il n'est pas allégué qu'elles puissent entrer dans le champ d'application des articles 51 de l'ordonnance de 1945 et 10 de l'ordonnance de 1986 ; qu'il y a lieu, en vertu de l'article 13 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, d'infliger des sanctions pécuniaires déterminées dans les conditions et limites fixées à l'article 53 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 susvisée aux entreprises qui ont participé à ces pratiques, à l'exception de la société Verboom et Duvauchard créée au mois de décembre 1983.
Décide :

Art. 1er. - Sont infligées les sanctions pécuniaires suivantes : 2 500 000 F à l'Entreprise Amica S.A. ; 100 000 F à l'Entreprise Bentin et Cie ; 25 000 000 F à la société Cegelec S.A. (C.G.E.E.-Alsthom) ; 800 000 F à la société Clemançon Entreprise ; 500 000 F à la société Clemessy S.A. ; 10 000 000 F à la Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (M.J.B.) ; 5 500 000 F à la Compagnie de signaux et d'équipements électroniques : 250 000 F aux Établissements Deshais S.A. ; 5 800 F à la société Electrans ; 300 000 F à la société Électricité travaux techniques ; 100 000 F à la société Electro-*Eclair ; 3 500 000 F à la société Elmo S.A.* ; 800 000 F à la société Entra S.A.R.L. ; 15 000 000 F à l'Entreprise industrielle ; 5 000 000 F à la société Forclum ; 1 500 000 F à la société Fouga ; 30 000 F aux établissements Maurice Guillemin ; 200 000 F à la société des Anciens établissements Guinier ; 100 000 F à la société Herlicq ; 150 000 F à la S.A. Matra Transports ; 250 000 F à la société Lafon S.A.R.L. ; 1 000 000 F à la société La Signalisation ; 1 500 000 F à la société Matériel électrique et mécanique du Centre ; 150 000 F à la société Montcocol ; 100 000 F aux établissements G. Moulin ; 1 500 000 F à la société Norelec S.A. ; 400 000 F aux établissements Phibor S.A. ; 150 000 F à la société Entreprise Électricité Préteux ; 200 000 F à la société Roiret ; 1 000 000 F à la société Santerne ; 150 000 F à la société Sarelec ; 3 000 000 F à la société Satelec ; 4 000 000 F à la société Entreprises Saunier-Duval ; 500 000 F à la Société d'Études et d'Entreprises Électriques (S.E.E.E.) ; 150 000 F à la société Serrumeca ; 500 000 F à la société R. Servignat S.A. ; 200 000 F à la Société fécampoise d'entreprises électriques ; 150 000 F à la société Soges (S.G.E.-T.P.I.) ; 2 000 000 F à la Société générale de travaux électriques S.A. ; 25 000 000 F à la société Spie-Batignolles ; 5 000 000 F à la société Spie-Trindel ; 10 000 F à la société T.R.-Services ; 10 000 000 F à la Société nouvelle des établissements Jules Verger et Delporte.

Art. 2 - Dans un délai maximum de deux mois à compter de la date de la notification de la présente décision, les entreprises mentionnées à l'article 1er feront publier, à frais communs et à proportion des sanctions pécuniaires qui leur sont infligées, la partie II de la présente décision dans Le Figaro, Le Monde, Les Echos, La Tribune de l'Expansion, Le Nouvel Économiste, L'Expansion, Le Moniteur des Travaux Publics.

Délibéré en formation plénière sur le rapport de M. Jacques Zachmann, dans la séance du 12 décembre 1989 où siégeaient : M. Laurent, président ; MM. Béteille et Pineau, vice-présidents ; MM. Azema, Cerruti, Cortesse, Flécheux, Gaillard, Mme Hagelsteen, MM. Sargos, Schmidt et Urbain, membres.

Le rapporteur général,
F. JENNY

Le président,
P. LAURENT

# SCIENCES • MEDECINE

# Les bienfaits de Cérès

*Si les fibres alimentaires jouent un rôle dans la prévention des cancers du côlon, les spécialités à base de son n'ont pas de vertus particulières*

ON s'interroge toujours sur l'effet préventif des fibres alimentaires contre les cancers recto-coliques. Par « fibres alimentaires », on désigne les résidus fibreux des aliments végétaux qui arrivent, non digérés, dans le gros intestin et s'ajoutent aux substances fécales. Les fruits, légumes et céréales en sont particulièrement riches. Leurs vertus, *admises pour la régulation* du transit intestinal, sont controversées pour la prévention des cancers recto-coliques. La « théorie des fibres » développée par le docteur Denis Parson Burkitt dans les années 70 fait place aujourd'hui à un certain scepticisme. Vingt ans après les premières conclusions épidémiologiques, une étude scientifique menée par le professeur Jerome DeCosse (New York Hospital) s'emploie à démontrer les bienfaits des céréales contre certains polypes rectaux précurseurs de tumeurs malignes. De là à conclure au rôle protecteur des fibres dans les cancers du côlon, il n'y a qu'un pas que le chercheur américain s'est retenu de franchir. Seules des études de longue durée sur des sujets sains permettraient de généraliser ces résultats.

## Quatre années de recherche

Invité par la société Kellogg's, le professeur DeCosse vient de présenter à Paris les conclusions de ses quatre années de recherche portant sur des malades atteints de polypose recto-colique familiale. Bénins, les polypes du gros intestin peuvent dégénérer en cancer dans certaines conditions. Par contre, dans les polyposes recto-coliques familiales, et en l'absence de traitement, ils évoluent vers des formes malignes. En choisissant des sujets atteints de cette affection héréditaire, le professeur DeCosse a voulu agir sur des exemples de *« carcinogénèse accélérée ou tronquée »*. Ainsi, en cas d'inhibition des polypes, le cancer serait lui-même prévenu.

Publiée par le *Journal of the National Cancer Institute* en septembre 1989, cette étude (1) a porté sur 58 personnes réparties en trois groupes de manière aléatoire (étude randomisée). Un groupe témoin de 22 sujets a reçu un supplément à faible teneur en fibres de 2,2 grammes par jour et un traitement placebo de vitamines. Un deuxième groupe de 16 malades a reçu un même supplément à faible teneur en fibres, plus des vitamines C (4 grammes) et E (400 mg) par jour. Les 20 personnes du troisième groupe ont bénéficié d'un supplément à haute teneur en fibres de 22,5 grammes par jour et d'un traitement à base de vitamines C et E dans les mêmes proportions que le deuxième.

La Kellogg's Company a fourni le supplément de fibres (céréales à base de son de blé « all bran »). L'ensemble des patients était soumis à un régime faible en graisses ; chaque trimestre, des endoscopies ont permis de faire le décompte des polypes rectaux, tous les malades ayant subi une ablation du côlon (avec anastomose iléo-rectale).

Les résultats de l'étude concluent à la diminution du nombre et de la taille des polypes rectaux chez les patients recevant des céréales à teneur en fibres et respectant le plus scrupuleusement le régime prescrit. Ces effets s'accentuent à partir de la deuxième et de la troisième année de traitement. *« Il faut plus de 11 grammes de fibres supplémentaires pour obtenir un effet notable »*, précise le professeur DeCosse. Par contre les polypes semblent rester stables en l'absence de fibres et de vitamines.

Pour les patients du deuxième groupe, la situation tend à l'amélioration sans qu'il y ait cependant de résultats significatifs. Si l'on considère les résultats de façon stricte, sans prendre en compte la capacité des patients à suivre leur traitement, aucune différence statistique entre les groupes n'apparaît.

En admettant que cette étude menée sur un petit nombre de personnes soit significative, peut-on en transposer les résultats à tous les sujets porteurs de polypes ? Et d'une manière générale peut-on conclure à l'effet préventif de l'ingestion de fibres dans les cancers du gros intestin ? *« On ignore si l'effet bénéfique des fibres de céréales observé chez les malades souffrant de polypose pourrait également s'exercer sur les personnes exposées aux polypes recto-coliques sporadiques »*, reconnaît dans les conclusions de son étude le professeur DeCosse. Quant à l'impact d'un tel régime sur une population normale, seule une étude d'au moins cinq à dix ans permettrait, selon lui, d'apporter des réponses.

En attendant, le chercheur américain est convaincu que l'on peut recommander la consommation à tout un chacun d'un supplément de céréales.

L'hypothèse d'un lien de cause à effet entre l'apparition de certaines affections intestinales et la faible consommation d'aliments à base de fibres remonte au début des années 70. Le professeur Burkitt constate alors que le cancer recto-colique est rare chez les populations ouvrières à dominante rurale, fortes consommatrices de fibres, alors qu'il se développe dans les pays industrialisés qui en consomment peu. A partir de ces seules considérations épidémiologiques, Burkitt et ses collaborateurs suggèrent que le cancer du gros intestin ne relève pas de facteurs génétiques, mais est lié à l'environnement intestinal.

Plusieurs mécanismes ont été avancés pour expliquer l'éventuel effet protecteur des fibres alimentaires. En augmentant la vitesse de transit, elles retarderaient le temps de contact entre les substances potentiellement carcinogènes et la muqueuse colique. En augmentant le volume fécal, les fibres, insolubles, seraient susceptibles de diluer les substances carcinogènes, voire de les capter dans leurs mailles. Enfin, les chercheurs s'orientent également vers des modifications complexes de la flore intestinale.

## Absence de preuves

Contestée, la « théorie des fibres » fait depuis longtemps l'objet de débats d'experts. Aux Etats-Unis, les travaux du comité du Conseil national de recherche sur le régime alimentaire, la nutrition et les cancers prouvaient en 1982 *« l'absence de preuves concluantes démontrant que chez l'homme les fibres alimentaires (telles que celles présentes dans certains fruits, les légumes, les graines et les céréales) ont un effet protecteur vis-à-vis du cancer recto-colique »*.

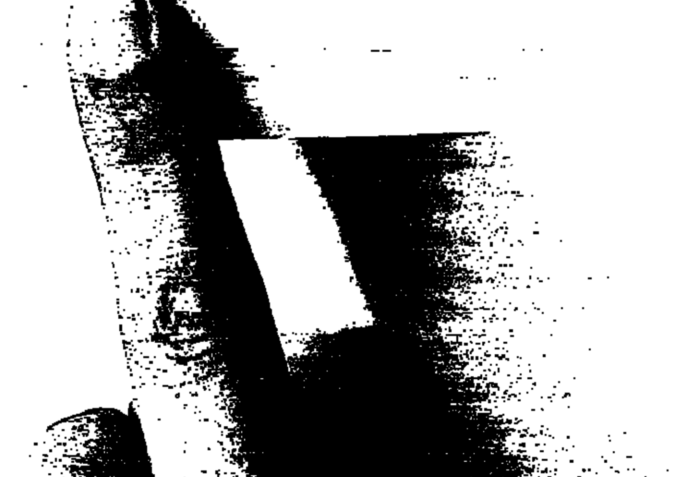
En 1987, un comité d'experts de la Fédération des sociétés américaines de biologie expérimentale aboutissait à des résultats identiques. La même année, le docteur Elio Riboli, du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), à Lyon, a publié, en collaboration avec d'autres chercheurs (dont l'INSERM) les résultats d'études concluant à l'effet préventif d'une alimentation riche en fibres (de fruits et légumes) sur les polypes et les cancers recto-coliques (2). Cette observation des habitudes alimentaires de 651 malades atteints de cancer ou de polypes, rapportée à un groupe témoin d'autant de personnes, n'a pas révélé une réduction du risque liée à la consommation relativement élevée de fibres de céréales. *« Compte tenu de tout ce que l'on sait, on peut conseiller à tous une alimentation riche en fruits, légumes, pain, voire en céréales, mais on ne peut pas donner de conseils sur une quelconque spécialité de son »*, estime le docteur Riboli.

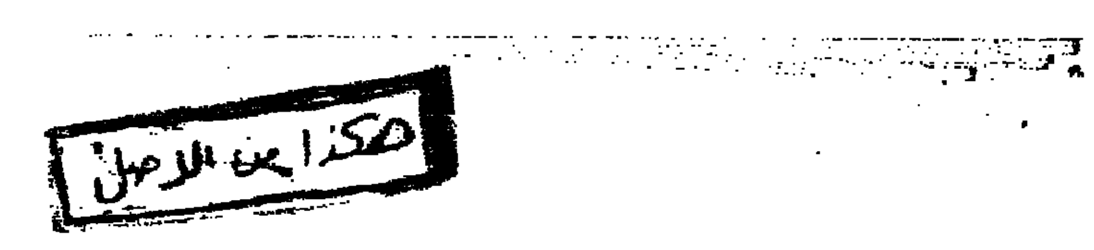
Si l'intérêt de la consommation de céréales ne fait aucun doute pour la société Kellogg's, il demande encore des preuves scientifiques avant qu'on puisse affirmer son intérêt dans la prévention des cancers recto-coliques.

MARINE MALTO

(1) « Effet des fibres de blé et des vitamines C et E sur les polypes rectaux des malades porteurs de polypose adénomateuse familiale ». Jerome J. DeCosse, Helen H. Miller, Martin L. Lesser ; *Journal of the National Cancer Institute*, vol. 81, n° 17, 1989.

(2) « Colorectal Polyps and Diet : A Case Control Study in Marseille ». Geneviève Macquart-Moulin, Elio Riboli, Jacqueline Cornee, Rudolf Kaas et Patrice Berthezène. *International Journal of Cancer*. 40, 179, 188 (1987).



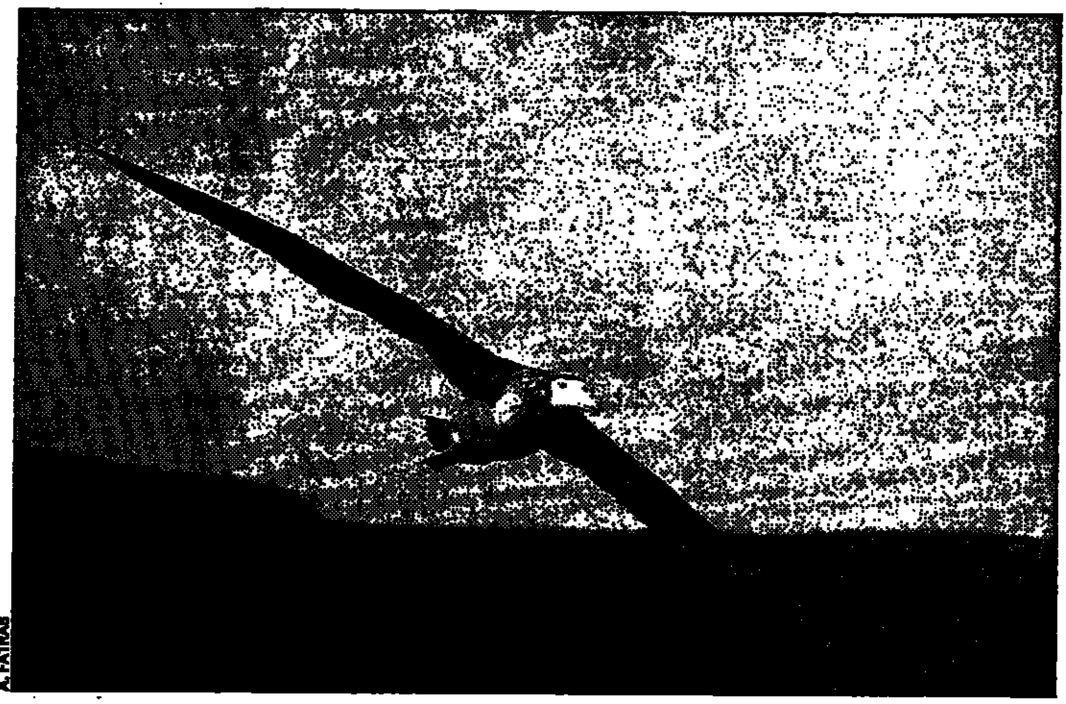


SCIENCES ET MEDECINE

# Albatros au long cours

*Plus de 15 200 kilomètres en trente-trois jours : les oiseaux ont été suivis par des balises Argos*

UN grand albatros (appelé aussi albatros hurleur ou *Diomedea exulans*), parti des îles Crozet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, le 1er février 1989 y est revenu au bout de trente-trois jours (soit le 5 mars). Pendant ce court laps de temps, il a fait un périple (mâle D sur la carte) de plus de 15 200 kilomètres qui l'a amené d'abord près des îles Kerguelen, puis près de l'île Heard, ensuite au large du continent antarctique. Il a volé, ou plutôt plané, à la vitesse moyenne de 56,1 kilomètres à l'heure avec des pointes de 81,2 kilomètres à l'heure. Au même moment, trois autres grands albatros des Crozet parcouraient respectivement 10 427 kilomètres en vingt-sept jours, 5 609 kilomètres en vingt-quatre jours (mâle A sur la carte) et 5 323 kilomètres en vingt-quatre jours (mâle C sur la carte).


A. FATRAS

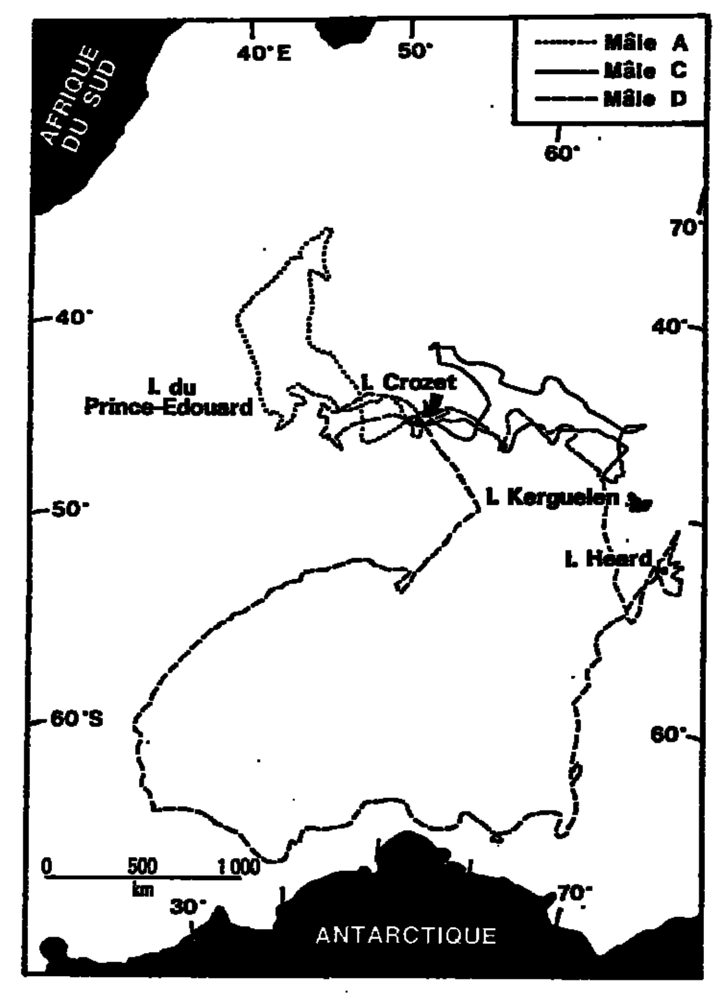
Ces voyages au très long cours ont été suivis grâce à des balises Argos miniaturisées par la firme japonaise Toyocom : chaque balise pesant 180 grammes (et coûtant 12 000 francs...) est fixée sur le dos d'un de ces *« géants des mers »* (une dizaine de kilos, 3,20 mètres d'envergure) par un minuscule harnais qui ne gêne absolument pas l'oiseau et est recouvert par les plumes. Seule dépasse l'antenne d'une dizaine de centimètres.

Tous les albatros (les grands, comme les treize autres espèces connues) passent l'essentiel de leur vie en mer. Monogames et fidèles comme leurs cousins, les grands albatros se reproduisent sur les îles subantarctiques tous les deux ans. Mais, même pendant les deux mois de couvaison et les six mois de nourrissage du poussin, pendant lesquels le mâle et la femelle se partagent le travail, l'oiseau qui n'est pas de service part se nourrir en mer et chaque absence peut durer deux mois. Ce qui montre la remarquable capacité des albatros à supporter des jeûnes prolongés.

Les albatros étaient uniquement connus par les observations faites à terre (et aussi de quelques bateaux). Certes, leur merveilleuse aptitude à profiter du vent pour planer sans battre des ailes à quelques mètres au-dessus de l'eau avait été observée à maintes reprises. Certes, on savait que les albatros sont des charognards (d'où leur réputation d'oiseaux de malheur). Mais on ignorait tout de leurs voyages de ravitaillement.

C'est pourquoi MM. Pierre Jouventin et Henri Weimerskirch, du Centre d'études biologiques des animaux sauvages (CNRS), ont eu l'idée de munir de balises Argos six grands albatros mâles en 1989, cinq mâles et cinq femelles au début de 1990. La même équipe, grâce aux Terres australes et antarctiques françaises, nourrit depuis trente ans une banque de données unique au monde sur vingt-cinq espèces d'oiseaux et quatre espèces de phoques ou otaries vivant dans tout le secteur sud de l'océan Indien. Elle suit ainsi 80 000 individus bagués.

Grâce aux balises Argos, on sait maintenant que les grands albatros parcourent d'énormes distances pour une seule « tournée » de ravitaillement. Ils n'ont donc pas de zones de chasse précises, si on peut qualifier de chasse la recherche de cadavres flottants (oiseaux, mammifères poissons, hommes à l'occasion). Ils méritent donc parfaitement leur nom anglais *wandering albatross* (albatros errant).




La superposition de la carte des déplacements des six grands albatros et de la carte détaillée des vents proches de la surface (obtenue par satellites) a confirmé ce dont on se doutait : ces oiseaux profitent au mieux des vents et sont doués d'un sens de l'orientation infaillible pour revenir à leur point de départ. Mais elle a fait découvrir que, s'il n'y a pas de vent, les grands albatros se posent sur l'eau, pendant une semaine s'il le faut. Le vent est ainsi l'unique moteur du vol. Si le vent est contraire, notamment pour la fin du voyage de retour – ils ne volent jamais à contre-vent – ils louvoient, en tirant des bords, comme les bateaux à voile.

YVONNE REBEYROL

# La « fusion froide » sous l'éteignoir

*Pour les chercheurs qui avaient fondé de grandes espérances cette source d'énergie inépuisable et bon marché ne tient pas ses promesses*

LA « fusion froide » est-elle le résultat d'une erreur de manipulation, une escroquerie, ou, au contraire, la découverte du siècle qui donnerait au monde une source d'énergie inépuisable et bon marché ? La plupart des chercheurs penchent pour la première alternative. Pourtant, près d'un an après l'annonce fracassant des électrochimistes Fleischmann et Pons (*le Monde* du 24 mars 1989), personne n'a encore réussi à trancher la question de manière irréfutable. Et, si la passion du printemps dernier est largement retombée, les travaux et les déclarations les plus récents semblent obscurcir encore l'horizon.

La saga commence le 23 mars 1989 quand, au cours d'une conférence de presse, MM. Martin Fleischmann, de l'université de Southampton (Grande-Bretagne), et Stanley Pons, de l'université d'Utah (Etats-Unis), annoncent qu'ils ont réussi à obtenir à température ambiante et par simple électrolyse d'une solution d'eau lourde une réaction de fusion nucléaire. Celle-là même qui se produit au cœur du Soleil et des étoiles, et que des milliers de techniciens s'efforcent en vain de domestiquer depuis trente ans dans d'énormes machines, les « tokamaks ».

La nouvelle est stupéfiante, mais M. Fleischmann est un électrochimiste renommé. Physiciens et chimistes passionnés ou réticents se penchent donc sur le problème. Mais, tout au moins au début, dans le plus grand désordre : contrairement aux usages, les deux hommes ont annoncé leur découverte aux médias non spécialisés, et le compte rendu de leurs travaux qu'ils publieront ultérieurement manque singulièrement de précisions. *« Un chercheur de mes amis a dû construire même sa cellule d'électrolyse à partir de photos publiées par* Newsweek *»*, se souvient M. Christian Amatore, du laboratoire de chimie de l'Ecole normale supérieure.

Les événements se précipitent. le 12 avril à Dallas, Fleischmann et Pons sont les héros du congrès de l'American Chemical Society. Dans l'euphorie du moment, les représentants de onze laboratoires (américain, soviétique, hongrois, indien, brésilien, italien, tchèque), affirment être en mesure de confirmer leurs résultats sur la « fusion froide ». Mais trois semaines plus tard à Baltimore, les participants au congrès de l'American Physical Society font le procès des deux hommes : quinze expériences négatives sur les dix-huit présentées (*le Monde* du 27 avril et du 10 mai 1989). Rebondissement le 8 mai à Los Angeles : huit manipulations positives (toutes américaines) sur neuf ! Mais le 19 mai, à l'Institut de physique nucléaire (IPN) d'Orsay, les résultats obtenus par une dizaine de laboratoires français se révèlent tous négatifs. C'est la confusion la plus totale.

Avec le temps, pourtant, on y verra un peu plus clair. Durant l'été, des chercheurs font pendant un mois une série de mesures sur le matériel et dans le laboratoire de Stanley Pons. Ils ne détectent aucun rayonnement susceptible de démontrer l'existence d'une réaction nucléaire, même si l'eau d'une des cellules entre en ébullition pendant deux heures.

Les détecteurs les plus puissants mis en batterie un peu partout dans le monde seront tout aussi négatifs. Parmi ceux qui prétendent avoir pu confirmer les travaux de Fleischmann et Pons, très peu publieront un compte rendu. *« Ils sont tous des chimistes et non des spécialistes du nucléaire, et, dans toutes les expériences décrites, il existe toujours une zone d'ombre qui rend le résultat suspect*, affirme M. Michel Genet, de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay. *En revanche, les expériences négatives sont en général irréprochables. »* En juillet 1989, le célèbre hebdomadaire scientifique *Nature* pensait pouvoir sonner le glas des espoirs placés dans la fusion froide (*le Monde*, du 6 juillet 1989).

*« A ce jour, il n'existe aucune preuve expérimentale de production utilisable d'énergie par le phénomène de fusion froide »*, estime M. Genet. Ce que confirme M. Michel Martinet, directeur de cabinet du haut-commissaire au CEA, pour qui *« aucun élément majeur ne justifie aujourd'hui une relance des études »*. Pourtant, le professeur Fleischmann reste sur ses positions, et, en août dernier, devant le congrès de l'International Union of Pure and Applied Chemistry (IUPAC) à Stockholm, il promettait à ses collèges – qui attendent toujours – la publication prochaine de nouveaux résultats.

Tout le monde ne partage pas le scepticisme des Français. Aux Etats-Unis, l'Etat de l'Utah, le gouvernement, et surtout, les industriels (General Electric, Westinghouse, etc.) financent à hauteur de 25 millions de dollars un Institut national pour la fusion froide. Le Japon crée un organisme similaire où travaillent quatre-vingts chercheurs. En Inde, deux équipes affirment avoir obtenu une quantité significative de tritium, gaz radioactif qui confirmerait une réaction de fusion. *« C'est assez troublant*, reconnaît M. Genet, *cela a fait l'objet d'une publication par le directeur du BARC, l'équivalent indien du CEA.*

## Les propriétés du palladium

En fait, si la réalité de la fusion froide n'est pas confirmée, les phénomènes curieux constatés par MM. Fleischmann et Pons, et beaucoup d'autres depuis, n'en sont pas pour autant expliqués. Et notamment l'excès de chaleur enregistré par « bouffées » dans certaines réactions, le tritium des Indiens, ou l'émission (très contestée) de neutrons que certains expérimentateurs – notamment au laboratoire américain de Los Alamos – croient avoir détectée.

M. Marius Chemla (université Paris-VI-CNRS) avait cru pouvoir établir cet été que la chaleur excédentaire était due à une recombinaison en eau d'une partie de l'hydrogène (ou de sa version lourde, le deutérium, qui compose l'eau lourde) et de l'oxygène séparés par l'hydrolyse. Hélas, une expérience canadienne récente effectuée avec des moyens plus sophistiqués semble démentir cette hypothèse.

Certains chercheurs, et non des moindres – comme M. Julian Swinger, prix Nobel de physique en 1965 – restent convaincus qu'une réaction de fusion nucléaire n'est pas à écarter. Le mystère résiderait dans les propriétés curieuses du palladium utilisé par MM. Fleischmann et Pons pour leurs électrodes. Un métal étonnant qui a la particularité d'absorber l'hydrogène qui, piégé entre les atomes de palladium, est soumis à des pressions extrêmement fortes susceptibles de provoquer des phénomènes violents. C'est ainsi, par exemple, qu'un morceau de palladium gorgé d'hydrogène peut s'enflammer spontanément au contact de l'oxygène de l'air, les deux gaz se combinant pour former de l'eau en dégageant de la chaleur.

*« Il n'est pas exclu que la pression de l'hydrogène brise le réseau cristallin du palladium, entraînant un dégagement d'énergie suffisant pour déclencher des réactions de fusion très brèves »*, estime M. Jean-François Fauvarque, professeur titulaire de la chaire d'électrochimie industrielle au Conservatoire national des arts et métiers. Une hypothèse que ne rejette pas M. Genet et qui pourrait expliquer les « bouffées » de neutrons de Los Alamos. Le problème, ajoute-t-il aussitôt, c'est que ce phénomène, s'il existe, est tellement aléatoire et bref que les chercheurs américains n'ont pas vraiment réussi à le reproduire.

*« Nous sommes là aux limites des possibilités de mesure*, explique M. Martinet. *Un cas un peu similaire se pose aux chercheurs de l'accélérateur de Darmstadt, en Allemagne où des positions semblent avoir été observés lors d'une collision d'ions lourds. C'est complètement incompréhensible, et une trentaine de théories différentes, toutes très contestées, ont été émises. Mais le phénomène est trop rare et difficile à reproduire pour qu'il soit possible de trancher. »*

Quoi qu'il en soit, la plupart des chercheurs semblent avoir renoncé à l'idée de tirer de la fusion froide – si elle existe – une source d'énergie utilisable. Les sommes misées officiellement par les industriels semblent très modestes comparées à celles consacrées à la fusion « chaude », par exemple, et relèvent plus du mécénat que de l'investissement lourd.

Restent la curiosité et l'intérêt scientifique pur. Les équipes qui continuent les recherches – en France tout au moins – se concentrent sur la métallurgie du palladium, mal connue. Mais l'enjeu économique, donc l'effort matériel et financier, le rythme, ne sont plus les mêmes. *« Cela continuera probablement ainsi, et la fusion froide restera moribonde pendant des années avant de sombrer dans l'oubli »*, estime un chercheur. A moins que...

JEAN-PAUL DUFOUR


Le Monde

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

*ADMINISTRATION :*
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.





Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

# SPORTS

## HOCKEY SUR GAZON : Coupe du monde

## Les crosses de Sialkot

**Les Pays-Bas ont gagné la Coupe du monde de hockey sur gazon, dix-sept ans après leur première victoire, le 23 février, à Lahore (Pakistan). Ils ont battu en finale le Pakistan (3-1). La France a pris la septième place de la compétition.**

LAHORE

*correspondance*

L'homme a traversé la pelouse de gazon synthétique, agitant le drapeau blanc et vert frappé du croissant et d'une étoile du Pakistan. Dans une sorte de numéro de mime, il s'est prosterné sur la pelouse, a fait semblant de se frapper la tête sur le sol, puis s'est roulé par terre. Le public du stade Kadhafi, de Lahore, a souri et applaudi. La défaite de l'équipe nationale, en finale de la Coupe du monde de hockey sur gazon, face aux Pays-Bas, n'a pas suscité de scènes de désespoir, hormis celle « jouée » par l'homme de la pelouse.

Le Pakistan a accueilli la défaite des siens avec philosophie. Avec fair-play, même, tant il est vrai que les Néerlandais, vainqueurs de leurs hôtes par 3 buts à 1, ont été chaleureusement ovationnés par 60 000 connaisseurs. Le Pakistan est l'un des rares pays au monde où le kockey puisse se prévaloir du statut de sport national, au même titre que le cricket ou que le squash.

Vendredi 23 février, entre 14 h 30 et 16 heures, la vie s'est donc arrêtée à Karachi, Islamabad ou Lahore. Les téléviseurs des demeures au gazon britannique des riches Pakistanais se sont allumés, les rues tortueuses des bazars du pays se sont mises à résonner des voix des commentateurs sportifs. Après six ans de purgatoire, le hockey pakistanais était en passe de retrouver le standing qui lui avait permis de remporter trois des six précédentes coupes du monde et aussi trois titres olympiques en 1960, 1968 et 1984.

*« C'est par l'intermédiaire des soldats indiens de l'armée britannique que le hockey s'est implanté dans la région »*, explique Manzoor Hussein Atif, l'un des hockeyeurs les plus connus du pays, membre de l'équipe championne olympique en 1960. *« Ils ont commencé à pratiquer ce sport dans les cantonnements. Le hockey s'est d'autant plus vite répandu que les Indiens possèdent des atouts physiques pour la pratique de ce sport, et notamment une grande agilité. »*

Après la partition de 1947, l'Inde et le Pakistan, qui avaient dépassé leurs maîtres britanniques, se partagèrent donc la domination du hockey mondial. Et ce n'est sans doute pas le fait du hasard si les sports les plus populaires au Pakistan, en dehors du football et d'une forme locale de lutte, sont des disciplines demandant une grande souplesse du poignet, qui semble être une caractéristique des sportifs du pays : hockey, cricket, squash (les deux meilleurs joueurs du monde sont les cousins pakistanais Jehangir et Chancher Khan) et badminton.

Estimer le nombre de pratiquants du hockey au Pakistan relève de la gageure. La fédération pakistanaise ne prend en compte, dans ses chiffres de licenciés, que les joueurs de haut niveau. Les pratiquants seraient plus de cent mille, répartis essentiellement dans les collèges et écoles du pays. Cependant, alors qu'il est fréquent de voir des parties de cricket s'organiser sur des terrains vagues et avec des battes grossièrement taillées dans le bois, le hockey semble moins populaire. La nécessité de posséder un équipement et un terrain à peu près corrects en est sans doute l'une des raisons.

### Promotion sociale

*« Le hockey est essentiellement pratiqué par des personnes issues des classes moyennes*, affirme Manzoor Hussein Atif. *Il n'a pas la même image aristocratique qu'en Angleterre. Ici, il est un moyen de promotion sociale. Les joueurs de hockey sont très respectés et se voient proposer des postes dans d'importantes sociétés. »*

Pas de clubs de hockey au Pakistan, mais des équipes appartenant à des sociétés, qui recrutent les meilleurs éléments directement dans les collèges. La compagnie aérienne nationale, Pakistan international airlines (PIA) est ainsi étroitement imbriquée dans le hockey. L'équipe de PIA est la meilleure du pays et fournit d'ailleurs neuf joueurs à l'équipe nationale. PIA emploie un nombre considérable d'anciens internationaux, et son actuel président, Farooq K. Khan, est le fils d'un ancien champion olympique de hockey.

Lahore est la ville qui a donné le plus de hockeyeurs à l'équipe du Pakistan et Sialkot est celle qui fabrique leurs crosses. Cette ville de 400 000 habitants est située à cent cinquante kilomètres de Lahore, tout près de la ligne de cessez-le-feu entre le Cachemire indien et le Pakistan. L'industrie locale s'est développée autour de deux pôles : les instruments chirurgicaux et le matériel de sport. Sialkot partage le monopole mondial de la fabrication de crosses de hockey avec la localité indienne de Jullundur.

Le seul handicap des hockeyeurs pakistanais est la rareté des terrains synthétiques dans le pays : ils sont au nombre de sept, alors que le hockey de compétition ne se pratique plus sur gazon naturel depuis bientôt quinze ans. Le coût d'un terrain en astroturf est extrêmement élevé. Ce qui explique sans doute que des pays comme le Kenya, la Malaisie, voire l'Inde, rencontrent des difficultés pour se maintenir au meilleur niveau.

Le Pakistan, grâce aux performances de ses hockeyeurs, est relativement privilégié. *« Nous aurions besoin de trente terrains synthétiques*, estime cependant Manzoor Hussein Atif. *Le problème est évidemment économique. Mais, s'il était résolu, le Pakistan dominerait le hockey mondial pendant les trente années à venir. »*

GILLES VAN KOTE

## EN BREF

□ **FOOTBALL : Les excuses de Luis Fernandez.**- Exclu vendredi 23 février de l'AS Cannes pour *« écarts de conduite répétés »*, l'ancien milieu de terrain de l'équipe de France de football Luis Fernandez, agé de vingt-neuf ans, pourra réintégrer l'effectif professionnel du club azuréen (vraisemblablement en quatrième division) après avoir présenté des excuses publiques à l'entraîneur, Jean Fernandez. *Cette décision a été prise* lundi 26 février à l'issue d'une réunion des dirigeants du club avec le maire de la ville, M. Michel Mouillet (UDF), qui préside le conseil de surveillance de l'AS Cannes. Avant, dernière du classement du championnat de première division, l'équipe, qui a accueilli l'ancien joueur le mieux payé de France en juillet 1989, doit maintenant éviter la relégation en deuxième division.

□ **Les projets de M. Havelange pour le Mondial 1994.** – Dans une interview au journal brésilien *O Globo*, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), M. Joao Havelange, s'est déclaré favorable à une modifications des règles de ce sport, codifié depuis plus d'un siècle, à l'occasion de la Coupe du monde qui doit avoir lieu en 1994 aux Etats-Unis. Afin de permettre aux télévisions de diffuser plus de publicité pendant les matches, donc de percevoir des droits plus élevés, il envisagerait notamment de remplacer les mi-temps de quarante-cinq minutes par quatre périodes de vingt-cinq minutes. Ces propositions, qui ont surpris les milieux du football généralement très conservateurs en matière de règlement, pourraient être examinées lors de la prochaine session annuelle de la FIFA qui se tiendra le 11 juin à Rome.

□ **VOILE : quatrième étape de la course autour du monde en équipage.** – Après 22 jours 20 heures 41 minutes et 54 secondes de navigation, le ketch néo-zélandais *Steinlager* skippé par Peter Blake a gagné la quatrième étape de la course autour du monde à la voile en équipage qui reliait Auckland (Nouvelle-Zélande) à Punta-del-Este (Uruguay) *via le cap Horn*. *Steinlager* a précédé de seulement 21 minutes et 18 secondes un autre bateau néo-zélandais, *Fisher-and-Paykel*, de Grant Dalton. Selon les organisateurs, ces deux voiliers devaient être suivis par le britannique *Rothmans* de Laurie Smith, le suisse *Merit* de Pierre Feldman et le français *Charles-Jourdan* d'Alain Gabbay. Ces deux derniers navires ont recueilli le 26 février l'équipage du bateau finlandais *Martella* qui avait chaviré au large des côtes argentines.

# COMMUNICATION

## Confronté à d'importantes pertes financières

## « Le Temps de la finance » cesse sa parution quotidienne

Le quotidien économique et boursier *le Temps de la finance* cesse sa parution quotidienne à partir du 27 février. Le journal ne disparaît pourtant pas totalement : dès vendredi 2 mars, une version hebdomadaire sera encartée dans *Business Bourse*, autre titre de NCM Communication. Toutefois, une cinquantaine de journalistes sur les quatre-vingt dix qui réalisaient *le Temps de la finance* seront licenciés. C'est M. Nicolas Miguet, PDG de NCM Communication, qui a annoncé l'arrêt de son quotidien au personnel, en début de semaine. Dans un communiqué, M. Miguet a motivé sa décision par le *« désengagement brutal »* du journal de deux de ses actionnaires, le GAN et la BGP (Banque de gestion privée) qui a *« déstabilisé une situation financière tendue »*.

### Le choix de la diffusion qualifiée

Le journal aurait accumulé en cinq mois de parution un déficit de l'ordre d'une dizaine de millions de francs.

Lancé le 23 octobre (*le Monde* du 25 octobre 1989), *le Temps de la finance* avait atteint une diffusion payante de 14 000 exemplaires. Le journal avait choisi en outre le mode dit de « diffusion qualifiée » : 85 000 exemplaires étaient envoyés gratuitement pendant six mois à des personnes sélectionnées sur fichiers. Ce mode de distribution permettait au journal de séduire des annonceurs publicitaires en annonçant une diffusion de l'ordre de 100 000 exemplaires quotidiens. Le *Financial Times*, le quotidien économique et financier du groupe britannique Pearson PLC, avait traîné le quotidien de M. Miguet devant les tribunaux en lui reprochant d'utiliser une traduction littérale de son titre (*le Monde* du 14 février). Le journal britannique avait obtenu gain de cause, mais le PDG du *Temps de la finance* avait interjeté l'appel.

Le retrait de deux des actionnaires pourrait être lié à ces récentes difficultés. Toutefois, à NCM Communication, on indique que le jugement n'avait pas eu d'incidence et qu'un nouveau titre, *le Temps de l'économie et de la finance*, avait été déposé.

## Le « retour » du magnat britannique

## M. Robert Maxwell à nouveau intéressé par l'ACP ?

*« Si quelqu'un veut nous aider à lancer une nouvelle Agence centrale de presse, nous sommes prêts. A la condition que le projet soit viable. Mais attention : il ne reste pas beaucoup de jours... »* C'est ce que déclare au *Figaro* du 27 février M. Robert Maxwell, propriétaire de 66,8 % du capital de l'Agence centrale de presse (ACP), dont le tribunal de commerce de Paris doit prononcer la liquidation le 5 mars, si aucune solution économiquement valable n'est trouvée. Tout en précisant par ailleurs que son journal *The European* paraîtrait le 11 mai en Grande-Bretagne, puis en Hongrie, à Berlin, *« et peut-être aussi à Moscou »*, le patron de presse britannique indique que la France et l'Allemagne *« restent notre priorité »*.

Il affirme être *« en position d'étude »* pour ce qui concerne des projets de presse en France, et note qu'il possède toujours le terrain de ses futures imprimeries à Roissy, mais qu'il a dû reculer sur son *« projet de grand journal populaire français, à cause des conditions inacceptables posées notamment par le Syndicat du livre »*. En certifiant qu'il n'a pas l'intention de vendre ses imprimeries de Blois (rachetées au groupe Cino Del Duca) et d'Ozoir-la-Ferrière, M. Maxwell assure : *« Je veux publier des choses en France et j'estime qu'il n'y a pas, ici, assez de capacités modernes d'imprimerie. »*

A propos de ses engagements dans TF 1, dont il possède 12,5 % du capital, le magnat britannique indique que *« ses rapports avec M. Patrick Le Lay se sont beaucoup améliorés »*. Enfin il affirme qu'il va *« reprendre partiellement l'idée de François Mitterrand qui voulait faire de l'Arche de la Défense un carrefour de la communication » : « La communication jouera un grand rôle, du moins au sein des locaux qui m'appartiennent dans le socle de l'Arche »*. Après avoir acquis en 1989 plusieurs sociétés aux Etats-Unis (éditions MacMillan, Official Airlines Guides, etc.), M. Maxwell conclut : *« Je reviens aujourd'hui en Europe. »*

## Une étude sur l'audience annuelle des émissions

## Les mille heures du téléspectateur

**Dans la moisson de chiffres recueillis en 1989 par Médiamétrie pour son premier « livre de l'audience » annuel, on découvre par bribes comment l'*homo cathodicus* consomme son passe-temps favori. Au-delà des mesures générales d'audience, de part de marché des chaînes (*le Monde* du 13 février), l'analyse permet de déceler les genres de programmes offerts, et ceux qui sont regardés.**

A raison de 3 heures par jour devant son écran, chaque Français de plus de six ans a passé en *moyenne 1 013 heures en 1989* à contempler les programmes des cinq chaînes nationales gratuites. La fiction (301 heures), suivie par les journaux télévisés (124 heures), et les films (106 heures) sont les premiers dévoreurs de temps du spectateur. En bas de l'échelle, le Français ne consacre, toujours en moyenne annuelle, que 2 heures aux émissions religieuses, 8 heures au théâtre et à la musique classique, soit largement moins qu'au sport (41 heures), aux émissions pour la jeunesse (56 heures) ou à la publicité (60 heures). Enfin, les jeux (85 heures), les variétés et divertissements (91 heures), les magazines, documentaires et débats (94 heures) sont presque à égalité en position moyenne, la catégorie « divers » regroupant le reliquat (45 heures).

### La fin du « prime-time »

Si l'on étudie la décomposition par genre des 36 798 heures et douze minutes diffusées par les cinq chaînes généralistes gratuites, la hiérarchie n'est plus la même. La part du lion est certes dévolue à la fiction (33,23 % du total), mais elle est suivie par les magazines et documentaires (15,04 %). Et seuls quatre types de programmes, films, journaux télévisés, jeux et ... publicité, sont relativement plus « regardés » qu'ils ne sont « offerts » *(voir tableau)*. Peut-on en déduire qu'ils sont les favoris du public ? La hiérarchie établie par le téléspectateur dépend au moins autant de ses disponibilités horaires que de ses choix. Or, journaux, jeux et films sont placés le plus souvent au cœur des soirées, et la publicité colle au plus près à ces rendez-vous obligatoires, alors que, par exemple, les émissions pour la jeunesse (dont le public est par définition restreint) ne forment que 5,5 % du temps d'écoute, contre plus de 9 % du temps d'émission.

La journée type du téléspectateur n'est cependant pas cantonnée au sacro-saint « prime time », de 18 heures à 22 heures. Certes, ces quatre heures stratégiques drainent toujours 46,2 % du temps passé devant les écrans. Mais, avec la multiplication de l'offre, l'installation progressive de la télévision du matin, d'autres horaires obtiennent des scores non négligeables. La deuxième partie de la soirée, de 22 heures à 24 heures, réalise 13,9 % du temps d'écoute moyen, la tranche 12-14 heures presque autant (13,5 %). L'ensemble de la matinée (7 heures-midi) regroupe 6,9 % de l'audience, et l'après-midi (14-18 heures) près de 16,7 %. Quand aux noctambules, *ils* contribuent, entre minuit et sept heures du matin, à 2,8 % de l'audience télévisée journalière.

Enfin, pour dépasser les moyennes, le « livre de l'audience » analyse les comportements inégaux des « téléphobes » et des « téléphages ». Les 10 % qui consomment le plus de télévision, à raison de 7 heures par jour, sont en majorité des femmes (60 %), ont plus de cinquante ans (70 %), sont généralement inactifs (les trois quarts), et de faible niveau d'instruction. A l'opposé, 10 % des Français équipés de téléviseurs ne *consacrent que* huit minutes par jour au petit écran. Ces disparités se traduisent en volume global : 20 % des téléspectateurs forment, à eux seuls, la moitié de l'audience totale, alors que les 50 % les moins accrochés à leur poste n'en représentent que 20 %.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

### Offre et consommation

| | Programmes diffusés (%) (100 % = 36 798 h par an) | Programmes regardés (%) (100 % = 1 013 h par an) |
|---|---|---|
| Films | 3,95 | 10,46 |
| Fiction télévisée | 33,23 | 29,74 |
| Jeux | 3,69 | 8,42 |
| *Variétés* | 11,93 | 8,99 |
| Journaux | 8,70 | 12,25 |
| Magazines, documentaires | 15,04 | 9,48 |
| Sport | 4,05 | 4,01 |
| Emissions pour la jeunesse | 9,03 | 5,52 |
| Publicité | 3,60 | 5,90 |
| Divers | 6,78 | 5,23 |

*(Source : MEDIAMAT.)*

□ ***Héritière du New York Times*, Iphigene Ochs Sulzberger est décédée.** – Iphigene Ochs Sulzberger, qui fut successivement la fille, la femme, la belle-mère puis la mère des dirigeants successifs du *New York Times*, est décédée dans la nuit du dimanche 25 février, à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-sept ans. Son père, Adolphe Ochs, avait acheté le célèbre quotidien new-yorkais en 1899 ; *il la fit entrer à sa direction alors* qu'elle n'avait qu'une vingtaine d'années. Elle se maria en 1917 avec Arthur Sulzberger, qui devait succéder à Adolphe Ochs à la mort de ce dernier en 1935, elle-même devenant membre du conseil d'administration. Leur gendre, Orvil Dryfoos puis leur fils « Punch » Sulzberger devaient ensuite prendre la direction du journal.

□ **Les journalistes FO s'élèvent contre l'accord salarial dans l'audiovisuel public.** – Le Syndicat général des journalistes FO (SGJ-FO) s'est élevé, lundi 26 février, contre l'accord signé samedi, selon lui *« à la sauvette et en catimini »*, entre les employeurs de l'audiovisuel public et les syndicats de journalistes SNJ, CFDT et CFTC. FO juge ce texte *« des plus ambigus »*, et indique qu'il *« ne le signera pas »*, car il *« ne réduit que d'un tiers les disparités salariales »* entre les journalistes d'Antenne 2 et ceux des autres sociétés de l'audiovisuel public (Radio-France, RFO, RFI et FR 3) et *« renvoie aux calendes grecques la résorption définitive et totale de ces disparités »*. Le SGJ-FO se refuse donc *« à entériner un accord qui perpétue l'injustice »*. Après la CFDT et la CGT, en revanche, le SNJ de Radio-France a décidé, lundi 26 février, de lever le préavis de grève qu'il avait déposé pour le 28 février.

## BIBLIOGRAPHIE

## Un « Livret du journaliste »

Combien sont les journalistes ? Comment se sont-ils répartis au fil des ans entre la presse écrite et l'audiovisuel ? Quel est le pourcentage de femmes dans cette profession réputée misogyne ? Sur quoi débouchent les accords de modernisation des rédactions conclus en 1986 par les syndicats de journalistes et les patrons de presse ? Quel est le libellé exact du statut des journalistes, né en 1935 ?

A ces questions et à bien d'autres, *le Livret du journaliste* fournit toutes les réponses. Rédigé par le premier secrétaire du Syndicat national des journalistes (SNJ), François Boissarie, et par Jean-Paul Garnier, secrétaire général, cet opuscule est constitué de trente-trois fiches divisées en grandes rubriques (« profession », « syndicat », « entreprise », « droit du travail »), qui sont de véritables outils de travail.

Cet ouvrage permettra aux sociologues et aux spécialistes des médias de balayer d'un seul regard l'histoire et l'évolution de la profession, mal connue. Elles donneront aussi aux journalistes et au public intéressé l'envie d'aller plus loin, en piochant notamment dans la sélection d'ouvrages sur la presse et sur les journalistes qui clôt ce livret intelligent et pratique.

▶ ***Le Livret du journaliste*, de François Boissarie et Jean-Paul Garnier. Publications du SNJ, 100 F, 33, rue du Louvre, 75002 Paris ; tél. : (1) 42-36-84-23).**

## Le « Guide de la communication »

Responsables ou directeurs de la communication : *dans les administrations*, les entreprises, les cabinets de consultants, les collectivités locales, ce nouveau type de cadres se multiplie. Le *Guide de la communication* en recense deux mille dans son édition 1988, avec leurs coordonnés précises, et publie plus de mille cinq cents biographies détaillées.

De cette liste, avant tout pratique, complétée par des organigrammes d'entreprises, les auteurs ont tiré quelques statistiques. Ainsi, l'âge moyen oscille entre trente-huit et quarante-six ans suivant les fonctions occupées, les jeunes sont plus diplômés que les anciens (82 % de niveau bac plus 4 % chez les moins de trente ans, contre 55 % chez les plus de cinquante ans), et la durée moyenne dans un poste est d'environ sept ans.

▶ ***Guide de la communication 1990*, éditions Jean-François Doumic, 5, rue Papillon, 75009 Paris, 510 pages, 1 480 F.**

## ÉCHECS

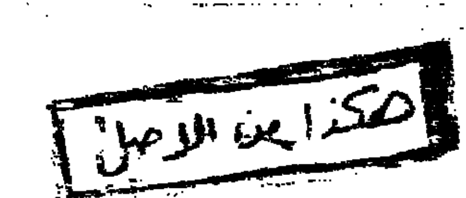
## Joël Lautier, seize ans, grand maître international

Joël Lautier, seize ans, a obtenu, dimanche 25 février, à Cannes, lors du *match France-Pays-Bas*, sa troisième et dernière norme de grand maître international (qui équivant au titre). Cela fait de lui le plus jeune GM d'échecs du monde. Si la France a perdu le match (23,5 contre 26,5), Lautier a terminé premier au classement individuel avec sept points sur dix points possibles.

Né en 1973 à Toronto (Canada) d'un père français et d'une mère japonaise, Joël Lautier est, à dix ans, champion de France en catégorie poussins et pupilles. En 1984, à Buenos-Aires, il est vice-champion du monde des moins de quatorze ans puis, en 1986, à Porto-Rico, champion du monde de cette même catégorie. A quinze ans, en 1988, il devient champion du monde junior — le plus jeune de tous les temps — à Adelaïde (Australie).

Lautier jouera en avril le tournoi zonal de Lyon, première étape pour la qualification au championnat du monde de 1993. Le jeune et nouveau grand maître français (1) n'a jamais caché que son seul objectif était de ceindre la couronne suprême.

(1) La France compte désormais trois GM : Bachar Kouatly, Olivier Renet et Joël Lautier.



# CULTURE

CINÉMA

## Cas de conscience

### *Dans « Music box », de Costa-Gavras, Jessica Lange, avocate découvre les fautes pour lesquelles il ne peut y avoir prescription*

Après le passage de ce film au Festival de Berlin et l'ours d'or qu'il y a reçu, après les commentaires qu'il a déjà suscités, on ne peut ignorer le sujet qu'il traite ou, plutôt, la situation qui sert de base au scénario : en 1989, à Chicago, Michael Laszlo, homme d'une bonne soixantaine d'années, hongrois émigré depuis quarante-cinq ans (Armin Mueller Stahl) est informé par le bureau des enquêtes spéciales que le gouvernement hongrois demande son extradition ; il est poursuivi comme tortionnaire au service des nazis, pour crimes de guerre. Michael Laszlo doit comparaître devant la justice américaine ; il risque de perdre sa citoyenneté et d'être renvoyé en Hongrie. Sa fille, Ann Talbot (Jessica Lange), brillante avocate, décide d'assurer sa défense. Elle n'a aucun doute sur son innocence. Née aux Etats-Unis, elle ignore bien des choses sur le pays natal de son père.

En 1920, après avoir maté une révolution, l'amiral Horthy avait été nommé régent de Hongrie par l'Assemblée nationale. Onze ans plus tard, il gouvernait en dictateur. Après s'être rapprochée de l'Italie fasciste, puis de l'Allemagne nazie (surtout après l'Anschluss, qui lui valut des avantages territoriaux), la Hongrie entra en guerre aux côtés des nazis, en 1941. En mars 1944, Hitler fit occuper le pays qui, voyant la guerre perdue, cherchait un rapprochement avec les alliés. Horthy fut destitué et remplacé par Ferenc Szalasi, fondateur du sinistre parti pro-nazi des Croix-Fléchées, qui fit déporter et massacrer les juifs hongrois, et intensifia la guerre. Szalasi s'enfuit après la défaite allemande et la libération de la Hongrie par les Soviétiques. Il fut retrouvé, condamné à mort et exécuté en 1946.

#### *Vérité historique*

Ainsi, en 1944-1945, la Hongrie n'était-elle pas une nation innocente. Parmi les nombreuses « personnes déplacées » fuyant les troupes soviétiques et demandant l'assistance des alliés – ce fut vrai, d'ailleurs, pour toute l'Europe de l'Est, – se glissèrent des fascistes et des criminels de guerre. Les autorités américaines qui, à mesure que se précisait la « guerre froide », avaient besoin de collaborateurs anticommunistes, ne furent pas très regardantes pour accorder les visas d'immigration.

Cette vérité historique, il faut la rappeler pour parler de *Music-Box*. Elle sous-tend le scénario de Joe Eszterhas, se révèle dans certains détails au cours du procès et déplace le suspense. On ne se demande pas : Michael Laszlo est-il innocent ou coupable ? mais : comment Ann Talbot, citoyenne américaine, placée du côté de la loi, mère d'un petit garçon qui doit être préservé du mal, va-t-elle réagir lorsque la vérité – qui ne sort pas d'un puits au terme d'une troublante enquête – deviendra, pour elle, irréfutable ?

Armin Mueller-Stahl interprète avec une tranquille assurance le bon Américain qu'est devenu Laszlo, ouvrier, veuf et père de famille exemplaire (deux enfants qui ont chacun sa place dans la hiérarchie sociale, le fils ayant moins bien réussi) soudain poursuivi par un agent implacable, Jack Burke (Frederic Forrest excellent) lequel ne peut tout de même pas être soupçonné de participer, en 1989, à une machination communiste. Face à sa fille, aux juges, aux jurés, aux spectateurs du procès – et du films, – Armin Mueller-Stahl est un bloc, un rocher. Cheveux blancs, yeux d'un bleu métallique qui n'expriment rien, phrases tranchantes du genre *« Je n'ai pas fait cela »*, *« Ce n'était pas moi »*, il donne froid dans le dos à cause de sa dualité devinée derrière le bon Américain qu'il est devenu.

La mise en scène cinématographique du procès est très forte : les dépositions des témoins passionnent jusque dans l'horreur et font basculer, non pas l'accusé, mais l'avocate, ébranlée à la fois dans son amour filial et dans l'idée qu'elle a, par nature, pourrait-on dire, de la démocratie américaine. Ce qui a été enfoui dans les « accidents de l'histoire » et les bonnes consciences remonte à la surface avec un remugle de charnier, d'horreurs pour lesquelles il ne peut y avoir prescription.

#### *Un grand peintre psychologique*

On voit toujours, avec raison, en Costa-Gavras, un cinéaste politique qui, depuis *Z*, s'est attaqué à tous les maux engendrés par les systèmes totalitaires, les diplomaties militaires et les phénomènes pervers de société. Mais Costa-Gavras est, aussi, un grand peintre psychologique dont le style classique, direct, sec parfois et toujours efficace, part des faits pour traduire les conflits intérieurs, les bouleversements et les choix de personnages amenés à remttre en question une certaine idée de l'ordre et de la morale.

Comme Jack Lemmon dans *Missing*, Jill Clayburgh dans *Hannak*, et Debra Winger dans *la Main droite du diable*, Jessica Lange est un personnage placé en face d'un débat, d'un problème individuel, soudain extrait, comme une noix de sa coque, de l'espace-temps historique. En avocate américaine « clean », peu à peu forcée d'imaginer et d'admettre des images de supplices, de meurtres et d'extermination – c'est comme un procès de Nuremberg dans sa tête, – Jessica Lange casse son image d'actrice irréprochable, exprime la douleur et la détermination d'une femme qui ne se remettra jamais d'un traumatisme reçu, un jour, sur les bords du Dannbe et le pont des supplices de 1944. Ce voyage en Hongrie donne moins la solution d'une énigme que le déclic, tragique, d'un cas de conscience. mais Costa-Gavras n'est-il pas le plus hollywoodien des cinéastes français ?

JACQUES SICLIER

### Jessica Lange : une femme entre deux mondes

Lorsque Costa Gavras a envoyé le scénario de *Music-Box* à Jessica Lange, elle a accepté presque aussitôt : *« J'ai accepté,* dit-elle, *lorsque, après une longue discussion, je me suis aperçue que nous pensions dans la même direction, et que ce film me permettrait d'aborder un personnage différent de tous ceux que j'ai joués. C'est celui d'une femme entre deux mondes, ni réellement américaine ni réellement hongroise. Fille d'ouvrier (enfance pauvre) mais devenue avocate, et épouse (séparée) d'un fils de famille, l'une des plus grosses fortunes de la ville. »*

Le déclic a été l'arrestation à Cleveland de John Demjanjuki, surnommé à Treblinka « Ivan le Terrible », son extradition en Israël, où il a été jugé : *« Demjanjuki était accompagné de son fils de vingt et un ans. Je me suis demandé ce que pouvait ressentir ce fils. Les enfants d'émigrants ont peur des réponses à cette question : Qu'as-tu fait pour survivre ? Connaît-on jamais les membres de sa famille ! Pour tenir ce personnage, je devais presque le réduire à son niveau le plus intime : l'amour d'une fille pour son père, d'une mère pour son fils. C'est à Costa-Gavras qu'il incombait d'en équilibrer tous les niveaux – personnel, affectif, politique. »*

## Comment faire tourner le rock français

### *Le programme FAIR porte ses premiers fruits*

Le programme FAIR (Fonds d'action et d'initiative rock) est l'une des pièces maîtresses du dispositif mis en place par le ministère de la culture à l'automne 1989 pour venir en aide au rock français. L'idée que le rock – au même titre que le cinéma, le théâtre ou le cirque – ait besoin de l'aide de l'Etat peut sembler incongrue. Mais les malheurs à répétition du rock français, l'incapacité apparente des groupes et des structures à durer, n'ont pas que des raisons artistiques. Avec un budget relativement modeste, le FAIR tente de soulager quelques points sensibles, concentrant tous ses efforts sur la musique vivante.

Les Roadrunners tournent depuis 1982. L'an passé, ils ont donné une centaine de concerts. Ils ont sorti deux disques et ont trouvé un public. A les entendre, ils s'imposent comme des musiciens professionnels, au bon sens du terme : assurés et enthousiastes.

Pourtant, sur les quatre membres du groupe, deux seulement ont le statut d'intermittent du spectacle qui correspond à leur état de musicien, les autres se débrouillant avec de petits boulots pour leur couverture sociale. L'aide du FAIR, sous forme de remboursement de frais de déplacement et d'hébergement (30 000 francs en 1990 pour les Roadrunners) devrait être le coup de pouce qui permettra au groupe de vivre de sa musique. L'attribution de l'aide est subordonnée à la présentation de fiches de salaire. Les propriétaires ou gérants de salle qui renâclaient à déclarer les musiciens devraient assouplir leur attitude une fois dispensés de frais d'hébergement.

Outre les Roadrunners, quatorze groupes ont été retenus en 1989. Certains – les VRP, Dominic Sonic, Le Cri de la mouche – ont déjà fait un bon bout de chemin, ils sont sous contrat avec une maison de disques, travaillent avec un « tourneur » qui organise leurs concerts. D'autres en sont encore à leurs débuts, Corman et Tuscadu, par exemple. Duo méridional de rock bizarre, audacieux et imprévu, ils ont trouvé au FAIR non seulement de quoi rembourser leurs notes d'hôtel et d'essence, mais des contacts, des pistes qui leur auraient sans doute échappé autrement.

Pour 1991, l'opération sera réajustée : le budget passera de 1 700 000 F à 2 600 000 F (financé à parts à peu près égales par le ministère, les organisations professionnelles et les mécènes), l'aide ira aussi à l'équipement des groupes et non plus à leur seul fonctionnement quotidien. Enfin, les critères de sélection seront resserrés et l'opération s'adressera exclusivement aux groupes dont le premier disque n'a pas plus de deux ans.

#### *Un effet d'entraînement*

Sur la durée, les laissés-pour-compte de la première sélection devraient être rattrapés, les cafouillages rectifiés. Mais l'efficacité de l'opération se mesurera essentiellement à son effet d'entraînement. La logique voudrait que, à force de voir de plus en plus de groupes tourner, les propriétaires de salles reviennent à des habitudes sociales dont les contraintes économiques – entre autres – les avaient écartés. Et surtout que le public prenne l'habitude d'aller voir les groupes français sur scène, aussi naturellement que le cinéphile prend le chemin de la salle.

Pour le concert de lancement, on entendra outre les Roadrunners et Corman et Tuscadu, Elmer Food Beat (rock'n'roll pour noces et banquets) et Marc Minelli (Havrais qui raffine sans cesse sa musique). C'est un des échantillons possibles des groupes qui tournent chaque soir en France, mais avec les autres sélectionnés (Jad Wio, ésotérique, les Thugs, extrémistes, Double Nelson, joyeux délirants etc.) on peut composer quelques belles soirées de rock'n'roll éclectique.

THOMAS SOTINEL

▶ **Les dossiers de candidature au FAIR pour 1991 sont à déposer avant le 15 juin 1990 auprès du Centre d'information du rock : 221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 42-00-21-77.**

DANSE

## Les sirènes du diable

### *Le nouveau spectacle de Roland Petit est tiré d'un roman du dix-huitième siècle*

Dans un décor de Josef Svoboda, un triple arc de triomphe sur lequel des projections variées apposent la griffe du fantastique, un jeune homme en blanc rencontre un inquiétant personnage en noir, qui lui propose d'évoquer le diable dans un cercle tracé à la craie et d'essayer de résister aux tentations qui se présenteront.

L'imprudent accepte. Il reste insensible à deux sirènes en robe de lune argentée (l'Amour), à un chef d'armée au front ceint de lauriers (la Gloire), à une géante à la robe d'or (la Fortune). Mais cède à la séduction équivoque d'un bel adolescent. Bal. Duel. L'homme en noir est tué et l'adolescent blessé. Essayant de le ramener à la vie, le jeune homme découvre que c'est une femme. Il l'étreint passionnément... et ne trouve plus dans ses bras que l'homme en noir. Une trappe les conduit droit en enfer.

Roland Petit a tiré son ballet du *Diable amoureux*, de Jacques Cazotte, écrivain du dix-huitième siècle (il l'écrivit en 1772 et fut guillotiné vingt ans plus tard). S'il s'attarde un peu longuement sur chaque épisode, sa chorégraphie est comme toujours claire, nerveuse, et elle met en valeur ses trois superbes interprètes : Jan Broeckx (le jeune homme), à la technique brillante, Jean-Charles Verchère (le personnage en noir), méphistophélique à souhait, et Carlotta Zamparo, qui prête au Diable amoureux sa beauté androgyne. Musique très descriptive, très efficace de Gabriel Yared : costumes raffinés de Luisa Spinatelli.

En première partie, le Ballet de Marseille – en grande forme – présente un agréable *Divertissement sur Maurice Ravel*, en quatre morceaux : Yann Boudreaux et Jean-Pierre Aviotte, danseurs dans la compagnie, signent respectivement *Sonate pour violon et piano* et *Concerto* en *sol* (un peu scolaires, mais de vigoureuse construction), Roland Petit donne *Une barque sur l'océan* et *Quatuor en fa*, où l'on retrouve avec plaisir la toujours divine Dominique Khalfouni.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 28 février.**



ARTS

## Sculptures organiques

### *Cardenas, Sigg, Briggs : trois sculpteurs avec pour seul point commun l'amour de la nature*

Dans la frénésie des modes, Agustin Cardenas n'a pas sa place. Natif de Cuba – en 1927, – établi à Paris depuis des décennies, cet irréductible a l'invraisemblable extravagance de poursuivre son œuvre comme si de rien n'était.

La vogue serait au néo-primitivisme ? Il n'en a cure, étant, lui, de la lignée de Brancusi et des surréalistes, pour qui la sculpture est naturellement invention de totems et de fétiches. Du chêne, de l'ébène et de l'acajou, qu'il brûle souvent et peint parfois, il tire des œuvres à moitié abstraites, à moitié anthropomorphes. Ce ne sont pas des nus, plutôt des figures transformées, des corps incomplètement dégagés de la matière, reconnaissables seulement à l'évasement des hanches, à l'arrondi du sein, à l'ovale de la tête.

D'Henry Moore, dont le rapproche son goût de la courbe et de la sphère, Cardenas se distingue cependant par l'usage du bois, de sa texture et de ses couleurs. Il semble suivre les indications suggérées par les nœuds, les veines et les nervures. A l'inverse des sculpteurs qui brutalisent le matériau et laissent visibles esquilles et coups de ciseaux, Cardenas a la main caressante, le geste léger. Il arrive à tant d'élégance de tourner un peu à l'afféterie. On peut préférer les œuvres les plus sobres et les plus simples, qui sont celles où l'art de Cardenas rejoint le plus sûrement celui de ses inspirateurs africains.

Les bronzes peints de Thierry Sigg n'évoquent, eux, ni précédent ni référence. Ce peintre et sculpteur de cinquante ans développe ses constructions dans un espace peu profond. Des branches de métal enserrent des plaques de polyester, un peu comme des plombs retiennent des vitraux, ou s'étirent et se croisent en ramures et rameaux. Tout cela est peint de touches de vert, de rose ou de mauve sur une patine dorée et porte des titres peu habituels, *le Fleuve, le Déluge, Paysage au balcon*.

#### *De l'arbre à la fonte*

Sigg cherche les procédés d'une sculpture paysagiste justement, d'un paysagisme allusif, réduit à quelques signes naturels ou poétiques disposés verticalement, comme des bas-reliefs énigmatiques. Pour parvenir à une évocation efficace, il n'hésite pas à se servir de couleurs acidulées et de matériaux hétérogènes. Il désoriente plus qu'il ne séduit. Mais la tentative est assurément remarquable de cohérence et de singularité.

Peter Briggs, Tourangeau de naissance anglaise, se nourrit lui aussi du spectacle de la nature. Les arbres, leurs fourches et leurs feuillages lui inspirent des pièces en fonte de fer brune qui comptent parmi les plus remarquables de la sculpture actuelle, et pas seulement de la sculpture britannique contemporaine, dont Briggs est le représentant en France.

Qu'il s'agisse de composer, de résoudre le problème du socle ou de tirer parti de la matière, de sa densité et de ses réactions à la lumière, il fait preuve d'une grande maîtrise. Bien des artistes, à commencer par Guiseppe Penone, ont essayé, comme lui, d'aller sans rupture de la branche brute à l'œuvre, de mettre en somme la nature dans la sculpture. Lui y parvient sans rien laisser paraître de l'effort de la création et sans sacrifier à l'effet facile. Les pièces en céramique où des filaments électriques rougissent à l'intérieur d'un entrelacs de tresses de terre vernissée relèvent d'un maniérisme un peu trop factice. Mais les pièces de fer, certaines exécutées en hommage à la sculpture indienne, dont elles ont la souplesse et la sinuosité serpentines, sont, elles, absolument réussies.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Agustin Cardenas à la galerie JGM, 8 bis, rue Jacques-Callot, jusqu'au 3 mars ; Thierry Sigg à la galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, jusqu'au 31 mars ; Peter Briggs à la galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, jusqu'au 14 mars.**



NOTES

### M. Alfred Pacquement nommé directeur de la Galerie nationale du Jeu de paume

M. Alfred Pacquement, inspecteur général de la création artistique à la délégation des arts plastiques, a été nommé, lundi 26 février, directeur de la Galerie nationale du Jeu de paume de Paris. Ce bâtiment, en cours de rénovation par les soins de l'architecte Antoine Stico, sera consacré à l'art contemporain et ouvrira en 1991.

[Né en 1948, Alfred Pacquement a fait des études d'histoire de l'art et toute sa carrière dans l'art contemporain. Chargé de mission au Centre national d'art contemporain de 1971 à 1973, conservateur au Musée national d'art moderne (Centre Pompidou) de 1974 à 1987, avant de devenir inspecteur général de la création artistique, il a également été commissaire de nombreuses expositions.]

### Le marché français du disque en nette progression

Le marché français du disque a progressé de 29 % en 1989, poursuivant son élan de 1988 (+ 35,7 %). Il rattrape ainsi son retard par rapport aux autres pays européens, grâce à la baisse de la TVA, à l'introduction de la publicité télévisée pour les disques, et au développement du disque compact (+ 53,6 %). La chute des ventes du « vinyl » s'accélère (– 16,8 % pour les 45 tours et – 17,2 % pour les 33 tours).

### Le cinéma européen à La Baule

Le premier Festival international du cinéma européen se déroulera du 13 au 21 octobre, à La Baule.

Ce festival annuel *« viendra donner un coup de projecteur sur les acteurs européens. Ce que fait Deauville pour le cinéma américain »*, a expliqué M. Olivier Guichard, député, maire de La Baule.

# CULTURE



## DESIGN

# Derniers feux de « Memphis »

### *Les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne célèbrent les derniers éclats d'un mouvement d'art décoratif récemment dissous*

*« Quand un produit sort du catalogue, il entre dans l'histoire. »* Cette réflexion d'un marchand donne toute la mesure du succès à venir de Memphis (1981-1988). Deux ans après sa disparition officielle, ce mouvement d'antidesign à l'italienne déclenche une poussée de fièvre dans les salles des ventes, les galeries, les musées. A Milan, la galerie Colombari a vendu cette année un prototype du fauteuil « Proust » de Gaetano Pesce 90 000 francs. Prémanifeste du mouvement, il cotait déjà 15 000 francs en 1981. A Paris, Yves Gastou, dont la galerie de la rue Bonaparte fut aménagée en 1985 par Ettorre Sottsass (« le gourou de Memphis »), affirme : *« On ne commence à bien vendre ces meubles que depuis deux ans. »*

Les clients ? A quelques exceptions près, ils se situent à l'étranger : des pièces uniques atteignant jusqu'à 200 000 francs ont été achetées par les musées de Boston (Arts décoratifs), Londres (Victoria and Albert), Kyoto (Art moderne). En France, si le musée des Arts décoratifs dispose de quelques meubles, l'intérêt relève surtout des collectionneurs privés (comme Jean-Charles de Castelbajac, Karl Lagerfeld), où est encouragé par des initiatives locales : les premières expositions Memphis ont eu lieu à Bordeaux et à Toulouse (Galerie Galvani).

### *Meubles à spectacle*

Les Pays-Bas ont été plus rapides à réagir. En Hollande, dès 1983, trois musées (La Haye, le Boymans de Rotterdam, le Stedelijk d'Amseterdam) constituaient ensemble et sans « doublon » une collection... Les Néerlandais ont, il est vrai, quelques longueurs d'avance : dans les années 30, le Stedelijk museum fut l'une des rares institutions (avec le MOMA de New-York) à créer un département « Design, Design industriel, Arts appliqués ». Et puis Memphis, selon Franz Hack, directeur du département au musée, avaient toutes les raisons de séduire : *« Ici, nous sommes très prosaïques. Nos maisons ressemblent à des boîtes avec un toit et des fenêtres. Memphis – par sa seule existence – a bouleversé notre façon de voir en apportant une esthétique nouvelle, des couleurs, des mélanges de matières, de références. C'est très italien, parce que cela manque d'idéologie... Seule la forme compte... »*

La louange caustique se traduit par une exposition-fleuve (plus de cent cinquante objets et meubles), organisée au départ par le musée de Groningen ainsi qu'un superbe catalogue-objet.

A Amsterdam la scénographie diffère : pas de salle noire, ni de théâtralisation, un parti pris d'espace et de transparence qui, finalement, ne dépayse pas trop dans cette ville où l'on ignore les rideaux et les volets.

Le spectacle est d'abord dans les meubles : de la légendaire bibliothèque « Carlton » de Sottsass, dressée comme un totem multicolore à la coiffeuse « Plaza » de Michael Graves, le meilleur du mobilier « postmoderne » est réuni ici, pour le plus grand plaisir des visiteurs, qui s'étonnent devant ces vases conçus comme des châteaux de cartes en verre (Sottass, Peter Shire, Marco Zanini), ces hommages clownesques (la chaise « Zig Zag » de Rietveld revue en Technicolor par Andrea Branzi), ces horloges monumentales et narcissiques, ces plafonniers qui lancent des éclairs en plastique rouge (la « Santa Ana » de Matheo Thun).

*Flamingo*, un meuble de Michele de Lucchi

Fondé en 1981 par Ettore Sottsass, maître incontesté, alors âgé de soixante-quatre ans, du design italien (il travaille pour Olivetti dès 1958), le mouvement Memphis nait d'une remise en question du produit « standard ». Véritable alternative au style fonctionnel né après la guerre, il revendique la surprise, le jeu, dérision esthétique à laquelle participent bientôt des signatures du monde entier : aux Italiens (Michele de Luchi, Andrea Branzi, Marco Zanini...) s'ajoutent des Américains (Michael Grave, Peter Shire), des Françaises qui s'illustreront plus particulièrement dans la création textile (Martine Bedin, Nathalie du Pasquier), et même le Japonais Kuramata avec sa table en marbre « Tutti Frutti » incrustée de bouts de verre rappelant les fruits confits des cassates...

A défaut de programme Memphis établit un réseau de complicités : l'inspiration, on la trouve en farfouillant joyeusement le grenier du monde et de l'enfance (dans un patchwork poétique de citations allant de l'Egypte Ancienne au Pop Art et, bien sûr, Memphis, Tennessee, côté Beale Street, la rue de blues et d'Elvis)...

L'ordre du discours, c'est justement la désynchronisation, l'asymétrie, l'angle tronqué, le jouet qu'on casse ; le meuble exige qu'on le regarde avant de s'en servir. Le moindre élément (socle, pied, plateau) revendique son autonomie, s'insère dans une compilation farfelue dont la spontanéité n'a d'égale que la sophistication. On ne verse pas dans le bricolage « néo-artisanal » : C'est grâce au soutien de quelques industriels italiens que les pièces – uniques ou en séries limitées – ont pu voir le jour. Ernesto Gismondi, PDG d'Artemide et vice-président du patronat italien, la Confindustria, met à disposition dès 1981 des unités de fabrication expérimentales : à cause de la compléxité des assemblages, beaucoup d'objets ont dû être « finis » manuellement. Sans vocation commerciale à court *terme*, Memphis a réalisé plusieurs bonnes ventes en terme de quantité : parmi les trois cents références du catalogue, le modèle le plus fanbriqué reste la chaise « First » de Michele de Luchi, avec une moyenne de quatre cents modèles par an, après une « pointe » de mille cent en 1985. Aujourd'hui, les bénéfices se chiffrent en terme d'image et d'influence : la famille Memphis s'est dissoute, mais non content de son succès, Ernesto Gismondi (qui commercialise toujours les produits Memphis) a décidé de recommencer une nouvelle histoire en créant Méta-Memphis : la première collection a été présentée à Milan en septembre, à l'occasion du dernier Salon du meuble.

Les meubles sont signés par dix artistes (Sandro Chia, Mimmo Paladino, Lawrence Weiner, Joseph Kosuth, Franz West...) Entre sculpture et performance, ils s'offrent dans une surenchère de codes, de signes à usage interne (voir le confessionnal pour solitaire de Paladino) ou le néon conceptuel de Pistoletto : sur le socle (une valise en métal) on lit : *« Tutti designers »*. L'art est à la mode ! Méta-Memphis tombe un peu trop à pic ; la collection est représentée par dix-neuf agents dans le monde. Ettore Sottsass fait la différence : *« Nous étions d'abord des architectes »*.

**LAURENCE BENAIM**

**▶ Memphis, 1981-1988 : Stedelijk Museum. Paulus Pottestraat, 13. 1071 CX Amsterdam. Tél. : (20) 57-32-911. Jusqu'au 11 mars.**

**En Belgique, à Gand (mars, avril), en Allemagne à Hanovre (mai, juillet) ; puis à Karlsruhe (octobre, novembre). Renseignements : Memphis Milano. Via Olivett, 9. 20010 Pregnana Milanese (Milano), Italie. Tél. : (02) 93-29-06-63.**

**▶ Galeries spécialisées : Yves Gastou, 12, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél : 46-34-72-17 ; Copi. Pinsestraat 90. La Haye, Hollande. Via Solfeino, 37. Milano (Italie). Tél : (2) 65-01-89.**



## THÉATRE

# La violence d'Alceste

### *Pour inaugurer le Théâtre de la Renaissance Niels Arestrup a choisi « le Misanthrope » de Molière*

Le *Misanthrope*, cette comédie tragique où Molière pourfend les mensonges, la fatuité, l'hypocrisie, la confusion des valeurs de son siècle, a été choisi par Niels Arestrup pour inaugurer le Théâtre de la Renaissance, à deux pas de la place Saint-Martin, dont il vient de prendre la direction. Il est le second comédien, après Jean-Claude Brialy aux Bouffes Parisiens, à partir en croisade pour sauvegarder le patrimoine théâtral de la capitale. Le rôle d'Alceste, en tout cas, lui va bien.

Il n'a rien d'un séducteur, son Alceste, image que d'ailleurs Niels Arestrup, au fil du temps, semble s'employer à détruire. Il n'a rien non plus d'un grand seigneur. Vêtu de manière négligée, son corps est épais, ses gestes soudains, son visage pâle comme un linge. Et, lorsqu'il évoque sa bile qui s'échauffe, on entend ces mots dans leur sens premier, médical. Il n'est pas vraiment sympathique, non plus, carrément violent avec Célimène, qu'il empoigne à bras-le-corps, à deux doigts, on le sent, de la frapper. Mais cet Alceste n'est *pas monolithique*, Arestrup est trop filou pour cela et il semble, vraiment, se jouer de la bêtise d'Oronte, l'auteur de mauvais sonnets, plus que se révolter de sa médiocrité. Il sait aussi émouvoir, en se tassant un peu sur une chaise, en constatant, lucide, désarmé, combien, en matière d'amour, sa raison ne peut s'entendre avec son cœur. Arestrup parle net, clair, c'est un plaisir.

Célimène est une garce, soit, une femme légère à qui la jeunesse confère quelques excuses, soit encore. Marianne Basler lui apporte autre chose encore, d'assez trouble, et troublant, une sensibilité, presque une sensiblerie : elle est souvent près des larmes, frémissante d'on ne sait quelle angoisse. Son personnage est beau ainsi, secret, tout à la fois détestable et excusable. C'est une joueuse, qui ne veut pas mesurer les conséquences de ses actes. Marianne Basler manque de maintien sur scène, mais elle fait passer un charme, certain, dans ce monde d'hommes pas vraiment engageants. Elle n'est pas une perverse calculatrice, rôle dévolu à Arsinoé, Brigitte Catillon, tout à fait belle et juste.

### *Au corps à corps*

La mise en scène de Pierre Pradinas lui fait forcer le trait, c'est-à-dire joindre le geste – séduire Alceste – à la parole. Tout comme elle force le trait des autres personnages qui ne sont que des silhouettes, c'est un peu dommage.

La cour du roi de France, dont parle Molière, est bien loin des préoccupations de Pierre Pradinas, *qui, sans actualiser tout à fait la* pièce, la situe sur un terrain historiquement quasi neutre. Il n'y a pas de décor, juste des rideaux noirs, une table, des chaises. On joue presque familièrement, au corps à corps, on se parle de très près, on se tape sur l'épaule, parfois le spectacle frise un côté « entre copains ». Il y a aussi une tarte, des assiettes, le tout renversé sur le sol et ramassé de manière très commedia dell'arte par un valet. Tout va vite, on ne s'attarde pas, le rythme est soutenu, c'est un parti pris, pas désagréable, avec Molière, car, somme toute, il ne reste qu'à entendre les mots, ce qui, dans ce spectacle, est le cas.

Niels Arestrup – directeur – déclare vouloir participer au renouveau du théâtre en ralliant à sa cause des peintres, des danseurs, des chanteurs. Avec ce spectacle à l'esthétique un peu hâtive, brouillonne, on en est loin. Mais ce *Misanthrope*, qui repose sur Niels Arestrup – comédien, a le charme de certaines esquisses où se devine l'essentiel.

**ODILE QUIROT**

**▶ Tous les jours, du mardi au samedi, 20 h 45. Dimanche à 16 heures. Tél. : 42-02-47-35.**

## VENTES

# Paris s'offre l'art contemporain

### *Le marché de la capitale rattrape son retard*

Drouot aurait-elle enfin trouvé la poule aux œufs d'or ? Si la compagnie des commissaires-priseurs parisiens a enregistré, pour l'année 1989, un chiffre d'affaires de 4 752 000 000 F (soit + 70 % par rapport à 1988), c'est la percée de l'art contemporain sur la place de Paris que l'on retiendra. Me Catherine Charbonneaux a vu son chiffre d'affaires (plus de 83 millions de francs) multiplié par quatre en un an. Progression similaire pour Me Francis Briest, qui a fait un chiffre d'affaires de 120 millions de francs. *Enfin, Me Guy Loudmer*, à son tour, s'est lancé dans les ventes spécialisées de contemporains. Bilan : 54 millions de francs pour deux vacations.

Le boom mondial du marché, bien sûr, mais également la présence d'artistes majeurs et de toiles *de meilleure qualité expliquent* ces résultats. En un an, la valeur moyenne d'une œuvre contemporaine est passée de 21 000 F à 101 000 F à Drouot. Les abstraits français des années 50, les Poliakoff, Riopelle, Lanskoy, Degottex ont explosé sur la scène internationale. Leurs prix ont doublé, voire triplé. Le 18 février *Composition de 1959* d'Atlan partait pour 1 million de francs, tandis que *Marée basse* de Manessier était adjugée chez Me Loudmer pour 1,2 million de francs. Il cotait environ 300 000 F l'an passé !

Pour Me Charbonneaux, nous *sommes toujours en train de rattraper* le retard accumulé : *« Alors que l'on peut avoir une très bonne œuvre européenne pour 200 000 F, les Américains en sont déjà, à qualité égale, à 200 000 dollars ! »* Une fois encore, le jeu de dominos fonctionne parfaitement. Les années 50 devenant hors d'atteinte, les générations suivantes sont redécouvertes. En particulier, la figuration narrative avec *la Truite de Schubert* d'Adami (1 033 712 F), *Opéra glace nº 11* de Monory (372 433 F), ou encore *The Fall* d'Erro (330 447 F), adjugés chez Me Briest le 15 février. Un Combas *se vend aujourd'hui pour plus de* 300 000 F. Il ne dépassait guère les 80 000 F il y a un an. L'art conceptuel, quant à lui, est souvent plus cher en vente publique qu'en galerie.

Ces chiffres ne reflètent pourtant que l'internationalisation des échanges qui s'est accélérée au cours des six derniers mois. Celle-ci pourrait bien décider de l'avenir de Drouot au sein du marché mondial de l'art. Si les Américains commencent à acheter l'art contemporain européen, ils confient également de plus en plus fréquemment des toiles pour le marché parisien. Près du tiers des œuvres contemporaines de l'étude Charbonneaux proviennent désormais de l'étranger, dont presque 10 % restent en France après l'achat. Certes, on ne trouve pas encore un *Flag* de Jasper Johns ou une *Frieze* de Jackson Pollock, mais on y voit aujourd'hui *des œuvres de Keith Haring, Bas*quiat, Stella et des sculptures minimalistes de Sol Lewitt ou de Carl Andre. Me Briest adjugeait récemment pour 550 000 F *Sans titre* de Donald Judd, ainsi que *Composition* de Joan Mitchell (2 629 180 F).

Le marché de la *peinture* européenne contemporaine hésite encore entre Londres et Paris. Drouot mise sur l'attrait sentimental et artistique que continue d'exercer Paris sur ses visiteurs internationaux. Perfide, elle ne manque pas de souligner que Londres n'est plus qu'un marché artificiel où *vendeurs et acheteurs ne* sont plus depuis longtemps les sujets de Sa Très Gracieuse Majesté. Une réalité que les *auctioneers* anglais devront sans doute prendre en compte à la veille de 1993.

**ALICE SEDAR**

**▶ Ventes : Cornette de Saint-Cyr, le 5 mars à Drouot-Richelieu (14 h 30) ; Chayette-Calmels, le 7 mars à Drouot-Richelieu (21 h) ; Briest, le 8 mars à Drouot-Richelieu (21 h) ; Lombrail-Teucquam, le 11 mars à Drouot-Montaigne (15 h) ; Ader, Picard, Tajan, le 28 mars à Drouot-Montaigne (20 h).**

# AGENDA

## CINÉMA

**Programmes du mercredi 28 février au mardi 6 mars**

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre *supplément* « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : Alexandre Nevski (1938, v.o.), de S. M. Eisenstein, 16 h ; Rétrospective Rudolf Thome : Die Versohnung (1964), de Rudolf Thome ; Stella (1966), de Rudolf Thome ; Galaxis (1967), de Rudolf Thome ; Jane Erschiesst-John, weil er, sie mit annbertrugt (1968), de Rudolf Thome, 19 h ; Rétrospective Rudolf Thome : Made in Germany und USA (1974, v.o.), de Rudolf Thome, 20 h 30.

### CENTRE GEORGES POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

Le Cinéma cubain : Iré a Santiago (1964, v.o. traduction simultanée), de Sara Gomez ; Guanabacoa : Cronica de mi familia (1966, v.o. traduction simultanée), de Sara Gomez ; Mi Aporte (1969, v.o. traduction simultanée), de Sara Gomez ; Coffea Arabiga (1968, v.o. traduction simultanée), de Nicolas Guillen Landrian ; Cuba 58 (1962, v.o. traduction simultanée), de José Miguel Garcia Ascot et Jorge Fraga, 14 h 30 ; Ustedes tienen la palabra (1973, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 17 h 30 ; Nuestra olimpiada en la Habana (1968, v.o. s.t.f.), de José Massip ; Maluala (1979, v.o. s.t.f.), de Sergio Giral, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : Jeune public : Petite Fuite en froid (1966) de J. Desque, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Mannequins : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, 18 h 30 ; Cameramen : Adieu Philippine (1963) de Jacques Rozier, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**ADRÉNALINE, LE FILMS** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR** (Fr.-All.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA BAULE - LES PINS** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BLACK RAIN** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**BORIS GODOUNOV** (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR** (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES** (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHACUN SA CHANCE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**CORPS PERDUS** (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**CRIMES ET DÉLITS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**DÉLIT DE FUITES** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**LE DINDON DE LA FARCE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EDEN MISERIA** (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**ENTRE CIEL ET TERRE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**ET LA LUMIÈRE FUT** (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**FAMILY BUSINESS** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**HIVER 54** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**JOHANNA ET LA SORCIÈRE** (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR** (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LE BAL DU GOUVERNEUR.** Film français de Marie-France Pisier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**ERREUR DE JEUNESSE.** Film français de Radovan Tadic : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MUSIC BOX.** Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES.** Film américain de Neil Jordan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA VILLE ET LES CHIENS.** Film péruvien de Francisco J. Lombardi, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

**MAMAN** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MERY POUR TOUJOURS** (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Club, 9e (47-70-81-47).

**LA MESSE EN SI MINEUR** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MILOU EN MAI** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**MONSIEUR** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MYSTERY TRAIN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**NÉ UN 4 JUILLET** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**NÉS DES ÉTOILES** (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**NIKITA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**NOCE BLANCHE** (Fr.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**NOCTURNE INDIEN** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LES NUITS DE HARLEM** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**OLIVER ET COMPAGNIE** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**OPÉRATION CRÉPUSCULE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**OUBLIER PALERME** (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74).

**OUTRAGES** (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**PALOMBELLA ROSSA** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**PAS NOUS, PAS NOUS** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PETIT DIABLE** (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

**LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LA PETITE VÉRA** (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS** (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**RIPOUX CONTRE RIPOUX** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**S.O.S. FANTOMES II** (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**SEA OF LOVE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**SHOCKER** (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LE SILENCE D'AILLEURS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**SIMETIERRE** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**THE MAD MONKEY** (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**UN POISSON NOMMÉ WANDA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**VALMONT** (Fr., v.o.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

**LA VENGEANCE D'UNE FEMME** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA VIE ET RIEN D'AUTRE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

### LES GRANDES REPRISES

**BACH ET BOTTINE** (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE BALLON ROUGE** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BEL AMI** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**BELLISSIMA** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES** (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**CRIN BLANC** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**DROLE DE DRAME** (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES ENSORCELÉS** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**JOUR DE FÊTE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**MON ONCLE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**MONSIEUR HIRE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

**MOURIR A MADRID** (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LES NUITS BLANCHES** (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**PEAU D'ANE** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LE PRIVÉ** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**LE ROMAN DE RENARD** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**ROME VILLE OUVERTE** (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA RONDE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**SANDRA** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**STRANGER THAN PARADISE** (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**TÉMOIN A CHARGE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**TROP BELLE POUR TOI** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**UCCELLACCI E UCCELLINI** (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

### LES FESTIVALS

**CYCLE WOJCIECH J. HAS** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Poupée, mer. 14 h ; Une histoire banale, mer. 20 h ; l'Art d'être aimé, jeu. 18 h ; les Tribulations de Balthasar Kober, jeu. 16 h, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15, mar. 17 h ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, ven., dim. 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 ; la Clepsydre, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Codes, mer. 17 h, 22 h ; l'Ecrivain, mer. 14 h ; Adieu jeunesse, mer. 18 h 30, jeu. 22 h 30 ; Journal intime, jeu. 14 h.

**CYCLE DE COURTS MÉTRAGES**, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). La Petite Fille aux cerises, Champagne, Lily veut qu'on l'aime, Révestriction, Kuetchoup, (et des surprisese...) jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

**DÉSERT D'AFRIQUE FICTIONS DU NORD, FICTIONS DU SUD** (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Grand Voyage, sam. 17 h ; Bako, l'autre rive, sam. 19 h 30.

**GRAND ART SUR PETIT ÉCRAN**, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). A TV Dante : The Inferno, Canto 1, The Painter and his horid : Albrecht Dürer, mer. 11 h ; The Painter and the Pest, mer. 12 h ; Canvas, Mona Lisa, Have you seen Mona Lisa ?, mer. 14 h 30 ; Don't tell Leonardo, mer. 16 h ; Canvas, The FrescŒs : Domenichino, Canvas, the laughing Cavalier, Canvas, The Climax of Venetian Painting, mer. 17 h 30 ; Omnibus, Song of summer, mer. 20 h 30 ; South Bank Show, publicité, Tate Gallery, jeu. 11 h ; Civilisation, The Hero as Artist, jeu. 12 h ; Monitor, Gaudi, His Majesty's Surveyor, jeu. 14 h 30 ; South Bank Show, publicité, Signals, Shock of the Neo, jeu. 16 h ; A TV Dante : The Inferno, Canto II, Francis Bacon, jeu. 20 h 30 ; South Bank Show, publicité, The South Bank Show, The Language of the Eyes, ven. 11 h ; Looking into Painting, Meanings, ven. 12 h ; Monitor, the Face of the Madonna, The Rebel Angel, ven. 14 h 30 ; Monitor, Canaletto, John Constable, ven. 16 h ; Monitor, the Strange World of Hieronimus Bosch, William Hogarth, ven. 17 h 30 ; Tate Gallery, Monitor, Canaletto, The Caravaggio Conspiracy, ven. 20 h 30 ; The Artist Speaks, LS Lowry, Landscape, ven. 20 h 30 ; Tate Gallery, Way of seeing, Reproductions, Ways of seeing, Possessions, sam. à 12 h ; Monitor, the Face of the Madonna, A TV Dante : The Inferno, Canto III, Arena, Two Painters Amazed, sam. 14 h 30 ; Looking into painting, Narrative, State of the art, Value, sam. 16 h ; A TV Dante : The Inferno, Canto 1, sam. 20 h 30 ; South Bank Show, publicité, Civilisation, The Hero as Artist, dim. 11 h ; A TV Dante : The Inferno, Canto V, Civilisation, The Hero as Artist, dim. 12 h ; Canvas, portrait of Caroline : Giacometti, Canvas, The FrescŒs : Domenichino, Canvas, the laughing Cavalier, dim. 14 h 30 ; Canvas, Mona Lisa, Have you seen Mona Lisa ?, dim. 16 h ; A TV Dante : The Inferno, Canto IV, The Painter and the Pest, dim. 18 h. Pl. 20 et 15 F (valable jusqu'à 20 h, billet en soirée : 20 et 15 F.

**HOMMAGE A AVA GARDNER** (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Mogambo, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pandora, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Comtesse aux pieds nus, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Tueurs, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**HOMMAGE A AVA GARDNER** (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, mer., ven., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

**LES MATINÉES DU KINOPANORAMA**, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). ... Et l'écran chante, malgré tout !, 1938-1948, dim. 11 h. Pl. : 50 F. Loc aux 3 Fnac. Rens. et réserv ; : 40.10.10.01.

**LES MIDIS DU LOUVRE**, Auditorium du Louvre 1er (40-20-52-29). La Restauration de la Ronde de nuit, Le Printemps, (traduction simultanée) lun. 12 h 30 Pl. : 20 F.

**LITTÉRATURE ET CINÉMA** (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Out of Africa, mer., séances à 12 h (20 F), 15 h, 18 h, 21 h ; le Monde selon Garp, jeu., séances à 12 h (20F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Mina de Vanghel, Le Rideau cramoisi, ven. à 12 h (20F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Attractions ven. à 22 h ; Autant en emporte le vent, sam. à 12 h (20F), 16 h, 20 h ; l'Etoffe des héros, dim. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; les Nuits blanches, lun. à 12 h (20F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Marquise d'O, mar. à 12 h (20F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**MARDIS JEAN VIGO**, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). A cheval sur le tigre, mar. 20 h 30.

**NUIT COSTA-GAVRAS** (v.o.), Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50). Music Box, Z, Compartiment tueurs, ven. 20 h 30. Pl. : 100 F avec boissons et sandwiches à 0 h.

**RÉTROSPECTIVE GILLES CARLE**, Lucernaire, 6e (45-44-57-34). La Guêpe, film à 16 h 10, 18 h, 20 h, 22 h ; les Mâles, mer. à 14 h ; la Vraie Nature de Bernadette, jeu. à 14 h ; la Mort d'un bûcheron, ven. à 14 h ; O Picasso, sam. à 14 h ; Vive Québec, dim. à 14 h ; le Viol d'une jeune fille douce, lun. à 14 h ; la Vie heureuse de Leopold Z, mar. à 14 h.

**WOODY ALLEN** (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Tombe les filles et tais-toi, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Bananas, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Stardust Memories, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Annie Hall, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Intérieurs, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

### LES SÉANCES SPÉCIALES

**AMARCORD** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

**ASTÉRIX ET CLÉOPATRE** (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

**LE BALLON ROUGE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, jeu., ven., sam., lun. 13 h 40.

**CRIN BLANC** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim., avec : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., dim., lun., avec.

**E.T. L'EXTRATERRESTRE** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

**LA GUERRE DES BOUTONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 17 h.

**HELLZAPOPPIN** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 16 h, ven. 13 h 45, lun. 20 h 30.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

**LA LECTRICE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., sam. 14 h, mar. 16 h.

**LEVIATHAN** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 18 h 45, ven., mar. 21 h, sam. 20 h 30.

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 10.

**LE LOCATAIRE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**LE MAITRE DE MUSIQUE** (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 13 h 45, sam. 15 h 15, dim. 18 h 30.

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.

**L'OURS** (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 17 h mar. 19 h.

**LE PEUPLE SINGE** (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

**QUERELLE** (**) (Fr.-All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h.

**RAIN MAN** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., sam., lun., mar. à 22 h 30, dim. 22 h.

**LA RÈGLE DU JEU** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., dim. 20 h.

**ROSELYNE ET LES LIONS** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 17 h 30, ven., lun. 15 h 30, sam. 14 h.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

**37°2 LE MATIN** (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

**TUSK** (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., dim. 15 h.

**UN CHIEN ANDALOU** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 20.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 16 h 30, sam. 18 h 30.

## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 28 FÉVRIER**

« L'hôtel des abbés de Cluny », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (musée de Cluny).

« Les multiples aspects du très vénéré protecteur Avalokiteshvara », 12 h 30 ; « Arts de la Corée et du Japon », 13 h 30, 6, place d'Iéna (musée Guimet).

« L'intérieur de l'hôtel de Lauzun », 14 h 20, métro Pont-Marie (C. Merle).

« L'Unesco, un exemple d'architecture des années 50 », 14 h 30, devant les grilles, place Fontenoy.

« Originalité et diversité de l'art juif », 15 heures, entrée du musée, 42, rue des Saules (Monuments historiques).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Rue Saint-Honoré, de la galerie Véro Dodat aux Saints-Innocents », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Promenade au Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde de Paris historique).

« L'arche de la Défense, l'esplanade et le CNIT réaménagé », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le mystère du cimetière Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« La mort baroque. Peinture française du 17e siècle », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalator Sully (L'art et la manière).

« La peinture hollandaise », 19 h 30 ; « L'ex-voto de 1662 », de Ph. de Champaigne », 20 h 15, musée du Louvre, espace accueil des groupes.

## POUR LES JEUNES

« Les Catacombes », 14 h 30, entrée, place Denfert-Rochereau (Monuments historiques).

« Découverte des collections du musée d'Art moderne » (8-12 ans), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

« Sur le Pont-Neuf » (6-8 ans), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (musée Carnavalet).

« Séance de contes », 14 h 30, musée du Petit Palais.

# AGENDA

## CARNET DU Monde

### Naissances

– Marc WALTER
et
Yasmine MAZDA-WALTER
ont le plaisir de faire part de la naissance, le 24 février 1990, à 10 h 35, de

**Brice, Roland, Aërik WALTER.**

Last but not least.

### Décès

– M. Philippe Bruant,
M. et Mme Yves Bruant,
M. et Mme Dominique Bruant,
M. et Mme Jean-Benoît Bruant,
M. et Mme François Bruant
et leurs enfants,
font part du décès de

**M. Jean BRUANT,**

survenu le 25 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er mars, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon-Bellevue.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Patay (Loiret).

89, route des Gardes,
92190 Meudon.

– Mme Raymond Créange,
Mme Pierre Schwartz,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Créange
et leurs enfants,
Mme Georges Dennery,
Mme Maurice Mazer,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond CRÉANGE,**

survenu le 22 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Danièle Decorbez,
son épouse,
Hélène et Mathilde,
ses filles,
M. et Mme Maurice Decorbez,
ses parents,
M. et Mme André Robinot,
ses beaux-parents,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Gérard DECORBEZ,**

survenu le 23 février 1990.

La cérémonie religieuse à lieu ce mardi 27 février, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, 1, place Sainte-Geneviève, Paris-5e.

– L'agence ORC
a la douleur de faire part de la disparition subite, après vingt-trois ans de collaboration, de

**Gérard DECORBEZ,**

et présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Boulogne le 26 février 1990.

– Le docteur et Mme Jacques Frantz
et leurs enfants,
M. Jacques Boutitie et Mme,
née Janine Frantz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Frantz
et leurs enfants,
Mme Pierre Talem,
née Françoise Frantz,
ses enfants et petits-enfants,
M. Dominique Wendel et Mme,
née Marie-Claire Frantz,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie Lorraine Frantz,
Le docteur Philippe Frantz,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Robert FRANTZ,**
née Geneviève Jordan,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

*survenu le 25 février 1990, à Metz,* dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 février, à 14 heures, au temple Neuf, place de la Comédie, à Metz.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

*« L'Eternel veillera sur ton départ comme sur ton arrivée. »*
Psaume 121, verset 8.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de La Haye,
57000 Metz.

**CARNET DU MONDE**
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F

– Dieppe (Seine-Maritime).

Elisabeth Goedraad,
son épouse,
Daniel, Christiane et Rémi,
ses enfants,
Davy et Charles,
ses petits-enfants,
Les familles Boucher, Hemmes, Julianns, Lenouvel, Hekmeyer,
Et tous ses amis,
Le personnel de

**IBS-France,**

ont le chagrin de faire part du décès de

**Nicolas GOEDRAAD,**

survenu subitement le 24 février 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er mars, à 16 heures, au temple protestant de Dieppe, rue de la Barre, suivie de l'inhumation au cimetière de Rouxmesnil-Bouteilles.

IBS-France,
BP 143,
76204 Dieppe.
Cailleville,
76460 Saint-Valery-en-Caux.
Les Grandes Masures,
Varengeville-sur-Mer.

– Mme Madeleine Gouzien,
née Ménez,
son épouse,
Yann et Geneviève Gouzien,
Marie, Pascal et Pierre,
François et Simone Gouzien,
Boris, Anaïs et Oriane,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Joseph GOUZIEN,**

survenu le 24 février 1990, à l'âge de soixante-six ans.

*Selon sa volonté, son corps sera incinéré* le vendredi 2 mars 1990, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 mars, à 15 heures, en l'église de L'Ile-Tudy (Finistère), suivie de l'inhumation au cimetière de L'Ile-Tudy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Georges-Lapenestre,
92340 Bourg-la-Reine.

– Chambéry. Carpentras.

Mme Jean Janin,
M. et Mme Nicolas Janin
et leurs enfants,
Tous les parents,
Alliés et amis,
font part du décès de

**M. Jean JANIN.**

Ses obsèques auront lieu ce jour, mardi 27 février 1990, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph de Chambéry.

*Condoléances sur registre.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Chérif Mecheri,
son épouse,
M. Jacques Mecheri,
M. et Mme Dan Mosczytz,
Muriel et Vanessa,
ses enfants
et petits-enfants,
Mme Catherine Pividal,
sa belle-fille,
M. et Mme Abdelmagid Mecheri,
M. et Mme Belkasem Mécheri,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

***préfet Chérif MECHERI,***
grand officier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général
de l'Union française et du Haut Conseil
à la présidence de la République,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,

survenu à Paris, le 24 février 1990, à *l'âge de quatre-vingt-sept ans.*

Les honneurs lui seront rendus le jeudi 1er mars, à 10 heures, à l'hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, Paris-5e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes, des dons destinés à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer pourront être déposés au Val-de-Grâce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

[Né le 27 décembre 1902, à Doukhan (Algérie), Chérif Mecheri, licencié en droit, a commencé sa carrière administrative en 1934 comme sous-préfet détaché en qualité de conseiller technique à la direction des affaires algériennes. Successivement secrétaire général de la préfecture de la *Lozère, sous-préfet de Rochechouart, de* Châteaudun, de Rochefort, de Narbonne puis préfet délégué à Limoges, il avait manifesté dans ses fonctions, pendant la guerre, son opposition à l'occupant. Il fut le premier musulman nommé préfet en métropole. Préfet des Basses-Alpes en avril 1946, il entra en 1947 au cabinet de Vincent Auriol à l'Elysée pour s'occuper des questions nord-africaines. Il fut ensuite secrétaire général de la présidence de la République puis du Haut Conseil de l'Union française, avant d'être nommé, en juillet 1960, conseiller maître à la Cour des comptes.]

– M. François Perrard,
Le docteur Stéphane Perrard,
M. et Mme Benoît Perrard,
Elisa,
ses enfants et petite-fille,
Mme Georges Cyssau,
sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

***Mme François PERRARD,***
née Jeanne-Marie Cyssau,

rappelée à Dieu, le 26 février 1990, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation dans la sépulture de famille aura lieu le même jour, précédée d'une bénédiction à 16 h 30, en l'église de Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.
38, rue de Pernes,
62470 Calonne-Ricouart,
33, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

### Anniversaires

– Ruth, Laurie
Et leurs enfants,
demandent à ceux qui ont connu et aimé

**Mollie BLECH**

de penser à elle en ce vingtième anniversaire de sa mort.

– Il y a quatre ans, décédait

**Raymond DELAMARRE,**
né à Paris en 1890,
sculpteur,
Grand Prix de Rome,
quatre belles années à la villa Médicis,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

donné à son art, sculptures, médailles, jusqu'à son dernier jour.

Il a rejoint son fils bien-aimé

**Jean-Philippe,**
artiste dramatique,
(1932-19 mars 1981).

Prières, fidèles souvenirs, en union avec
Mme M. J.-Brunhes Delamarre
Et ses enfants,

Atelier Raymond-Delamarre,
34, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

### Messes anniversaires

– A la mémoire de

**Claude ARBOUR,**

une messe sera dite en l'église de Saint-Vaast-Dieppedalle (Seine-Maritime), le samedi 3 mars 1990, à 16 heures, pour le premier anniversaire de sa mort.

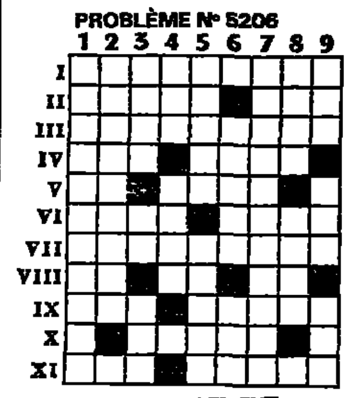
### Communications diverses

– Radio-Shalom (94.8) recevra mercredi 28 février 1990, à 18 h 30, Michel Noir, député, maire de Lyon.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5206



**HORIZONTALEMENT**

I. Pille sans faire acte de violence. – II. Endroit où ça monte. Donc plus dans le noir. – III. Qui se plie facilement. – IV. Cela ne saurait nous coûter cher. Porte des pirogues. – V. Conjonction. Ne manque pas d'air ! – VI. Fait le nécessaire pour pouvoir mener quelqu'un en bateau. Est blanc comme neige. – VII. Aiment bien le jour de la rentrée. – VIII. Article. Fait perdre du temps. Suit son cours. – IX. Donne à manger. Peut recevoir des images. – X. Sa chute entraîne un effondrement. – XI. Est dans le lac. Accident dans une montée.

**VERTICALEMENT**

1. Son travail se développe. – 2. Retourne sur son lieu de travail. – 3. Il n'est pas vrai qu'il n'y a rien à en tirer. Préposition. Susceptible de fondre. – 4. Pas sombre. Rend impossible la correspondance. – 5. Pour ne pas en rester là. Est haut placé. – 6. Est régulièrement sur le sable. Œuvre du passé. – 7. Qui ne change pas. – 8. Sert à conduire. A de quoi satisfaire les amateurs de noix. – 9. D'un auxiliaire. Forment un total. Est portée par des ficelles.

**Solution du problème nº 5205**

*Horizontalement*

I. Chanteuse. – II. Auteurs. – III. Sérier. Pi. – IV. Trisseras. – V. Us. Mot. – VI. Armements. – VII. Tas. Ondée. – VIII. In. Dut. Su. – IX. Ogresse. – X. Néons. Osé. – XI. Etienne.

*Verticalement*

1. Castration. – 2. Huer. Rangée. – 3. Atriums. Rot. – 4. Neisse. Déni. – 5. Tues. Mousse. – 6. Errements. – 7. Us. Rond. Eon. – 8. Pattes. Se. – 9. Epis. Seule.

GUY BROUTY

## MÉTÉOROLOGIE

*Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 février à 00 h et le dimanche 4 mars à 24 h.*

Mercredi sera encore une journée pluvieuse et très ventée avec une nouvelle tempête qui traversera le Nord de la France.

Jeudi sera moins agité avec une accalmie des vents et des pluies, mais cette amélioration sera accompagnée d'une nette baisse des températures.

Ce refroidissement se poursuivra les jours suivants, nous retrouverons alors en cette fin de semaine un temps plus conforme à la saison avec des températures qui seront même basses pour la saison, des brouillards et quelques chutes de neige à très basse altitude sur le Nord et le Nord-Est.

**Mercredi : Pluie et vent fort, neige abondante en montagne.**

*Grisaille, pluie et vent affecteront dès* le matin la plupart des régions.

Seuls l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, le Sud des Alpes, la Provence Côte d'Azur et la Corse bénéficieront d'un temps sec mais nuageux.

Attention, les précipitations pourront être abondantes en montagne où il neigera au-dessus de 1 500 m environ.

Il faudra attendre l'après-midi pour *que des éclaircies réapparaissent sur la* Bretagne, le Cotentin et les Pays de Loire.

Le vent d'Ouest soufflera partout assez fort : *jusqu'à* 70 ou 90 km/h en rafales.

Il sera particulièrement violent le matin près de la Manche et toute la journée près de la méditerranée avec des rafales à 120 km/h, voire 150 km/h en Corse.

*Les températures minimales* varieront entre 5 et 10° C d'Est en Ouest.

Les températures maximales avoisineront 11 à 15° C sur la moitié Nord du pays, 15 à 19° C sur la moitié Sud.

**Jeudi : nuages et éclaircies, baisse importante des températures. Tempête sur le Sud-Est.**

La journée sera partout nuageuse.

*Le ciel sera particulièrement chargé* de l'Alsace et de la Lorraine à la Franche-Comté et à Rhône-Alpes où de petites chutes de neige pourront encore se produire le matin au-dessus de 1 000 m.

Les Pyrénées garderont un ciel couvert.

C'est sur le pourtour méditerranéen que les éclaircies seront les plus belles sous l'effet d'un vent violent d'Ouest ou Nord-Ouest.

Dans le courant de la matinée, il se mettra à pleuvoir du Nord de la Bretagne à la Picardie et au Pas-de-Calais. Quelques flocons sont possibles. Ces précipitations gagneront progressivement l'ensemble de la Bretagne, l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes d'ici le soir. Un refroidissement très sensible se fera sentir sur ces régions.

Le vent sera modéré ou assez fort de secteur Ouest. Mistral et tramontane souffleront violemment sur le Sud-Est.

Les températures minimales varieront entre 5 et 10° C sur la moitié Sud du pays, entre 2 et 4° C sur la moitié Nord, voire localement 0° C.

Les températures maximales n'excéderont pas 6 à 7° C sur le Nord-Ouest et le Nord, 8 à 10° C sur le Centre, 10 à 12° C sur le Sud-Ouest, mais elles avoisineront 14 à 16° C sur les régions méditerranéennes.

**Vendredi 2 mars 1990 :**

Poursuite du rafraîchissement

Dans la nuit de jeudi à vendredi des brouillards se formeront dans de nombreuses régions. Ils seront souvent givrants dans les régions du Sud-Ouest, du Centre et du Nord-Est : dans certaines vallées ils pourront être assez longs à se dissiper, mais lorsqu'ils disparaîtront ils laisseront alors la place à un temps bien ensoleillé mais toujours frais.

Le ciel sera plus nuageux sur les régions du Nord, du Nord-Est mais aussi sur les Pyrénées, le Massif central et les Alpes, ces nuages amèneront quelques averses de pluie mais aussi de neige jusqu'à des altitudes très basses.

Les vents faibliront en Manche et surtout en Méditerranée, un mistral modéré persistant en vallée du Rhône.

**Samedi 3 mars 1990 :**

Un temps froid et sec

La matinée sera encore très brumeuse sur la France avec la présence de nombreux brouillards qui seront souvent givrants et longs à se dissiper, par la suite, la journée sera plutôt bien ensoleillée mais encore plus fraîche que la veille.

La journée sera très belle en montagne avec tout au plus quelques passages nuageux le matin sur les Alpes.

De nouveaux nuages aborderont le matin le Nord-Picardie et la Normandie. Dans la journée, ils gagneront l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne puis la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. Ces nuages occasionneront un ciel très gris mais ne seront que peu menaçant avec toutefois quelques chutes de pluie et de neige en plaine.

*Un mistral modéré soufflera encore en vallée du Rhône.*

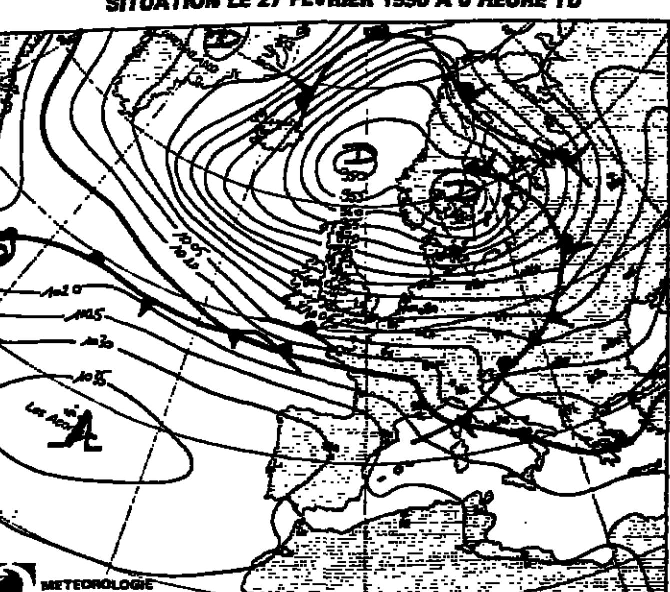
**Dimanche 4 mars 1990 :**

Peu de changement

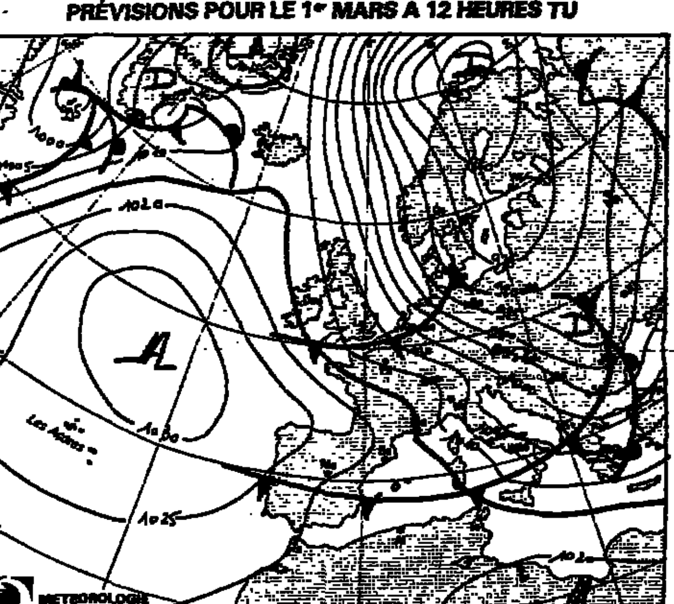
Dimanche ressemblera beaucoup à samedi avec encore de nombreuses formations de brumes et brouillards sur l'ensemble de la France. Ces brouillards seront souvent givrants et longs à se dissiper. Il faudra parfois attendre plusieurs *heures avant que le soleil ne parvienne à* percer. Il sera alors très généreux mais aura des difficultés à réchauffer l'atmosphère, les températures restant toujours très fraîches pour la saison.

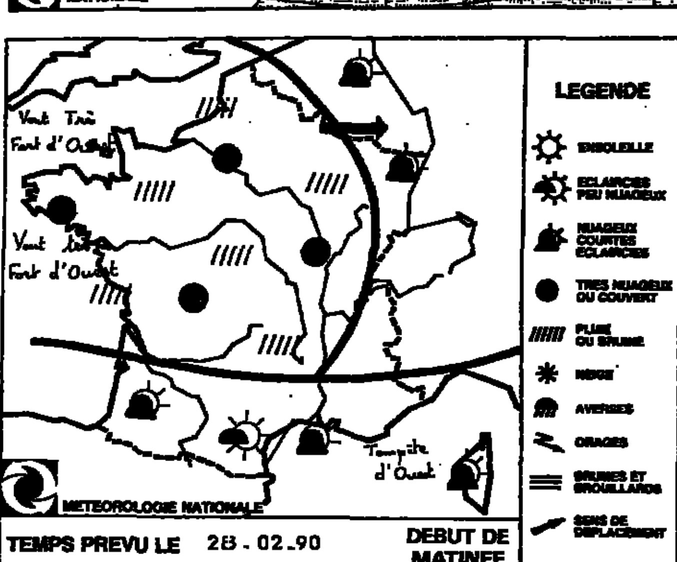
Dimanche sera encore une très belle journée en montagne avec un ciel tout bleu dès le matin.

**SITUATION LE 27 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU**




**PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS A 12 HEURES TU**






**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-2-1990**

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-2-1990 à 6 heures TU et le 27-2-1990 à 6 heures TU

**FRANCE**

| | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 17 | 13 | D |
| BIARRITZ | 17 | 12 | D |
| BORDEAUX | 15 | 13 | P |
| BOURGES | 14 | 9 | P |
| BREST | 13 | 10 | P |
| CAEN | 13 | 9 | P |
| CHERBOURG | 11 | 8 | P |
| CLERMONT-FER | 16 | 10 | P |
| DIJON | 13 | 8 | P |
| GRENOBLE St-M-H | 10 | 6 | P |
| LILLE | 13 | 6 | P |
| LIMOGES | 11 | 9 | C |
| LYON | 12 | 7 | P |
| MARSEILLE-MAR | 15 | 11 | D |
| NANCY | 13 | 8 | A |
| NANTES | 14 | 11 | P |
| NICE | 20 | 15 | D |
| PARIS-MONTS | 16 | 9 | P |
| PAU | 17 | 12 | N |
| PERPIGNAN | 19 | 14 | D |
| RENNES | 16 | 10 | P |
| ST-ETIENNE | 16 | 11 | P |
| STRASBOURG | 14 | 7 | P |
| TOURS | 15 | 10 | P |
| TOULOUSE | 16 | 12 | N |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 22 | A |

**ÉTRANGER**

| | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 21 | 11 | D |
| AMSTERDAM | 12 | 3 | O |
| ATHÈNES | – | – | – |
| BANGKOK | 34 | 25 | C |
| BARCELONE | 16 | 6 | D |
| BELGRADE | 22 | 10 | P |
| BERLIN | 13 | 3 | A |
| BRUXELLES | 13 | 3 | A |
| LE CAIRE | 21 | 11 | D |
| COPENHAGUE | 8 | 1 | O |
| DAKAR | 31 | 18 | D |
| DELHI | 23 | 14 | P |
| DJERBA | 21 | 15 | D |
| GENÈVE | 12 | 8 | A |
| HONGKONG | 11 | 11 | P |
| ISTANBUL | – | – | – |
| JÉRUSALEM | 13 | 2 | D |
| LISBONNE | 19 | 13 | C |
| LONDRES | 12 | 5 | A |
| LOS ANGELES | 28 | 10 | N |
| LUXEMBOURG | 11 | 3 | P |
| MADRID | 18 | 3 | D |
| MARRAKECH | 23 | 10 | D |
| MEXICO | 22 | 6 | B |
| MILAN | 11 | 5 | N |
| MONTRÉAL | –12 | –21 | C |
| MOSCOU | 6 | 3 | C |
| NAIROBI | 26 | 26 | C |
| NEW-YORK | 0 | –13 | D |
| OSLO | 6 | 3 | P |
| PALMA-DE-MAJ. | 17 | 9 | B |
| PÉKIN | 7 | –3 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 28 | 24 | C |
| ROME | 14 | 13 | N |
| SINGAPOUR | 34 | 25 | N |
| STOCKHOLM | 6 | 2 | P |
| SYDNEY | 27 | 22 | C |
| TOKYO | 11 | 7 | P |
| TUNIS | 23 | 12 | P |
| VARSOVIE | 16 | 6 | D |
| VENISE | 10 | 4 | B |
| VIENNE | 19 | 7 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# AGENDA

## CATASTROPHES

# La tempête sur l'Europe du Nord-Ouest a tué une quarantaine de personnes

**Une nouvelle tempête a balayé l'Europe lundi 26 et mardi 27 février. Cette tempête est la cinquième à frapper l'Europe en général et la France en particulier en trente et un jours. Elle a été, elle aussi, meurtrière : *une* quarantaine de personnes ont été tuées. En France, neuf personnes sont mortes ou portées disparues.**

Une petite fille de trois ans et demi écrasée par une branche d'arbre dans la cour de l'école d'Etrœungt (Nord) ; un automobiliste dont la voiture s'est retournée près de Verdun (Meuse) ; un homme qui est tombé de son toit à Henriville (Moselle) ; deux automobilistes écrasés par un arbre à Villers-Saint-Christophe (Aisne) et près de La Ferté-Alais (Essonne) une jeune homme de dix-sept ans coincé dans une porte coulissante à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) ; un homme de vingt-deux ans écrasé par la chute d'un mur à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) ; deux jeunes filles qui faisaient du canotage sur la Seine à Méricourt, Yvelines (une troisième a pu regagner la rive à la nage), telles sont les victimes de la tempête en France.

On compte aussi une vingtaine de blessés plus ou moins gravement atteints : quinze à Strasbourg ; le député des Ardennes Jean-Paul Bachy, qui a eu un bras cassé lorsque sa voiture a fait deux tonneaux près de Vouziers ; une fillette gravement blessée par la chute d'un mur à Bayenghem-lès-Eperlecques (Pas-de-Calais) ; plusieurs personnes blessées légèrement dans la Somme et le Pas-de-Calais.

Les rafales de vent ont atteint, par endroits, les 170 kilomètres à l'heure : plus de vingt mille personnes ont été privées d'électricité lundi soir dans le Pas-de-Calais et la circulation des trains Paris-Lille a été perturbée par la chute de caténaires. Le vent a été accompagné de pluies très abondantes et, dans plusieurs villes côtières où des digues de protection ont été ébréchées, les effets du vent se sont combinés à ceux d'une mer haute de grande marée (c'est ce qu'on appelle une « onde de tempête ») : Etretat (Seine-Maritime), Cayeux, Ault et Mers-les-Bains (Somme), quelques quartiers du Havre ont été envahis par la mer. De même des localités installées sur la Basse-Seine ont été inondées.

D'autre pays d'Europe ont été très éprouvés par la tempête. Dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne, on a dénombré treize morts, quatre en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas, huit en Belgique, trois en Allemagne de l'Est et un en Irlande.

A Towyn, dans le nord du pays de Galles, la ville a été submergée par 1,50 mètre d'eau à la suite d'une rupture de digue et, dans la nuit du 26 au 27 février, la police, les hélicoptères de la Royal Air Force et les canots de sauvetage s'efforçaient d'évacuer les deux mille habitants.

Partout, en Europe, les dégâts matériels sont très importants : arbres déracinés ou cassés, poteaux électriques arrachés ou tordus, murs abattus, toitures et antennes envolées, panneaux publicitaires renversés, digues partiellement démolies, littoral envahi par la mer, trafics routier, ferroviaire et aérien perturbés plus ou moins longtemps.

En mer, la tempête a mis en sérieuses difficultés des navires, notamment un cargo grec, le *Senicoli-Sierra*, qui s'est échoué près de Flessingue (Pays-Bas), mais son équipage est sain et sauf ; le pétrolier *Béarn*, le cargo *Celtic-Navigator* (qui a perdu une partie de sa cargaison de bois), le transporteur de fruits *Daniel* ; le porte-conteneurs *Ming-Glory* (qui a perdu quarante-trois de ses conteneurs) ; le caboteur *Bytom* dont huit des vingt occupants ont été évacués par hélicoptère.

### A Strasbourg

# Quinze blessés dans un autobus écrasé par un arbre

STRASBOURG

*de notre correspondant*

Un arbre s'est écrasé, lundi après-midi 26 février, à Strasbourg sur un autobus de la Compagnie des transports strasbourgeois arrêté au feu rouge quai du Maire-Dietrich. Quinze personnes ont été blessées, dont deux grièvement. Quatre passagers installés à l'arrière de l'autobus ont dû être désincarcérés par les pompiers qui ont été obligés de débiter l'arbre à la tronçonneuse pour dégager les derniers blessés.

L'arbre, un platane, s'est cassé à sa base sous des rafales de vent de plus de cent kilomètres à l'heure. L'autobus, immobilisé dans une file de voitures, n'a pu se dégager : il venait heureusement de déposer une dizaine de passagers à un arrêt tout proche.

Les secours, qui sont intervenus rapidement, ont employé l'hélicoptère de la sécurité civile, l'accident et la tempête ayant provoqué un sérieux embouteillage.

La tempête a également fait de sérieux dégâts matériels à Strasbourg : le toit du Palais de la musique et des congrès a été endommagé comme celui du lycée Couffignal, qui venait d'être reconstruit aux frais de la région Alsace.

J. F.

## *Plus de cent trente morts depuis le début de l'année*

— **Jeudi 25 janvier** : un ouragan balaye le nord-ouest de l'Europe, dont les rafales dépassent par endroits les 180 km/h. Particulièrement meurtrier, il fait au total près d'une centaine de morts, dont 45 en Grande-Bretagne et 9 en France. Dans l'Atlantique et la Manche, plusieurs bateaux chavirent ou sont mis en grande difficulté.

— **Samedi 3 février** : de la Grande-Bretagne à la Moselle, un ouragan plus violent encore traverse le nord de la France. Bilan : vingt-quatre morts et plusieurs dizaines de blessés, malgré l'avis d'alarme lancé par la *Météorologie nationale*. Ajoutée à celle du 25 janvier, la tempête porte les dégâts matériels à plus de 5 milliards de francs. Une dizaine de personnes sont tuées en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

— **Les mercredi et jeudi 7 et 8 février** : une tempête moins violente a aussi balayé l'Europe.

— **Dimanche 11 février** : une fois de plus, la tempête balaye la Bretagne. On ne déplore cette fois que deux blessés, mais d'importants dégâts sont enregistrés dans le Finistère et le Morbihan.

## JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* daté du lundi 26 et mardi 27 février 1990 :

UNE CIRCULAIRE

• Du 21 février 1990 relative à l'application de la loi du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles.



## RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ☐ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

# Mardi 27 février

### TF 1

20.40 **Cinéma : Goldfinger.** ■
Film britannique de Guy Hamilton (1964).
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
De Christophe Dechavanne.
0.20 **Sport : Spécial Harricana.**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**
0.50 **TF 1 nuit.**
1.25 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
1.50 **Info revue.**
2.35 **Feuilleton : Cogne et gagne.**
3.20 **Série : Mésaventures.**
3.45 **Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

20.40 **Cinéma : Karaté kid (Le moment de vérité).** ■
Film américain de John G. Avildsen (1984).
22.45 ▶ **Magazine : Carnets de route.**
Présenté par Christine Ockrent.
23.40 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.55 **Météo.**
0.00 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Interview de Lech Walesa à Varsovie.

### FR 3

20.35 **Magazine : La marche du siècle.**
Thème : Allô maman bobo ! (les infirmières, dix-huit mois après).
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Télévision régionale.**

### CANAL PLUS

20.30 **Cinéma :**
**L'aventure intérieure.** ■■
Film américain de Joe Dante (1987).
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma :**
**Je suis le seigneur du château.** ■
Film français de Régis Wargnier (1988).
0.00 **Cinéma :**
**Horreur dans la ville.** ☐
Film américain de Michael Miller (1982).
1.35 **Cinéma :**
**Cérémonie d'amour.** ☐
Film français de Walerian Borowczyk (1987).

### LA 5

20.40 **Cinéma :**
**Mon curé chez les nudistes.** ☐
Film français de Robert Thomas (1982).
22.15 **Série : China beach.**
23.10 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.20 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **La nouvelle malle des Indes** (rediff.).

### M 6

20.35 **Téléfilm : L'héritière oubliée.**
D'Axel von Ambesser.
22.15 **Téléfilm : Madame Ex.**
De Michel Wyn.
23.35 **Boulevard des clips.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Musiques : Boulvrockn'hard.**
2.00 **Rediffusions.**
Madame Ex ; Culture pub ; Destination santé (les allergies) ; Culture pub ; Succès.

### LA SEPT

20.05 **Documentaire : Yasushi Inoue ou Les sentiers de la mémoire.**
De Jean Antoine.
21.00 **Documentaire : Angano Angano, nouvelles de Madagascar.**
De Marie-Clémence et César Paes.
22.00 **Série : Contacts.**
Raymond Depardon et William Klein.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
23.50 **Jazz soundies collection.**

### FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Le mode musical. 2. Le mode de mi, du flamenco à Moussorgski, ou modalité et tonalité.
20.30 **Archipel médecine.** Dossier : Les usagers de la médecine.
21.30 **Débat.** Les beurs : la passion de l'intégration (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.** Quatre histoires en France.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert.** Quatuor à cordes n° 4 en ré majeur op. 83, Quatuor à cordes n° 5 en si bémol majeur op. 92, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes, de Tiané ; Quatuor à cordes n° 6 en sol majeur op. 101, de Chostakovitch, par le Quatuor de Manhattan (Eric Lewis, Roy Lewis, violons ; John Dexter, alto ; Judith Glyde, violoncelle).
22.30 **Récital.** Hommage à Jacques Thibaud. Sonate, de Witowski ; Sonate pour violon seul n° 2, d'Ysaye ; Sonate pour violon et piano, de Pierné ; Poème pour violon et piano, de Samazeuilh, par Dong Suk Kang, violon, et Frédéric Aguessy, piano.
0.00 **Club d'archives :** Hommage à Jean Cocteau : Les plus belles rééditions récentes.

# Mercredi 28 février

### TF 1

13.40 **Série : 21 Jump Street.**
14.30 **Club Dorothée.**
Série : Cap danger ; Wingman ; Dragon ball ; Le collège fou, fou, fou ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Série : Salut les musclés ; Les jeux.
17.45 **Le top jeune.** Présenté par Jacky.
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.50 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.**
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Tina Turner, Philippe Bouvard, Marie-France Pisier. Variétés : Adamo, Frédéric François, The Christians, Marie-Paule Belle, Jean-Louis Aubert, Halo James, Melody, Jean-Louis Murat.
22.35 **Sport : Football.**
Match amical : France-RFA, en différé de Montpellier.
0.15 **Sport : Spécial Harricana.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Mésaventures.**
1.05 **TF 1 nuit.**

### A 2

13.40 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
14.30 **Eric et Noëlla.**
Show Bug's Bunny ; Les Ewoks ; Clémentine ; Alf ; Bécébégé ; Monstres et merveilles.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.**
Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; La fête à la maison.
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.20 **INC.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton :**
**Les diamants de la vengeance.**
De Jerry London (1er épisode).
22.05 **Magazine : My télé is rich.**
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Le dessinateur Hugo Pratt.

### FR 3

13.30 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.03 **Magazine : Fidélio.**
14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
15.03 **Magazine : Dans la cour des grands.**
17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé :**
**Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Théâtre : Coup de soleil.**
Pièce de Marcel Mithois, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacqueline Maillan, Jean-Pierre Aumont, Roger Mirmont, Geneviève Brunet, Philippe Brizard, Bernard Rosselli, Pétronille.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Mille Bravo.**
Présenté par Christine Bravo.
0.00 **Musique : Carnet de notes.**

### CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Coupable de silence.**
De Noël Black.
15.05 **Documentaire : Terre fragile.**
De Phil Agland.
4. Au cœur de la forêt humide africaine.
15.30 **Téléfilm : Le denier du colt.**
De Claude Bernard-Aubert.
16.55 **Magazine : Rapido.**
D'Antoine de Caunes.
17.20 **Cabou cadin.**
Croc-note show ; Poilaurds ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

*En clair jusqu'à 20.30*

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Daniel Herrero.
20.05 **Sport : Football.**
Les coulisses.
20.30 **Sport : Football.**
Match amical international, en direct de Montpellier : France-RFA.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma :**
**Pacte avec un tueur.** ☐
Film américain de John Flynn (1987).
0.05 **Cinéma : Week-end.** ■■
Film français de Jean-Luc Godard (1967).

### LA 5

13.35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14.40 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.40 **Dessins animés.** Les triplés (rediff.) ; Les Schtroumpfs ; Bosco.
17.35 **Magazine :**
**En route pour l'aventure.**
18.05 **Dessin animé : Le petit lord.**
18.30 **Série : Arnold et Willy.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Drôles d'histoires.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies :**
**Mort d'un innocent.**
Téléfilm de Sam Wanamaker.
22.20 **Débat : Bavure ?**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **La nouvelle malle des Indes** (rediff.).

### M 6

13.45 **Feuilleton : Dynastie.**
14.35 **Téléfilm :**
**A la recherche de l'opale.**
De Gary Conway.
16.05 **Jeu : Match music.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm :**
**Le procureur et l'assassin.**
De Boris Sagal.
22.15 **Série : Le Saint.**
23.05 ▶ **Documentaire : Succès.**
2. Les héritiers, de Jean-Claude Guidicelli.
0.00 **Six minutes d'informations.**

### LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Téléfilm : Ballroom** (v.o.). D'Alan Clayton.
16.20 **Documentaire : Maria.** D'Alexandre Sokourov.
16.55 **Documentaire : Notre mère est un héros.** De Nikolas Obukhovitch.
17.40 **Documentaire : Le hérisson dans le brouillard.**
18.00 **Cinéma : Quatre aventures de Reinette et Mirabelle.** ■
Film français d'Eric Rohmer (1986).
19.40 **Documentaire : Takako Doi, une femme en politique.** De Jean-Yves Cauchard.
20.05 **Documentaire : Kokono iro.** D'Ann Marchi.
21.00 **Téléfilm : La femme de papier.** De Suzanne Schiffman.
22.30 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.00 **Documentaire : Seiji Tsutsumi ou les vertus de la fortune.** De Jean Antoine.

### FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Autour de Tanger.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
Quatre histoires en France.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 septembre 1989 lors du Festival Bruckner) : Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson Thomas.
23.07 **Jazz-club.** En direct du New-Morning à Paris : Paul Motian, batterie, Bill Frisell, guitare, Joe Lovano, saxophone.

## Audience TV du 26 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 54,2 | Bande ann. 16,6 | Pub 7,7 | Actual. région 19,4 | Nulle part 2,9 | Reporters 4,7 | Hulk 2,8 |
| 19 h 45 | 60,0 | Roue fortune 27,9 | Dessinez 11,6 | 19-20 infos 10,3 | Nulle part 4,1 | Journal 3,1 | Roseanne 3,3 |
| 20 h 16 | 72,9 | Journal 29,5 | Journal 17,0 | La classe 12,9 | Pub 4,0 | Journal 5,8 | Cosby show 4,8 |
| 20 h 55 | 74,9 | Paparoff... 32,3 | Chif. lettres 15,8 | Adèle H. 11,4 | Hist. fant. 2,3 | La Diva et... 7,5 | Mort ench. 6,4 |
| 22 h 8 | 50,8 | Médiations 14,2 | Qu'avez-vous 8,9 | Adèle H. 13,3 | Lundi sport 1,9 | La Diva et... 9,7 | Mort ench. 3,1 |
| 22 h 44 | 30,1 | Médiations 9,2 | Qu'avez-vous 9,5 | Tempsions 2,2 | Lundi sport 2,1 | Vendredi 13 3,1 | Sens de la vie 4,1 |

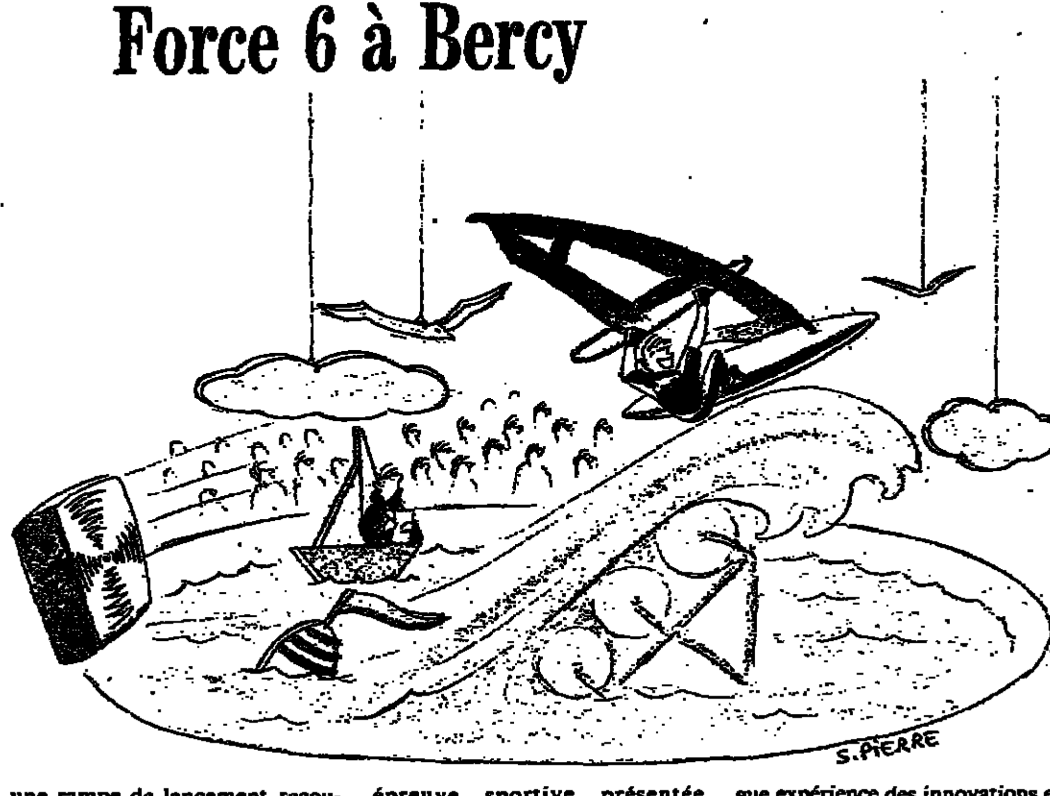
Pour la première fois au monde, une épreuve de planche à voile en salle

# Force 6 à Bercy

**Les 5 et 6 mars, les meilleurs véliplanchistes du monde s'affronteront au Palais omnisports. Des ventilateurs assureront un vent constant sur un bassin artificiel.**

Une épreuve de planche à voile à Bercy. De l'eau et du vent dans la salle du POPB. Quand ce projet surprenant fut annoncé, il y a presque un an, un 1er avril, *dans* les colonnes de *Wind* un magazine spécialisé, chacun crut à une galéjade.

Et pourtant cette première mondiale va bien avoir lieu les 5 et 6 mars à Paris. Les plus grands *champions* (dont Robby Naish, Bjorn Dunkerbeck, Pascal Maka, Nathalie Simon, Jenna de Rosnay...) à peine revenus de la Coupe du monde à l'Almanarre, dans le Var, seront tous présents. Au cours de deux soirées, ils s'affronteront dans des épreuves de saut et dans des slaloms. Ils navigueront sur des planches de 2,80 mètres de long avec des voiles de 5 à 6 mètres carrés. C'est dire qu'il s'agira bien de *funboard* (planche sportive) et donc que le vent soufflera dans l'enceinte du POPB entre force 5 et force 7. Les organisateurs conseillent d'ailleurs aux 10 000 spectateurs attendus chaque soir de s'équiper sinon d'anoraks, du moins de coupe-vent.




Les travaux d'aménagement ont déjà commencé. A l'intérieur des rambardes de la patinoire qui reste en permanence à Bercy sera disposé une peau de PVC. Il s'agit de laizes de plastique de 3 mètres de largeur et de 1, 2 millimètre d'épaisseur soudées à chaud sur place. Une enveloppe de trois tonnes qui sera récupérée à la fin de l'épreuve après avoir été redécoupée. Elle servira de fond au bassin de 70 mètres de long, 32 mètres de large et 70 centimètres de profondeur qui sera rempli en cinq heures par 21 000 mètres cubes d'eau à *15* degrés. La glace de la patinoire, restée tout l'hiver sous les différents aménagements (court de tennis, terrain de moto-cross, salle de concert), sera fondue à cette occasion.

### *Vingt ventilateurs*

Pour pouvoir préparer le parcours du *Jumping de Paris* prévu le 8 mars, le bassin sera vidé en moins de deux heures dans les ballasts qui se trouvent sous la salle. Car Bercy, comme la gare d'Orsay sous laquelle on stockait pendant l'hiver les locomotives, dispose d'un système de ballastage qui évite à la construction de se soulever en cas de montée des eaux venues de la Seine dans la nappe phréatique. A une extrémité de ce bassin sera disposée une rampe de lancement recouverte de téflon de 3 mètres de longueur et de 35 degrés d'inclinaison. Six rails y seront creusés pour laisser passer les ailerons des planches des six concurrents qui s'élanceront toutes les cinq minutes pour des départs de slaloms par élimination sur quinze longueurs de bassin parcourues en quatre minutes environ.

Les coureurs atteindront ainsi dès les premiers mètres une vitesse comprise entre 15 et 20 nœuds suffisante pour que leur planches se mettent au *planning* au-dessus de l'eau. Leurs voiles seront en effet déjà sous l'emprise du vent créé par les vingt ventilateurs disposés le long du bassin.

*Placés tous les 3,60* mètres, ces ventilateurs de 45 kilowatts chacun produiront un vent de 26 nœuds (force 6) à 5 mètres et de 17 nœuds (force 5) à 30 mètres. La juxtaposition des flux produira un souffle de 25 % supérieur à leur puissance unitaire. Leurs quatre pales en résine époxy de 1 mètre chacune, réglables en incidence, tourneront à 725 tours/minute. Ces ventilateurs de 900 kilos chacun sont fabriqués par Helios, une société allemande.

Ils utiliseront la puissance maximale de l'alimentation électrique du POPB pendant les deux minutes nécessaires à leur lancement. Le bruit émis, 80 décibels, sera largement *inférieur* au niveau sonore d'un concert de rock. Il sera d'ailleurs couvert par la musique qui accompagnera une épreuve sportive présentée comme un véritable *show*.

Il faudra dix minutes pour que la masse d'air présente dans la salle se mette en mouvement sous les 35 mètres de plafond. Une fois ce mouvement lancé, le vent créé entrera en rotation et deviendra ainsi plus régulier que n'importe quel vent marin qui souffle par bourrasque.

### *Un circuit mondial*

Une épreuve de sauts sera organisée pendant ces soirées. Les coureurs se lanceront avec leur planche et leur voile jusqu'à 4 mètres de hauteur en prenant leur élan sur un tremplin constitué de trois rouleaux de 2,5 mètres de large. Les longs fils serrés de plastique – comparables à ceux des rouleaux d'une laverie pour automobile – ne devraient pas freiner la course d'élan des concurrents. Pour augmenter la hauteur des sauts, certains ventilateurs actionnés par des vérins seront orientés vers le haut. Huit rayons laser de couleurs différentes permettront également de mesurer la longueur de ces sauts. Des tapis de judo seront disposés au fond du bassin pour éviter les accidents lors des réceptions dans 70 centimètres d'eau, mais il faut savoir que les sauts les plus spectaculaires réalisés à Hawaï le sont dans une faible profondeur d'eau au-dessus de fonds de coraux.

Frédéric Beauchêne, qui organise cette soirée, a déjà une longue expérience des innovations en planche à voile. Il a participé à la fin des années 70 à la mise au point du modèle le plus vendu depuis l'invention de la planche : la *Dufour Wing*. Il s'est ensuite spécialisé dans les traversées : celles de la Manche en 1978, celle du Cap Horn en 1980, celle de l'Atlantique en duo en 1985. Mais c'est de l'organisation d'une Coupe du monde en 1982 à Crozon en Bretagne qu'il a retiré l'expérience qui l'a conduit à mettre sur pied l'épreuve de Bercy : *« Nous n'avions eu du vent qu'un jour sur les dix de la compétition. Et cela s'est reproduit à plusieurs étapes de la Coupe du monde. Les coureurs sont frustrés, les spectateurs aussi : le sport est déconsidéré. Il faut donc créer des épreuves en salle qui permettent de prouver qu'il s'agit d'un sport crédible. On fait bien des moto-cross et du tennis à Bercy. »*

Pour que la grande première de Bercy *soit une réussite et puisse* ainsi être reproduite dans des grandes salles en RFA, aux Pays-Bas, au Japon et aux Etats-Unis en 1991 (l'investissement de 6 millions de francs ne peut d'ailleurs pas être rentabilisé en une *seule opération*). Frédéric Beauchêne a évidemment pris le maximun de précautions pour expérimenter des techniques qui n'ont pas de précédents à une telle échelle. Après des essais avec un seul ventilateur, l'incidence *des pales a été retravaillée avec* l'aide d'un bureau d'études, les Chantiers Le Baron spécialisés dans les études de dynamique des fluides dans les souterrains, prakings et tunnels. Cela a permis de produire un vent plus laminaire et *moins sinusoïdal. Ces calculs* ont été confirmés par des essais avec trois ventilateurs. *« Ensuite*, explique Frédéric Beauchêne, *nous devons opérer comme des ingénieurs aéronautiques qui lancent une fusée et faire confiance aux chiffres. »*

**CHRISTOPHE DE CHENAY**

**▶ TF1 devrait retransmettre en direct lundi 5 mars, à 23 heures, une partie des épreuves.**





Un nouveau moyen de formation

# Des disques compacts pour les mécanos de Renault

**Dans le domaine de l'enseignement, un nouveau média fait son apparition : le disque compact interactif. Textes, images et sons y sont enregistrés et pilotés par un ordinateur. Premier utilisateur : Renault, qui va en équiper son réseau.**

Comme tous constructeurs automobiles, Renault souhaitait améliorer le niveau de formation de son réseau. Mais s'il est facile d'envoyer en stage le personnel de grandes succursales, dans les petites agences l'absence d'un compagnon signifie un manque à gagner difficilement supportable. Et les écoles mobiles, camionnettes équipées de matériels d'enseignement qui parcouraient le territoire ne pouvaient suffir à la tâche.

Renault, en collaboration avec Philips, a donc mis au point une série de disques compacts interactifs (CDI) *pour donner à tous ses* agents un *« niveau moyen de compétences homogènes »*. Il réalise du même coup une « première ». Son système, baptisé Ediris, serait le premier CDI éducatif.

Un disque compact interactif ressemble à s'y méprendre à un disque compact musical. Il utilise la même technologie mais son utilisation diffère : outre des sons, on y enregistre des données, c'est- à-dire des textes ou des chiffres, des images fixes (dessins ou photos) et même des séquences filmées. *Pour le* « lire », on doit donc disposer d'un lecteur, mais aussi d'un écran (type écran de télévision ou d'ordinateur), et d'un ordinateur. Le disque interactif peut alors se transformer en un puissant outil éducatif. En un seul instrument se trouvent rassemblés la voix du maître, son tableau et tous les outils audiovisuels dont il pourrait avoir l'usage : films et images pour illustrer le propos, schémas explicatifs... L'élève les actionne à son rythme selon un mode bien connu des adeptes de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO).

Pour apprendre à dépanner les automobiles, les compagnons des agents, concessionnaires et succursales de Renault auront désormais des CDI à leur disposition. Les disques sont spécialisés par catégorie de problèmes : électricité, carburation, allumage, mise au point du moteur sont les thèmes des quatre premiers de la série. Injection, dépollution, et peut être gestion, comptabilité, etc... seront édités par la suite. Après avoir introduit un disque dans le lecteur, le compagnon se trouve confronté à un type de panne : mauvais fonctionnement des phares par exemple, ou du klaxon. Effectivement lorsqu'il actionne la manette qui sert à allumer les phares (reproduite fidèlement sur l'écran), ceux-ci ne s'allument pas sur l'automobile (dont la photo est également présente dans un autre coin de l'écran). A lui de déceler le composant défectueux. Les schémas électriques nécessaires s'affichent ; il pointe celui dont il pense qu'il peut être la cause du mal. Un commentaire sonore lui explique la raison de son erreur tout en lui montrant la méthode à suivre, l'ordre logique à respecter pour arriver au bon résultat.

### *3 500 appareils avant 1993*

Pour réaliser ces disques, Philips et Renault, qui ont investi environ 16 millions de francs à eux deux pour l'ensemble du dispositif, ont constitué une équipe pluridisciplinaire d'electroniciens, graphistes, psychologues de l'apprentissage, techniciens de l'automobile, et traducteurs (les disques sont disponibles en sept langues). *Suite à un appel d'offres*, ils se sont également adjoints les compétences de deux sociétés de service spécialisées dans la conception de système d'enseignement assisté par ordinateur : Jeriko et Diaform. La conception et la réalisation d'une heure de formation ont necessité 500 à 600 heures de travail. Mais *« on a essuyé les plâtres »*, note Philippe Marc, responsable du projet. De nouveaux outils de développement arrivent qui, avec la compétence acquise, devrait permettre de réduire les délais de réalisation.

Renault pense livrer 800 appareils d'ici à la fin de l'année et 3 500 avant 1993. Le système est vendu 19 000 francs hors taxe avec tout l'équipement necessaire et les quatre premiers disques. Chaque disque sera ensuite proposé pour 1100 francs hors taxe. Une somme sans doute acceptable dans un milieu professionnel, mais encore chère pour que les CDI prennent la place des manuels scolaires de l'enseignement *traditionnel. Ce qui ne sera* peut être plus le cas d'ici deux ans. La commercialisation, prévue dès 1991 aux Etats-Unis et au Japon et en 1992 en Europe, de CDI grand public fera sûrement chuter les prix.

**ANNIE KAHN**

A l'intention des élus locaux

# L'IGN se lance dans la cartographie électronique

L'information, c'est le pouvoir. L'Institut géographique national (IGN) semble n'avoir guère de mal à faire passer le messages auprès des élus locaux. *« Nous risquons d'être un jour dépassés par la demande »*, redoute son nouveau directeur général, entré en fonctions en novembre dernier. Les banques de données cartographiques que cet institut commence à commercialiser vont permettre de répondre plus rapidement et précisément à nombre de problèmes qui tracassent maires et conseillers généraux : qu'il s'agisse d'optimiser un trajet de ramassage scolaire, de repérer les cours d'eau pollués, de définir en quelques secondes le meilleur dispositif à mettre en place pour lutter contre un incendie de forêt et, d'une façon générale, *« de mieux contrôler les services techniques »*, explique M. Marc Poiraudeau, responsable du marché « gestionnaires et techniciens » à l'IGN.

Au lieu d'utiliser les cartes en papier classiques, les banques de données permettent de visualiser une région sur l'écran d'un ordinateur et de demander l'affichage des symboles pertinents pour le problème à traiter : les routes pour optimiser un trajet d'autobus, les équipements pour repérer les installations sportives, etc. Ce qui autorise ensuite toutes les simulations, comme de définir quelles déviations à mettre en place suite à un accident, où de dessiner et imprimer en quelques secondes les meilleurs itinéraires que pourront suivre les véhicules de pompiers pour aller éteindre un feu de forêt, ou d'analyser l'impact de la mise en place d'une barrière de dégel, ou la mise en route d'un bassin d'épuration s'il s'agit d'un problème de pollution.

L'IGN fournit les données, mais pas les logiciels nécessaires pour les exploiter. Ces derniers peuvent être réalisés par les services informatiques de collectivités locales ou par des sociétés de services en informatique, spécialisées dans le traitement de l'information cartographique. Deux banques de données sont au cœur du dispositif mis en place par l'IGN. Une banque de données cartographiques et une banque de données topographiques. La première, dont la réalisation a commencé en 1988, devrait être terminée en 1991. Réalisée à partir de carte au 1/50 000 numérisées et d'images transmises par le satellite Spot pour définir l'occupation des sols, elle sera mise à jour tous les ans ou tous les deux à trois ans. Elle est vendue de 80 000 à 600 000 francs pour un département.

### *La moindre église, le moindre court*

La seconde est une entreprise de longue haleine ! Elle nécessite un investissement de 2 milliards de francs. Sa production, qui vient de démarrer, devrait se terminer dans trente ans. Une bagatelle certes, lorsque l'on sait qu'il a fallu cinquante ans pour réaliser l'ensemble des cartes au 1/25 000. Plus élaborée que la précédente, la banque de données topographiques représentera la France avec une précision de 1 mètre environ. Elle contient le réseau routier, le réseau hydrographique, le réseau ferré, le réseau de transport d'énergie, les limites administratives, le bâti, les équipements, la végétation, le relief et les noms de lieux.

La moindre église, le moindre court de tennis y apparaît en *clair*, et en trois dimensions, avec (si le programme a été conçu pour cela) toute une série de commentaires sur les bâtiments, les cours d'eau, l'état des routes, etc. Une telle précision ne pouvait être obtenue en exploitant les données transmises par satellite.

*Les informations* sont saisies manuellement à partir de photos aériennes. Ce qui explique la longueur que mettra ce projet pour être mené à bien. Pour saisir les coordonnées, une centaine d'opérateurs, penchés sur des sortes de binoculaires appelés « restituteurs », actionnent avec les *mains* et les pieds des manettes ou des pédales qui définissent abscisse, ordonnée et hauteur de chaque point. Ces informations sont ensuite transmises au système informatique.

L'Hérault et le Vaucluse ont été enregistrés les premiers après une commande de ces deux départements. La zone des Jeux olympiques sera saisie dans la foulée.

Il restera ensuite à chacun d'eux à régler la facture : de 6 à 12 millions de francs par département.

**A. K.**

24 Vers un éclatement … Les difficultés du …
40 La Bourse de New-York se détache de celle de Tokyo
40 Marchés financiers
41 Bourse de Paris

## *Heureuse célérité*

Pour du rapide, ce fut du rapide. Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, s'est si bien démenée qu'elle a obtenu ce qu'elle voulait. « Sa » loi sur le surendettement des ménages entre en application deux mois tout juste après sa promulgation.

Une sorte de record, tant est vaste le cimetière des textes inappliqués parce qu'inapplicables, faute des indispensables textes d'application...

Il y avait, certes, urgence, puisque environ 200 000 ménages ne savent à quel saint se vouer pour sortir de l'enfer qu'ils ont créé eux-mêmes en cédant trop facilement aux sirènes de la vie à crédit. Reste à leur apprendre le chemin de la Banque de France la plus proche.

Ce ne devrait pas être trop difficile, grâce aux assistantes sociales, aux bureaux d'aides diverses, aux agences pour l'emploi, et... au bouche à oreille.

On peut être surpris du rôle important que va jouer la Banque de France dans l'application de cette loi. Il est normal qu'elle gère le fichier central dit, pudiquement, des *« incidents de paiement »* que pourront consulter les établissements prêteurs pour éviter de s'engager encore auprès de ceux se trouvant déjà en rupture de paiement.

Quant au secrétariat des commissions et au traitement des dossiers, dans chaque département la Banque de France, qui a dû réorganiser ses services, va y trouver l'emploi de personnels dont les tâches se sont trouvées réduites notamment avec les progrès de l'informatisation. Heureuse conjoncture pour Mme Neiertz, qui peut aujourd'hui se déclarer à juste titre satisfaite.

M. Michel Rocard lui-même ne va-t-il pas, avec elle et le gouverneur de la Banque de France, installer officiellement la commission surendettement de Paris ?

*« On parle trop souvent des lenteurs de l'administration,* nous a-t-elle dit. *Cette fois-ci, tout le monde s'y est mis et a travaillé dans l'urgence.*

*C'est une très bonne chose de répondre à l'attente des familles aux prises avec l'angoisse. »*

J. D

A partir du 1er mars, en application de la « loi Neiertz »

# Les ménages surendettés pourront demander une aide à la Banque de France

**Le 1er mars, la « loi Neiertz » sur le surendettement des ménages entre en application. Les personnes surendettées peuvent s'adresser à la Banque de France du chef-lieu de leur département pour que la Commission Surendettement recherche, avec leurs créanciers, un plan d'apurement de leurs dettes.**

Vous n'en sortez plus : aucune chance d'arriver à payer en temps utile toutes vos dettes ! Et il ne s'agit pas de dettes professionnelles, mais bien de dettes personnelles. Vous avez été imprudent, en achetant à crédit trop fréquemment, en vous fiant aux apparentes facilités du *« crédit revolving »* (où la possibilité de se réendetter se reconstitue au fur et à mesure que vous remboursez).. . Ou bien encore, avec un endetement à la limite, vous avez été victime d'un accident de parcours qui a brusquement transformé l'exercice mensuel de corde raide en cauchemar éveillé. Votre femme (ou votre mari...) est tombé gravement malade, en *« longue maladie »* et ses ressources ont chuté considérablement. Vous avez divorcé, et le drame familial se double d'un imbroglio financier. Vous avez perdu votre emploi et vos rentrées d'argent ont sinon disparu, du moins fortement diminué . Pour en sortir, une seule chose à faire. Ecrire à la Banque de France du chef-lieu de votre département, en donnant le maximum d'informations sur votre situation (ils resteront confidentiels).

A partir de ce moment, la *« Commission Surendettement »* du département peut commencer à fonctionner. Composée du Préfet, du trésorier payeur général, du directeur départemental de la Banque de France (qui en assure le secrétariat), d'un représentant des établissements de crédit et d'un représentant des associations familiale ou de consommateurs, cette commission spécialisée va chercher au cas par cas avec les créanciers de chacun, le moyen d'apurer la dette dans de bonnes conditions : report des échéances, aménagement des taux d'intérêt, réduction de leur montant. Le débiteur de son côté devra sans doute vendre un bien (s'il en possède...) et, bien sûr, s'engager à ne plus s'endetter jusqu'à extinction de la dette. La Commission a deux mois (à partir de la date de la signature du formulaire officiel) pour parvenir à une solution. Et pour informer le débiteur, par lettre recommandée, du résultat de ses travaux, qu'il y ait eu accord ou désaccord.

En cas de désaccord, le juge d'instance peut trancher, à la demande du débiteur ou du créancier. Au cas où un créancier aurait directement saisi la justice, le juge aura demandé à la Commission d'étudier ce dossier. Et la *« loi Neiertz »*, adoptée le 31 décembre 1989, a donné des pouvoirs étendus au juge, en la matière, puisqu'il pourra rendre obligatoire ce qui n'a pu être obtenu grâce à la conciliation.

JOSÉE DOYÈRE

## *Où s'adresser ?*

On trouve l'adresse de la Banque de France dans l'annuaire, ou encore à la Préfecture, à la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. A Paris, 4 secrétariats de la Commission Surendettement ont été créés, avec un numéro de téléphone : 45 44 38 31. : *« Raspail »*, 48 bd Raspail, B. P. 84-06, 75261 PARIS CEDEX 06 ; *« Bastille »*, 5, place de la Bastille, 75004- Paris ; *« Malesherbes »*, 1,place du Général Catroux, 75017 Paris ; *« Bureau central »*, 39, rue Croix des Petits Champs, 75001- Paris.

On trouve sur place des dépliants explicatifs, ainsi que des formulaires de lettres pour saisir la commission ou constituer un dossier.

On peut également, pour avoir un maximum de renseignements, consulter le minitel (36-14, code CONSOM)

Un contentieux qui pourrait coûter de 2 à 3 milliards de francs aux banques françaises

# Le comportement de la DG Bank menace les relations franco-allemandes

***Qu'est-ce qui, diable, a pu inciter les dirigeants de la DG Bank, sixième établissement d'Allemagne fédérale, à refuser d'honorer les accords passés avec plusieurs banques françaises, à savoir leur racheter des titres qu'elle leur avait vendus temporairement ou qu'elle avait mis en pension pour se procurer de la trésorerie ? Quel motif réel a pu pousser cette banque coopérative de droit public, l'équivalent français du Crédit agricole, et qui coiffe plus de dix mille banques populaires (Volksbanken), à commettre, selon toute apparence, le seul vrai péché mortel d'un banquier, à savoir refuser de tenir ses engagements écrits ou verbaux ?***

Quelle défense va-t-elle imaginer pour se laver de ce péché, qui n'est pas mince puisque la valeur des titres en cause dépasse 6 milliards de marks (plus de 20 milliards de francs) et pourrait, dit-on, atteindre 10 milliards de marks (34 milliards de francs) ? La perte que subiraient les banques françaises en se laissant attribuer des obligations allemandes dépréciées de 10 à 14 % par rapport à leur valeur d'entrée pourrait se situer entre 2 et 3 milliards de francs (*le Monde* du 27 février).

Tout le monde se pose ces questions, et d'abord à Francfort où mardi 27 février, responsables monétaires français et allemands devaient se réunir pour trouver une solution amiable à cette extraordinaire affaire, du jamais vu dans les annales financières. On sait que le DG Bank a officiellement accusé le responsable de son département obligataire, M. Friedrich Steil, d'avoir été *« au-delà de son niveau de compétence »*, ce qui, selon elle, exonère l'établissement de tout engagement de racheter aux banques françaises des titres prêtés. Elle a porté plainte contre M. Steil, son employé depuis dix ans, maintenant licencié et dont l'appartement a été fouillé sans succès sur ordre du procureur de la République.

### *La confiance, essentielle aux marchés*

Que M. Steil soit coupable ou non, rien ne peut justifier l'attitude de la DG Bank à l'égard de ses partenaires étrangers, estime-t-on à Paris. En droit allemand comme en droit français, l'employeur est responsable des actes professionnels de ses salariés. La banque d'outre-Rhin assure, certes, qu'elle ne retrouve pas trace des contrats passés par M. Steil, mais les doubles de ces contrats existent le plus souvent en France. Au surplus, s'il est un domaine où la confiance doit régner entre intermédiaires qui se connaissent la plupart du temps, c'est bien celui-là ! Sans confiance, la plupart des marchés fermeraient sur l'heure.

FRANÇOIS RENARD

*Lire la suite page 24*

En lancant une offre publique de vente

# Les Wagons-Lits mettent aux enchères la moitié du capital des Hôtels Pullman

**La compagnie hôtelière des Wagons-Lits lance, le mardi 27 février, sur la place publique, un appel d'offres destiné à trouver un partenaire pour créer une société commune avec sa chaîne hôtelière Pullman. D'ici un mois, les actionnaires se retrouveront pour étudier les offres qui leur seront parvenues.**

En apparence, rien que de très normal dans cette procédure pour les Wagons-Lits qui ont déjà constitué, en 1987, une filiale commune entre leur loueur de voitures Europcar et celui de Volkswagen, Inter-Rent. Ils ont récidivé en 1989 en mariant leur société de restauration Eurest avec la Sodexho pour constituer le premier groupe européen de restauration collective.

L'étonnement tient d'abord au choix de la formule d'une demi-vente à travers une filiale commune. Depuis plusieurs mois, il n'était pourtant question que de vendre les hôtels Pullman, solution qui, hormis l'ancien administrateur-délégué M. Antoine Veil, ne trouvait guère de partisan solide au sein de la compagnie. Les « Belges », dénomination qui rassemble le groupe Pargesa-Bruxelles-Lambert (20,5 % du capital) et le groupe saoudien Rolaco (12 %), avaient longtemps regretté d'avoir dépensé 420 millions de francs pour mettre à niveau les hôtels Pullman (marques Pullman, Altea, PLM Azur, Arcade et Prima 99).

Le moins critique n'était pas le PDG de la Sodhexo (bientôt 20 % du capital des Wagons-Lits), qui a pris au sabre d'abordage le poste d'administrateur délégué de la compagnie en 1989 et qui répétait à qui voulait l'entendre qu'on ne pouvait être premier partout. Sous-entendu : avec sa 23e place mondiale, ses 300 hôtels et ses 35 000 chambres, Pullman n'a pas les moyens d'investir pour figurer parmi les grands de l'hôtellerie.

On s'attendait d'autant plus à une mise en vente que les offres d'achat étaient nombreuses, sinon toutes mirobolantes . Le français Accor, le britannique Trust House Forte, l'américain Marriott, le japonais Nikko et même dix cadres de Pullman conduits dans le cadre d'un RES (rachat d'entreprise par ses salariés) par leur président, M. Jean Darras,, ont offert de racheter la chaîne aux Wagons-Lits. Il semble que la Caisse des dépôts et consignations (28 % du capital) n'ait pas apprécié de voir disparaître la deuxième chaîne de la filière française et que certains actionnaires aient réalisé que l'affaire devenait intéressante en améliorant en 1989 de 70 % ses bénéfices, qui passeraient de 28 à 48 millions de francs. La recherche d'un partenaire était une manière de couper la poire en deux entre ces désirs contradictoires.

### *Des actionnaires divisés*

La procédure de l'appel d'offres public est plus étonnante. Lorsque se crée une société commune entre deux groupes, les médias et les actionnaires sont simplement conduits à applaudir un mariage arrangé de longue main. En mettant en quelque sorte aux enchères Pullman, les Wagons-Lits indiquent que leurs actionnaires n'ont pas trouvé le partenaire idéal. Autrement dit, ces actionnaires sont divisés sur la stratégie à adopter. Ni la rudesse ni les ruses de M. Bellon ne semblent à même de concilier les intérêts patriotiques des « Français » et des « Belges » qui veulent chacun tirer le CWLT de leur côté.

### *Un personnel démobilisé*

Faut-il que les Wagons-Lits se débarrassent de la location de voitures qui leur pose un problème de fonds propres ? L'échec du mariage dans le tourisme avec Havas en dépit de l'hostilité de certains cadres ne rend-il pas vains les efforts de rentabilisation en cours ? Le recul inexorable du secteur ferroviaire, pilier historique et très bénéficiaire de la maison, peut-il être combattu ?

Après avoir filialisé toutes ses activités, les Wagons-Lits doivent-ils devenir une simple holding ? Autant de questions auxquelles les actionnaires ne parviennent pas à répondre de façon claire.

Faut-il s'étonner dans ces conditions que le personnel soit passablement démobilisé en voyant ainsi tituber leur vénérable compagnie ?

ALAIN FAUJAS

## INSOLITE

### *Couvre-chef*

Le chapelier de M. François Mitterrand va être sauvé : la Chapellerie-Production de Montazels dans l'Aude, qui avait été mise en liquidation judiciaire le 30 janvier dernier, devrait reprendre sa production sous le nom de SA Chapeaux de France.

Le tribunal de commerce de Limoux a accepté le plan de reprise présenté par La Chausséria, dont le montage financier est soutenu par l'Etat, le Conseil régional et le conseil général qui participent, chacun, à hauteur de 700 000 F. La quarantaine d'emplois de l'entreprise devraient être conservés.

La Chapellerie-Production, qui fabrique aussi les « *Stetson* » qu'arbore J. R. dans le feuilleton américain « Dallas », a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 13 millions de francs.

Les prévisions économiques de la Banque de France pour 1990

# Activité forte au Japon et en RFA, ralentissement aux Etats-Unis

Croissance encore forte en Allemagne et au Japon, croissance lente aux Etats-Unis : c'est la configuration des trois plus grandes économies mondiales pour 1990, selon le résumé des prévisions des principaux instituts publié par la Direction des études économiques de la Banque de France.

En Allemagne, la croissance devrait dépasser les 3 %, après 4 % en 1989. La consommation privée, stimulée par l'afflux de 720 000 immigrants d'origine allemande, augmenterait de 3,5 % contre 1,6 % seulement l'an dernier, et l'investissement resterait soutenu, si bien que les importations augmenteraient de 7 % (une bonne nouvelle pour les fournisseurs de la RFA). La Banque de France ne s'attend pas à une poussée des prix.

Au Japon, l'expansion s'annonce un peu moins rapide qu'en 1989 (5 %, le taux le plus élevé du monde industriel), mais tout de même voisine de 4 %. Mais c'est la consommation qui devrait servir de moteur, devant l'investissement, qui n'atteindra sans doute pas sa progression record de l'an dernier (+ 20 %). L'excédent des paiements courants devrait à nouveau diminuer ( – 8 % pour l'année fiscale 1er avril 1990-1er mars 1991 sur laquelle portent les prévisions de l'Agence de planification économique).

Aux Etats-Unis, l'expansion sera plus lente, mais sans risque de récession (cette analyse de la Banque de France coïncide avec celle des économistes d'entreprise américains, dans leur enquête de janvier ). Les créations d'emplois, encore substantielles, et la hausse des salaires assureront le maintien de la consommation privée. L'investissement productif progresserait plus lentement et l'inflation resterait relativement importante (plus de 4 % ).

### *Résumé des prévisions économiques pour 1990 **

| RFA | Cinq Sages | Cinq instituts | IFO | DIW | « Gouvernement » |
|---|---|---|---|---|---|
| PNB | +3 | +3 | +3,5 | +3,3 | +3 (au moins) |
| Consommation privée | +3,5 | +3,5 | +4 | +3,5 | +3 à +4 |
| Exportations | +6 | +5,5 | +6 | +6,5 | +5 à +6 |
| Importations | +7 | +6 | +7,5 | +6,5 | +6 à +7 |

| JAPON | Banque de France | Agence de planification économique | OCDE | Nomura |
|---|---|---|---|---|
| PNB | + 4,5 | + 4 | + 4,5 | + 4,7 |
| Prix à la consommation | + 1,6 | + 1,6 | + 2,7 | + 2,1 |
| Balance courante (en milliards de dollars) | + 53 | + 56 | + 61 | + 56,3 |

| ÉTATS-UNIS | Administration | Congrès | OCDE | Kidder Peabody |
|---|---|---|---|---|
| PNB | + 2,6 | + 1,8 | + 2,3 | + 1,2 |
| Prix à la consommation | + 4,1 | + 4,1 | + 4,4 | + 4,6 |
| Taux de chômage (en pourcentage de la population active) | + 5,4 | + 5,6 | + 5,4 | + 5,8 |

*Source : Banque de France.*
** Taux de croissance en volume, sauf pour la balance courante et le taux de chômage.*

# ÉCONOMIE

## INDUSTRIE

Les ambitions de M. Raul Gardini

## Vers un éclatement du groupe chimique italien Enimont ?

M. Raul Gardini, PDG du groupe Ferruzzi-Montedison, va t-il réussir à prendre le contrôle d'Enimont, entreprise chimique italienne créée à parité avec le holding d'Etat ENI (40/40) et dont le public détient 20 % ? Dans le cas contraire, Enimont pourrait purement et simplement voler en éclats.

Une assemblée générale de ce groupe, convoquée mardi 27 février, devait en principe, donner la victoire au célèbre homme d'affaires italien en entérinant la nomination de deux nouveaux administrateurs, chargés de représenter les actionnaires minoritaires, mais qui romprait en fait l'équilibre entre les deux parties au profit du privé.

En fait, tout se passe comme si Enimont, dont la gestion devait être assurée paritairement, allait être privatisée.

*Pour être en* position de force à l'assemblée, M. Gardini s'est en effet appuyé sur des investisseurs amis qui, ratissant le marché, ont pris des participations significatives dans le capital du groupe convoité.

Il s'agit de M. Jean-Marc Vernes, PDG de Béghin-Say (affaire française controlée par Ferruzzi), qui, à travers la Société centrale d'investissements, et en accord avec les familles Delorme (L'Air liquide) et Dassault, a racheté 3,9 % des actions Enimont. La banque d'affaires américaine Prudential Bache a, elle, acquis 5 % du capital, le groupe italien Varasi 1,2 % et la *société* Raggio di Sole 1 %.

Bref, M. Gardini dispose d'une confortable majorité (51,1 %) pour prendre les rênes d'Enimont. Cette opération à la hussarde, montée en violation des accords conclus il y a deux ans avec l'ENI, comme s'en plaint M. Carlo Fracanzan, ministre des participations de l'Etat (démocrate-chrétien) provoque des tiraillements au sein du gouvernement italien entre les défenseurs du secteur public (démocratie chrétienne) et les partisans de la privatisation (libéraux, républicains).

M. Gardini paraît se moquer de toute cette agitation. *« La chimie, c'est moi »*, a-t-il déclaré haut et fort en parlant devant les cadres de la Montedison réunis en assemblée à Padoue, fief électoral de M. Fracanzani. Et d'ajouter : *« J'y ai investi mon argent, mes hommes, mes capacités de manager. J'entends que l'on m'écoute quand je parle. »*

Selon lui, l'Etat ne tient pas ses promesses en n'accordant pas à la Montedison les dégrèvements fiscaux promis sur les plus-values dégagées lors de la revente de certains actifs à Enimont, cela pour alléger son endettement. *Le Parlement* n'a pas encore eu à se prononcer sur ce point épineux.

Dans ces conditions une médiation est-elle encore possible pour *éviter le pire ? Le président du* conseil, M. Giulio Andreotti, y est favorable. Mais cela ne suffit certes pas.

Une chose est certaine : la voie sera étroite entre *le désir de* divorce, à l'italienne manifesté par M. Gardini et la conciliation pour maintenir dans son intégrité le tout nouveau géant italien de la chimie, qui devrait pour 1989 se classer au dixième rang mondial avec un chiffre d'affaires de 14 662 milliards de lires (68 milliards de francs). A moins qu'au finish, M. Gardini ne parvienne à asseoir son autorité sur le nouvel ensemble.

A. D.

## ÉTRANGER

## La DG Bank et les relations franco-allemandes

*Suite de la page 23*

A l'heure actuelle, où en est-on ? A Francfort, la Banque fédérale d'Allemagne – qui, vendredi dernier, avait prudemment commencé par se laver les mains d'une affaire *« de droit privé »* – mène maintenant son enquête, de même que la Commission fédérale de contrôle des banques, qui s'efforce de découvrir pourquoi la DG Bank, banque mutualiste, éprouvait le besoin de se procurer une trésorerie aussi considérable auprès d'établissements étrangers.

*Certains ont cru voir dans ce* conflit une conséquence du coûteux renflouement du groupe commercial Co-Op par la DG Bank à l'automne dernier, mais le rapprochement est trop hasardeux. Pour d'autres, les dirigeants de cet établissement ont été horrifiés par l'ampleur du trou que pourrait provoquer, dans les comptes, le provisionnement des titres mis en pension, mais tou*jours propriété de la banque*, et dont la valeur a chuté verticalement du fait de la forte montée des taux d'intérêt en RFA depuis le début de l'affaire. D'où la tentation de les laisser aux mains des banques d'Etat françaises, qui n'ont jamais eu l'intention de les acheter. En ce domaine, la SOGENAL, filiale strasbourgeoise de la Société générale, semble avoir la position juridique la plus solide puisqu'elle détient un contrat signé par deux responsables de la DG Bank pour l'achat de titres au comptant et leur revente à terme (acheté-vendu), le tout pour 1 milliard de marks *(3,4 milliards de francs). Les* autres banques – la BNP pour 1 milliard de marks également, le Crédit du Nord pour un montant non précisé, et la Caisse des dépôts – ont passé leur accord par l'intermédiaire d'un courtier parisien, la maison Viel, qui a traité avec un courtier allemand, EDD.

Ce dernier se refuse à fournir les confirmations écrites sous prétexte qu'elles ont été confiées à son avocat, tandis qu'à la DG Bank on jure ne pas retrouver trace des télex signés par M. Steil en janvier 1990 et que la maison Viel détient.

Que va-t-il sortir de ce conflit, sans précédent par ses modalités et par l'ampleur des capitaux mis en cause ? L'enquête le dira, mais il sera difficile de croire que M. Steil maniait des dizaines de milliards de francs à l'insu de ses supérieurs, ou alors il disposait *de complicités intérieures et extérieures*.

A Francfort, on rappelle l' « affaire Volkswagen », une escroquerie sur les changes qui coûta, en 1977, 1,6 milliard de francs au constructeur allemand. Mais ce dernier n'avait lésé personne. Cette fois-ci, l'affrontement de la DG Bank avec ses partenaires français risque d'être très coûteux et surtout de jeter un trouble profond dans les relations financières entre la France et l'Allemagne. Déjà, les établissements français ont cessé toute relation avec la DG Bank et, en Allemagne même, la profession se *montre particulièrement* sévère à l'égard du confrère : toujours le fameux péché mortel.

FRANÇOIS RENARD





Les difficultés de l'informatique mondiale

## La fin d'une époque

*Suite de la première page*

Plusieurs causes se combinent pour expliquer le ralentissement *dont souffre l'informatique américaine*, la plus importante dans le monde. Des facteurs généraux tout d'abord. La croissance des investissements se ralentit aux Etats-Unis ; il n'est donc pas étonnant de voir les acheteurs faire preuve de vigilance dans leurs dépenses informatiques aussi. D'autant qu'ils ont parfois cédé, dans le passé, au vertige de la quantité. Les observateurs ont souvent évoqué l'image de la tour de Babel pour fustiger l'hétérogénéité de l'énorme parc d'ordinateurs.

Alors, le marché est-il saturé ? *« Non*, estime M. Georges Grimbert, directeur chez Bull, *mais nous avons fait le plus facile : automatisation des tâches répétitives, des « process » dans les usines... Aujourd'hui, les entreprises doivent prendre en compte les effets de l'informatique et se structurer autour de leur outil. »* Autrement dit, elles réfléchissent sur leur informatique et sur le *meilleur usage qu'elles peuvent* en faire.

Car, dans cette industrie encore jeune, la technologie avance à marche forcée : tous les cinq ans, *marche forcée : tous les cinq ans*, les performances des ordinateurs sont multipliées par dix. Si on prend l'unité de mesure la plus couramment utilisée, le fameux MIPS (million d'instructions par secondes), l'avance est stupéfiante : en 1982-1983, le mini-ordinateur le plus moderne développé par Digital Equipment avait une puissance d'un MIPS. Aujourd'hui, un micro est dix fois plus puissant et on parle de deux cents à trois cents MIPS pour l'an 2000.

En conséquence, les prix dégringolent. La dernière petite merveille d'IBM, il y a une semaine, affichait 500 dollars le MIPS contre près de 120 000 dollars il y a encore peu de temps ! En gros, on estime à 25 % la *chute de prix des minis-ordinateurs* tous les ans. Si bien qu'il est aujourd'hui de bon ton de s'interroger sur ses chances de survies... Comme, d'ailleurs, on élucubrait, il y a quelques années, sur celles des grands systèmes, des dinosaures, disait-on.

Aujourd'hui, les gros ordinateurs croissent encore, à petite vitesse (5 % l'an) certes, mais en engendrant un volume d'affaires régulier et important. IBM, de loin le numéro un mondial, n'a d'ailleurs pas l'intention de se laisser déloger de ce créneau par les grands compatibles japonais, du type Amdahl ou NAS, et tente, en parallèle, de s'affirmer sur le marché des très très gros ordinateurs.

### La bataille des standards

Récemment, un joker est venu *troubler le jeu : les standards. Las* d'être pieds et poings liés face à leurs tout-puissants fournisseurs, les clients les ont poussés à se lancer dans une politique de normes afin, entre autres, de pouvoir utiliser sur n'importe quelle machine leurs applications. En clair, pour faire jouer la concurrence. Un des effets de cette politique est de tirer les prix vers le bas. Les marges en souffrent : elles sont tombées de 65 %-70 % environ à 50 % sur les grosses machines... et à 35 % pour les micro-ordinateurs.

Effet à court terme : les profits *chutent. Les plus fragiles sont* gravement ébranlés, les autres ne sont qu'égratignés, la cote des « blue chips » s'effondre, rendant moins chères les acquisitions.

Autre conséquence : puisque toutes les machines (le hard) ont tendance à se ressembler de plus en plus, c'est du côté du logiciel et des services que se fera la différence. IBM l'a compris et s'intéresse de plus en plus au monde du « soft ». Le Big Blue est d'ailleurs actif en Europe, où il soutient une directive communautaire bridant toute copie de logiciel (*le Monde* du 5 janvier). Mais il n'est pas le seul... En outre, afin de répondre aux besoins de plus en plus pointus des clients, le métier change : les informaticiens doivent devenir presqu'aussi forts que leurs *clients s'ils veulent continuer* à les comprendre... Inutile de dire que cette spécialisation ne sera possible que dans les groupes très solides.

L'industrie – si florissante – des services informatiques risque d'ailleurs d'en souffrir par ricochet : nul doute qu'elle rencontrera de plus en plus souvent les constructeurs sur son terrain de chasse. Et, là aussi, on est à la veille d'une grande vague de regroupements, comme l'a compris M. Serge Kampf, le patron de la première société européenne de services informatiques, Cap *Gemini Sogeti. Les* constructeurs ne seront-ils pas tentés de revenir sur leur politique de standards ? La valse-hésitation autour des différentes version d'Unix (1) pourrait le laisser penser, bien que tout le monde se refuse à l'admettre. Une bataille comparable est engagée dans la micro où IBM, furieux d'avoir été copié – *et dépassé* – par les clones *asiatiques* a tenté un coup de force en imposant, sans réel succès, un nouveau standard.

Mais d'autres dangers, plus graves, menacent. Actuellement, face à la crise, les groupes informatiques ont pris une série de mesures assez classiques : suppressions massives d'emplois (*faciles aux Etats-Unis*), réduction de train de vie, réorganisations internes, valse de cadres (2). Les groupes pour lesquels l'informatique n'était qu'une activité parmi d'autres l'ont vendue (*Honeywell, Zenith...*).

### L'Europe, nouveau terrain de chasse

Mais surtout les américains ont brusquement découvert le Vieux Continent. Une véritable opération de charme est déclenchée en direction de l'Europe, proie infiniment plus facile que le Japon, quasiment inaccessible (sauf pour IBM). Un à un, les grands patrons américains se succèdent en Europe, où le taux de *croissance – et les marges* – sont bien meilleurs. Quant à IBM, n'hésitant pas à jouer de la nippophobie ambiante, il se montre plus européen que les Européens et se pose en rempart contre les japonais.

Pour les constructeurs européens, le coup va être rude et une décennie d'efforts de reconquête pourrait bien être réduite à néant. Car si l'Europe représente 29 % du marché informatique mondial, elle ne fabrique sur son sol que 24 % des ordinateurs du monde et n'en contrôle, en capital, que 16 % ...

Le français Bull renoue avec les pertes, l'allemand Nixdorf, après avoir plongé dans le rouge, a perdu son indépendance pour le *plus grand bien de Siemens, qui* se hisse en tête du classement des constructeurs européens... Il s'agit de la première grosse concentration en Europe, où certains analystes prévoient que, seuls, un ou deux groupes subsisteront à terme.

Encore plus profondément, une autre inquiétude apparaît : les investisseurs américains se détournent déjà des valeurs informatiques, moins rentables... et dont les cours baissent. *IBM* lui-même, dépense des sommes folles (4 milliards de dollars soit 24 milliards de francs) pour racheter ses propres actions, détournant de l'argent *qui serait* aussi bien employé ailleurs... Ne risque-t-on donc pas de voir les Américains abandonner leur industrie informatique, comme *ils l'on fait avec leur automobile* ou leurs mémoires électroniques ? Si ce scénario se déroule, qui en profitera ? Tout le monde pense évidemment aux Japonais, qui pèsent actuellement deux fois moins lourd que les Américains et ont quelque mal du côté des logiciels...

Certes, IBM (un quart de l'informatique *mondiale*) a des chances de s'en sortir. Mais les autres ne seront-ils pas tentés de vendre leur industrie pour se consacrer aux seuls services ? *Cette politique serait suicidaire : « Si les constructeurs abandonnent le hard pour se consacrer au soft, ils perdront leur compétence dans la conception, l'expérience a montré que les services ne survivent pas longtemps à l'industrie »*, prévient M. Grimbert. En âge de procréer, l'informatique américaine aura-t-elle des enfants aux yeux bridés ?

FRANÇOISE VAYSSE

(1) : Unix, sorti des laboratoires d'ATT, est un logiciel de base qui sert en quelque sorte de chef d'orchestre pour faire fonctionner l'ordinateur. Il a connu un grand succès et commencé à devenir un standard. Mais, soupçonnant ATT de vouloir le « verrouiller », plusieurs constructeurs ont décidé de s'unir au sein d'une fondation pour en développer une version dérivée (OSF1). Or, il y a quelques jours, IBM a annoncé de nouveaux produits fonctionnant sous son propre Unix (AIX). Si bien qu'aujourd'hui, il y a trois versions d'Unix.

(2) Un des effets de la crise de l'informatique a été de faire échouer une tentative de riposte dans l'industrie américaine des mémoires : les informaticiens, ne voulant pas se mettre des frais supplémentaires sur le dos, se sont désolidarisés. IBM, qui avait soutenu ce projet, a riposté en faisant alliance avec l'allemand Siemens.

Après trois années bénéficiaires

## La société française Bull a enregistré des pertes en 1989

Bull n'aura donc pas réussi *son pari : combler au second* semestre les pertes du premier. Le groupe français, qui dispute à l'allemand Siemens la première place en Europe, devait annoncer, *mardi 27 février*, une perte nette de 267 millions de francs pour l'exercice 1989. Ce chiffre, toutefois, s'entend après une *provision* de 405 millions de francs pour couvrir les importantes restructurations engagées dans Bull SA, la filiale française du groupe (1200 suppressions d'emplois, notamment).

En outre, le groupe a fait progresser de 9 % ses investissements industriels et *commerciaux* (à 1,8 milliard de francs) et consacre désormais plus de 11 % de son chiffre d'affaires à la recherche développement.

Il reste que les contre-performances du premier semestre – qui se sont traduites par une perte nette de 537 millions de francs – *n'ont pas été gommées* pendant la deuxième moitié de l'année, malgré tous les efforts du groupe français, qui n'affichait plus que des bénéfices *depuis trois ans*. A 32,7 milliards de francs, le chiffre d'affaires est en hausse de 4 % à structures comparables. Il a été réalisé à 62,6 % hors de France et avec 43 615 salariés.

Bull explique ses difficultés par les grandes mutations dont souffre l'ensemble de la profession. *S'y sont ajoutés*, au premier semestre, des incidents de fabrication propres au groupe, dans l'usine d'Angers.

Autre illustration du ralentissement : le constructeur américain NCR annonçait, lundi 26 janvier, un recul de 6 % de son bénéfice (à 412 millions de dollars) ainsi qu'une légère baisse de son chiffre d'affaires à 5,95 milliards de dollars.

F. V.

SECTEURS DE POINTE

*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM



# INGENIEURS INFORMATICIENS, ELARGISSEZ VOTRE DOMAINE DE COMPETENCES

**Télécommunications** Permettre aux hommes de communiquer, c'est l'ambition de TRT, qui réalise pour un marché mondial des systèmes complets d'électronique professionnelle dans les télécommunications publiques, les systèmes de radiocommunication, les télécommunications d'entreprise et l'informatique. Pour participer au développement de nos équipes en informatique professionnelle, nous recherchons des

## INGENIEURS SYSTEMES

Débutant ou avec une première expérience, vous avez des connaissances en :
- systèmes VAX/VMS
- réseaux numériques
- systèmes d'exploitation UNIX, langage C...

Vous étudierez et concevrez de nouveaux systèmes, ou vous mettrez en oeuvre des outils et des procédures informatiques pour accroître la productivité des utilisateurs de logiciels. Réf. IS/M

## INGENIEURS LOGICIEL MULTI-PROJETS

Débutant ou avec une première expérience, vous souhaitez vous orienter vers les logiciels d'application et le support aux utilisateurs. Nous vous proposons de développer votre expertise dans l'un des domaines suivants :
- génie logiciel (promotion et développement des outils et méthodes). Télécommunications (connaissances en architecture ISO niveaux 1.2.3.4.5 nécessaires)
- Moniteurs temps réel et logiciels de base. Réf. IL/M

## RESPONSABLE LOGICIEL TELECOMMUNICATIONS

Ingénieur logiciel avec 4 à 5 ans d'expérience, vous avez une bonne maîtrise des logiciels de télécommunications et de l'architecture ISO niveaux 1.2.3.4.5, et vous connaissez les contraintes liées au support de produits. Nous vous confierons le management du groupe "Logiciel Télécommunications" et de ses travaux. Réf. RT/M.

Pour l'ensemble de ces postes, basés au Plessis-Robinson, la maîtrise de l'anglais est nécessaire. Des qualités de communication (travail en équipe, contacts utilisateurs), mais aussi de rigueur d'exécution seront appréciées.

Pour nous rejoindre, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence du poste choisi, à **TRT**, Centre Technique, Michèle Bérot, Direction du Personnel, 5 avenue Réaumur, BP 21, 92352 Le Plessis-Robinson Cedex.

**"TRT, c'est 1,8 Mds de CA, 2 100 personnes et des activités de pointe : télécommunications publiques, radiocommunications, télécommunications d'entreprise et informatique. Filiale de PHILIPS (en France un CA de l'ordre de 24 Mds, plus de 25 000 personnes), TRT vous offre des opportunités d'évolution dans un contexte international".**




TRT, UN TEMPS D'AVANCE

MEDIA-SYSTEM

**Imaginez un monde où vous ne pouvez plus manquer l'offre d'emploi de votre vie**

**3615 LM**

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

alliance



GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

Groupe Industriel International diversifié dans les matériaux de construction.
C.A. : 13 milliards FF.
Résultat net : 1 milliard FF.

Entrez au cœur de notre activité dans le cadre de notre DIVISION CIMENT FRANCE.

## 1 INGENIEUR PRODUCTION

**REGION PARISIENNE**

## 2 INGENIEURS MAINTENANCE/TX NEUFS

**POITOU-CHARENTE/MARNE**

Il s'agit de postes opérationnels impliquant le **management** d'équipes pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de personnes, la recherche de productivité, *l'optimisation des équipements, l'amélioration du niveau de* compétence du personnel...

**Ingénieurs A et M** ou équivalent, vous avez une première expérience de 2 ou 3 ans, êtes pragmatique, bon animateur et mobile dans la perspective d'évolution en *France* ou à l'étranger.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite sous réf 5646 LM en précisant le poste et la Région choisis, à **RESSOURCES & DÉVELOPPEMENT.** *6, rue Casimir Delavigne, 75006 PARIS.*

R & D

# GEC ALSTHOM

**REGION PARISIENNE**

# INGENIEURS

## MINES, CENTRALE, ENSTA, AM, ENSI, INSA, UTC, ...

**(avec première expérience ou débutants)**

**NOTRE DIVISION ELECTROMECANIQUE, PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TURBO-MACHINES,** recherche pour l'un de ses Départements **(RATEAU)** – 800 personnes – Paris proche banlieue, des Ingénieurs débutants et confirmés pour les postes suivants :

**ORGANISATION DES MOYENS D'ETUDES ET DE PRODUCTION :** optimisation des processus. **(Réf. A/M)**

**QUALITE :** assurance qualité. **(Réf. B/M)**

**INFORMATIQUE INDUSTRIELLE :** Chef de Projets GPAO. **(Réf. C/M)**

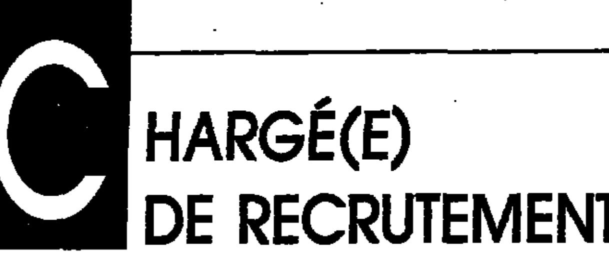
**BUREAUX D'ETUDES :** CAO. **(Réf. D/M)**

**CHANTIERS INTERNATIONAUX :** montage et mise en service de turbo-machines à l'étranger. **(Réf. E/M)**

**COMMERCE INTERNATIONAL :** négociations techniques et commerciales des contrats avec industriels, engineering, utilité. **(Réf. F/M)**

Ils y trouveront l'opportunité d'accession rapide à des postes de responsabilités. L'anglais est indispensable.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. détaillé en précisant bien la référence du ou des postes choisis à Mamrégies 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.




Après une formation supérieure (DESS ou Maîtrise de *Psychologie ou de Gestion du Personnel*), vous avez acquis en Entreprise ou en Cabinet, une expérience d'une année minimum dans la fonction Recrutement, de préférence dans le secteur Informatique.

Au sein de notre SSII, vous prendrez en charge le recrutement d'Ingénieurs et de Techniciens et assurerez les relations avec les Ecoles (présentations, forums...).

Votre autonomie, votre sens de l'organisation, votre *capacité d'écoute seront des atouts qui vous permettront* de réussir dans ce poste évolutif.

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V., sous la référence PSEI à
EUROPE INFORMATIQUE
12, rue de Godot de Mauroy
75009 PARIS.

EUROPE INFORMATIQUE

Organisation et Publicité

## ELA MEDICAL

**(GROUPE SYNTHELABO) - 250 personnes - MONTROUGE (92)**
recherche dans le cadre de son développement.

## UN RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE COMMERCIALE

Sous l'autorité de la Direction Générale il devra créer la fonction d'interface entre la production et les ventes et devra constamment rechercher des solutions de simplification et d'amélioration des systèmes et procédures existantes.

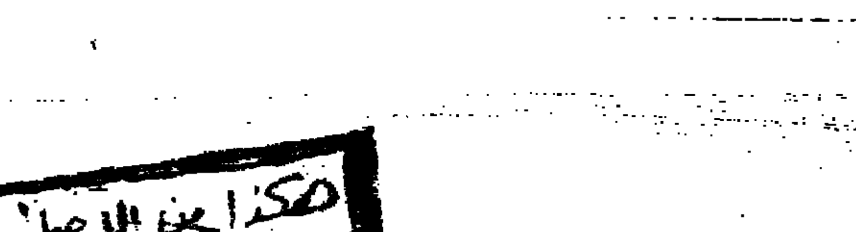
**Il devra notamment :**
- *améliorer l'organisation des réseaux* de distribution français et internationaux,
- optimiser la gestion des stocks de produits finis et conduire à un meilleur programme de production,
- améliorer les délais de transports et les procédures douanières et préparer la mise en oeuvre d'une nouvelle distribution européenne à l'horizon 93.

De formation supérieure (niveau BAC + 5), c'est un Ingénieur ou un Généraliste dont les qualités d'appréhension et de résolution des problèmes doivent lui permettre d'évoluer rapidement vers le Comité de Direction.

Une bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique est nécessaire à la fonction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions s/réf. 90/19 MO à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO
BP 72 - 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

OEC







## SECTEURS DE POINTE

*Le Monde*, **point de rencontre des grandes ambitions.**

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

# POUR LA HAUTE TECHNOLOGIE : EMBARQUEMENT IMMEDIAT

***THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS MARINES***
***Nous concevons et développons des systèmes de détection sous-marine. Dans ce domaine de haute technologie, nous sommes leader européen et première société exportatrice dans le monde.***
***Nous fondons notre réussite sur la compétence et la motivation de nos équipes.***
***Nous recherchons :***

## CHEFS DE PROJETS LOGICIELS

Vous prenez la responsabilité de produits logiciels dans l'un des domaines suivants :
- **traitement du signal**
- **traitement de l'information**
- **interactivité homme-machines**

Avec une équipe d'ingénieurs de haut niveau, vous concevez, organisez et pilotez le développement de logiciels pour des systèmes sonars embarqués à bord d'hélicoptères ASM ou d'avions de patrouille maritime.

Vous utilisez les outils de développement TEAM WORK, INTERLEAF..., et les langages ADA, C, Assembleur 680X0 et DSP...

De formation supérieure (SUPELEC, ENST, ENSIMAG...), vous justifiez d'une première expérience.

Homme de communication, vous savez faire preuve de ténacité et de persuasion. Vous avez le sens du travail en équipe. Vous maîtrisez l'Anglais technique.

Venez nous rejoindre et participer à nos succès.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
**THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - Nathalie HUILLE
1 av Aristide Briand - 94117 ARCUEIL CEDEX



THOMSON

HCAP

# Une région pleine de promesses pour un métier d'avenir : Nantes

EDF Electricité de France

## JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES
### débutants ou première expérience

Dans le cadre de notre service régional des mouvements d'énergie, situé à NANTES, vous occuperez d'abord la fonction de dispatcher et serez chargé à ce titre de la conduite en temps réel du système production-transport. Intégré à une petite équipe, vous pourrez y exercer votre esprit d'analyse, votre sens des responsabilités et votre aptitude à la prise de décisions rapides.

Cette fonction vous permettra d'évoluer à moyen terme vers d'autres responsabilités, dans un centre de production nucléaire, dans le domaine du transport d'énergie, etc., où vous ferez valoir vos aptitudes au management et à l'animation d'une équipe dans un environnement de haute technologie.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV sous réf. *M/272* à EDF-GDF, Département Recrutement, Marine DAVID, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

MEDIA-SYSTEM

# Votre projet ... notre réussite

Groupe Européen du secteur agro-alimentaire, produits de grande consommation et industriels (+ 10 milliards de FF, 6000 personnes), nous achevons notre réflexion stratégique, et entamons la refonte de nos systèmes d'information. Dans ce cadre, nous recherchons notre

## Directeur des études informatiques

**Basé Basse Normandie - Rémunération attractive**

Responsable d'une équipe d'environ 50 personnes (micro-informatique, études, administration de données), votre mission sera de concevoir, réaliser et mettre en place les nouveaux systèmes d'information des différents domaines d'activité du Groupe.

40 ans, vous justifiez d'une solide expérience de la conduite de projets importants acquise de préférence dans un environnement IBM (MVS-CICS). Vous serez immédiatement associé à la démarche schéma directeur entamée depuis peu et animerez le comité informatique. A terme, d'autres opportunités vous seront proposées au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. P236M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

**Ernst & Young Conseil**

# GRANDIR VITE... EN PILOTANT NOTRE PROJET INFORMATIQUE

## JEUNE CHEF DE PROJET

Notre expansion passe aussi par un nouveau schéma directeur. Impliqué dans son élaboration, vous en assurerez l'application avec l'équipe actuelle.
Vous concevrez ainsi une nouvelle informatique dédiée à des utilisateurs qui ont besoin de votre talent pour aborder le futur.

Nous : une Société Industrielle à taille humaine (200 personnes), maîtrisant une technologie de pointe, dans une ambiance dynamique et un environnement actuel IBM 36.

Vous : à environ 30 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), vous justifiez de 4 à 6 ans d'expérience réussie en entreprise ou en cabinet. Une expérience de la GPAO sera appréciée. Véritable homme de communication, créatif, vous aurez ainsi l'occasion d'être au cœur des projets de l'entreprise.

Pour ce poste situé en banlieue parisienne, jérôme MARBOUTY vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous réf. 833 à SCA PERSPECTIVES - 29, rue de Mogador - 75009 PARIS.

SCA Perspectives

### JEUNES INGENIEURS

# MISSION LEADER : IMPRIMANTE NON IMPACT

**Présents dans le monde entier, les 44 000 collaborateurs du groupe Bull ont réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de francs.**
**Cette dimension place aujourd'hui Bull parmi les dix leaders mondiaux de l'informatique.**

BULL PERIPHERIQUES, 1er constructeur Européen Imprimantes Non Impact Haute Vitesse.
**Signes particuliers :** Innovation, haute technologie, satisfaction client - **Objectif :** le marché mondial.
Notre site de Belfort recherche pour ses directions Industrielle - Etudes et Développement.

## INGENIEUR QUALITE/FIABILITE

Diplômé Ingénieur électronicien ou équivalent vous avez une expérience d'environ 5 ans dans une fonction qualité si possible dans l'univers des procédés nouveaux.
Maîtrisant parfaitement les outils de calcul, les statistiques et les plans d'expérimentation vous aurez à élaborer les plans QUALITE, à partir d'études de fiabilité que vous aurez préalablement conçues.
Homme de dialogue, vous êtes aussi une force permanente de propositions.
La pratique de l'anglais est indispensable.
A terme, vous pourrez prendre en charge la responsabilité d'un service. Réf. IQF1

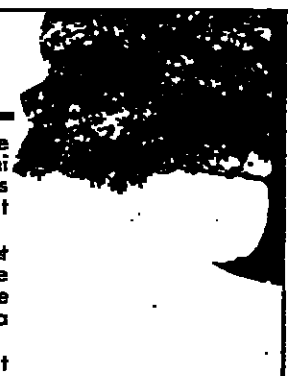


## INGENIEUR MICRO-MECANICIEN

Ingénieur de formation, débutant ou 2 à 3 ans d'expérience vous êtes enthousiasmé par la conception de nouveaux produits surtout lorsqu'ils sont sophistiqués comme l'imprimante non impact.
Vous interviendrez en laboratoire pour la mise au point des prototypes, et en Bureau d'Etude pour la réalisation des plans, aidé par notre outil CAO très performant.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Votre réactivité, votre esprit d'innovation et vos qualités humaines sont les garants d'une évolution rapide vers un poste de CHEF DE PROJET. Réf. IMM

## INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous vous êtes enrichi d'une expérience de plusieurs années dans un environnement micro processeurs, temps réel.
Aujourd'hui, vous avez la carrure et l'enthousiasme pour prendre rapidement la responsabilité de projets, que vous menerez de la conception à la réalisation.
Votre anglais naturellement irréprochable vous permettra des contacts efficaces au niveau international.
Votre capacité d'encadrement sera reconnue, au point de vous confier rapidement le management d'une équipe. Réf. II



## INGENIEUR GENIE LOGICIEL

Débutant, de formation Grande Ecole ou universitaire, vous avez des connaissances UNIX. Mettez les en pratique et concevez la "tête pensante" de l'imprimante, en développant des logiciels de base ou applicatifs.
C'est un poste captivant qui aiguisera votre curiosité naturelle et votre sens créatif.
Votre forte envie de réussir vous propulsera très vite vers un poste de chef de Projet. L'anglais est vivement souhaité. Réf. IGL




Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à
Gilbert Decker - BULL PERIPHERIQUES - 90011 BELFORT Cedex.




*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM

# JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES ASSOCIEZ-VOUS A DES GRANDS PROJETS

**IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL, OUEST PARISIEN**
**Maître d'oeuvre d'équipements et de systèmes à haute technologie recherche pour son pôle ETUDES ET DEVELOPPEMENT :**




**Nous développons de nouvelles générations de Systèmes Complexes (mécanique, informatique, électronique), et de grands projets nationaux et internationaux.**

## DEBUTANTS OU EXPERIMENTES

### INGENIEUR ELECTRICITE ELECTROTECHNIQUE :

Responsable des études et développements en matière d'architectures électriques et de réseaux embarqués, vous piloterez le développement complet d'équipements de nouvelles générations en matière de distribution d'énergie et de conditionnement de l'électronique embarquée. Le candidat recherché doit posséder une bonne connaissance de l'électronique de puissance et avoir abordé les problèmes d'environnement (thermique ...). *Réf. 4826/A*

### GESTION DE PROJET MECANIQUE :

Après une expérience réussie de responsable de coordination industrielle, cet Ingénieur prendra en charge la conduite d'un projet de véhicules spéciaux sous ses *aspects dossiers de qualification et justification. Projet* pluridisciplinaire et pluriacteur, il vous ouvrira de larges possibilités d'évolution. Réf. 4826/B

### INGENIEUR MECANIQUE, MATERIAUX, HYDRAULIQUE, CALCUL DYNAMQUE :

Vous participerez au développement de nouvelles architectures mécaniques, vous adapterez les concepts, choisirez les technologies et les matériaux en utilisant les outils *de simulation, de conception* les plus à la pointe (CFAO, calcul de structures...), tout en ayant de fréquents contacts avec des coopérants industriels. A terme vous évoluerez vers des responsabilités plus importantes dans la réalisation de nos projets mécaniques. Réf. 4826/C

### INGENIEUR AUTOMATISME INFORMATIQUE :

**Développement de systèmes complexes :** dans ce cadre vous participerez à l'étude et à la réalisation des projets d'automatisation et prendrez la responsabilité de :
- la conception d'architectures, de traitements *algorithmiques...*
- l'intégration de nouveaux équipements électroniques et informatiques.
- la rédaction des spécifications et leurs négociations avec nos coopérants industriels. Pour cela vous bénéficierez du soutien d'une équipe et de puissants moyens de simulation et maquettage. Réf. 4826/D

### INGENIEUR DEVELOPPEMENT SIMULATEUR :

Au sein de l'équipe simulateur d'un grand système complexe, vous serez responsable :
- du développement d'un simulateur faisant appel aux techniques de l'EAO et de l'IA,
- de la coordination de travaux d'études sous ses aspects technique, financier, calendaire,
- *des développements réalisés par nos laboratoires et* industriels extérieurs.

**Profil :** Ingénieur Informatique industrielle + intégration de systèmes. Formation complémentaire assurée éventuellement. Réf. 4826/E

### INGENIEURS ELECTRONICIENS :

Au sein du groupe Etudes vous prendrez la responsabilité du développement : - . soit de calculateurs numériques, . soit d'équipements de transmission de données. Intégré dans une équipe dotée d'outils performants, vous participerez à l'étude, la réalisation et la mise au point d'équipements embarqués mettant en oeuvre les technologies de l'avenir. Réf. 4826/F

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence choisie par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

---

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

# RADIOCOMS ET SYSTEMES : LA PASSION PARTAGEE

***N°1 Mondial, la Division Télécommunications conçoit et réalise des systèmes et des équipements intégrés aux dispositifs de défense des grandes nations. Ses nombreux succès, tant en France qu'à l'étranger (RITA/MSE, MIDS, PR4G) nous conduisent à rechercher pour notre service Techniques Radio en plein développement des :***

## INGENIEURS D'ETUDES

- **Un ingénieur électronicien** : au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous participerez à la conception et la réalisation de prototypes d'une gamme d'antennes VLF à LF, jusqu'aux essais sur site.
De formation Sup'Elec, Enserg ou équivalent vous avez des connaissances en propagation et une première expérience d'environ 3 ans. Réf. 11901

- **Un spécialiste électromagnétisme** : vous serez responsable des études amont et des expérimentations en relation avec les centres de recherche.
De formation universitaire ou ingénieur, vous êtes débutant ou avez une première expérience. Réf. 11902

Pour répondre à des exigences nouvelles (évasion de fréquence, transmission météoritique...), notre métier utilise des techniques variées et des outils de simulation de pointe.

Dans un tel environnement, nous saurons vous offrir des possibilités d'évolution à la mesure de votre potentiel (Expertise, Conception de systèmes,...).

Merci d'adresser votre candidature en précisant la Réf. choisie à :
***THOMSON-CSF - Division Télécommunications*** - *Laurence LABBE* - Service Gestion et Emploi des Cadres
66 rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS Cedex

HCA




---

*LYON*

# *CONQUERIR LES MARCHES EUROPEENS*

# *Chargés d'affaires*

(Réf. 100)

en Espagne, pour PME dynamique, dans le secteur du BTP.
Vous êtes responsable de :
• la prospection et de la gestion de grands comptes, • l'évaluation des besoins, • l'élaboration des cahiers des charges et devis, • la gestion des chantiers et de la facturation.
De formation Bac +3 ou 4, en génie civil, vous avez moins de 26 ans et vous êtes libéré des O.M.
Vous parlez espagnol couramment et *vous accepteriez une expatriation à* terme.

(Réf. 110)

sur l'Espagne ou l'Italie pour une PME *dans le secteur informatique.*
Vous êtes responsable de :
• la qualification d'un fichier clients grands comptes, • l'établissement d'un tissu relationnel, • l'évaluation des potentialités et des besoins de la clientèle.
De formation Bac +3 ou 4 en informatique (gros systèmes, connexion de réseaux et systèmes de gestion de bases de données), vous avez moins de 26 ans et vous êtes libéré des O.M. Vous parlez espagnol ou italien couramment.

Adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la référence choisie (lettre manuscrite +CV +photo) à OPERATION EUROCOMPETENCE, B. Dubuis, C.C.I.L., BP 2080, 69289 Lyon Cedex 02.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

MEDIA-SYSTEM

---

Une société de Produits de Consommation

recherche un **INGÉNIEUR responsable d'une UNITÉ DE RÉALISATION D'APPAREILS originaux**
destinés à ses laboratoires de Recherche

Cet ingénieur de formation **ARTS ET MÉTIERS** ou **ÉCOLE CENTRALE** aura à mettre en place une équipe chargée de réaliser des appareillages destinés à l'usage de laboratoires de Recherche.

Connaissance appréciée dans les domaines de la **MÉCANIQUE, de l'ÉLECTRONIQUE**

L'expérience de quelques années en bureau d'études et conception est souhaitable.
Lieu de travail : BANLIEUE NORD PARISIENNE

**Envoyer C.V. + photo à C.G.P. (réf. J24)**
**14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra**

---



**ROCKWELL-COLLINS FRANCE**

recherche son

# *DIRECTEUR DES VENTES AVIONIQUES AIR/TRANSPORT*

***330 KF + VOITURE***

Rattaché à la Direction Générale de la filiale, il aura en charge la prospection commerciale, le développement des ventes et le support des produits avioniques du groupe.
De formation Ingénieur Grande École (ENAC, ENSICA, SUPELEC), le candidat a une expérience de 8 à 10 ans dans le domaine électronique et aéronautique dans un contexte international.
En contact permanent avec la Division COLLINS AIR TRANSPORT aux U.S.A. il sera amené à effectuer des déplacements de courte durée aux Etats-Unis et en Europe. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé sur TOULOUSE

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
***ROCKWELL-COLLINS FRANCE Service Personnel***
6, Avenue Didier Daurat - 31700 BLAGNAC

---

Notre Société est spécialisée dans la réalisation de produits et de systèmes clef en main dans les domaines de la Bureautique et des Réseaux de Télécommunications.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons des Ingénieurs pour *PARIS, LYON, CAEN, ORLEANS.*

# INGENIEUR CHEF DE PROJET

## 5 à 6 ans d'expérience

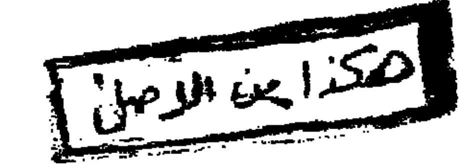
De formation Grandes Ecoles, vous justifiez d'une expérience soit dans les TELECOMMUNICATIONS (X400, RNIS,...), soit ARCHITECTURE ISO, UNIX, MS-DOS, OS2, soit MONITEUR TEMPS REEL.
Vous aurez une mission de développement, d'encadrement de projet et de conseil.

# INGENIEUR DE PROJET

## 1 à 2 ans d'expérience

De formation Grandes Ecoles, vous justifiez d'une expérience dans l'un des domaines suivants : X400, RNIS, UNIX, MS-DOS, OS2, VRTX...
Vous aurez une mission de développement.

Merci de nous envoyer votre C.V. + prétentions à




16, rue Hamelin - 75116 PARIS

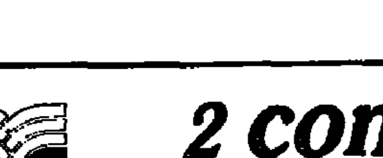
BBCG P.A.




*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM



GROUPE ARJOMARI

# 2 concepteurs

## POUR LA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE

*1er groupe papetier français - C.A. 10 Milliards de F dont la moitié à l'étranger - 6 500 personnes - 17 Usines - Leader Européen de Papiers Haut de Gamme - L'un des plus importants distributeurs de papiers en Europe recherche pour participer à la conceptoa et mise en place d'un système complet de gestion de production concernant l'ensemble de ses usines*

*1) - ORGANISATEUR débutant ou possédant une première expérience* Réf. 3814 M

*2) - INGÉNIEUR ANALYSTE première expérience - connaissances VAX appréciées.* Réf. 3815 M

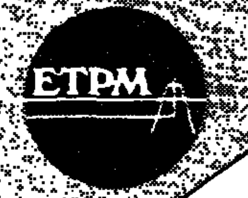
*Dans une première phase, intégrés au groupe projet - basé sur le site industriel principal (Touraine) - ils participeront à l'élaboration du système. Ensuite, ils assureront, avec pleine autonomie, sa mise en place dans les autres usines.*

*Ces postes, particulièrement formateurs, nécessitant curiosité, facilité de communication et un réel attrait pour le monde industriel, s'adressent à de JEUNES DIPLÔMES GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES, COMMERCIALES OU UNIVERSITAIRES DE HAUT NIVEAU.*

*La rémunération tient compte de la disponibilité requise pour ces postes.*

*Les dossiers de candidature - sous la référence du poste choisi à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par* DÉVELOPPEMENT *10, rue de la Paix - 75002 PARIS.*

ALBERTVILLE 92
FOURNISSEUR OFFICIEL



Dans le cadre de son association avec la Société américaine McDERMOTT, N° 1 mondial des Travaux Pétroliers Maritimes, ETPM recrute pour ses départements

# FUTURS ENGINEERING MANAGERS

**Vous êtes jeune ingénieur diplômé, débutant** ou possédant une première expérience, si possible dans le secteur des Travaux Publics.

Dans un premier temps, au sein des Services ENGINEERING, vous aurez en charge l'étude des procédures et méthodes d'opérations, des canalisations sous-marines, des plates-formes et installations industrielles associées.

Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer vers des activités opérationnelles en position d'Engineering Manager ou en exerçant des responsabilités opérationnelles.

Pour ces postes, vous devez parler et rédiger en anglais et accepter de fréquents déplacements.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 71742 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

# Chefs de projet et ingénieurs entrez dans l'univers des grands...

grands projets bancaires et financiers, grands systèmes BULL et IBM.

**Vous êtes ingénieur ou diplômé d'une grande école de gestion, MIAGE... vous avez une expérience réussie de la conduite de projets informatiques sur gros systèmes et de l'animation d'équipe... Nous recherchons:**

**Chefs de projet:**

**Comptabilité - réf. A02 / PC**
Responsable de la mise en place des progiciels de comptabilité et de la traduction comptable, ainsi que de l'élaboration des interfaces nécessaires. De bonnes connaissances de la comptabilité et de la banque seront appréciées.

**Gestion des comptes clients - réf. A02 / PGC**
Vous devrez mener les études et la réalisation d'un ensemble d'applications couvrant une gamme étendue de services bancaires. De bonnes connaissances de la banque et une formation complémentaire de type ITB seraient un plus.

**Gestion des prêts - réf. A02 / PGP**
Vous devrez développer et démarrer le logiciel de gestion des prêts (20 à 30 années/homme), définir et assurer l'intégration de ce logiciel et garantir son évolutivité, maîtriser les délais de mise en œuvre et optimiser les coûts.

**Système interne de gestion - réf. A02 / PSI**
De réelles compétences dans le domaine de la gestion, la maîtrise de Merise et la connaissance de l'environnement gros systèmes IBM, seront essentiels.

**Ingénieurs:**

**Ingénieur Télécom - réf. A02 / TEL**
Diplômé ENST ou INT, 5 ans d'expérience, vous participerez à la mise en place du schéma directeur télécom du Groupe Caisse des Dépôts (réseaux X25 privés, messagerie X400, annuaire X500, environnement SNA, DSA, DECNET réseaux locaux...).

**Ingénieur recherche développement - réf. A02 / RDT**
Vous développerez des projets pilotes en IA, stations de travail, réseaux locaux hétérogènes... Une première expérience sera appréciée.

**Ingénieurs méthodes IBM - réf. A02 / MET**
Assistant les équipes de développement, vous élaborerez les normes et procédures, assurerez les tâches d'administration de données, participerez aux choix et à l'implantation d'outils et de méthodes. Vous avez une bonne connaissance du gros système IBM et des outils de développement.

**Tous ces postes sont situés à Paris et en région parisienne. Envoyez lettre + CV avec référence à CAM-Recrutement 4, rue Berthollet 94110 Arcueil**




L'informatique du Groupe Caisse des dépôts et consignations.

...le CAM recrute... le CAM recrute... le CAM recrute...

*Notre société, spécialiste reconnu des matériels électroniques de sécurité, démarre la commercialisation, dans les pays francophones d'Europe et d'Afrique, d'une nouvelle génération de détecteurs de drogue et d'explosifs, unique sur le marché mondial.*

*Pour participer activement à ce développement nous créons le poste de :*

# INGENIEUR PRODUIT

## Bilingue anglais H/F 25-30 ans

*Fort de votre acquis technique, niveau ingénieur, en électro-mécanique, électronique et informatique (PC, interfaçage PC), vous voulez valoriser vos premières expériences dans une fonction où vous serez notre EXPERT TECHNIQUE.*

*A ce poste, très autonome et évolutif, vous assurerez, après une période de formation, l'information, la démonstration, en avant vente ainsi que l'installation, la formation et la maintenance en après-vente de cette gamme de matériel.*

*Chez notre clientèle, uniquement gouvernementale, vos interlocuteurs seront très variés (banque, ambassade, ministère,...).*

*Charge à vous de contribuer par le sérieux et la qualité de vos prestations au développement important de cette activité sur un marché à fort potentiel.*

*Poste basé à Paris. Rémunération motivante pour un candidat de valeur. Evolution possible à terme. Déplacements à l'étranger.*

*Adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous réf. 61.3463 LM, précisée sur la lettre et l'enveloppe.*

Mercuri Urval

digital™

# "Digital, des réseaux pour le monde"

Digital, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information.

## Ingénieurs commerciaux

L'originalité de nos produits, leur adaptation à un contexte international.

Un style très personnel de Management, un profond respect de la réussite individuelle.

Une expansion impressionnante : 20 % de Chiffre d'Affaires en plus cette année et 650 MF d'investissements.

*Toutefois nous avons encore* besoin de compétences et de talents !

Vous avez un diplôme de Grande Ecole, ou Bac + 5 Universitaire avec deux ans au moins d'expérience dans la vente de Systèmes et de Produits Informatiques complexes.

Alors, venez nous rejoindre.

Adressez votre candidature sous la référence MON 806 à :
**DIGITAL EQUIPMENT FRANCE**
**Service du Recrutement de la Région Parisienne**
**43, Bd Diderot - 75012 PARIS.**

**Digital Equipment France**

PAULSTRA
département joints dynamiques

Notre département Joint Dynamiques situé à SEGRE (49) se développe et recherche :

# Ingénieur études et développement

Réf. M 271

Les études porteront essentiellement sur les caractéristiques définissant la fonction étanchéité : • mise au point du matériel, • essais, • exploitation des résultats.
Le développement sera consacré aux produits nouveaux en liaison avec les ingénieurs technico-commerciaux.
*Une formation grande école mécanique ou universitaire (génie physique...) est indispensable.*

# Ingénieur technico-commercial

Réf. M 272

Après une période de formation à l'usine, il assurera les liaisons techniques avec les constructeurs automobiles en Allemagne (définition des pièces, suivi des prototypes jusqu'à homologation).
Une formation supérieure mécanique et une connaissance de l'Allemand sont indispensables.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et CV en précisant la référence du poste choisi à PAULSTRA - Département Recrutement 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

Renseignements complémentaires sur le Groupe Hutchinson : minitel 36.16 code RSCG CARRIERES.

une activité du groupe hutchinson

intel

Leader mondial des microprocesseurs recherche pour son activité de Service aux Clients : Ingénierie Systèmes, support Hardware et Software, Formation, un

# INGENIEUR MARKETING SENIOR

En relation avec l'équipe Europe vous serez responsable pour le marché français de la mise en place de notre stratégie marketing.
*Par votre analyse du marché et la définition de ses besoins* vous participez au développement de nos produits Services. Vous assistez la force de vente lors des négociations.
Vous avez valorisé une formation d'Ingénieur Grande Ecole ou Université par une expérience marketing de 5-7 ans dans le secteur informatique, de préférence dans un domaine multinational.
**Vous êtes parfaitement bilingue anglais.**
Merci d'adresser votre lettre, CV et prétentions sous référence 1030/IM, à la Direction des Ressources Humaines, INTEL Corporation, 1 rue Edison, BP 203, 78054 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

هكذا عن الأصل





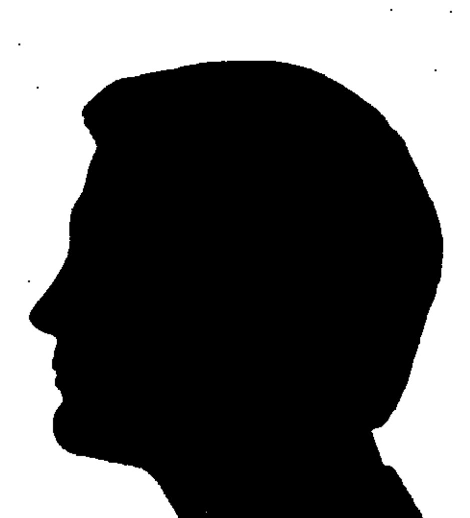
SECTEURS DE POINTE

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

# Négociez nos projets.

Notre DIRECTION DE L'INTEGRATION ET DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE recherche des

## INGENIEURS D'AFFAIRES EXPERIMENTES H/F.



Leur MISSION : étudier, définir, négocier et proposer des projets informatiques d'envergure nationale et internationale, en être le maître d'œuvre et le gestionnaire ; assumer la responsabilité des engagements et du revenu jusqu'à leur réalisation finale. Animer l'équipe projet.

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- DIPLOME(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Cycle Long, Sciences et Techniques) ou des GRANDES ECOLES de COMMERCE Bac + 4 minimum,
- justifier d'une expérience de 5 ou 6 ans d'**Ingénieur d'affaires,**
- avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise,
- être disponibles pour des voyages en France et à l'étranger.

Ces postes dotés d'une grande autonomie d'action exigent un sens aigu des responsabilités. Ils impliquent un haut niveau de compétence qui sera maintenu par une formation régulière au sein de la Compagnie.

Ils sont basés à PARIS, MARSEILLE, LILLE et STRASBOURG.

**Ils présentent de fortes perspectives d'évolution de carrières. Les salaires offerts sont à la mesure des responsabilités exercées.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) sous référence AFF01 à : IBM France - Département Recrutement - 5, place Vendôme 75001 PARIS.

Nous vous garantissons la plus grande discrétion.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM

---

# Jeune ingénieur qualité

Si vous pensez que la qualité est une clé de l'excellence industrielle, nous souhaitons vous rencontrer.

Après une formation à nos produits et procédés, vous serez chargé(e) de mettre en place et optimiser les outils de gestion de la qualité (relations clients-fournisseurs, auto-contrôle, SF[illegible]) dans une de nos unités de production.

[illegible] ou Ingénieur généraliste avec des connaissances [illegible]olymères, votre goût des contacts humains [illegible]

[illegible]lais serait un atout supplémentaire.

[illegible] vous ouvrir de larges perspectives d'évolution [illegible]té de dimension internationale.

[illegible]e manuscrite, photo (retournée) à 3M France, [illegible]ment, avenue Boulé, 95250 Beauchamp.

l'en[illegible]me

3M

MEDIA-SYSTEM

---

# ASSISTANCE [illegible]

(Basé : PARIS EST)

L'ensemble de nos équipes (60 personnes) est composé de techniciens et ingénieurs très qualifiés chargés d'intervenir en assistance technique auprès d'une clientèle industrielle très diverse, répartie sur l'ensemble de l'hexagone.

Vos missions:

- développer la clientèle existante, en particulier grands chantiers, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, donneurs d'ordres institutionnels,
- proposer auprès de cette clientèle notre savoir-faire, missions de longue durée, contrats globaux,
- renforcer nos équipes en place à partir de recrutements permanents de qualité,
- avoir un contact régulier avec notre personnel en mission et s'assurer de la qualité de nos prestations,
- superviser l'activité administrative de notre établissement secondaire en région parisienne.

De formation ingénieur mécanique, électromécanique, vous avez déjà démontré votre sens commercial dans le milieu industriel ou de préférence ingénierie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) sous réf. 9339, à MEDIA-SYSTEM PARIS, 6 impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

---

*SSI filiale Publicis et UAP Paris*
*recherche*

## Chef de projet analystes-programmeurs

CICS, COBOL (gros système IBM, système 36)
2 ans d'expérience souhaitée

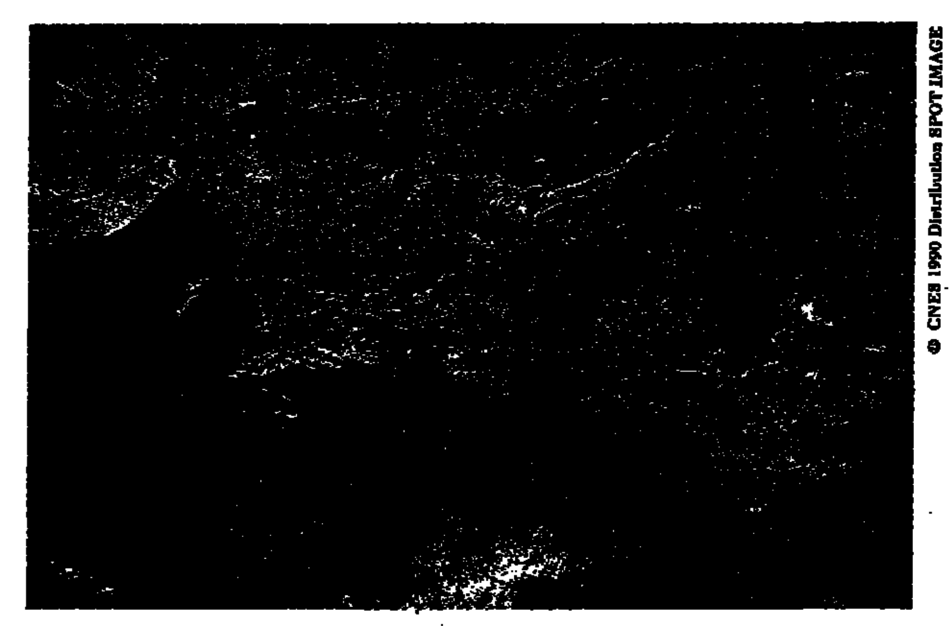
## Analyste-programmeur

Système télématique (Pick, Unix)
2 ans d'expérience souhaitée

**Ecrire SGIP, 19, rue Erard, 75012 Paris**
**(Aucun renseignement ne sera donné par téléphone)**

---

# Ingénieurs de talent, avec SPOT 2, vous allez changer de point de vue sur la terre...



© CNES 1990 Distribution SPOT IMAGE

Après SPOT 1, c'est avec SPOT 2 que MATRA ESPACE observe la terre. Agriculture, océanographie, recherche pétrolière, urbanisme... C'est de l'espace que les hommes apprennent à mieux exploiter les richesses de la terre. Désertification, marée noire, pluies acides, déchirure de la couche d'ozone... C'est aussi de l'espace que les hommes apprennent à sauvegarder la terre.

## INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (X, Mines, Centrale, Supelec...)

Dimanche 21 janvier 1990 voyait le lancement de SPOT 2. Objectif : assurer l'observation de la terre à des fins politiques économiques, commerciales, géologiques...

Mission accomplie... et cette photo de Marseille est la première prise par SPOT 2. MATRA ESPACE, maître d'œuvre, a des motifs de satisfaction.

Parce qu'ils ont su combiner enthousiasme, imagination, créativité, rigueur, esprit d'équipe et haute technologie, les Ingénieurs de MATRA ESPACE viennent une nouvelle fois de faire la preuve de leur talent.

Vous êtes spécialisé en électronique, automatique, informatique, mécanique ou télécommunications, vous pouvez vous aussi participer avec nous au développement de grands projets spatiaux européens et internationaux : ARIANE, HERMES COLUMBUS, SPOT 4, HELIOS, HISPASAT, LOCSTAR, SOHO... Mettez l'Espace dans votre projet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 028 à MATRA ESPACE – Alain Mainguy 3, avenue du Centre – Centre de Montigny 78182 Saint-Quentin en Yvelines.

MATRA ESPACE

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Darjeeling

## SECTEURS DE POINTE

*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* **3615 LM**



**Pour faire face à son développement à l'horizon 1992, AIR FRANCE poursuit son recrutement d'hommes et de femmes en vue de les former au métier de pilote de ligne.**

**Vous êtes jeune, né(e) après le 31 décembre 1963, en excellente condition physique, dégagé ou non des obligations militaires. Vous êtes actuellement en math. sup. (3ᵉ trimestre), en math. spé. ou élève ingénieur; ou bien au minimum en 2ᵉ année d'études supérieures scientifiques/techniques, ou titulaire d'un diplôme dans ces disciplines.**

**Ressortissant de la Communauté Européenne, vous parlez couramment le français et avez une bonne pratique de la langue anglaise. Alors vous réunissez toutes les conditions pour participer à notre prochaine sélection et vivre votre passion.**

**Appelez-nous au (1) 42.27.40.27 du lundi au samedi ou adressez-nous rapidement votre demande d'inscription, en joignant une enveloppe, 33x26, comportant vos nom et adresse à AIR FRANCE, Unité de Sélection Pilote, Orly Sud 114, 94396 Orly Aérogare Cedex. Nous vous enverrons un dossier de candidature qui devra nous parvenir complet dès que possible.**

**Les premières épreuves de sélection se dérouleront les 7 et 8 avril 1990 et les mises en formation débuteront dès le mois de mai.**

*Pilote de demain, cette place est à prendre... dès aujourd'hui*

*Math. Sup, Math. Spé, Bac + 2 Scientifiques, Elèves Ingénieurs*



**AIR FRANCE**

*tracez l'avenir*

---

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

## DES RESPONSABILITES OPERATIONNELLES ? NOUS VOUS RECEVONS 5/5

***THOMSON DIVISION TELECOMMUNICATIONS***

***Signer de grands contrats internationaux dans un univers de haute technologie illustre notre savoir-faire et la qualité de nos produits : réseaux et radiocommunications. Notre centre de production et d'études, situé à proximité de Lille, renforce ses équipes afin de maîtriser l'étude et le développement de ses produits.***

### INGENIEURS ELECTRONICIENS

**ETUDES** - Dans notre laboratoire d'études matériels, vous concevez des sous-ensembles électroniques, des maquettes aux prototypes et développez ainsi vos compétences dans les domaines de la théorie de l'information, du traitement du signal et des méthodes de communication.

**PRODUCTION** - Dans un objectif de qualité totale, tous nos produits sont contrôlés sur des bancs tests automatiques et spécifiques au sein de plate-forme d'intégration. Responsable d'une équipe de techniciens, vous assurez la gestion (respect des coûts, des délais et de la qualité), coordonnez les services internes et optimisez l'organisation.

Ingénieurs Grandes Ecoles ( ISEN, HEI, EUDIL,ESE...), débutants ou possédant une première expérience, motivés par les études ou la production, nous vous proposons une mission concrète et formatrice.

Merci d'adresser votre candidature à : **THOMSON-CSF** - Service du Personnel - BP 2021 - 59702 Marcq - en Baroeul Cedex

HCAP

**THOMSON**

---

CITCOM, groupe TELESYSTEMES, recherche pour son développement de **jeunes diplômés de Grandes Ecoles d'ingénieurs ou universitaires** pour devenir :

## CHEF de PROJET en informatique et télécom

Les candidats sélectionnés, après une formation spécifique, auront la charge de projets dans les domaines de compétences du groupe : réseaux, systèmes de communication, vidéotex, messageries, RNIS, génie logiciel dans les environnements IBM, BULL, VAX, UNIX...

**CITCOM**

Envoyer CV sous référence CIT - I / 05 à CITCOM - groupe TELESYSTEMES 7-15, rue Sarrette - 75014 PARIS

DECLIC

---

**CSEE Transport située à Chilly-Mazarin (91)** est une entreprise qui utilise les techniques les plus avancées de l'informatique, de l'électronique et du traitement de signal. Elle participe avec son partenaire européen à la conception et au développement de grands systèmes de transport ferroviaire : TGV Nord, Tunnel sous la Manche, Métro de Lyon ... Elle offre à des

**INGENIEURS**

**les opportunités suivantes**

## RESPONSABLES DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

**pour encadrer une équipe de 6 à 8 personnes**

## INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL

Si vous souhaitez évoluer au sein de grands projets industriels, adressez-nous votre candidature à l'attention de R. PETAIN
ZI de la Vigne-aux-Loups
rue Denis Papin
91380 Chilly-Mazarin.



Carré Turenne

---

**ESSAIR** Bureau d'Etudes

**EVRY - PARIS - PLAISIR - MARSEILLE**

recherche pour SECTEUR AERONAUTIQUE

## INGENIEURS

Grandes Ecoles ou Université (Bac + 4)
mécanique, thermique, combustion, aérodynamique.

## AGENTS TECHNIQUES

DUT GENIE THERMIQUE ou DUT GENIE MECANIQUE

DEBUTANTS ACCEPTES

Env. CV + photo 129, rue du Fbg Poissonnière - 75009 Paris

P.R.

---

*SYSELOG, membre d'un groupe de Services offre des missions de* haut niveau technique dans un univers de grandes entreprises, et un environnement dynamique et formateur dans entreprise en croissance.

Nous recherchons plusieurs

## INGENIEURS LOGICIELS

pour participer à des projets de développement de Logiciel Temps *Réel et Télécommunications en Région Parisienne ou Ouest France.*

Ces postes conviennent à des Ingénieurs Grandes Ecoles ou DEA ayant une première expérience et une bonne connaissance de :

- Architecture 68000 ● Langage C, Pascal, Assembleur
- Environnement MS-DOS, UNIX, VAX/VMS
- Normes OSI ● Bases de données relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature *(C.V., lettre, photo)* :

**SYSELOG** 5, rue de Turin - 75008 PARIS

amp

---

**CPGF HORIZON**

***Bureau d'Etudes recrute pour sa division eau et environnement :***

## UN HYDROGEOLOGUE

de 2 à 5 ans d'expérience - *Maîtrise de l'anglais* - CV africain.
Bonnes connaissances en environnement. Réf. LM/HY

## UN TECHNICIEN HYDROGEOLOGUE

niveau maîtrise - CV africain. Réf. LM/TH

Adresser lettre manuscrite + CV, en précisant la référence à :
**CPGF HORIZON** - 12 rue de Paris - 78230 LE PECQ

PUBLIPANEL

---

Cette entreprise performante (CA 520 MF), tête de pont européenne d'un groupe américain leader dans le domaine des pompes et aérosols, a d'importantes perspectives de développement et réinvestit annuellement 10 % de son CA. Elle recherche aujourd'hui un ingénieur pour compléter sa Direction Technique.

## JEUNE INGENIEUR RECHERCHE / DEVELOPPEMENT

### Mécanique des Fluides

Sous l'autorité directe du Directeur Technique, dans le cadre d'une stratégie de recherche et de moyens performants mis à sa disposition, vous développez des projets de nouveaux produits dans une perspective à moyen et long terme en vous appuyant sur une démarche plus expérimentaliste que fondamentaliste.

Ce poste, nouvellement créé, convient à un ingenieur polyvalent de haut niveau (Grandes Ecoles Scientifiques, Ecoles Normales Supérieures, Doctorats d'Université...), âgé d'au moins 25 ans et pouvant justifier d'une culture scientifique, notamment dans le domaine de la mécanique des fluides.

Le poste est à pourvoir dans l'Eure, à proximité de grandes villes régionales. Le salaire annuel brut sera negocie en fonction de l'experience.

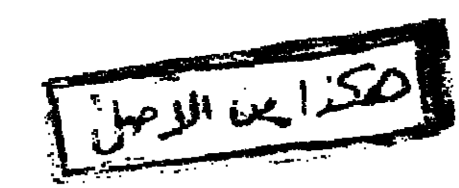
Adressez lettre manuscrite et CV détaillé, sous réf. 5067/M à
Jean-Paul MENASSIER - **CEGOS** Département **Recrutement**
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE.

cegos

*Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris*

Membre de Syntec







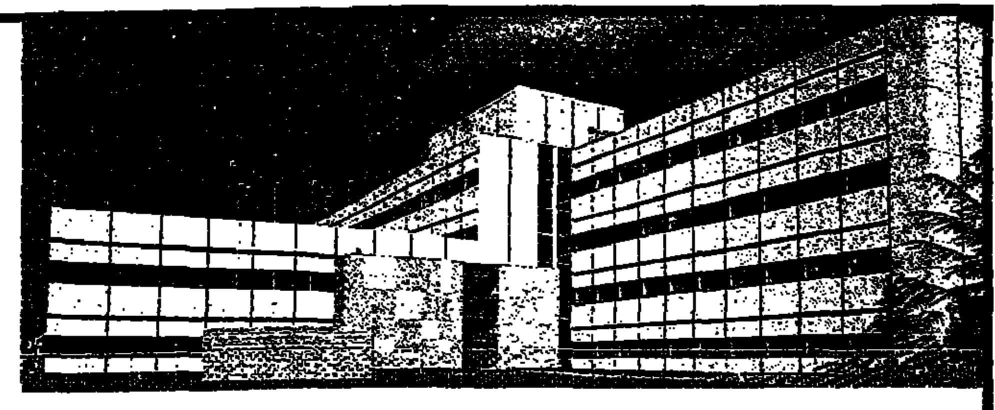

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

# SECTEURS DE POINTE

*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM

**KODAK-PATHÉ**

**CHALON-SUR-SAONE**



vue de notre centre de recherches et de technologies

# DOCTEURS OU INGENIEURS CHIMISTES

Dans le cadre du développement de nos activités industrielles sur le site de CHALON-SUR-SAONE (effectif 3.000 personnes), nous recherchons :

- des **Ingénieurs diplômés de Grandes Écoles Scientifiques** (spécialité : Chimie Industrielle, Génie Chimique ou Physico-chimie)
- **des Universitaires titulaires d'un Doctorat**

Plusieurs postes sont à pourvoir en **Recherche Appliquée** et en **Production.**

Après quelques années passées dans notre Centre de Recherches, les candidats retenus pourront ensuite poursuivre leur carrière dans le domaine de la recherche ou évoluer vers la fonction d'Ingénieur Produit.

Axées sur la recherche de la **qualité Totale,** nos méthodes de travail exigent un goût prononcé pour le travail en équipe. Compte-tenu des possibilités d'évolution en milieu international, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Vous exercerez votre activité sur un site très moderne dans un cadre procurant une qualité de vie appréciable.

Débutant ou 1/2 ans d'expérience, merci d'adresser votre candidature avec C.V. et photo sous réf. GC1 à
**KODAK-PATHÉ**
**Direction Gestion des Cadres**
26, rue Villiot, 75594 PARIS CEDEX 12






Bleu

**Nous sommes un des tout premiers groupes industriels français dans la haute technologie situé dans la proche banlieue ouest de Paris.**

# JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

***souhaitant réaliser un projet professionnel élargi à des activités de gestion.***

Votre expérience minimum de 3 ans vous permet de participer aux décisions de gestion et à la définition fonctionnelle des applications informatiques.
Vous établissez un contact permanent et confiant avec les utilisateurs grâce à votre sens des relations, votre curiosité et votre dynamisme.
Si vous pensez que le succès d'une mission informatique dépend aussi de l'aptitude à communiquer, envoyer un dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous réf. *7467* à HCA, 1 place du Palais Royal - 75001 Paris qui transmettra.

*à partir du LUNDI 5 MARS (daté 6)*

## LES NOUVELLES RUBRIQUES d'offres d'emplois du Monde

**Lundi daté mardi :** Section C économie
- LE MONDE *des DIRIGEANTS* (Postes de + 400 KF)
- LE MONDE *des JURISTES*
- LE MONDE *de la GESTION*

**Mardi daté mercredi :**
1) Section C économie
- LE MONDE *des CADRES*
- LE MONDE *de la FONCTION COMMERCIALE*

2) Pile séparée emploi
- LE MONDE *de l'INFORMATIQUE*
- LE MONDE *des SECTEURS DE POINTE*

**Mercredi daté jeudi :** Section C économie
- CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES (couplage avec sept titres européens)
- LE MONDE *INTERNATIONAL* (postes basés à l'étranger)
- LE MONDE *des CADRES*

Tous les mercredis en kiosque :
**Emplois Cadres**
**et sur 3615 LM un mois d'offres d'emplois parues dans Le Monde.**

# ENTREPRENDRE AVEC DES HOMMES DE VOLONTE

Filiale du puissant groupe américain TENNECO, nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des matériels agricoles et T.P.
*En France, CASE POCLAIN S.A. réalise 6 milliards de C.A. dont 50 % à l'export.*
Les pelles hydrauliques sont des produits complexes faisant appel à de nombreuses techniques et technologies de pointe, soumises en permanence à des conditions d'utilisation extrêmes.
Nous sommes les premiers, nous devons être irréprochables.

## JEUNES INGENIEURS D'ESSAIS

Nous allons vous demander de procéder à une analyse complète et rigoureuse de nos méthodes de travail pour faire évoluer programmes et procédures en termes de performance, qualité, délais, coûts, et pour arriver à la préconisation de solutions simples adaptées à la fabrication en série.
Vous serez en relation constante avec le B.E., les techniciens et les utilisateurs. Sur bancs et sur le terrain. Votre œil neuf, votre compétence technique ajoutés à notre savoir-faire doivent concourir à des gains de temps et à une fiabilité accrue.
Vous êtes AM, ECL, IDN, UTC, ou Mines..., vous avez de très bonnes connaissances en hydraulique, électronique, pneumatique..., vous avez peut-être une expérience en Bureau des Méthodes chez un industriel du poids lourd, de l'aéronautique ou de l'automobile, vous parlez couramment anglais et vous voulez faire un vrai métier d'ingénieur.
Ce poste est probablement l'un des moyens les plus sûrs pour entrer dans un grand groupe, travailler dans une cellule très créative et se préparer ensuite à des responsabilités élargies.
Venez donc en parler avec notre conseil, SEFOP - 11, rue des Pyramides - 75001 Paris. Nous vous remercions de lui adresser votre dossier sous Réf. LIE 219 M.

**Case Poclain S.A.**

*Une volonté d'avenir*

CONTESSE

# Analyste VAX/VMS

Intégré à l'équipe support de notre département informatique interne vous prenez en charge l'analyse de besoins spécifiques des utilisateurs, tant sur place que pour les différents sites européens. Vous vous assurez de la fiabilité (tests, documentation, standardisation) des programmes modifiés ou créés avant leur mise en place. Vous assistez et formez les utilisateurs.
De formation MIAGE ou équivalent vous possédez 2 à 4 ans d'expérience d'analyse-programmation dans un environnement VAX/VMS (langages C et SQL appréciés). La pratique d'un SGBD relationnel (RDB ou INGRES) et d'une méthodologie type CONSOL, BLUES serait un plus.
Ce poste de "Business Analyst" requiert une pratique "fluent" de l'anglais. Eventuels déplacements en Europe à envisager.




Adressez votre CV en anglais, sous la référence BA/LM, à
Bénédicte Peronnin
Apple Computer Europe Inc., Le Wilson 2, Cedex 60,
92058 Paris La Défense, FRANCE.

Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de la Société Apple Computer Inc.

CURRICULUM

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

***SM5, société du groupe THOMSON basée à Salbris (Sologne), étend ses compétences depuis l'étude et le développement jusqu'à la réalisation de matériels d'électronique professionnelle. Nous recherchons :***

# INGENIEUR COMMERCIAL

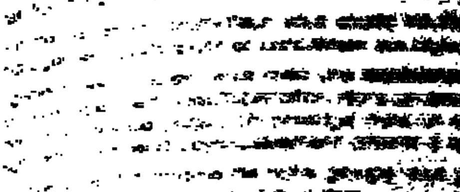
Nous vous proposons de prendre **la responsabilité commerciale de notre société.** En relation avec nos services industriels, vous établissez et négociez nos propositions auprès de la clientèle.

Ingénieur ENI, INSA, ENSAI, AM..., vous avez suivi une formation complémentaire en école de commerce et vous justifiez d'une expérience en milieu industriel. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
SM5 - Direction du personnel - BP 61 - rue des Cousseaux - 41300 Salbris

HCAP



Responsabl… de producti…

Le Monde CADRES

INGENIEUR…

DEUX DIRECTEURS…

ASSISTANT TECHNI…

…oisissez le bâtim…







# SECTEURS DE POINTE

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

*Le système télématique expert de l'emploi des cadres* 3615 LM

**Excellent pédagogue, solide manager, commercial affirmé...**

UNE SOCIÉTÉ LEADER DANS LE DOMAINE DE L'EAO RECHERCHE SON

## RESPONSABLE DE PRODUCTION

INGÉNIEUR DE FORMATION, VOUS AVEZ UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA PÉDAGOGIE DANS DES DOMAINES TECHNIQUES, DU SENS COMMERCIAL ET L'EXPÉRIENCE DU MANAGEMENT : CE POSTE VOUS CONVIENT !

NOUS VOUS PROPOSONS, AU SEIN DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE DIDACTICIELS, D'ANIMER UNE ÉQUIPE QUI COMPTE 30 INGÉNIEURS ET TECHNICIENS.

EN RELATION DIRECTE AVEC LES CLIENTS, VOUS SAUREZ VOUS ADAPTER À LEUR DEMANDE MAIS GARDEREZ AUSSI LE RECUL TECHNIQUE SUFFISANT POUR MESURER CE QUI EST RÉALISABLE ET EN FAIRE PASSER L'IDÉE.

LE POSTE EST À POURVOIR À PARIS.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? MERCI D'ENVOYER LETTRE, CV, PHOTO SOUS RÉFÉRENCE 71613 À MÉDIA-SYSTEM, 6 IMPASSE DES DEUX-COUSINS, 75849 PARIS CEDEX 17, QUI TRANSMETTRA.

***Rejoignez un grand de l'EAO.***

MÉDIA-SYSTEM

---

**Pour Paris**
**Organisation Professionnelle**
(Industries Extractrices) recherche

## SON ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL

Ingénieur TP, mines, géologue ou équivalent, 35 ans, possédant une expérience de quelques années de chantier BTP carrières ou laboratoire d'entreprise.
Anglais et micro-informatique appréciés.

Assisté d'une équipe de 8 personnes, il secondera le Secrétaire Général dans tous les domaines techniques et administratifs (création, animation, suivi de groupes de travail, rédaction des P.V. de réunions, suivi des dossiers techniques...).

Le poste nécessite une bonne maturité, des qualités de contact et des capacités réelles d'expression écrite et orale, ainsi qu'un bon esprit d'équipe.

*Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions à*
*CIB/G, 3 rue Alfred Roll*
*75849 Paris Cedex 17*

---

**SOURIAU**
*L'AVENIR CONNECTE*

### DIVISION EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

LEADER EUROPEEN SUR LE MARCHE ELECTRONIQUE AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLE, NOUS RENFORÇONS NOS EQUIPES ET PROPOSONS PLUSIEURS POSTE D'

## INGENIEURS DEBUTANTS ET CONFIRMES

**à de jeunes diplômés (INSA, ISEN, IDN,...)**

Vous prendrez en charge des projets complets depuis le cahier des charges en passant par l'étude des fonctions électroniques et logiciels jusqu'à la phase d'industrialisation.

Le goût du travail en équipe et de bonnes capacités relationnelles sont nécessaires pour réussir dans ces postes.
Si de plus vous êtes attirés par le milieu automobile et un environnement motivant, venez rejoindre nos équipes à Paray Vieille Poste (proximité Orly).

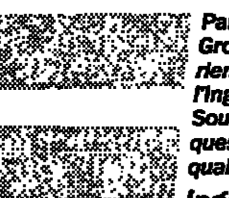
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence IEI à **SOURIAU - DRH -** 9/11 Bld Galliéni 92100 Boulogne.

DESSEIN

---

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES INGÉNIEURS INFORMATICIENS UNIVERSITAIRES 3e CYCLE

## *VOUS DÉBUTEZ, UNILOG S'INTÉRESSE A VOTRE AVENIR*



*Partenaire privilégié des plus grandes entreprises, notre Groupe (1 100 collaborateurs, 13 sociétés) apporte son expérience et son talent dans tous les domaines du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.*
*Soucieux d'allier diversité de cultures et compétences techniques, nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de qualité.*

***Ingénieurs généralistes**, la formation complète à l'informatique de gestion que nous vous proposons, associée à votre potentiel, vous permettront d'évoluer dans un métier passionnant.*

***Ingénieurs informaticiens**, notre politique de formation aux techniques de pointe associée à vos ambitions vous placeront au 1er rang de projets de grande envergure.*

*Vous souhaitez en savoir davantage ? Rencontrons-nous.*

*Postes à pourvoir à Paris, régions Nord et Ouest.*
*Merci d'écrire sous réf. ID/02 à Marion PERRIER.*




AD'COM

---

Le Monde CADRES

*Le Monde*, **point de rencontre des grandes ambitions.**

---

**BAC + 5**



URBANISME

ARCHITECTURE

INGENIEUR

SOCIOLOGIE

**Nous sommes une importante société de Gestion Patrimoniale, filiale d'un puissant groupe immobilier ; notre programme DSU *a fait l'objet d'un protocole de collaboration avec la Délégation* Interministérielle à la ville.**

**Nous recherchons dans le cadre du développement social et urbain du Groupe Ile-de-France, plusieurs**

## RESPONSABLES DE PROJETS

Vous serez chargés, pour les sociétés Immobilières du Groupe et de la filiale Ile-de-France :

- de la mise en place de la gestion adaptée,
- des négociations avec les locataires dans le cadre des travaux de réhabilitation,
- des actions d'insertion et de développement social de la population logée en relation avec les communes et les partenaires locaux.

La trentaine de formation supérieure, vous avez acquis une première expérience de conduite de projets analogues, soit dans le secteur immobilier, soit dans le secteur des collectivités locales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5424 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

---

## DEVELOPPER LA FONCTION PERSONNEL

### DANS LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Notre Société est la filiale d'un grand Groupe français dans le domaine de la communication et des média.

Membre du Comité de Direction, le Responsable du Personnel que nous recherchons - *outre les aspects traditionnels de la fonction - se verra confier deux missions spécifiques :*

- la réorganisation de l'administration du personnel et notamment de la paie, par la conception et la mise en place d'une politique salariale rigoureuse ;
- le développement et la gestion des relations sociales dans l'entreprise et le dialogue avec les partenaires sociaux.

A 30 ans environ, vous souhaitez intégrer une équipe de Direction jeune et entreprenante. Vous avez déjà une expérience de la fonction Personnel acquise en milieu industriel, qui vous a donné une bonne connaissance des missions qui seront les vôtres. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, enthousiaste, avec une forte capacité de travail. La perspective de travailler en région (à une centaine de kilomètres de Paris dans une grande ville) ne vous effraie pas, dans un Groupe qui vous offre des perspectives d'évolution.

Pour ce poste, merci d'envoyer votre candidature, CV et prétentions sous réf. 194.03 à notre Conseil : Marc SIBOLD - COFROR - 20, place de l'Iris - La Défense 2 92400 COURBEVOIE, qui vous assure de sa totale discrétion.

Cofror

---

## ANIMER NOTRE DELEGATION DEPARTEMENTALE

**IEP - ESC - DESS gestion du personnel ou droit**

**BASE CHARTRES**

FOND D'ASSURANCE FORMATION de la Région Centre, nous recherchons le Responsable de notre délégation départementale.

Nous proposons une mission diversifiée : développement de notre activité (gestion des fonds de formation), suivi des entreprises adhérentes (contacts permanents avec les chefs d'entreprises ou responsables du personnel), recherche de nouveaux partenaires, relation et interface avec la direction de l'organisme et animation du conseil de gestion paritaire.

Ce poste nécessite des aptitudes relationnelles à haut niveau dans des milieux diversifiés (industries, organismes consulaires, etc...).

Vous êtes sensibilisé aux problèmes de formation en entreprise, une première expérience professionnelle serait souhaitable.

*Envoyez votre dossier sous référence 9013/02 M.*

GC Gautier Consultants 24, bd Béranger - BP 1627
37016 TOURS Cedex - Tél. : 47.47.03.57

---

**Le Centre de Gestion Agréé de la Région Parisienne**
**Partenaire privilégié des PME (gestion, conseils, *formation*)**

recherche dans le cadre de son expansion

## 2 JEUNES DIPLOMÉ(E)S

**1 DUT Gestion ou 1 licence AES ou Sciences Eco, option gestion**

Pour poste polyvalent et évolutif au sein du service DOSSIERS DE GESTION et *STATISTIQUES (sens du contact, qualités d'adaptation et connaissances comptables indispensables).*

**1 informaticien**
**DUT ou BTS Informatique de gestion**

Poste évolutif si esprit d'entreprise
(connaissances système Pick et micro-informatique appréciées)

**Adresser C.V., candidature et prétentions au :**

**C.G.A.R.P.**
**36, rue de Picpus - 75012 Paris**

---

**PARACELSUS**  **KLINIK FRANCE**

avec actuellement 5 cliniques à Paris et à Nice et faisant partie d'une chaîne de 65 cliniques, en Europe et aux Etats-Unis, ayant plus de 7 000 lits

cherche
pour ses implantations en France

## UN DIRECTEUR

35-45 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prière d'adresser votre C.V., photo et vos prétentions à l'adresse suivante : **PARACELSUS KLINIK FRANCE SARL**
**A l'attention du Dr U. SCHLEWING, PDG**
**19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY**



*Le département du Val-de-Marne*
**RECRUTE PAR MUTATION**

## 1 DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Chargé du personnel

Celui-ci aura sous son autorité la DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL et le SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL.

**CONDITIONS :**

être titulaire du grade d'administrateur au sein de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.

**TRANSMETTRE LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES :**

– d'un curriculum vitae

– de la photocopie de vos diplômes et de votre dernier arrêté de promotion

au plus tard le 15 MARS 1990 dernier délai, le cachet de la poste faisant foi à

*HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE*
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er bureau - recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LE :**
**43-99-84-03.**

# DIRECTEUR DES COMPTABILITES

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, vous aurez pour mission :

- d'arrêter les comptes de la Société Mère et les comptes consolidés (40 sociétés et divisions en France et à l'étranger),
- de diriger l'organisation comptable de la Division Holding dont vous assurez le contrôle de gestion,
- de coordonner les comptabilités des sociétés et divisions intégrées (méthodologie et organisation, contrôle interne, productivité et évaluation du personnel),
- de développer le système d'information comptable et financière qui repose sur des applications informatiques évoluées, en relation avec le Responsable des Etudes et les Responsables des Divisions,
- d'apporter votre expertise dans le cadre de projets concernant l'organisation du Groupe.

**EXPERT COMPTABLE** (ou mémorialiste) vous avez environ 35 ans et une bonne maîtrise de votre métier, acquise au moins en partie en Cabinet d'audit. Vos atouts personnels (sens de l'analyse, dynamisme, conviction, qualités relationnelles) assureront votre réussite et votre évolution. L'importance de ce poste implique une rémunération motivante. TROYES, où vous résiderez est une ville agréable à 1H30 de PARIS. Votre candidature (lettre manus., C.V., avec indication de la rému-nération actuelle sous réf.2668/LM) sera traitée en toute discrétion par notre conseil.

Merci d'écrire à B.P. 10 92162 ANTONY CEDEX.




MEDIAPA

**Ville de TARBES (Hautes-Pyrénées)**
recrute

## UN CHEF DE PROJET D.S.Q.

**Mission :**
responsable d'un projet de D.S.Q. et de sa mise en œuvre.

**Profil :**
cadre ayant une formation de base en aménagement ou en gestion et en Sciences Humaines.

**Rémunération nette :**
120 000 à 160 000 F par an selon expérience.

**Adresser candidatures et C.V. à M. le Maire de Tarbes**
**B.P. 1329 - 65013 TARBES Cedex**
**avant le 5 mars 1990, délai de rigueur**

sep

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs du lanceur Ariane. Notre société est filiale du GROUPE SNECMA, 28000 personnes dont 3700 cadres. Nous recherchons pour notre Siège Social situé à SURESNES :

**RESPONSABLE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Pour animer notre politique en matière de propriété industrielle et définir en concertation avec les opérationnels nos actions à mener sur les domaines d'activité à protéger (brevets, marques, logiciels...)

## RESPONSABLE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Grâce à une analyse concurrentielle précise vous déterminez les axes technologiques prioritaires et organisez des mesures d'incitation à la créativité.

Responsable de la gestion du portefeuille de propriété industrielle vous participez aux négociations d'accord de licence ou de création de filiale et examinez la possibilité de valorisation des brevets et technologies.

Homme de concept, votre ouverture d'esprit et votre imagination sont tout aussi importants que vos qualités relationnelles et votre capacité d'animation.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. NB/LM à : SNECMA, Direction de l'Encadrement, 2, boulevard du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15.

SOCHATA SNECMA - FAMEH - ENM - SEPT SOCIETES, UN GROUPE

**GROUPE SNECMA, LES MOTEURS DU CIEL**

Ville de Palaiseau
(Essonne) 30 000 habitants
recrute

## UN(E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Titulaire du CAFB option jeunesse.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre de candidature et CV à
Monsieur le Maire de Palaiseau
BP n° 6 - 91125 Palaiseau Cedex.

# FICHET

**CONCEVOIR ET AMELIORER NOS PRODUITS...**

FICHET BAUCHE (6500 personnes, CA 2 milliards de F) est le N°1 de la sécurité.
Notre souci permanent de Recherche-Développement
nous amène à rechercher :

## Ingénieur projet industriel

À 30 ans environ, vous avez une formation supérieure (ingénieur mécanicien...), une expérience de 2/3 ans en B.E., et vous connaissez le monde de la production ainsi que la DAO. Vous parlez anglais.

Vos connaissances techniques alliées à vos qualités de créativité et de contact vous permettront de faire le lien entre la production et notre force de vente ; élaboration du cahier des charges produits, suivi des projets, étude des produits des filiales, analyse technique de la concurrence, recherche et conduite des sous-traitants...

Si ce poste clé vous intéresse, alors merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence A 02 05 à notre conseil
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS




Groupe de 1000 personnes, réalisant 500 MF de Chiffre d'Affaires dont 65 % à l'export, nous sommes le premier fabricant français de montures de lunettes. Nos produits sont diffusés sous les marques L'AMY, LACOSTE, NINA RICCI. Nous recherchons pour la Division Commerciale et Distribution France (100 p.), *basée à Paris*, un :

## Responsable logistique

*La logistique est un point clé de notre organisation : la qualité de service assurée à nos clients opticiens fait en grande partie notre notoriété.*

*Nous souhaitons confier cette responsabilité à un professionnel de 30 à 35 ans, diplômé de* l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs ou de gestion) ayant acquis une expérience proche dans un secteur d'activité supposant les mêmes exigences (par exemple la distribution de produits pharmaceutiques).

Ce manager animera une équipe de trente personnes chargées des approvisionnements, des stocks, des expéditions, de l'après-vente, des services généraux. Sa mission : faire évoluer l'organisation et les méthodes pour optimiser, en coûts et délais, le flux des produits. Pour cela, il disposera de moyens informatiques performants.

*Collaborer avec les services commerciaux et administratifs de la division, avec les unités de production, suppose des qualités de rigueur et d'ouverture.*

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser dès maintenant un dossier de candidature, sous réf. FL/2 M, à notre conseil : INFRAPLAN - 83, bd Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

**INFRAPLAN** PARIS/BARCELONE

Grand Groupe Américain recherche dans le cadre de son développement en Europe

# Juriste d'Affaires
*à vocation Internationale*

**Paris La Défense**

Au sein d'une petite équipe de juristes de premier plan directement rattaché au General Counsel du Groupe, vous serez immédiatement opérationnel dans le domaine du droit des affaires à l'international. Vous traitez notament les dossiers de montages juridiques, de création de structures (sociétés, G.I.E...), transferts d'actifs... Par ailleurs, la connaissance et une pratique du droit des assurances et des produits financiers constitueraient des atouts. Homme de terrain, vous assurerez le conseil auprès des entités du Groupe en Europe impliquant l'étude des législations étrangères.

A 30/35 ans, titulaire d'un DJCE, 3ème cycle spécialisé en droit des affaires complété si possible par un diplome anglo-saxon, vous avez acquis une expérience de 5/6 ans en qualité de juriste d'affaires comportant impérativement un passage de quelques années au sein d'un cabinet international. Vous parlez et écrivez parfaitement l'anglais.

Contacter Frédéric d'Antin au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. FA5261MO.

MP

**Michael Page Tax & Legal**
*Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal*

Organisme Fédérateur d'un Réseau Bancaire
alliant Tradition, Ouverture et Diversification
recherche pour son Réseau National

# CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

**Il s'agit de renforcer le service par une force d'expertise et de persuasion.**

**Mission :**

- faire du service juridique un organe de conseil et d'assistance pour les directions du réseau,
- élaborer et uniformiser les procédures et contrats, édicter des recommandations communes,
- structurer l'activité : recueillir les besoins, en déduire les priorités et les moyens d'action,
- centraliser certaines opérations administratives pour le compte des Caisses (contrôle de régularité, règlement de fonds, ...)

**Profil :**

Avec une formation juridique et plus de 5 ans d'expérience, la maîtrise du droit bancaire et la pratique du droit administratif sont acquises.

La disponibilité, la capacité à entendre et à transmettre, le goût de convaincre pour obtenir sont tout aussi indispensables que la compétence juridique.

Le poste basé à Paris nécessite des déplacements en province.

*Adressez une lettre accompagnée d'un CV aux consultants d'IGS Recrutement sous référence 2005 M, 11 rue de La trémoille - 75008 Paris.*

*Après examen des candidatures un dossier sera envoyé à chaque candidat retenu.*



IGS RECRUTEMENT

# Le Monde CADRES

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

**Le Monde CADRES**

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

# ...Océ Graphics. Un avenir tout tracé !

NOUS SOMMES OCÉ GRAPHICS, FILIALE DU GROUPE OCÉ, LE SPÉCIALISTE EUROPÉEN DE L'IMPRESSION ET DE LA REPRODUCTION. NOTRE MÉTIER : L'INFORMATIQUE GRAPHIQUE. NOTRE STYLE : ACTIF, DIRECT. EN FRANCE, EN EUROPE ET AUX U.S.A., VOUS TRACEREZ UN AVENIR À LA MESURE DE VOS TALENTS.

## Promoteur produits

Débutante(e) ou première expérience, vous êtes diplomé(e) d'une grande Ecole d'Ingénieurs, Télécom, Supelec, Centrale, ENSAM, ENSI et/ou d'une Ecole de Commerce, HEC, Essec, Sup de Co. Vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'un département marketing dans un environnement de haute technologie. Idéalement, vous nous apportez votre double sensibilité en informatique et en marketing. Vous prendrez en charge l'analyse des marchés, la préparation des outils de soutien à la force de vente (argumentaires, formation...), le lancement de nouveaux produits. Vous participerez aux salons professionnels, journées portes ouvertes en apportant votre expertise technique, votre goût des contacts, votre créativité et votre sens de l'organisation. Notre ouverture sur les marchés mondiaux fait de l'anglais notre langue de travail. Réf. PP

## Ingénieurs Commerciaux

Débutants ou 1ère expérience, vous êtes attirés par les technologies CAO-DAO. Vous exercerez vos talents de négociateur auprès des grands comptes et des distributeurs, à Paris ou dans une métropole régionale. Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, Télécom, Supelec, Centrale, Ensam ou d'une Ecole de Commerce, Hec, Essec, Sup de Co, vous êtes soucieux de promouvoir une image de service et de fiabilité. A l'écoute des besoins des utilisateurs vous serez un partenaire actif et un conseil précieux pour nos distributeurs. Vous rejoindrez notre équipe d'ingénieurs créatifs, autonomes et prêts à bouger avec vous. Réf IC

VOUS AVEZ ENVIE D'AGIR,
VOUS ETES RÉELLEMENT ENTHOUSIASTE. NOUS SAURONS VOUS MOTIVER, METTRE EN VALEUR VOS COMPÉTENCES ET RECONNAITRE VOS RÉSULTATS.
ECRIVEZ A ROSELYNE GONIE,
OCÉ GRAPHICS, 1, RUE JEAN LEMOINE,
94003 CRÉTEIL CÉDEX.

*L'entreprise de tous les desseins*

océ — **Océ Graphics**

VOCATION MEDIA

# BERNARD KRIEF CONSULTANTS
# Washington - Moscou - Bruxelles - Paris

*recherche pour Paris un*

## Jeune chargé des relations publiques et du développement

*Sa mission : assurer les relations avec la presse, rédiger newsletter et brochures, concevoir et organiser des colloques, tables rondes, conventions etc., organiser les manifestations du Club Manager Bernard Krief, coordonner l'action publicitaire.*

*Il faut : avoir 30 ans environ, une expérience d'au moins 3 ans dans un poste comparable ; rédiger avec aisance et talent ; être créatif dans la conception et très organisé dans l'exécution ; savoir travailler à un rythme rapide. Il est indispensable de pouvoir travailler en anglais. Une ouverture d'esprit internationale est un atout.*

*Il est offert : dans un groupe dynamique et en expansion, des possibilités de développement personnel, le poste supposant d'apporter des services en communication à tous les bureaux actuels et à venir (pour l'instant : Washington, Moscou, Bruxelles, Paris + province).*

*Merci d'adresser votre candidature sous référence 1019.*

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.

**Groupe d'importance nationale**
recherche
pour son bureau d'études
**TECHNICIEN**
pour établissement devis, études pour propositions commerciales dans les activités de l'hygiène publique, du nettoiement, nettoyage industriel et spécialisé, etc.
– Devra établir, le cas échéant, plans d'exécution et dossiers de présentation.
– Devra effectuer les métrés, analyse chantiers, utiliser micro-ordinateur et tableur.
– Poste en région parisienne.
Ecrire avec CV et prétentions sous nº 8815
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Importante société d'ingénierie
RECHERCHE
Pour son développement aux Antilles
**INGÉNIEUR D'ETUDES**
Ayant une forte expérience du calcul de béton armé, mais souhaitant modifier sa pratique professionnelle en devenant pluridisciplinaire en bâtiment et VRD. Ce poste est basé en Guadeloupe.
Envoyer candidature et C.V. sous le nº 3632
à Agence centrale de publicité - BP 229
93523 SAINT-DENIS CEDEX

# FORMATION PROFESSIONNELLE

**POUR DEVENIR RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT**
IPREX, Cycle intensif de Commerce International.
**Durée** : 15 semaines.
**Prochaine session** : le 19 mars 90.
**Sélection** : 15 jours avant le début de la session
**Rémunération** : par l'Entreprise ou par l'Etat.

Renseignements & inscription :
Nicole LEVEQUE
CDM - Groupe ESC Lyon
23, avenue Guy de Collongue
B.P. 174
69132 ECULLY cedex
Tél. 72 20 25 21




☐ Je désire recevoir un dossier d'inscription : I2.
NOM, PRENOM ____
ADRESSE ____
____ TEL. |_|_|_|_|_|_|_|_|

12/LM — © PUBLICIS EDICO

Cabinet juridique et fiscal Caroreff
7, bd Solferino, Rennes.
RECHERCHE
**FISCALISTE**
préférence ancien E.N.I. ou groupe fiduciaire.

Pour définition et mise en œuvre d'une politique locale dans petite ville Nord-Ouest bureau d'étude cherche
**CONTRACTUEL**
pour 3 à 4 ans. 180 KF+
Ecrire sous le nº 8808
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Ville de BONNEUIL S/MARNE
recrute
1 CADRE A
Chargé de la diffusion culturelle
Adresser candidature, C.V. et photocopie des diplômes à : Monsieur le Maire de Bonneuil, 94380

Ville de GARGES-LES-GONESSE (Val-d'Oise)
+ 40 000 habitants
recrute
1 CHARGÉ DE MISSION
Pour la mise en œuvre de projets d'urbanisme (durée 8 mois). Maîtrise foncière. Suivi du POS
2 COLLABORATEURS
Pour son service information
1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Chargé du secteur VRD
1 RESPONSABLE ACHATS
1 RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
1 ELECTRICIEN
Adresser lettre et C.V. à Monsieur le Maire
8, place de l'Hôtel-de-Ville, 95140 Garges-lès-Gonesse

**L'ECOMUSÉE de St-Quentin-en-Yvelines**
recrute
**UN(E) COLLABORATEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE**
C'est un(e) ethnologue de formation (maîtrise minim.) tourné(e) vers les réalisations concrètes, qui saura articuler la recherche et la communication des savoirs acquis. Il (elle) prendra notamment en charge les publications de l'écomusée, le travail de terrain, l'animation des visites de découverte du territoire et l'enrichissement du centre de documentation. Ses qualités humaines, ses compétences et son imagination lui permettront de prendre part, au sein d'une petite équipe très soudée, aux différentes étapes préparatoires à la réalisation d'un nouvel équipement.
ECOMUSÉE de St-Quentin-en-Yvelines. Commanderie des Templiers de la Villedieu, route du Mesnil, 78990 Elancourt.

**URGENT**
RECHERCHE
**ANIMATEUR**
polyvalent, du 1er au 30 octobre 1990
Possib. de reconduction niveau DUT ou DEFA, exp. souhaitée.
Env. C.V. avant le 3.03.90
S.I., B.P. 29, 73572 Brides-les-Bains Cedex

GROUPE ADDE
1er éditeur français de logiciels graphiques
cherche
**FORMATEURS MICRO-INFORMATIQUE**
Passionnés de communication graphique.
Envoyer CV à Groupe ADDE, BP 29, 92300 Levallois.

Magazine éducatif pour les moins de 8 ans cherche
**SON RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**
Expérience presse ou édition jeunesse souhaitée.
Env. CV + lettre candidature motivée à FRANCAS, 10/14, rue Tolain, 75020 Paris.

L'ASSOCIATION DE VOYAGES CULTURELS CLIO
recherche
**DES COLLABORATEURS**
de formation historique ou artistique pour accompagner et guider ponctuellement ses circuits vers les pays d'Europe, du bassin méditerranéen et du Proche-Orient.
Envoyer CV 34, rue du Hameau, 75015 Paris. 45-31-89-84.

Vous êtes ingénieur diplômé. Vous parlez anglais couramment. Vous avez de 5 à 10 ans d'expérience réussie en ingénierie de projets pluridisciplinaires à dominante mécanique. Vous êtes motivé par la tenue d'objectifs ambitieux. Vous êtes autonome et appréciez le travail en équipe. Nous vous proposons, au sein de notre Direction Technique, le suivi et la gestion de projets.
INTERSUB-FRANCE
B.P. 157
83500 La Seyne-sur-Mer

Ville de Garges-lès-Gonesse (40 000 habitants)
recrute
**son directeur**
du personnel (S.G.A., cadre contractuel de direction, etc.).
Ecrire avec CV à : Monsieur le Maire
8, place de l'Hôtel-de-Ville, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

SUITE A CRÉATION CLASSES ETS ENSEIGNT CATHOLIQUE CONTRAT D'ASSOCIATION
30 mn Paris-Est, 1 800 élèves
cherche
pour rentrée sept. 1990 en lycée :
**PROFESSEURS**
A TEMPS COMPLET
● 2 DE MATHS
● 1 DE PHYSIQUE
● 1 DE SCIENCES NATURELLES
● 1 D'ESPAGNOL
● 1 D'EPS
**PROFESSEURS**
A TEMPS PARTIEL
● 1 D'ÉCONOMIE
● 1 D'HISTOIRE
Poser candidature en adressant lettre manuscrite + CV détaillé.
Ecrire sous le nº 8806
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Le directeur administratif et financier d'AMNESTY INTERNATIONAL recherche son :
**ASSSITANT(E)**
A mi-temps, bénéficiant d'une large autonomie, vous aurez pour mission :
– Administration du personnel, préparation et contrôle de la paie, déclarations sociales, plan de formation...
– Etablissement et suivi de contrats (personnel et autres).
– Gestion des assurances et études diverses.
– Secrétariat.
Votre profil :
– Environ 30 ans.
– Formation et expérience réunie d'au moins 3 ans.
– Sens aigu des relations humaines et esprit d'équipe.
– Pratique de la micro-informatique.
Rémunération annuelle entre 58 000 F et 62 500 F.
Lettre manuscrite + CV à l'attention d'AMNESTY International France,
4, rue de la Pierre-Levée, 75011 PARIS, sous la référence PH.B/90/01.

Cabinet de conseils en propriété industrielle, quartier ETOILE-PTE MAILLOT, rech. pour compléter équipe juridique
**JURISTE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**
(DEA, CEIPI, DESS en PI) quelques années d'expérience professionnelle pour collaboration dans le domaine des marques, modèles, droit d'auteur, concurrence, contrats, consultations, contentieux.
Importante activité internationale nécessitant
**MAITRISE DE L'ANGLAIS**
Envoyer CV, référ. et prétentions à :
**CABINET BOUJU**
38, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.
Tél. : 42-67-99-18.

AGENCE DE PUBLICITÉ RECHERCHE
**TECHNICIENNE DE PUBLICITÉ**
Exp. agence, gestion de budgets immobilier. Qualités souhaitées : sens du contact, de la gestion, de la négoc. Conn. fab., média, techn. de création, dactylo. Dispon. immédiat.
Envoyer C.V., photo et prét. ACC, 66, Champs-Elysées 75008 PARIS

VILLE DU HAVRE (200 000 habitants)
recherche
**RÉDACTEURS OPTION ANIMATION**
pour ses services :
– enfance,
– jeunesse,
– centre de loisirs et d'échanges culturels sur des postes de direction d'équipement, d'adjoint de direction ou d'animation de quartier (expérience souhaitée).
Les postes seront pourvus par voie de mutation, détachement ou recrutement de lauréats du concours de rédacteurs.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 28 février à la Mairie du Havre.
Bureau Gestion, des Emplois et des Carrières.
BP 51-76084 LE HAVRE CEDEX

1er groupe mondial d'encres d'imprimerie recherche pour son département « Cold Set »
**UN TECHNICIEN**
de labo et d'application de haut niveau. La mission : liaison entre usine et utilisateurs européens. Anglais impératif, allemand souhaité.
Ecrire sous le nº 7118
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

## DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. nationalité tchécoslovaque résidant à Prague ; traductrice-interprète trilingue français-allemand-tchèque propose ses services à toute société commerciale française désireuse de s'implanter en Tchécoslovaquie.
Ecrire à Mme Jana Otoupalova, Bojasova 1249, Praha 8, Czechoslovakia.

Cadre 49 ans. Conservatoire Nal des Arts et Métiers. Activités : Services généraux à l'UNESCO, dans entreprises industrielles à Paris et en province, et agence de publicité. Expérience lancement de travaux dans des conditions et délais difficiles. Serait intéressé par poste similaire.
Tél. : 46-24-64-00 poste 1229. M. Eyrignoux

**ASSISTANTE DIRECTION**
55 ans, bonne présentation, ouverte aux relations commerciales
EXP. AGENCE RÉGIES (publicité, achat espaces)
Secrétariat, notion compta recherche
POSTE MOTIVANT
Accepterait remplacement
Jeanine DUBOL
117, rue Cardinet
75017 PARIS

Direct. ing., 53 a. Exp. indust. (radar, telec, hyper), exp. comm. négo., gd compte, réf. intern.
Ecrire sous le nº 8802
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

L'Est s'ouvre, profitons-en. J.f. dynamique, licence commerce internat., exp. à l'export, français, angl., russe, hongrois, all. courants. Ch. poste assistante direction.
Ecrire sous le nº 8811
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F. anglaise, rech. poste assistante ociale, évolutif, accepte déplacements.
Tél. : 46-25-11-66.

FISCALISTE BILINGUE
Franc., angl., maîtr. droit des affaires D.E.S.S. de fiscalité internat. (H.E.C. Paris XI), stages, ch. poste Frce ou étranger.
Ecr. S. VANTESLAAR
7, r. Bosio, 75016 PARIS ou tél. : 46-20-22-08.

52 ans, rompu commerce internat., management, vte, gestion ciale, multilingue, gde conn. et exp. pays bassin médit. et Moyen-Orient, rech. poste à responsab. France ou étranger.
Ecrire sous nº 8817
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

H. 39 ans, études sup. DUT personnel ISSEC, 15 ans exp. fonction personnel responsabilité intégrale de tous les aspects de la fonction dans stés 150 à 2 000 pers., rech. poste à responsabilité similaire. Région parisienne. Dernier poste : Dir. rel. hum. gestion administrative.
Tél. : Serge Mary 45-83-47-17

COLLABORATRICE (secrétaire sténodactylo), 55 ans, expérience milieu artistique et universitaire, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités, serait intéressée par TTES PROPOSITIONS dans le domaine des arts et des lettres
45-84-92-98, apr. 19 h

## formation professionnelle

STAGE INTENSIF DE PRÉPARATION AU BTS INFORMATIQUE DE GESTION POUR DE
Bac + 1 + bon niveau en maths
Du 19-03-90 à juin 91 avec stage pratique en Europe.
Pour tous renseignements, GRETA PARIS CENTRE
42-71-03-67

# Le Monde L'IMMOBILIER

## appartements ventes

**5e arrdt**

**VUE IMPRENABLE**
S/bd ST-GERMAIN, plein sud, 150 m² env., 4e ét., asc., bon plan, faibles charges. 8 900 000 F.
SERGE KAYSER
43-29-60-60

**11e arrdt**

BASFROI/LEDRU-ROLLIN
Imm. récent. Beau 4 p., 100 m² sur jdin, 2 bns. Box dble. 47-05-76-76.

**91 - Essonne**

91. 20 min. Paris, vd 92 m², F4, mixte prof. libérale, box, récent. 685 000 F.
Tél. : 60-79-48-44.

## appartements achats

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet, 15e.
Rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS. 8e, 7e, 15e, 16e arrdts.
Tél. : 45-66-00-75.

Recherche 2 à 4 p. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

CH. URGT 4-5 P. 100 à 120 m² Paris 9e, paiem. compt. chez notaire.
Tél. : 48-73-20-67

## locations non meublées demandes

**Paris**

**MASTER GROUP**
47, rue Vaneau, 75007 Paris.
Rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand.
42-22-24-55, 42-22-14-61.

**EMBASSY SERVICE**
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-78-99

## locations meublées demandes

**Paris**

**INTERNATIONAL SERVICE**
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 45-26-33-27

## pavillons

Vds pavillon 95. F5 90 m² + garage. Terrain 605 m². Proche Mantes (78). Prix 640 000 F dont 420 PC. Tél. : 34-78-78-38 ap. 19 h 30.

## bureaux

*Locations*

**VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE**
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicile : 170 à 390 F/M.
**CIDES 47-23-84-21**

**SIÈGE SOCIAL**
burx équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

Location bur. équip. réunion. Journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socx. CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES
**FIDASSIST**
Paris-8e : 42-89-58-28
Dépt. 95 : 34-64-18-12

A PARTIR DE 50 F HT/mois. Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Permanence téléph.
**43-55-17-50.**

DOMICILIATIONS
Burx, télécopie, télex.
**AGECO 42-94-95-28**

# L'AGENDA

*Artisans*

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme. Travaux hypersoignés.
Tél. : 42-00-52-10.

*Bijoux*

**ACHAT NET BIJOUX**
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie. PERRONO, bd des Italiens. OPERA, 4, Chaussée d'Antin. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

**BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES**
se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83

*Vacances*
*Tourisme*
*Loisirs*

CORSE : loue août studio, 4 personnes, tout confort, 50 mètres de la plage dans pinède, possibilité piscine et tennis, 17 km de Bastia.
Tél. : 37-31-16-22.

**JURA**
Part. loue grand studio (6 pers.) tout conf. sur pistes de fond, zone nordique + 200 km balisés. Proche ski alpin station Metabief. 3 h par TGV, gare de Vallorbe (Suisse) à 6 km. Prix et rens. : (16) 81-49-00-72.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75.

# MARCHÉS FINANCIERS

Davantage tournée vers l'Europe

## La Bourse de New-York se détache de celle de Tokyo

NEW-YORK

*de notre correspondant*

Officiellement, tout le monde compatissait, lundi 26 février, aux malheurs du marché boursier japonais, en chute libre de plus de 11 % depuis début janvier, compte tenu du recul de 4,5 % – le plus important depuis le krach mondial d'octobre 1987 – subi la veille par l'indice Nikkei.

En réalité, en coulisses, on convenait que, au nom de la solidarité boursière internationale, il n'était pas malsain, après tout, que le *Kabuto-cho connaisse*, lui aussi, les variations erratiques dues au *program trading* (ordres massifs d'achat et de vente déclenchés automatiquement par ordinateur), les bisbilles entre le ministre des finances et le patron de la Banque centrale, et les affres d'une monnaie qui se déprécie.

En l'espace d'un an, le yen a perdu environ 20 % par rapport au dollar, et le mouvement s'est accentué lundi à Wall Street lorsque le billet vert a clos la séance à 148,65 yens, son plus haut niveau depuis huit mois. Un handicap certain pour le Japon qui, aux yeux des milieux d'affaires américains, porte l'entière responsabilité de l'échec des négociations commerciales que les deux pays tentent, avec beaucoup de mal, de poursuivre (*le Monde* du 27 février).

L'excédent commercial bilatéral, au bénéfice du Japon, bien sûr, a certes atteint 49 milliards de dollars en 1989. Mais le contentieux porte en fait sur les 400 milliards de dollars d'excédents accumulés depuis dix ans par Tokyo.

« *La réduction de ce déficit* [pour les Etats-Unis] *n'est pas pour demain* », assure cependant ce spécialiste. « *Mais cela n'empêche pas le Dow Jones de bien résister à l'effondrement du marché nippon* », constate-t-il.

De fait, après un moment d'hésitation au premier son de cloche, Wall Street s'est repris pour clôturer la séance de lundi à 2 602,48, en hausse de 38,29 points sur le vendredi précédent. Pourtant, de nombreux analystes pensaient que, au moins dans un premier temps, les actions américaines allaient épouser la baisse de Tokyo. Comme ce fut le cas précedemment lors de telle ou telle lourde chute du kikkei. Il n'en fut rien.

« *La déconnexion entre les deux marchés semble se confirmer* », assure ce familier du Big Board, estimant que les économies américaines et japonaises ne sont plus nécessairement liées. « *La Bourse américaine semble avoir intégré maintenant la perspective d'un ralentissement de son activité économique doublé d'une baisse des résultats de ses sociétés, alors que le Kabuto-cho commence seulement à intégrer dans son raisonnement des paramètres essentiels comme la baisse du yen et le maintien de taux d'intérêt élevés pour contenir l'inflation* », précise-t-il.

### *L'Allemagne réunifiée, élément de stabilité*

En attendant un éventuel relèvement du taux d'escompte japonais, la hausse du dollar a pour effet mécanique de renchérir les actifs libellés dans cette devise et de rendre plus attrayants les investissements étrangers, surtout attirés par le marché obligataire. *Côté actions*, « *les entreprises américaines devront se montrer plus agressives et retrouver leurs atouts avant d'attirer de nouveaux capitaux étrangers* », affirme un gestionnaire de *mutual fund*, l'équivalent de nos SICAV.

« *Ce qu'on constate actuellement, c'est plutôt un intérêt de plus en plus marqué pour l'Europe. Et notamment pour l'Allemagne* », confirme-t-il. Un sentiment partagé par tous les gestionnaires qui voient filer vers le Vieux Monde des centaines de millions de dollars auparavant destinés aux *blue chips* américaines ou à des investissements de l'autre côté du Pacifique.

Certains poids lourds de la gestion de portefeuille ont pratiquement doublé en un an la part de leurs investissements sur l'Europe. C'est notamment le cas de Fidelity, l'un des grands noms du secteur. Et ce n'est pas fini. Le flou entretenu autour des perspectives qui s'offrent aux économies américaine et japonaise ne fera qu'accentuer ce courant financier vers une Europe dont la future Allemagne réunifiée apparaît ici comme un élément de stabilité. Accompagné de marchés porteurs.

SERGE MARTI

## NEW-YORK, 26 février ↑

### Forte hausse

Bonne surprise, lundi, à Wall Street. Alors que beaucoup redoutaient le pire après la terrible rechute de Tokyo, le meilleur s'est produit. La Bourse new-yorkaise s'est ressaisie, si bien même qu'à la clôture l'indice Dow Jones des industrielles enregistrait une avance de 38,29 (+ 1,5 %) à 2 602,48.

Autour du « Big Board », les spécialistes attribuaient le phénomène à la complète déconnection entre Tokyo et les places occidentales. Selon eux, le malaise japonais tire ses origines de causes purement locales. La meilleure preuve, paraît-il, les tensions se sont un peu atténuées sur le front des taux d'intérêt.

D'autre part, les investisseurs tablent sur un détournement des capitaux japonais vers les places occidentales pour y trouver refuge. C'est l'avis, en particulier, de M. Richard Berner, analyste chez Salomon Brothers. Ajoutons que le raffermissement du dollar a contribué à rassurer la place américaine.

L'activité, cependant, est restée peu importante avec 148,91 millions de titres échangés contre 148,51 millions vendredi.

| VALEURS | Cours du 23 fév. | Cours du 26 fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 62 3/8 | 63 1/8 |
| A.T.T. | 38 1/8 | 39 1/8 |
| Boeing | 60 | 61 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 29 1/2 | 30 |
| Du Pont de Nemours | 37 3/8 | 38 1/2 |
| Eastman Kodak | 37 1/4 | 37 1/2 |
| Exxon | 47 1/8 | 48 3/8 |
| Ford | 44 3/4 | 46 |
| General Electric | 60 5/8 | 61 1/8 |
| General Motors | 43 3/8 | 44 3/8 |
| Goodyear | 33 | 33 |
| I.B.M. | 102 5/8 | 104 1/8 |
| I.T.T. | 52 3/4 | 53 1/8 |
| Mobil Oil | 81 1/4 | 61 3/4 |
| Pfizer | 56 | 56 1/4 |
| Schlumberger | 47 5/8 | 48 3/8 |
| Texaco | 57 1/4 | 58 1/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 129 | 128 3/4 |
| Union Carbide | 23 1/4 | 23 1/4 |
| U.S.X. | 35 1/4 | 35 3/8 |
| Westinghouse | 69 1/8 | 70 1/4 |
| Xerox Corp. | 51 1/4 | 51 3/8 |

## LONDRES, 26 février ↑

### Reprise à la clôture

Après une forte baisse dans le sillage de Tokyo, la Bourse de Londres s'est redressée dans le courant de l'après-midi en raison de la fermeté de Wall Street affichée dès l'ouverture du marché, lundi.

L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 12,6 points à 2 249,3.

Le marché est cependant resté calme et quelque 337 millions de titres ont été échangés contre 467,7 millions vendredi.

De nombreux secteurs se sont améliorés, notamment les compagnies régionales de l'eau, les alimentaires et les titres de la construction.

Après avoir sévèrement chuté suite à l'annonce la semaine dernière de prévisions sur une baisse de son bénéfice et après que l'un de ses actionnaires eut engagé contre elle des poursuites judiciaires aux Etats-Unis, l'agence de publicité Saatchi and Saatchi s'est redressée en fin de séance dans l'espoir du lancement d'une offre de rachat.

La compagnie de défense et d'ingénierie Vickers s'est appréciée après l'annonce d'une hausse surprise de 20 % de son bénéfice annuel.

## PARIS, 26 février =

### Equilibre

La terrible chute de Tokyo a passablement secoué, lundi, toutes les grandes places financières internationales. Mais le premier moment de frayeur passé, la plupart d'entre elles se sont ressaisies. La Bourse de Paris n'a pas fait exception. De nouveau en très vif recul à l'ouverture matinale (– 1,67 %), elle a, par la suite, comblé son retard. Vers 13 heures, l'indice CAC-40 ne se repliait plus que de 0,85 %. A la clôture de 17 heures, il était revenu au point d'équilibre (+ 0,03 %). La dégringolade générale, que les milieux financiers redoutaient à la vue de la mine épouvantable du Kabuto-cho, n'a donc pas eu lieu. Ou du moins pas encore.

La situation économique en France est, il est vrai, encore satisfaisante avec très peu d'inflation, une croissance maintenue à 3,7 % en 1989 (contre 3,8 %) et un chômage qui se résorbe lentement.

Ici, comme ailleurs du reste, toute la question est de savoir si la bûche prise par Tokyo est de caractère local ou si le phénomène va se mondialiser. Sur le parquet, tous les yeux se tournaient vers New-York pour voir comment Wall Street allait réagir dans l'après-midi. La très belle allure de la Bourse américaine n'a pas peu contribué à rassurer. Pour l'instant, toutefois, les experts se montrent prudemment optimistes avec la chance, que paraît tenir l'Occident, de voir les capitaux japonais venir se placer de ce côté du monde. Mais nul n'en mettrait quand même sa main à couper.

L'événement de la journée a été la hausse de Peugeot. Après les accords Renault-Volvo, des rumeurs *courent le palais à propos de la firme* de Sochaux, les uns accréditant l'idée d'une association sous roche avec un autre constructeur européen, les autres, celle d'excellents résultats pour 1989.

## TOKYO, 27 février ↑

### Vif redressement

Au lendemain d'une chute historique, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de mardi sur une reprise de 1,72 % au terme d'une séance en dents de scie. L'indice Nikkei a regagné 576,95 yens pour clôturer à 33 897,95 yens dans un volume d'affaires légèrement plus étoffé à 550 millions de titres (contre 400 millions environ lundi). La cote avait abandonné 4,5 % la veille.

Le Nikkei a varié, mardi, entre – 528,63 yens au plus bas et + 578 yens au plus haut par rapport au niveau de clôture de la veille.

En fin de séance, des rachats effectués par des spéculateurs attirés par les cours très bas ont redonné du tonus au marché. Par ailleurs, l'annonce de la reconduction au poste de premier ministre de Toshiki Kaifu a été bien accueillie.

| VALEURS | Cours du 26 fév. | Cours du 27 fév. |
|---|---|---|
| Akai | | |
| Bridgestone | 1 440 | 1 480 |
| Canon | 1 460 | 1 610 |
| Fuji Bank | 3 200 | 3 230 |
| Honda Motors | 1 630 | 1 630 |
| Matsushita Electric | 2 040 | 2 120 |
| Mitsubishi Heavy | 985 | 1 000 |
| Sony Corp. | 7 770 | 8 060 |
| Toyota Motors | 2 230 | 2 290 |

## FAITS ET RÉSULTATS

□ **Saab-Scania : pertes de 2,1 milliards de couronnes pour la division automobiles.** – La division automobiles du groupe suédois Saab-Scania aura enregistré finalement une perte de 2,1 milliards de couronnes (autant de francs) en 1989. L'ensemble du groupe a obtenu des bénéfices de 1,6 milliard de couronnes, moitié moins qu'en 1988, pour un chiffre d'affaires de 44,9 milliards, en hausse de 5,6 %. Le dividende proposé est de 7,75 couronnes par action. La division automobiles du deuxième constructeur suédois a été rachetée à 50 % par General Motors en décembre dernier.

□ **Parfums Christian Dior : résultats en hausse.** – Avec 3,1 milliards de francs en 1989, la société enregistre une hausse de 20,1 % de son chiffre d'affaires par rapport à 1988. Le bénéfice net a crû de 20,4 % et atteint 325 millions de francs. Le chiffre d'affaires provient pour 52 % des produits parfumants et pour 48 % des produits de soins et de maquillage. La progression a été de 13 % sur le marché français et de 21,4 % à l'exportation. Au cours des cinq dernières années, Parfums Christian Dior a plus que doublé son chiffre d'affaires et ses bénéfices.

□ **Automobiles Peugeot rachète des obligations.** – La société automobiles Peugeot vient de lancer une offre publique de rachat d'obligations pour 550 millions de francs. Il s'agit d'un emprunt d'octobre 1984 portant à l'époque sur 1 milliard de francs. La société veut réduire son endettement, qui était de 2,160 milliards à la fin de 1988.

□ **Matsushita : hausse des résultats et émission d'euro-obligations.** – Le conglomérat japonais Matsushita Electric Industrial Co. Ltd. a annoncé à Londres un bénéfice net consolidé de 75,3 milliards de yens (2,945 milliards de francs) pour le troisième trimestre de l'année fiscale japonaise (octobre-décembre), en hausse de 17 % par rapport à la même période en 1988. Sur neuf mois les bénéfices nets du groupe ont augmenté de 10 % à 185 milliards de yens (7,3 milliards de francs). Par ailleurs Matsushita va lancer deux émissions euro-obligataires massives d'un montant total de 1,3 milliard de dollars afin de financer son programme d'investissement. Néanmoins, en raison de la chute de 4,5 % de la Bourse de Tokyo, lundi 26 février, le chef de file du syndicat de placement, Nomura International, a reporté la mise sur le marché des titres, qui était prévue pour ce jour-là. Matsushita va émettre pour un milliard de dollars d'euro-obligations à bons de souscription d'actions (warrants) venant à échéance en 1994, et Panasonic Finance (Netherlands) BV pour 300 millions de dollars d'euro-obligations à taux fixe, de même durée.



# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Amault & Associés | .... | 442 | Le gd livre du mois | .... | 435 |
| Asystel | .... | 82 o | Loca Investissement | .... | 280 |
| B.A.C. | .... | 203 | Locamic | .... | 138 10 |
| B. Demachy & Assoc. | .... | .... | Matra Communication | .... | 204 |
| Banque Tarneaud | 189 | 189 | Metallurg. Minière | .... | 215 o |
| B.I.C.M. | .... | 770 | Molex | 213 | 212 10 |
| Boiron | .... | 380 | Navale-Delmas | .... | 1175 |
| Boisset (Lyon) | .... | .... | Olivetti-Logabax | 240 | .... |
| Câbles de Lyon | .... | 2325 | Om. Gest.Fin. | .... | 569 |
| Calberson | .... | 735 | Pinault | .... | 465 |
| Cardif | .... | 740 | Presbourg (C In & Fin) | .... | 94 |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 951 | Présence Assurance | .... | 484 20 o |
| C.D.M.E. | .... | 1700 | Publicat. Filipacchi | .... | 705 |
| C. Equip. Elect. | .... | 345 | Razel | .... | 778 |
| C.E.G.E.P. | .... | 280 | Rémy & Associés | .... | 370 |
| Ciments d'Origny | .... | 631 | Rhône-Alpes Écu (Ly.) | .... | 319 |
| C.N.I.M. | .... | 887 | St-Honoré Matignon | .... | 238 |
| Codetour | .... | 271 | S.C.G.P.M. | .... | 610 |
| Conforama | .... | 1025 | Segin | .... | 305 |
| Creeks | .... | 336 70 | Sélection Inv. (Lyon) | .... | 112 80 |
| Dafsa | .... | 197 | S.E.P. | .... | 379 o |
| Dauphin | .... | 535 | Seribo | .... | 519 |
| Devanlay | .... | 1023 | S.M.T.Goupil | .... | 298 |
| Deville | .... | 474 | Sodiaforg | .... | .... |
| Dolisos | .... | 185 | Supra | .... | 228 40 |
| Editions Belfond | .... | 220 | Thermador Hold. (Lyon) | .... | 276 |
| Elysées Investissem. | .... | 15 15 | TF 1 | .... | 320 |
| Finacor | .... | .... | Unilog | .... | 170 |
| Garonor | .... | 800 | Union Financ. de Fr. | .... | 509 |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | .... | 341 10 | Viel et Cie | .... | 165 |
| Gravograph | .... | 207 50 | Yves Saint-Laurent | .... | 1015 |
| Guintoli | .... | 813 | | | |
| I.C.C. | .... | 269 | | | |
| Idia | .... | 295 | | | |
| Idianova | .... | 144 | | | |
| IN2 | .... | 300 | | | |
| Int. Metal Service | .... | 1010 | | | |



## Marché des options négociables le 26 février 1990

Nombre de contrats : 12 250.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Bouygues | 520 | – | – | 14 | 30 |
| CGE | 520 | 25,17 | – | 10 | 23 |
| Elf-Aquitaine | 560 | 27 | 44 | 10 | 20 |
| Eurotunnel SA-PLC | 60 | 2,50 | 6,90 | 5,30 | 7,50 |
| Euro-Disneyland SC | 100 | 2,95 | – | – | – |
| Havas | 1 300 | – | – | 13,50 | – |
| Lafarge-Coppée | 325 | – | 20 | 18 | – |
| Michelin | 120 | – | 16 | – | 6,30 |
| Midi | 1 200 | 40 | – | 35 | – |
| Paribas | 640 | 19,50 | – | 24 | – |
| Pernod-Ricard | 1 167 | 4 | – | – | – |
| Peugeot SA | 720 | 80 | 100 | 11 | 22 |
| Rhône-Poulenc CI | 380 | – | – | 11 | – |
| Saint-Gobain | 520 | 23 | 40 | 14 | – |
| Source Perrier | 1 500 | 28 | 80 | 80 | 140 |
| Société générale | 560 | 18 | 34 | 25 | – |
| Suez Financière | 400 | 24 | 35 | 7 | 15 |
| Thomson-CSF | 140 | 2,51 | 7,10 | 12,05 | – |

## MATIF

*Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 février 1990*

Nombre de contrats : 54 067.

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 90 | ÉCHÉANCES Juin 90 | ÉCHÉANCES Septembre 90 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 99,20 | 99,46 | 99,40 |
| Précédent | 99 | 99,24 | 99,36 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Mars 90 | OPTIONS D'ACHAT Juin 90 | OPTIONS DE VENTE Mars 90 | OPTIONS DE VENTE Juin 90 |
|---|---|---|---|---|
| 100 | 1,18 | 2,45 | 1,83 | 2,44 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,72 F ↑**

Le dollar s'inscrivait en hausse, le mardi 27 février, s'échangeant à Paris à 5,72 F contre 5,7075 F, lundi, à la cotation officielle. La devise américaine bénéficie de la faiblesse persistante du yen, aggravée par les déclarations du ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, mardi, selon lesquelles la Banque du Japon ne comptait pas relever le taux de l'escompte.

| FRANCFORT | 26 fév. | 27 fév. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6995 | 1,6905 |
| **TOKYO** | **26 fév.** | **27 fév.** |
| Dollar (en yens) | 148,65 | 149,83 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (27 fév.) .... 10 1/8-10 1/4 %
New-York (26 fév.) .. 8 1/4-8 5/16 %

### BOURSES

**PARIS** (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

| | 23 fév. | 26 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 89,3 | |
| Valeurs étrangères | 92,5 | |
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 494,6 | 482,9 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 1 883,62 | 1 880,32 |

**NEW-YORK** (*Indice Dow Jones*)

Industrielles ..... 2 564,19 2 602,48

**LONDRES** (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles ..... 1 762,3 1 776,1
Mines d'or ..... 295,6 284,2
Fonds d'Etat ... 80,15 80,26

**TOKYO**

| | 26 fév. | 27 fév. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 33 321,87 | 33 897,95 |
| Indice général | 2 448,31 | 2 500,84 |

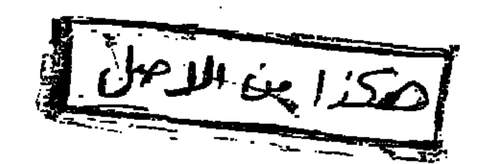
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,7170 | 5,7220 | + 102 | + 114 | + 205 | + 235 | + 715 | + 805 |
| $ can. | 4,7801 | 4,7883 | – 154 | – 85 | – 226 | – 163 | – 490 | – 382 |
| Yen (100) | 3,8382 | 3,8441 | + 99 | + 128 | + 195 | + 228 | + 645 | + 733 |
| DM | 3,3818 | 3,3862 | + 58 | + 75 | + 115 | + 143 | + 330 | + 403 |
| Florin | 3,0018 | 3,0060 | + 36 | + 50 | + 71 | + 97 | + 261 | + 326 |
| FB (100) | 16,2323 | 16,2557 | – 10 | + 93 | – 40 | + 159 | + 162 | + 641 |
| FS | 3,8343 | 3,8403 | + 38 | + 53 | + 78 | + 109 | + 301 | + 381 |
| L (1 000) | 4,5736 | 4,5813 | – 101 | – 55 | – 218 | – 141 | – 487 | – 356 |
| £ | 9,6417 | 9,6559 | – 401 | – 335 | – 739 | – 638 | – 1914 | – 1670 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 1/16 | 8 5/16 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 5/16 | 8 7/16 |
| DM | 8 | 8 1/4 | 8 1/16 | 8 3/16 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 3/4 | 8 7/8 |
| Florin | 8 7/16 | 8 11/16 | 8 11/16 | 8 13/16 | 8 3/4 | 8 7/8 | 9 | 9 1/8 |
| F.B. (100) | 9 7/8 | 10 3/8 | 10 1/4 | 10 9/16 | 10 5/16 | 10 5/8 | 10 9/16 | 10 7/8 |
| F.S. | 8 11/16 | 8 15/16 | 9 | 9 1/8 | 9 1/16 | 9 3/16 | 9 3/16 | 9 5/16 |
| L (1 000) | 12 7/8 | 13 7/8 | 13 | 13 1/4 | 13 | 13 1/4 | 13 | 13 3/8 |
| £ | 14 3/4 | 15 | 14 15/16 | 15 3/16 | 15 | 15 1/4 | 15 1/16 | 15 5/16 |
| F franç. | 10 1/8 | 10 1/4 | 10 3/8 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 5/8 | 11 | 11 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 26 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 3852 | C.N.E. 3% ★ | 3850 | 3855 | 3858 | + 0 16 |
| 1051 | B.N.P. T.P. | 1052 | 1053 | 1053 | + 0 10 |
| 1226 | C.C.F. T.P. | 1229 | 1230 | 1229 | .... |
| 1045 | Créd. Lyon. T.P. | 1041 | 1043 | 1043 | + 0 19 |
| 1680 | Renault T.P. | 1680 | 1670 | 1749 | + 4 11 |
| 2044 | Rhone-Poul. TP | 1930 | 1930 | 1900 | − 1 55 |
| 1220 | St-Gobain T.P. | 1215 | 1215 | 1220 | + 0 41 |
| 1190 | Thomson T.P. | 1220 | 1181 | 1194 | − 2 13 |
| 845 | Accor | 819 | 808 | 824 | + 0 61 |
| 610 | Air Liquide | 605 | 587 | 605 | .... |
| 2130 | Als. Superm. | 2100 | 2050 | 2050 | − 2 38 |
| 555 | A.L.S.P.I.★ | 550 | 521 | 539 | − 2 |
| 2550 | Arjom. Prioux★ | 2317 | 2316 | 2349 | + 1 38 |
| 615 | Ausedat-Rey★ | 615 | 615 | 615 | .... |
| 975 | Aux. Entrepr. ★ | 992 | 980 | 986 | − 0 60 |
| 625 | Av. Dassault ★ | 516 | 516 | 514 | − 0 39 |
| 300 | Axa Midi Assur. | 296 | 286 | 289 | − 2 36 |
| 340 | BAFIP ★ | 334 | 312 | 326 | − 2 40 |
| 325 | Bail-Equipem.★ | 307 50 | 306 | 318 90 | + 4 03 |
| 990 | Bail Investiss★ | 955 | 939 | 940 | − 1 57 |
| 420 | B.N.P. C.I. ★ | 408 | 400 | 404 | − 0 98 |
| 885 | Bolloré Tech. | 885 | 885 | 880 | − 0 56 |
| 490 | Cie Bancaire ★ | 505 | 510 | 514 | + 1 78 |
| 730 | Bazar H.-V.★ | 710 | 708 | 705 | − 0 70 |
| 750 | Béghin-Say ★ | 744 | 730 | 735 | − 1 21 |
| 1410 | Berger (Ma) | 1360 | 1321 | 1321 | − 2 87 |
| 655 | Bic ★ | 644 | 628 | 625 | − 2 95 |
| 950 | B.I.P. ★ | 890 | 892 | 901 | + 1 24 |
| 570 | B.I.S.★ | 517 | 511 | 516 | − 0 19 |
| 2830 | Bongrain S.A. ★ | 2700 | 2685 | 2695 | − 0 19 |
| 1000 | Bon-Marché ★ | 1000 | 975 | 982 | − 1 80 |
| 550 | Bouygues ★ | 535 | 525 | 525 | − 1 87 |
| 175 | B.P. France ★ | 172 10 | 171 | 171 | − 0 64 |
| 710 | B.S.N.★ | 695 | 691 | 702 | + 1 01 |
| 810 | Canal Plus★ | 790 | 780 | 783 | − 0 89 |
| 430 | Cap Gem. S.★ | 427 | 426 | 423 | − 0 94 |
| 3100 | Carrefour★ | 3065 | 3010 | 3100 | + 1 14 |
| 160 | Casino★ | 143 80 | 141 | 141 | − 1 95 |
| 120 | Casino A.D.P.★ | 114 | 113 20 | 113 10 | − 0 79 |
| 965 | Castorama D.I. | 960 | 955 | 950 | − 1 04 |
| 150 | C.C.M.C. | 150 | 146 | 149 50 | − 0 33 |
| 655 | C.E.G.I.D. | 630 | 599 | 610 | − 3 17 |
| 245 | Centrest | 239 | 237 10 | 237 10 | − 0 79 |
| 565 | C.E.P. Comm. | 544 | 538 | 530 | − 2 57 |
| 405 | Cerus CER | 390 90 | 382 | 392 | + 0 28 |
| 490 | Cetelem★ | 492 | 486 | 500 | + 1 63 |
| 680 | C.F.A.O.★ | 875 | 852 | 858 | − 2 81 |
| 540 | C.G.E. | 533 | 525 | 533 | .... |
| 1620 | C.G.I. Informat. | 1501 | 1499 | 1495 | − 0 40 |
| 1190 | C.G.I.P.★ | 1199 | 1175 | 1190 | − 0 75 |
| 600 | C.G.P. | 599 | 589 | 595 | − 0 67 |
| 1110 | Chargeurs S.A★ | 1081 | 1060 | 1060 | − 1 94 |
| 770 | Cica | 759 | 740 | 740 | − 2 50 |
| 1300 | Ciments franç.★ | 1265 | 1252 | 1260 | − 0 40 |
| 700 | Club Méditerr.★ | 650 | 640 | 650 | .... |
| 185 | C.M.B. Packag. | 168 | 161 50 | 164 70 | − 1 96 |
| 180 | Codetel★ | 177 60 | 176 | 180 | + 1 35 |
| 410 | Cofimeg★ | 405 | 402 | 410 | + 1 23 |
| 470 | CPR (Par.-R.)★ | 460 | 456 | 474 90 | + 3 24 |
| 685 | Colas ★ | 697 | 690 | 690 | − 1 |
| 280 | Cpt. Entrepr.★ | 283 | 274 20 | 274 | − 3 18 |
| 970 | Compt. Mod. ★ | 962 | 955 | 951 | − 1 14 |
| 390 | Concept S.A. | 388 | 380 | 381 | − 1 80 |
| 1240 | Créd. Foncier ★ | 1240 | 1190 | 1219 | − 1 69 |
| 495 | C. F. Internat. ★ | 504 | 495 | 502 | − 0 40 |
| 230 | C.C.F.★ | 220 | 215 | 220 | .... |
| 705 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 699 | 680 | 690 | − 1 29 |
| 1310 | Crédit Nat.★ | 1300 | 1261 | 1285 | − 1 15 |
| 300 | C.S.E.E. ★ | 316 | 310 | 320 | + 1 27 |
| 3820 | Damart S.A. ★ | 3812 | 3611 | 3800 | − 0 33 |
| 1850 | De Dietrich★ | 1650 | 1590 | 1679 | + 1 76 |
| 220 | Dév. P.d.C. (Li) | 209 | 209 | 210 | + 0 48 |
| 310 | Dév. R. Sud-Est | 305 | 300 | 300 | − 1 64 |
| 590 | D.M.C. | 562 | 550 | 560 | − 0 36 |
| 4600 | Docks France ★ | 4390 | 4210 | 4370 | − 0 46 |
| 820 | Dumez ★ | 825 | 810 | 820 | − 0 61 |
| 2030 | Eaux (Gén.)★ | 2048 | 2010 | 2050 | + 0 10 |
| 600 | Ecco ★ | 491 | 485 | 495 | + 0 81 |
| 910 | Electrofinanc. ★ | 880 | 897 | 897 | + 1 93 |
| 400 | El. S. Dassault★ | 405 | 388 | 390 | − 3 70 |
| 585 | Elf-Aquitaine | 574 | 568 | 581 | + 1 22 |
| 425 | − (certific.) ★ | 420 70 | 419 10 | 413 | − 1 83 |
| 1320 | Epeda B.-F. | 1280 | 1280 | 1280 | .... |
| 2700 | Essilor★ | 2650 | 2585 | 2580 | − 2 64 |
| 1180 | Essil. Int.(DP)★ | 1130 | 1120 | 1120 | − 0 88 |
| 690 | Esso S.A.F. ★ | 641 | 626 | 638 | − 0 47 |
| 2400 | Eurafrance★ | 2400 | 2290 | 2310 | − 3 75 |
| 1810 | Eurocom ★ | 1732 | 1725 | 1731 | − 0 06 |
| 100 | Eurodisneyland | 98 20 | 95 50 | 97 35 | − 0 87 |
| 4300 | Euromarché★ | 4080 | 3880 | 3872 | − 5 10 |
| 1230 | Europe nº 1 ★ | 1235 | 1201 | 1222 | − 1 05 |
| 56 | Eurotunnel ★ | 57 35 | 55 | 56 80 | − 0 96 |
| 1700 | Exor ★ | 1680 | 1650 | 1670 | − 0 60 |
| 1780 | Facom★ | 1641 | 1600 | 1640 | − 0 06 |
| 1180 | Fichet-Bauche★ | 1150 | 1150 | 1145 | − 0 43 |
| 199 | Financial★ | 205 | 200 50 | 202 90 | − 1 02 |
| 420 | Fives-Lille★ | 383 | 375 | 379 | − 1 04 |
| 2310 | Fromager. Bel★ | 2305 | 2280 | 2300 | − 0 22 |
| 1780 | Gal. Lafayette★ | 1720 | 1661 | 1650 | − 4 07 |
| 510 | Gascogne★ | 495 | 489 | 489 | − 1 21 |
| 1530 | Gaz et Eaux★ | 1540 | 1503 | 1505 | − 2 27 |
| 1120 | Géophysique★ | 1089 | 1042 | 1080 | − 0 83 |
| 680 | Gerland★ | 678 | 652 | 674 | − 0 59 |
| 720 | Groupe Cité★ | 723 | 702 | 720 | − 0 41 |
| 1480 | Gr. Victoire | 1405 | 1350 | 1349 | − 3 99 |
| 1120 | − (certif.) | 1010 | 1010 | 1010 | .... |
| 1300 | GTM-Entrep.★ | 1265 | 1231 | 1250 | − 1 19 |
| 1160 | Guyenne-Gas.★ | 1055 | 1030 | 1032 | − 2 18 |
| 370 | Hachette ★ | 350 | 335 | 345 | − 1 43 |
| 1420 | Havas ★ | 1416 | 1390 | 1404 | − 0 85 |
| 580 | Hénin (La)★ | 560 | 542 | 540 | − 3 57 |
| 1130 | Hutchinson ★ | 1110 | 1089 | 1086 | − 2 16 |
| 270 | Imétal ★ | 270 50 | 265 20 | 270 40 | − 0 04 |
| 78 | Immobil. Phénix | 74 60 | 72 | 72 55 | − 2 75 |
| 136 | Ingénico ★ | 128 40 | 122 30 | 123 | − 4 21 |
| 5430 | Inst. Mérieux★ | 5250 | 5200 | 5050 | − 3 81 |
| 510 | Interbail★ | 495 | 500 | 504 | + 1 82 |
| 1600 | Intertechnique★ | 1585 | 1584 | 1531 | − 3 41 |
| 1010 | J. Lefebvre★ | 952 | 949 | 945 | − 0 74 |
| 1100 | Labinal ★ | 1050 | 1060 | 1030 | − 1 90 |
| 2530 | Lab. Bellon★ | 2456 | 2420 | 2402 | − 2 20 |
| 320 | Lafarge-Coppée | 314 | 308 20 | 314 50 | + 0 16 |
| 1310 | Lebon ★ | 1289 | 1289 | 1279 | − 0 78 |
| 3150 | Legrand ★ | 3290 | 3215 | 3245 | − 1 37 |
| 1780 | Legrand (DP) ★ | 1700 | 1700 | 1602 | − 5 76 |
| .... | Leroy-Somer★ | 2100 | 2101 | 2101 | + 0 05 |
| 770 | Locabail Im.★ | 795 | 785 | 780 | − 1 89 |
| 530 | Locafrance ★ | 512 | 490 | 490 | − 4 30 |
| 845 | Locindus★ | 835 | 832 | 831 | − 0 48 |
| 490 | Luchaire★ | 487 | 470 | 475 | − 2 46 |
| 4660 | L.V.M.H.★ | 4620 | 4541 | 4553 | − 1 45 |
| 526 | Lyonn. Eaux ★ | 529 | 516 | 525 | − 0 76 |
| 320 | Majorette (Ly)★ | 324 90 | 317 | 308 50 | − 5 05 |
| 385 | Mar. Wendel ★ | 376 | 375 | 378 90 | + 0 77 |
| 345 | Matra ★ | 328 50 | 320 | 340 | + 3 50 |
| 4800 | Merlin-Gerin ★ | 4648 | 4530 | 4680 | + 0 69 |
| 205 | Metaleurop★ | 180 | 170 | 176 90 | − 1 72 |
| 230 | Métrologie Int.★ | 213 50 | 205 | 206 | − 3 51 |
| 131 | Michelin | 128 40 | 125 | 129 | + 0 47 |
| 1290 | Midi (Cie) | 1233 | 1210 | 1226 | − 0 57 |
| 174 | Midl. Bk SA★ | 166 10 | 165 10 | 165 | − 0 66 |
| 460 | Min Salsig (Ms) | 452 | 450 50 | 450 50 | − 0 33 |
| 178 | M.M.B.M. ★ | 171 | 167 90 | 167 | − 2 34 |
| 123 | Moulinex★ | 123 50 | 120 | 120 10 | − 2 75 |
| 1890 | Navig. Mixte ★ | 1880 | 1876 | 1899 | + 1 01 |
| 186 | Nord-Est ★ | 169 90 | 168 | 168 | − 1 12 |
| 430 | Nordon (Ny) | 406 | 416 | 408 | + 0 49 |
| 730 | Nouvelles Gal.★ | 702 | 688 | 705 | + 0 43 |
| 780 | Occid. (Gén.)★ | 766 | 761 | 750 | − 2 09 |
| 1670 | Omn.F.Paris★ | 1580 | 1580 | 1578 | − 0 06 |
| 370 | Olipar ★ | 372 50 | 368 | 369 90 | − 0 70 |
| 4300 | Oréal (L')★ | 4449 | 4350 | 4420 | − 0 65 |
| 620 | Paribas | 637 | 620 | 629 | − 1 26 |
| 1650 | Pechelbronn ★ | 1520 | 1500 | 1490 | − 1 97 |
| 265 | Pechiney CIP★ | 278 50 | 276 | 270 | − 3 05 |
| 155 | Pechiney Int. | 155 | 150 | 149 80 | − 3 35 |
| 585 | Penhoet★ | 546 | 540 | 525 | − 3 85 |
| 1340 | Pernod-Ricard★ | 1320 | 1050 | 1094 • | − 0 55 |
| 705 | Peugeot S.A. | 753 | 750 | 782 | + 3 85 |
| 405 | Plastic Omn.★ | 410 | 410 | 410 | .... |
| 490 | Poliet ★ | 490 | 480 | 488 10 | − 0 39 |
| 1160 | Précabail Sic.★ | 1145 | 1142 | 1155 | + 0 87 |
| 880 | Primagaz★ | 789 | 751 | 785 | − 0 51 |
| 600 | Printemps★ | 563 | 550 | 554 | − 1 60 |
| 3780 | Promodès★ | 3740 | 3705 | 3705 | − 0 94 |
| 640 | Radiotechn. ★ | 615 | 605 | 629 | + 2 28 |
| 200 | Raff. D. Total ★ | 206 | 199 | 199 | − 3 40 |
| 3150 | Redoute (La) ★ | 3070 | 3095 | 3090 | + 0 65 |
| 400 | R.-Poulenc CI★ | 376 70 | 369 | 380 | + 0 88 |
| 325 | Rober financ. | 327 | 320 | 320 | − 2 14 |
| 102 | Rochette (La) | 92 | 91 05 | 90 70 | − 1 41 |
| 1950 | Roussel-Uclaf★ | 1900 | 1900 | 1900 | .... |
| 4600 | R. Impér. (Ly) | 4800 | 4600 | 4810 | + 0 22 |
| 185 | Sade | 183 | 182 60 | 182 50 | − 0 27 |
| 1440 | Sagem ★ | 1450 | 1381 | 1409 | − 2 90 |
| 536 | Saint-Gobain | 522 | 515 | 528 | + 1 15 |
| 1490 | St-Louis ★ | 1410 | 1405 | 1395 | − 1 06 |
| 2610 | Salomon | 2555 | 2550 | 2550 | − 0 20 |
| 545 | Salvepar | 530 | 522 | 525 | − 0 94 |
| 980 | Sanofi ★ | 964 | 955 | 966 | + 0 21 |
| 1760 | S.A.T. ★ | 1541 | 1504 | 1530 | − 0 71 |
| 335 | Saul-Chât (ti)★ | 317 50 | 310 10 | 317 | − 0 16 |
| 1500 | Saupiquet (Ns) | 1470 | 1470 | 1470 | .... |
| 860 | Schneider ★ | 850 | 810 | 825 | − 2 94 |
| 42 | S.C.O.A. ★ | 39 75 | 39 70 | 39 60 | − 0 38 |
| 1110 | S.C.R.E.G. ★ | 1100 | 1101 | 1100 | .... |
| 1040 | Seb ★ | 1029 | 1011 | 1019 | − 0 97 |
| 510 | Sefimeg ★ | 500 | 500 | 500 | .... |
| 585 | Sextant A. | 543 | 525 | 534 | − 1 66 |
| 1350 | S.F.I.M.★ | 1350 | 1345 | 1400 | + 3 70 |
| 235 | S.G.E.★ | 222 | 210 | 212 10 | − 4 46 |
| 830 | Silic★ | 833 | 821 | 820 | − 1 56 |
| 585 | Simco | 570 | 569 | 575 | + 0 88 |
| 1040 | St. Rossignol★ | 1059 | 1020 | 1048 | − 1 04 |
| 920 | Sligos ★ | 905 | 917 | 895 | − 1 10 |
| 540 | Société Génér. | 553 | 540 | 550 | − 0 54 |
| 142 | Sodecco | 144 | 141 | 141 | − 2 08 |
| 170 | Sodero (Na) | 170 | 170 | 170 | .... |
| 675 | Sodexho ★ | 670 | 651 | 675 | + 0 75 |
| 98 | Sogenal (Ny) | 99 50 | 98 10 | 98 10 | − 1 41 |
| 510 | Sogerap★ | 486 10 | 475 | 484 | − 0 43 |
| 2150 | Somm-Allib. ★ | 2130 | 2098 | 2097 | − 1 55 |
| 1500 | Source Perrier★ | 1485 | 1440 | 1433 | − 3 50 |
| 645 | Sovac ★ | 641 | 640 | 645 | + 0 62 |
| 720 | Spie-Batignol.★ | 715 | 700 | 715 | .... |
| 1190 | Strafor ★ | 1175 | 1157 | 1176 | + 0 09 |
| 420 | Suez | 417 | 412 70 | 417 | .... |
| 465 | Synthelabo ★ | 490 | 480 | 480 | − 2 04 |
| 133 | Thomson-C.S.F. | 129 | 129 | 128 50 | − 0 39 |
| 545 | Total (CFP) ★ | 530 | 520 | 530 | .... |
| 102 | − (certific.)★ | 98 80 | 98 50 | 95 10 | − 3 74 |
| 405 | Truffaut (Fin.) | 410 | 400 | 402 | − 1 95 |
| 420 | U.F.B.-Locab. ★ | 400 | 394 | 390 | − 2 50 |
| 1060 | U.I.C. ★ | 1112 | 1098 | 1100 | − 1 08 |
| 650 | U.I.F. ★ | 645 | 641 | 637 | − 1 24 |
| 1010 | U.I.S.★ | 1030 | 1021 | 1030 | .... |
| 240 | U.C.B. ★ | 243 | 237 | 233 | − 4 12 |
| 910 | Unibail★ | 882 | 879 | 878 | − 0 45 |
| 680 | Valéo ★ | 655 | 656 | 661 | + 0 92 |
| 410 | Vallourec ★ | 399 80 | 379 | 394 | − 1 45 |
| 375 | Via Banque★ | 352 | 348 | 365 | + 3 69 |
| 1400 | Zodiac | 1322 | 1298 | 1285 | − 2 80 |
| 1180 | Elf-Gabon ★ | 1150 | 1135 | 1150 | .... |
| 130 | Amax Inc. | 131 50 | 129 90 | 131 | − 0 38 |
| 164 | Amer. Express | 155 50 | 159 | 159 | + 2 25 |
| 220 | Amer. Teleph. | 212 80 | 214 10 | 214 10 | + 1 42 |
| 205 | Anglo Amer. C. | 192 | 180 | 184 | − 4 17 |
| 600 | Amgold | 565 | 534 | 538 | − 4 78 |
| 260 | Banco Santander | 235 10 | 232 | 232 | − 1 32 |
| 1010 | BASF (Akt) | 1000 | 1001 | 1019 | + 1 90 |
| 1040 | Bayer | 1000 | 1004 | 1012 | + 1 20 |
| 101 | Buffelsfont. | 96 | 96 | 96 50 | + 0 52 |
| 168 | Chase Manh. | 166 | 166 | 166 50 | + 0 30 |
| 95 | Echo Bay Mines | 94 40 | 92 30 | 91 20 | − 3 19 |
| 109 | De Beers | 104 10 | 103 | 102 80 | − 1 25 |
| 2680 | Deutsche Bank | 2630 | 2651 | 2680 | − 1 90 |
| 1380 | Dresdner Bank | 1322 | 1326 | 1340 | + 1 36 |
| 81 | Driefontein Cst | 78 | 72 70 | 72 90 | − 4 08 |
| 215 | Du Pont-Nem. | 213 | 211 50 | 211 50 | − 0 70 |
| 215 | Eastman Kodak | 217 50 | 211 50 | 211 50 | − 2 76 |
| 31 | East Rand | 30 | 29 | 28 50 | − 5 |
| 240 | Electrolux | 238 | 234 50 | 235 | − 1 26 |
| 780 | Ericsson | 781 | 780 | 780 | − 0 13 |
| 270 | Exxon Corp. | 266 60 | 268 10 | 268 10 | + 0 60 |
| 250 | Ford Motors | 253 | 255 10 | 255 10 | + 0 83 |
| 78 | Freegold | 75 | 74 10 | 74 | − 1 33 |
| 19 | Gencor limit. | 17 15 | 17 05 | 17 05 | − 0 58 |
| 360 | Gén. Electr. | 341 50 | 341 50 | 344 | + 0 73 |
| 510 | Gén. Belgique | 497 90 | 493 | 493 | − 0 98 |
| 245 | Gen. Motors | 246 | 248 | 248 | + 0 81 |
| 56 | GdMetropolitain | 55 60 | 54 80 | 55 | − 0 90 |
| 63 | Harmony | 60 60 | 59 50 | 59 50 | − 2 14 |
| 245 | Hewlett-Packard | 235 | 233 | 233 | − 0 85 |
| 59 | Hitachi | 56 10 | 54 10 | 55 50 | − 1 07 |
| 1030 | Hoechst Akt. | 1000 | 1006 | 1010 | + 1 |
| 126 | Homestake | 124 50 | 121 80 | 120 | − 3 61 |
| 101 | Imp. Chemical | 99 30 | 100 | 100 | + 0 70 |
| 586 | IBM | 583 | 583 | 589 | + 1 03 |
| 300 | ITT | 296 80 | 298 | 298 50 | + 0 57 |
| 168 | Ito-Yokado | 146 20 | 138 70 | 139 50 | − 4 58 |
| 183 | Mac Donald's | 176 | 172 50 | 172 50 | − 1 99 |
| 83 | Matsushita | 76 50 | 76 50 | 76 | − 0 65 |
| 20 | Maxwell | 19 80 | 19 30 | 19 30 | − 2 53 |
| 400 | Merck | 388 | 384 50 | 387 | − 0 26 |
| 455 | Minnesota M. | 438 | 443 | 446 | + 1 83 |
| 355 | Mobil Corp. | 344 | 347 | 356 | + 3 49 |
| 205 | Morgan J.P. | 198 | 201 50 | 201 50 | + 1 77 |
| 33620 | Nestlé | 33000 | 32670 | 32670 | − 1 |
| 825 | Nedorf | 901 | 895 | 896 | − 0 55 |
| 172 | Norsk Hydro | 168 70 | 168 | 168 50 | − 0 12 |
| 189 | Olsil | 182 | 175 | 175 | − 3 85 |
| 1760 | Petrofina | 1700 | 1683 | 1683 | − 1 |
| 215 | Philip Morris | 214 | 211 | 211 | − 1 40 |
| 125 | Philips | 122 50 | 121 60 | 121 50 | + 0 08 |
| 109 | Placer Dome | 105 | 105 40 | 103 50 | − 1 43 |
| 330 | Quilmès | 325 | 320 | 328 | + 0 92 |
| 465 | Randfontein | 430 | 438 | 438 | + 1 86 |
| 435 | Royal Dutch | 424 50 | 422 | 421 | − 0 82 |
| 50 | Rio Tinto Zinc | 48 50 | 49 20 | 49 | + 1 03 |
| 21 | Saat. & Saatchi | 13 50 | 12 50 | 13 10 | − 2 96 |
| 67 | St Helena Co | 66 | 65 | 64 | − 3 03 |
| 280 | Schlumberger | 273 50 | 270 | 269 10 | − 1 61 |
| 45 | Shell transp. | 44 10 | 44 | 44 | − 0 23 |
| 2540 | Siemens A.G. | 2480 | 2460 | 2477 | − 0 12 |
| 315 | Sony | 305 90 | 295 | 296 20 | − 3 17 |
| 130 | Sumitomo | 115 10 | 113 50 | 114 | − 0 96 |
| 46 | Telefonica | 43 80 | 43 45 | 43 70 | − 0 23 |
| 230 | T.D.K. | 221 90 | 217 | 213 | − 4 01 |
| 46 | Toshiba Corp. | 42 30 | 39 35 | 42 50 | + 0 47 |
| 435 | Unilever | 423 | 415 | 415 | − 1 |
| 290 | Unit. Techn. | 280 50 | 280 | 280 | − 0 18 |
| 650 | Vaal Reefs | 620 | 598 | 598 | − 3 55 |
| 345 | Volvo | 351 | 372 50 | 372 50 | + 6 13 |
| 275 | West Deep | 250 | 258 | 256 50 | + 2 60 |
| 280 | Xerox Corp. | 286 10 | 288 50 | 288 50 | + 0 84 |
| 131 | Yamanouchi | 115 10 | 109 80 | 110 90 | − 3 65 |
| 2 51 | Zambia Corp. | 2 54 | 2 48 | 2 49 | − 1 97 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 8,80 % 77 | 117 30 | 6 727 |
| 9,80 % 78/93 | 98 20 | 6 148 |
| 10,80 % 79/94 | 99 65 | 5 178 |
| 13,25 % 80/90 | 100 50 | 9 729 |
| 16 % juin 82 | 101 23 | 11 485 |
| 14,60 % fév. 83 | 103 70 | 0 200 |
| 13,40 % déc. 83 | 108 90 | 2 460 |
| 12,20 % oct. 84 | 103 50 | 4 713 |
| 11 % fév. 85 | 104 37 | 0 151 |
| 10,26 % mars 86 | 99 80 | 9 866 |
| OAT 10 % 2000 | 99 76 | 7 534 |
| OAT 9,90 % 1997 | 99 60 | 2 034 |
| OAT 9,80 % 1996 | 96 38 | 0 725 |
| Ch. France 3 % | 144 10 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 99 30 | 1 355 |
| CNB Paribas | 100 70 | 1 355 |
| CNB Suez | 100 50 | 1 356 |
| CNI janv. 82 | 99 40 | 1 356 |
| PTT 11,20% 85 | 101 | 2 568 |
| CFF 10,30% 86 | 95 50 | 0 940 |
| CNE 11,60% 85 | 101 40 | 7 599 |
| CNT 9% 86 | 88 95 | 7 212 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 100 65 | 1 559 |
| C.N.C.A. T.P. | .... | 110 |
| Cons 4% | 1995 | 198 |
| C.G.E. 6% janv. 89-99 | .... | 52 400 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | .... | .. |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (Sté Fin.) | .... | 1460 |
| A.G.F. (St Cent.) | .... | 1135 |
| Alsthom | .... | .... |
| Applic. Hydraul. | .... | 1186 |
| Arbel | .... | 900 |
| Asseg | .... | 334 |
| Avenir Publicité | .... | 1645 |
| Bain C. Monaco | .... | 660 |
| Banque Hypoth. Eur. | .... | .... |
| Béghin-Say (C.I.) | .... | 500 |
| Blanzy-Ouest | .... | 4800 o |
| B.N.P. Intercontin. | .... | 290 |
| Bénédictine | .... | 3360 |
| B.T.P. (Compagnie) | .... | 102 |
| Caff | .... | 800 |
| Cambodge | .... | 841 |
| C.A.M.E. | .... | 193 |
| Carbone-Lorraine | .... | 859 |
| Case-Poclain | .... | 27 |
| C.E.G.Frig. | .... | 420 |
| Centen. Blanzy | .... | 609 |
| Cerabati | .... | 136 |
| Champex (Ny) | 149 | 152 |
| C.I.C. (Financ. de) | .... | 210 |
| C.I. Maritime | .... | 805 |
| Citram (B) | 2340 | 2340 |
| Claise | .... | .... |
| Colradel (Ly) | .... | .... |
| Cogifi | .... | 352 |
| Comiphos | .... | 735 |
| Cie Industrielle | .... | 8100 |
| Comp. Lyon-Alem. | .... | 575 |
| Concorde (La) | .... | 1300 |
| C.M.P. | .... | 40 |
| Créd. Gén. Ind. | .... | 505 |
| Cr. Universel (Cie) | .... | 719 |
| Créditel | .... | 135 |
| Darblay S.A. | .... | 707 |
| Degremont | .... | 770 |
| Delalande S.A. | .... | 1776 o |
| Delmas Vieljeux | .... | 4550 |
| Didot-Bottin | .... | 1030 |
| Drouot Assurances | .... | 381 50 |
| Eaux Bass. Vichy | .... | 1560 |
| Eaux Vittel | .... | 4590 |
| E.C.I.A. | .... | 1389 |
| Electro-Banque | .... | 340 |
| Elf-Antargaz | .... | 1519 o |
| E.L.M. Leblanc | .... | 610 |
| Emaill-Bretagne | .... | 390 |
| Entrepôts Paris | .... | 1703 |
| Europe Soutre Indust. | .... | 71 20 o |
| Exernit | .... | 1800 |
| Finalens | .... | 205 |
| FIPP | .... | 215 |
| Fnac | .... | 1625 |
| Foncière (Cie) | .... | 735 |
| Fonc. Lyonnaise | .... | 900 |
| Foncina | .... | .... |
| Forinter | .... | 981 |
| Fougerolle | .... | 876 |
| France I.A.R.D. | .... | 1240 |
| France (La) | .... | 3190 |
| From. Paul Renard | .... | 2053 |
| GAN | .... | 2152 |
| G.F.I.I. | .... | 313 |
| Gaumont | .... | 988 |
| Genefim | .... | 345 |
| Gévelot | .... | 520 |
| Gr. Fin. Constr. | .... | 430 |
| Gds Moulins Paris | .... | 1470 |
| G. Transp. Ind. | .... | 780 |
| Imm. Plaine-Monceau | .... | .... |
| Immiinvest | .... | .... |
| Immobail | .... | 425 |
| Immobanque | .... | 841 |
| Immob. Marseille | .... | 8300 |
| Immofice | .... | 516 |
| Invest. (Sté Cent.) | .... | 3140 |
| Jaeger | .... | 197 10 |
| Lambert Frères | .... | 485 |
| Lille-Bonnières | .... | 1589 |
| Loca-Expansion | .... | 280 |
| Locafinancière | .... | 381 |
| Locatel | .... | 345 |
| Louis Vuitton | .... | 1261 |
| Louvre (Sté) | .... | 4599 |
| Lucia | .... | 2030 |
| Machines Bull | .... | 76 80 |
| Magasins Uniprix | .... | 183 80 |
| Magnum S.A. | .... | 236 |
| Maritimes Part. | .... | 352 |
| Métal Déployé | .... | 605 |
| Mors | .... | 167 |
| Navig. (Nat. de) | .... | 237 |
| Nozal | .... | 279 |
| Optorg | .... | 386 50 |
| Oréal (L') C.I. | 2150 | 2150 |
| Origny-Desvroise | .... | .... |
| Palais Nouveauté | .... | 1075 |
| Paluel Marmont | .... | 673 |
| Parfinance | .... | 235 |
| Paribas-CIP | 311 60 | 310 |
| Paris France | .... | 250 |
| Paris-Orléans | .... | 254 50 |
| Partenha | .... | 430 |
| Patern. Risq. Div. | .... | 1825 o |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Piper-Heidsieck | .... | 2150 |
| P.L.M. | .... | 604 |
| Porcher | .... | 710 |
| Promodès | 1630 | 1696 d |
| Publicis | .... | 950 |
| Rochefortaise S.A. | .... | 1350 |
| Rosario (Fin.) | .... | 565 |
| Rougier et Fils | .... | 381 |
| Rozières (usine de) | .... | 625 |
| Sacer | .... | 592 o |
| SAFAA | .... | 460 |
| Salic-Alcan | .... | 640 |
| SAFT | .... | 2140 |
| Saga | .... | 220 |
| Salins du Midi | .... | 580 |
| Satam | .... | 112 80 |
| Savoisienne (M) | 174 50 | 174 50 |
| SCAC | .... | 723 |
| Senelle Maubeuge | .... | 470 |
| S.E.P. (M) | 184 | 184 |
| Sicli | .... | 512 |
| Simnor (Li) | .... | .... |
| Sinvim | .... | 443 |
| Siph (Plant. Hévéas) | .... | 479 |
| Sofal financière | .... | 797 |
| Sofical | .... | 989 |
| Soffo | .... | 585 |
| Soficomi | .... | 731 |
| S.O.F.I.P. (M) | 463 | 463 |
| Sofragi | .... | 1394 d |
| Sopagi | .... | 169 |
| Sophia-Bail | .... | 459 |
| Soudure Autog. | .... | 819 |
| Sovabail | .... | 625 |
| Suez (Fin. de)-CIP | .... | 227 |
| Stemi | .... | .... |
| Taittinger | .... | 4400 |
| Télémécanique Elect. | .... | .... |
| Tassut-Aequitas | .... | 700 |
| Tour Eiffel | .... | 320 |
| Ufiner S.M.D. | .... | 785 |
| Ugine A. Chat. Gueug. | .... | 248 30 |
| U.A.P. | .... | 633 |
| U.T.A. | .... | 3722 o |
| Vicat | .... | 2800 |
| Viniprix | .... | 2100 |
| Vinix | .... | 198 |
| Waterman S.A. | .... | 930 |
| Brass. du Maroc | .... | 212 20 d |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1072 | 1072 |
| Akzo | 345 | .... |
| Alcan Alum | 114 | 110 |
| Algemene Bank | 110 10 | 110 |
| American Brands | 378 | 340 20 |
| Arbed | 800 | 720 o |
| Asturienne Mines | 176 10 | .... |
| Bco Pop Espanol | 445 | 440 |
| Banque Ottomane | 1832 | 1830 |
| B. Régl. Internat. | 40000 | 40200 |
| Br. Lambert | 625 | 619 |
| Canadian-Pacific | 110 10 | 110 10 |
| Chrysler corporation | 90 20 | 90 10 |
| CIR | 21 50 | 21 |
| Commerzbank | 944 | 944 |
| Dart. and Kraft | .... | .... |
| De Beers (port.) | .... | .... |
| Dow Chemical | 350 | 345 |
| Gén. Belgique | .... | .... |
| Gevaert | 1260 | .... |
| Glaxo | 68 50 | 69 |
| Goodyear | 197 | 196 |
| Grace and Co | 165 | 161 10 |
| GTE corporation | 331 | 341 50 |
| Honeywell Inc. | 420 | .... |
| Johannesburg | 1510 | .... |
| Kubota | 40 | 40 |
| Latonia | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 35 50 | 34 40 |
| Minéral-Ressourc. | 96 50 | 95 |
| Noranda | 100 10 | 98 |
| Olivetti | 18 40 | 18 10 |
| Pakhoed Holding | 460 | 450 |
| Pfizer Inc. | 344 | 313 70 |
| Procter Gamble | 356 80 | 348 80 |
| Ricoh Cy Ltd | 44 10 | 43 60 |
| Rolinco | 287 20 | 278 |
| Robeco | 291 10 | 285 |
| Rodamco | 238 | 240 |
| Saipem | 9 50 | 9 60 |
| Sama Group | 37 | 37 |
| Shell fr. (port.) | .... | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 126 | 126 |
| Steel Cy of Can. | 96 50 | 97 80 |
| Tanneco | 366 | 360 |
| Thorn EMI | 67 | 67 80 |
| Toray indust. inc | 36 30 | .... |
| Vieille Montagne | .... | .... |
| Wagons-Lits | 1330 | 1370 |
| West Rand | 23 10 | 20 80 o |
| Whitman Corporation | 141 10 | 142 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| American Petrofina | .... | .... |
| Banque Hydro-Energie | 316 | .... |
| Buitoni | 850 | .... |
| Calciphos | 185 | 183 |
| Chambourcy (M.) | 978 | .... |
| Cochery | 360 | .... |
| Cogenhor | 125 | 117 |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 370 | 370 |
| Europ. Accumul. | 72 10 | 72 |
| Gachot | 141 | 152 |
| Guy Degrenne | 480 | .... |
| Haribo-Ricqlès-Zan | 210 | .... |
| Hoogovens | 297 | .... |
| Merlin Immobilier | 240 | .... |
| Nicolas | 921 | .... |
| Particip. Percier | 400 | .... |
| Rorento N.V. | 170 50 | 170 80 |
| St-Gobain-Emballage | 1980 | 1980 |
| Saxe-Metra | 365 | .... |
| S.E.P.R. | 1720 | .... |
| S.P.R. | 534 | .... |
| Sté Lacroux du Monde | 455 | .... |
| Ufinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 90 | .... |
| Wonder | 1200 | .... |

## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 26/2 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 679 | 5 707 | 5 520 | 5 920 |
| ECU | 6 928 | 6 927 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 338 590 | 338 490 | 328 | 348 500 |
| Belgique (100 F) | 16 255 | 16 255 | 15 750 | 16 800 |
| Pays Bas (100 fl.) | 300 640 | 300 580 | 291 | 310 |
| Danemark (100 krd) | 88 110 | 88 100 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 87 810 | 87 850 | 85 | 92 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 703 | 9 695 | 9 350 | 10 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 591 | 3 591 | 3 400 | 4 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 581 | 4 575 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 385 250 | 385 420 | 373 500 | 397 500 |
| Suède (100 krs) | 93 310 | 93 450 | 90 | 98 |
| Autriche (100 sch) | 48 085 | 48 052 | 46 500 | 49 700 |
| Espagne (100 pes.) | 5 254 | 5 267 | 5 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 3 850 | 3 851 | 3 650 | 4 350 |
| Canada ($ can 1) | 4 735 | 4 763 | 4 600 | 5 |
| Japon (100 yens) | 3 865 | 3 837 | 3 720 | 3 980 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 26/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 76000 | 75800 |
| Or fin (en lingot) | 76150 | 75850 |
| Pièce française (20 fr) | 441 | 443 |
| Pièce française (10 fr) | 409 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 482 | 482 |
| Pièce latine (20 fr) | 437 | 438 |
| Souverain | 556 | 552 |
| Pièce de 20 dollars | 2660 | 2640 |
| Pièce de 10 dollars | 1375 | 1380 |
| Pièce de 5 dollars | 920 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 2885 | 2885 |
| Pièce de 10 florins | 451 | 457 |
| Or Londres | ..... | ..... |
| Or Zurich | ..... | ..... |
| Or Hongkong | ..... | ..... |
| Argent Londres | ..... | ..... |

## SICAV (sélection) 26/2

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 1075 96 | 1049 72 |
| Actifon | 231 30 | 225 11 |
| Actions France | 583 02 | 561 95 |
| Actions sélectionnées | 672 39 | 648 09 |
| Aedificandi | 665 38 | 641 33 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1209 35 | 1179 85 |
| A.G.F. 5000 | 695 13 | 678 18 |
| A.G.F. ECU | 1050 29 | 1039 89 |
| A.G.F. Foncier | 125 11 | 122 08 |
| A.G.F. Interfonds | 435 35 | 424 73 |
| A.G.F. Invest | 124 51 | 121 47 |
| A.G.F. OBLIG. | 1127 87 | 1122 06 |
| A.G.F. Sécurité | 11207 64 | 11207 64 |
| Agfimo | 713 03 | 696 64 |
| Altefi | 205 47 | 198 04 |
| A.L.T.O. | 175 49 | 169 15 |
| Ameri-Gan | 6135 86 | 5857 62 |
| Amplitude | 642 26 | 623 55 |
| Arbitrages court terme | 5825 82 | 5814 18 |
| Associc | 1062 57 | 1062 57 |
| Atout Futur | 364 07 | 352 10 |
| Aurecic | 1458 54 | 1418 06 |
| Avenir C.I.C. | 102 16 | 99 18 |
| Avenir Alizés | 1522 41 | 1482 56 |
| Axa Europe | 122 85 | 117 28 |
| Axa Investissements | 125 55 | 119 86 |
| Axa N.P.I. | 108 36 | 103 45 |
| Axa Valeurs PER | 130 49 | 124 57 |
| Bred Associations | 2602 71 | 2594 93 |
| Capitacic | 1049 56 | 1034 05 |
| Capital-Monde (ex F.I.) | 427 15 | 416 73 |
| Capital Plus | 1669 22 | 1669 22 |
| Carden-Pierre | 32 98 | 32 18 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Comis | 1054 70 | 1039 11 |
| Comptavalor | 5709 72 | 5701 17 |
| Convertimmo | 420 | 403 85 |
| Cadinter | 509 87 | 494 05 |
| Crédit Mutuel Capital | 1045 69 | 1025 19 |
| Diese | 1136 30 | 1098 94 |
| Drouot-France | 829 61 | 791 99 |
| Drouot-Investiss. | 1024 08 | 977 64 |
| Drouot-Sécurité | 246 74 | 235 55 |
| Drouot-Sélection | 144 59 | 138 03 |
| Ecocic | 1056 59 | 1040 98 |
| Ecureuil Capitalisation | 2061 53 | 2041 12 |
| Ecureuil Investissement | 401 30 | 389 61 |
| Ecureuil Monoprimaire | 54219 60 | 54219 60 |
| Ecureuil Monétaire | 31948 17 | 31948 17 |
| Ecureuil Trimestriel | 1937 88 | 1918 69 |
| Elicash | 2254455 | 2254455 ◆ |
| Energia | 273 42 | 261 02 |
| Eparcic | 2916 82 | 2916 82 |
| Eparcourt Sicav | 4357 63 | 4346 76 ◆ |
| Epargne Associations | 25783 67 | 25745 05 |
| Epargne-Capital | 8553 01 | 8488 33 |
| Epargne Court-Terme | 554 49 | 554 49 |
| Epargne Croissance | 1610 55 | 1567 45 |
| Epargne-Industr. | 91 48 | 89 03 |
| Epargne Inter | 587 87 | 572 14 |
| Epargne J | 56868 99 | 56868 99 |
| Epargne Long-Terme | 187 58 | 182 56 |
| Epargne Monde | 1311 63 | 1276 53 |
| Epargne Première | 11833 40 | 11745 31 |
| Epargne-Oblig. | 193 40 | 188 22 |
| Epargne-Quatre | 1080 05 | 1051 14 |
| Epargne-Unie | 1348 59 | 1299 85 |
| Epargne-Valeur | 449 22 | 436 22 |
| Epsilon | 1147 84 | 1136 48 |
| Eurocic Leaders | 1099 23 | 1067 21 |
| Eurodyn | 1131 50 | 1094 29 |
| Euro-Gan | 7393 76 | 7058 48 |
| Foncicav (div. par 10) | 11612 47 | 11612 47 |
| Foncival | 261 08 | 252 86 |
| France Avenir | 111 42 | 111 42 |
| France-Gan | 9483 26 | 9053 23 |
| France-Garantie | 270 36 | 269 82 |
| France-Index Sicav | 108 76 | 106 15 |
| France-Obligations | 457 46 | 452 93 |
| Francic | 478 11 | 464 18 |
| Francic Pierre | 117 98 | 114 54 |
| Francic Régions | 1310 75 | 1272 57 |
| Fructi-Associations | 28 71 | 28 71 |
| Fructi-Epargne | 29 15 | 28 44 |
| Fructicapi | 33 90 | 33 40 |
| Fructicourt | 115452 61 | 115452 61 |
| Fructidor | 229 99 | 226 59 |
| Fructifrance | 909 54 | 887 36 |
| Fructimmo | 30 63 | 29 88 |
| Fructivar | 4454 38 | 4443 27 |
| Fructi ECU | 570 25 | 561 82 |
| Fructi-Première | 10685 34 | 10527 43 |
| Futuroblig | 1151 55 | 1113 68 |
| Gestilion | 59315 57 | 59167 65 |
| Gestion Associations | 158 95 | 153 50 |
| Gest. France Sécurité | 9923 11 | 9923 11 |
| Horizon | 1214 11 | 1178 75 |
| Interepar | 104884 74 | 101829 84 |
| Interoblig. | 11639 32 | 11191 65 |
| Intersélect France | 524 06 | 508 80 |
| Japacic | 183 11 | 177 78 |
| Jeune épargne | 240 64 | 238 99 |
| Laffitte-Amérique | 216 77 | 206 94 |
| Laffitte Europe | 294 62 | 281 26 |
| Laffitte-Expansion | 282 90 | 270 07 |
| Laffitte-France | 342 84 | 327 29 |
| Laffitte-Immobilière | 256 68 | 245 04 |
| Laffitte-Japon | 425 46 | 406 17 |
| Laffitte-Oblig. | 134 44 | 128 34 |
| Laffitte—Rend. | 188 34 | 179 80 |
| Laffitte-Tokyo | 371 72 | 354 86 |
| Latitude | 5624 70 | 5516 43 |
| Leumi Court terme | 10321 31 | 10321 31 |
| Leumi Long terme | 5505 29 | 5344 94 |
| Lion-Associations | 10769 05 | 10769 05 |
| Lion-Institutionnels | 23524 33 | 23465 67 |
| Lionplus | 776 24 | 769 55 |
| Lion Trésor | 2157 37 | 2136 01 |
| Livret Bourse Investis. | 534 34 | 518 78 |
| Livret portefeuille | 711 84 | 691 11 |
| Méditerranée | 195 75 | 186 67 |
| Mensuel CIC | 10111 50 | 10010 39 |
| Mondiale Investissem. | 444 81 | 424 64 |
| Monecic | 5631 12 | 5631 12 |
| Monedan | 54719 76 | 54719 76 |
| Moné J. | 59281 07 | 59281 07 ◆ |
| Mutualité Dépôts | 10963 73 | 10941 85 |
| Moselle Une Sé. | 143 19 | 136 70 |
| Natio.-Epargne | 14264 52 | 14123 29 |
| Natio.-Epargne Retraite | 122 30 | 119 03 |
| Natio.-Epargne Trésor | 6379 86 | 6367 13 |
| Natio.-Court terme | 229736 | 229736 |
| Natio.-Inter. | 1151 86 | 1121 03 |
| Natio.-Immobilier | 1198 92 | 1166 83 |
| Natio-Monétaire | 20763 62 | 20763 62 |
| Natio.-Obligations | 494 27 | 481 04 |
| Natio.-Patrimoine | 1444 10 | 1405 45 |
| Natio.-Placements | 62365 74 | 62365 74 |
| Natio.-Revenu | 988 58 | 978 79 |
| Natio.-Sécurité | 11536 13 | 11535 13 |
| Natio.-Valeurs | 830 20 | 807 98 |
| Nippon-Gan | 6400 97 | 6110 71 |
| Nord-Sud Développ. | 1230 65 | 1228 19 |
| Normatif | 12394 64 | 12151 61 |
| Obli Associations | 121 64 | 120 34 |
| Oblicic Mondial | 2257 89 | 2224 52 |
| Oblicic Régions | 1036 66 | 1021 34 |
| Oblig. toutes catég. | 145 77 | 143 62 |
| Oblifion | 1076 10 | 1065 45 |
| Oblisécurité | 10459 87 | 10459 87 |
| Oracion | 1220 33 | 1190 20 |
| Orvalor | 6528 14 | 6292 18 |
| Paribas Epargne | 16820 21 | 16786 64 |
| Paribas Opportunités | 120 80 | 115 88 |
| Paribas Patrimoine | 546 29 | 524 02 |
| Paribas Revenu | 89 01 | 88 13 |
| Patrimoine Retraite | 179 90 | 176 37 |
| Parvalor | 638 31 | 619 72 |
| Phenix Placements | 269 77 | 261 91 |
| Pierre Investiss. | 754 58 | 736 18 |
| Placement A | 1167 28 | 1144 37 |
| Placement crt-terme | 72917 84 | 72772 10 |
| Placement J | 5866 62 | 5854 91 |
| Placement Premier | 53919 18 | 53811 56 |
| Plénitude | 114 94 | 111 86 |
| Poste Gestion | 53147 17 | 53147 17 |
| Première Obligations | 11054 40 | 11043 36 |
| Prévoyance Ecureuil | 112 79 | 109 77 |
| Pro' Association | 23946 44 | 23946 44 |
| Quenz | 123 33 | 120 29 |
| Rentacic | 158 24 | 155 90 |
| Revenus Trimestriels | 5178 63 | 5127 36 |
| Revenu Vert | 1117 85 | 1101 33 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 883 61 | 843 54 |
| St-Honoré Global | 270 73 | 258 45 |
| St-Honoré Matignon Pl. | 231 73 | 221 22 |
| St-Honoré Pacifique | 596 97 | 569 90 |
| St-Honoré P.M.E. | 528 03 | 502 18 |
| St-Honoré Real | 12237 96 | 12189 20 |
| St-Honoré Services | 493 03 | 474 07 |
| St-Honoré Technol. | 783 87 | 748 32 |
| Sécuricic | 1435 28 | 1433 85 |
| Sécuri Taux | 11400 45 | 11400 45 |
| Sicavdom (Carden BP) | 691 17 | 680 96 |
| Sicav-Associations | 1517 08 | 1514 81 |
| S.F.I. fr. et étr. | 691 71 | 671 58 |
| Sicav 5000 | 422 86 | 411 54 |
| Silvafrance | 667 77 | 649 90 |
| Silvam | 440 29 | 428 51 |
| Silvarente | 211 95 | 209 85 |
| Silvinter | 426 71 | 415 29 |
| S.N.I. | 1240 05 | 1203 93 |
| Sogepargne | 330 78 | 318 25 |
| Sogevar | 1083 78 | 1044 18 |
| Soginter | 1386 73 | 1304 75 |
| Soleil Investissement | 549 82 | 524 89 |
| Stratégie Actions | 1155 84 | 1111 38 |
| Stratégie Rendement | 1173 34 | 1136 41 |
| Technocic | 1116 74 | 1084 21 |
| Techno-Gan | 6120 69 | 5843 14 |
| Thesora | 526 02 | 520 81 |
| Transcontinents | 84 41 | 82 75 |
| Trésor Avenir | 110 75 | 107 52 |
| Trésor Plus | 1041 24 | 1030 93 |
| Trésor Réel | 11691 98 | 11691 98 |
| Trésoric | 104730 86 | 104730 86 |
| Trilion | 5074 53 | 5024 29 |
| U.A.P. Investiss. | 470 90 | 453 98 |
| U.A.P. moyen terme | 111 06 | 107 05 |
| Uni-Associations | 112 18 | 112 18 ◆ |
| Unifrance | 582 61 | 561 55 |
| Unifoncier | 1456 61 | 1403 96 |
| Uni-Garantie | 1250 55 | 1228 01 |
| Uni-Régions | 1580 90 | 1523 76 |
| Unirente | 2315 67 | 2239 53 |
| Univar | 196 50 | 196 50 ◆ |
| Univers-Actions | 1283 97 | 1222 41 |
| Univers-Obligations | 1629 49 | 1576 91 |
| Valorem | 560 10 | 546 44 |
| Valorg. | 1707 23 | 1705 52 |
| Valrael | 43608 99 | 43488 25 |
| Vauban | 23609 96 | 23588 35 |



c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

## Après l'échec d'Ariane

# Les Japonais inquiets pour leurs émissions télévisées par satellite

TOKYO

*de notre correspondant*

L'échec du lancement de la fusée Ariane, qui transportait deux satellites de télécommunication japonais, a provoqué un choc chez les utilisateurs, mais il a aussi suscité quelques inquiétudes parmi les responsables de l'Agence spatiale nippone (NASDA) : celle-ci poursuit un ambitieux programme de développement de son propre lanceur, la fusée H-2, et se heurte à des problèmes susceptibles de retarder sa réalisation, prévue pour 1993. Si, comme l'estime le quotidien *Nihon keizai*, l'échec d'Ariane peut faire regagner du terrain aux Américains sur leur concurrent européen et accroît les chances de la fusée H-2 de pénétrer le marché des lancements commerciaux, il confirme aussi aux yeux des spécialistes japonais les grandes difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Dans un pays où traditionnellement l'échec bénéficie d'un certain respect, la presse a d'une manière générale évité de tomber dans le sensationnel en commentant l'explosion de la fusée européenne. Les utilisateurs, la chaîne de télévision nationale NHK et la société de télécommunication, Uchu Tshushin sont cependant durement touchées. Cet échec intervient en effet à un moment crucial pour le développement des télécommunications par satellites et des nouveaux médias. Uchu Tsushin, qui devait mettre sur orbite le quatrième satellite privé de télécommunications du Japon, destiné à la transmission d'émissions de télévision câblées, risque d'être écarté de la compétition pour deux ou trois ans (temps nécessaire à la fabrication d'un nouveau satellite) au profit de ses concurrents.

Pour NHK, l'accident compromet gravement un programme de télévision par satellite pour lequel. la chaîne nationale menait une grande campagne publicitaire. Le satellite BS 2x que transportait Ariane devait en effet servir d'appoint (backup) au BS 2b, exploité actuellement, qui a des problèmes techniques de transmission. Son successeur, qui doit être lancé en août prochain, ne sera opérationnel qu'à la fin de l'année : une aggravation des problèmes du BS 2b provoquerait donc un arrêt complet des émissions par satellite de NHK. De toute façon, la vie du satellite BS 2b s'arrêtera en janvier 1991. NHK n'a donc guère de marge de manoeuvre pour assurer la continuité de ses émissions. La chaîne nationale avait versé 13,3 milliards de yens à General Electric pour l'acquisition du satellite. En tenant compte de l'assurance du lancement, la perte devrait être rapportée à 2,7 milliards de yens.

Interrogé sur la précarité des émissions par satellite de la NHK, M. Okawa, directeur exécutif chargé des problèmes techniques de la chaîne nationale, a déclaré : *« Je pensais qu'Ariane était un lanceur sûr, et je ne m'attendais pas du tout à cet échec. »*

PHILIPPE PONS

## L'écart d'inflation avec la RFA s'élève à 0,7 point

# Les prix ont augmenté de 0,3 % en janvier en France

**L'indice des prix de détail a augmenté de 0,3 % en janvier, après avoir progressé de 0,1 % seulement en décembre, a indiqué l'INSEE mardi 27 février. Cependant, la hausse des prix de détail a été ramenée en glissement annuel (janvier 1990 comparé à janvier 1989) à 3,4 % alors qu'elle s'était élevée à 3,6 % en décembre. Janvier est le seul mois de l'année pour lequel l'INSEE publie directement l'indice définitif, sans donner au préalable d'estimation provisoire.**

Bien que moins bon que celui de décembre. L'indice de janvier a été acueilli avec soulagement. L'écart d'inflation avec la RFA s'élargit peu. Il s'élève à 0,7 point contre 0,6 point en décembre. Les prix ont crû de 0,6 % en janvier outre-Rhin et de 2,7 % en glissement annuel. Les conjoncturistes redoutaient un élargissement brutal de cet écart : en janvier 1989, les prix de détail avaient enregistré une hausse exceptionnelle en RFA en raison de l'augmentation des taxes indirectes (l'écart d'inflation compare mois par mois les hausses des prix des deux pays, exprimées en glissement annuel). En janvier 1990, ce phénomène ne se reproduisait pas. Il n'y a donc pas un fort accroissement du différentiel.

En outre, la France a enregistré le mois dernier un indice particulièrement satisfaisant au regard des hausses enregistrées chez ses autres principaux partenaires : + 0,6 % en Grande-Bretagne, + 1,1 % aux Etats-Unis, + 0,9 % en Espagne.

Les prix alimentaires ont continué à croître à un rythme soutenu (+0,6 % en janvier), alors que ceux des produits industriels sont restés pratiquement stables (+ 0,1 %). Les prix pétroliers ont pour leur part subi une nette augmentation (+ 0,9 %) en raison de la remontée des cours mondiaux du pétrole.

Si les loyers et les services en général ont continué à augmenter à un rythme fort (+ 1,1 % en janvier, + 5,3 % sur un an) en raison notamment des hausses trimestrielles de loyers et du relèvement de la redevance télévision, l'indice des prix de janvier a bénéficié de la diminution de la TVA sur les médicaments de 5,5 % à 2,1 % *intervenue au début du mois.* De même, l'indice de janvier répercute seulement une partie du relèvement de 1,6 % des tarifs d'EDF intervenu au 20 décembre 1989.

**SUR LE VIF** CLAUDE SARRAUTE

# Les vainqueresses

Et de sept ! Chamorro vient d'entrer dans le cercle de moins en moins fermé des femmes au pouvoir. Je dis Chamorro comme je dirais Bush, Kohl ou Aquino. Exprès. Pour rehausser, en la banalisant, sa victoire. Tiens, à propos, c'est quoi, en français, le féminin de vainqueur ? Pour l'arracher au gynécée où l'enfermait hier, encore, à la radio, cette collègue annonçant l'élection d'une grand-mère de soixante ans à la tête du Nicaragua ! Ça ressemble à quoi ? D'ailleurs, regardez la presse aujourd'hui, il n'est question que de ça, de son mari assassiné par Somoza et de son fils qui se bat avec la Contra.

*Dur, dur, de se faire un nom* quand on s'appelle Violeta, la frêle Violeta ou la belle Bénazir ou la courageuse Cory. L'étiquette, ça, on y a droit. Ainsi qu'à la fiche d'état civil. Veuve, mariée ou divorcée. Non du père. Nombre d'enfants. Barrez la mention inutile. O.K., d'accord, c'était pas le cas pour Meïr, c'est pas le cas pour Thatcher. *Elles, elles ont réussi, en* l'oubliant, à faire claquer haut et fort un prénom en forme de surnom, signe de familière, de totale acceptation. C'était Golda, c'est Maggie, c'est Gorby, c'est mon Mimi.

Non, pas la plus petite différence, désolée. Chamorro le sait bien. Quand on lui a demandé si elle était préparée à exercer ses nouvelles fonctions, la formidable directrice de *la Prensa*, le journal le plus influent d'Amérique latine, a rétorqué : « Et Reagan, il l'était, lui, peut-être ? »

Prêtes, nous, on l'est encore mille fois moins. Même en Suisse, où, dans certains cantons, les femmes n'ont toujours pas le droit de vote, Elizabeth, pardon, la douce Elizabeth, déjà ministre de la justice, aurait dirigé la Confédération helvétique si elle n'avait pas bêtement choisi, elle, de s'appeler à la bourgeoise, à l'ancienne, Mme Hans Kopp.

Mais alors, ici, il n'y a rien, il n'y a personne. Si, il y a les sanglots de Michèle Barzach sacquée par mon Jacquot après avoir été recruté *uniquement* pour faire bien dans le tableau. Vivement que ça change et *qu'enfin* Mme la présidente de la République nomme, histoire de calmer les mecs, un secrétaire d'Etat à la condition masculine. C'est ça qui serait chouette !

## L'affaire des nitrates dans l'eau

# « Les agriculteurs sont les premiers écologistes de notre pays »

## *déclare M. Nallet*

Interrogé le lundi 26 février sur la responsabilité des agriculteurs dans la pollution de l'eau par les nitrates, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a déclaré que *« les professionnels n'ont pas attendu les médias pour se pencher sur le problème. » « Plutôt que de les montrer du doigt, le gouvernement doit les aider »*, a précisé le ministre, ajoutant que *« les agriculteurs sont les premiers écologistes de notre pays. »*

M. Nallet a indiqué que la mise en place éventuelle d'une redevance payée par les agriculteurs sur la base du principe pollueur-payeur présentait un obstacle technique dans le cas des nitrates. *« Il est difficile de déterminer avec certitude qui est le pollueur d'une nappe car les nitrates, du fait du lessivage du sol, ne restent pas à la même place »*, a conclu M. Nallet.

## Un nouveau modèle

# « Clio » de Renault sera présentée en juin

Plus enveloppée, intérieurement plus habitable que la R5 lancée en 1972 et qui se maintient très bien sur le marché des petites voitures, un nouveau modèle baptisé « Clio » *sera présenté en juin prochain* en France par Renault.

Selon la Régie, « Clio », annoncée depuis plusieurs mois déjà, ne devrait pas remplacer la 5 mais s'intercaler entre elle et les 19. En fait, on voit mal que la 5 continue indéfiniment, pour autant, sa riche carrière dans une gamme déjà bien renouvelée.

Les moteurs qui animeront ces nouveaux modèles iront de 1 000 centimètres cubes à 1,720 litre, des groupes qui sont déjà montés sur les R19 et qui fournissent de 50 à 100 chevaux selon leur cylindrée.

Un modèle à 16 soupapes et injection est également *prévu. Ce dernier moteur était* déjà destiné à être monté sur une version musclée de la 19 mais n'a pas encore été présenté au public (140 chevaux pour 1,8 litre).

□ **Le rapport des experts blanchit Beghin Say.** – Les trois experts nommés par le tribunal de commerce de Paris ont remis un rapport *qui blanchit la société* Beghin Say a propos de la cession des actions Montedison à une filiale du groupe Ferruzzi. C'est du moins la société Beghin Say qui l'affirme. En février dernier, le Parquet avait ouvert une enquête sur les conditions dans lesquelles une moins value de 860 millions de francs avait été réalisée a la suite de cette cession d'actions. Au terme de plusieurs mois d'enquête, il semble que l'opération n'a pas lesé les actionnaires minoritaires.

## Des gains de pouvoir d'achat

# Le salaire horaire ouvrier a augmenté de 4,4 % l'année dernière

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 1,1 % au cours du quatrième trimestre, portant à 4,4 % sa croissance sur l'ensemble de l'année 1989. Cette évolution du taux de salaire ouvrier, qui est la plus *importante depuis quatre* ans (elle s'établissait à 3,3 % en 1986, à 3,5 % en 1987 et à 3,4 % en 1988), est sensiblement supérieure à celle des prix (+ 3,6 % l'an dernier) et du SMIC (+ 4 %). Ce dernier devrait être prochainement revalorisé afin de tenir compte de cette croissance du taux de salaire ouvrier.

## EN BREF

□ **M. Joxe accepte une proposition de M. Chirac visant à développer l'îlotage à Paris.** – Le ministre de l'intérieur a déclaré, mardi 27 février, qu'il acceptait la proposition du maire de Paris, M. Jacques Chirac, tendant à développer l'îlotage grâce à l'affectation de quatre cents policiers, logés dans les grands ensembles immobiliers de la capitale. Le maire de Paris avait déclaré, la semaine dernière, que si, le préfet de police et le ministre de l'intérieur s'engageaient à mettre en place *« un dispositif permanent d'îlotage constitué de quatre cents policiers »*, il retirerait les agents des sociétés privées de surveillance auxquelles la municipalité avait fait appel depuis l'été 1988 (*le Monde* du 22 février). La municipalité s'attacherait à loger *« sur place »* ces policiers, avait ajouté M. Chirac. *« C'est une proposition que je trouve responsable, raisonnable, respectable, et que j'accepte »*, a déclaré M. Joxe.

□ **Disparition de Charles Pollet : la voiture de l'industriel retrouvée.** – Après la disparition, le 8 février, à Roubaix (Nord) de M. Charles Pollet, fils aîné de l'un des fondateurs de La Redoute (*le Monde* du 21 février), le véhicule appartenant à cet industriel a été retrouvé lundi 26 février en fin d'après-midi dans une rue de Courbevoie (Hauts-de-Seine). La voiture, en stationnement régulier dans une rue de la ville, a été identifiée *comme étant celle du disparu.* Des traces de sang ont été relevées sur les sièges du véhicule dont un déflecteur était brisé.

□ **BTP : deux missions d'enquête sur les accidents travail.** – MM. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et Michel Delebarre, ministre de l'équipement ont chargé lundi 26 février une *« personnalité indépendante »*, M. Max Querrien, conseiller d'Etat, de rédiger un rapport sur la politique de prévention des accidents du travail dans le secteur du batiment et des travaux publics. Par ailleurs, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a chargé M. François Ceyrac, ancien président du CNPF, d'une mission identique. Alors que les accidents du travail ont sensiblement augmenté en 1988, la FNTP indique que les accidents mortels *« n'ont pas progressé dans les Travaux publics »*.

□ **Le réacteur nº 3 de la centrale de Paluel stoppé pour plusieurs semaines.** – La tranche nº 3 du centre de production nucléaire de Paluel (Seine-Maritime) a été arrêtée samedi 24 février pour environ cinq semaines. Annoncée lundi par la direction de la centrale, *cette décision* permettra d'effectuer des contrôles sur les tubes de ses générateurs de vapeur, afin d'étudier *« l'évolution éventuelle des déformations observées sur ces tubes »*. La tranche nº 4 de Paluel, recouplée au réseau le 29 janvier, avait été arrêtée le 30 septembre 1989 pour des raisons similaires. De même que la tranche nº 2, stoppée fin décembre et actuellement toujours indisponible. Les quatre réacteurs de la centrale, d'une puissance nette de 1330 MWe chacun, avaient été progressivement couplés au réseau d'électricité de juin 1984 à avril 1986.

□ **La RDA pourrait connaître une croissance annuelle de 7,5 % au cours des années 1990.** – Selon une étude publiée lundi 26 février par l'institut de recherches économiques DIW de Cologne, la RDA va bénéficer au cours des années 1990 d'un taux de croissance annuel de 7,5 %. D'ici à l'an 2 000, écrit l'institut, la productivité devrait doubler en RDA, ce qui permettra à la production par tête d'habitant d'atteindre 80 % de celle de la RFA.

## SUÈDE

# M. Carlsson a présenté son nouveau gouvernement

STOCKHOLM

*de notre correspondante*

Officiellement reconduit lundi 26 février à la tête du gouvernement suédois, dont il avait annoncé la démission il y a deux semaines, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a présenté, mardi matin 27 février à Stockholm, la composition de son nouveau cabinet social-démocrate minoritaire.

Le ministre des finances de l'équipe sortante, M. Kjell-Olof Feldt, qui avait annoncé le 15 février son retrait définitif de la scène politique après le rejet par le Parlement de son plan d'austérité, est remplacé à ce poste par M. Allan Larsson, ancien chef de la direction nationale du marché du travail (AMS). Deuxième changement : M. Odd *Engström, secrétaire d'Etat au* budget, est nommé vice-premier ministre.

C'est au Parlement, cependant, que la situation a légèrement changé. L'heure est, semble-t-il maintenant, à la coopération entre les blocs *« pour sortir la Suède de ses difficultés économiques »*. Par 175 voix pour, 101 voix contre et 59 abstentions, M. Carlsson s'est vu désigné premier ministre, avec le soutien des communistes du VPK et l'abstention des centristes et des Verts. Seuls les conservateurs et les libéraux ont refusé leur confiance.

Le programme économique qui avait entraîné la démission du gouvernement a dû être rogné. Le blocage des salaires et la suppression du droit de grève (pour revendications salariales) ont été éliminés. Un nouvel élément a été introduit : un « contrôleur », nommé par le gouvernement, veillera désormais à ce que les partenaires sociaux respectent la politique du gouvernement en matière de salaires, en empêchant des augmentations excessives.

*Mais le* Parti social-démocrate n'est pas pour autant au bout de ses peines. Il sort affaibli de la crise et doit constater un début d'hémorragie dans ses rangs. Dimanche, 19 000 membres du syndicat des employés communaux ont rendu leurs cartes du Parti auquel leur adhésion à cette branche de la centrale ouvrière LO les affilie automatiquement. D'autres désertions ont été annoncées.

F. N.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 27 février

# Forte reprise

Dopée par Wall Street, la Bourse de Paris s'est vivement redressée mardi matin. Le mouvement a toutefois tendu à se ralentir. L'indice CAC-40, d'abord en hausse de 1,64 %, n'affichait plus, vers 11 heures, qu'une avance de 1,14 %.

Raffermissement d'Alspi, SGE, Comptoir des entrepreneurs, Labinal, SFIM, Mérieux, Metaleurop, Fives-Lille, Luchaire.



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

# L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1990 a été tiré à 553 217 exemplaires.

